

DOCUMENT DE REFERENCE 2015

MESSAGE

du Président du Directoire d'ACTIA Group

Jean-Louis PECH



L'exercice 2015, comme 2014, inscrit notre Groupe dans une croissance soutenue. Avec plus de 12% de progression du chiffre d'affaires, nous avons dépassé les objectifs que nous nous étions fixés et ce malgré quelques éléments majeurs qu'il faut garder à l'esprit :

- ❖ Un ralentissement, certes prévu, de la Division Télécommunications qui retrouve une activité plus conforme à son fonctionnement nominal avec en particulier la fin progressive du programme Comcept ;
- ❖ Un ralentissement en Chine et plus généralement dans les pays émergents, moins prévisible, mais impactant notre croissance.

Deux secteurs ont particulièrement contribué à notre forte progression, tous les deux dans le domaine Automobile qui reste le secteur dominant du Groupe :

- ❖ La télématique, avec la poursuite de la progression des équipements pour les véhicules légers, segment qui devient le premier du Groupe, mais également une croissance soutenue dans le domaine de la télématique pour poids lourds qui confirme ACTIA® comme un des acteurs majeurs du segment ;
- ❖ Le véhicule électrique où nous poursuivons une croissance régulière en tant que fournisseur de chaînes de traction.

Ces résultats nous confortent dans notre modèle d'ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) qui au côté de grands groupes industriels mondialisés, beaucoup plus puissants, sait offrir à ses clients, innovation, agilité, performance technique, en maîtrisant tout le cycle du produit de sa conception jusqu'à sa fabrication, voire sa pérennisation. Acteur de l'innovation, ACTIA Group, voit la confiance de ses clients renouvelée et nous nous en réjouissons.

Il faut souligner ici notre effort d'investissement toujours intense dans la recherche & le développement d'une part avec près de 14% du chiffre d'affaires, mais d'autre part dans nos équipements industriels afin de disposer d'outils au meilleur niveau technologique.

L'exercice 2015 restera également marqué par la chute brutale de l'Euro face au Dollar. Avec une baisse de plus de 20% en quelques semaines, cette situation aurait pu avoir des conséquences particulièrement dommageables sur notre rentabilité, surenchérisant dramatiquement nos achats de composants électroniques. Au total, cette crise a été parfaitement gérée par nos équipes et nous avons pu limiter cet impact et ainsi conserver un résultat d'exploitation proche de 2014 et un résultat net en légère progression à plus de 16 millions d'euros.

Enfin, il faut souligner la fusion/absorption au sein du Groupe de la Société ACTIA Muller par la Société ACTIA Automotive. Cette fusion est pour nous importante. Elle s'inscrit dans une vision systémique de nos métiers d'électroniciens de l'Automotive. Face aux grands enjeux que sont la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique, la sécurité, la technique n'est rien si elle n'amène pas une contribution positive à notre monde. Rapprocher les enjeux des équipements de première monte et ceux de l'Aftermarket, c'est se donner les moyens d'une vue globale, plus pertinente, durant tout le cycle de vie du produit, en adéquation avec les évolutions d'une économie de plus en plus tournée vers les usages. En rapprochant ces deux univers, ACTIA Group sera toujours plus à même de participer aux grandes évolutions des véhicules connectés à forts niveaux de services et à faibles impacts environnementaux. Contrôle technique, garages connectés, gestion de flottes, autant de domaines où les évolutions technologiques se font sentir et où notre Groupe est non seulement présent mais restera force de proposition pour ses clients.

C'est donc toujours avec confiance que nous abordons l'avenir. Bien entendu le monde dans lequel nous évoluons reste instable, mais nos équipes, nos organisations et notre volonté d'entreprendre sont autant d'atouts pour poursuivre notre route.

Jean-Louis PECH
Président du Directoire
ACTIA Group



1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
	1.1 Responsable du Document de Référence	7
	1.2 Attestation du responsable du Document de Référence	7
2.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	8
	2.1 Commissaires aux Comptes Titulaires	8
	2.2 Commissaires aux Comptes Suppléants	8
3.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	9
	3.1 Informations juridiques	9
	3.1.1 Raison sociale et nom commercial	9
	3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	9
	3.1.3 Date de constitution et durée de vie	9
	3.1.4 Siège Social et forme juridique	9
	3.2 Historique	9
4.	ORGANIGRAMME	11
	4.1 Organigramme	11
	4.2 Périmètre de consolidation	11
	4.3 Description sommaire du Groupe	11
5.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE	13
	5.1 Présentation des résolutions	13
	5.1.1 Ordre du jour	13
	5.1.2 Projet de résolutions	13
	5.2 Informations financières sélectionnées de la période	16
	5.2.1 Chiffres clés	17
	5.2.2 Résultats consolidés	19
	5.2.3 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2015 – Progrès réalisés et difficultés rencontrées	19
	5.2.4 Situation de l'endettement	21
	5.2.5 Engagements hors bilan	21
	5.3 Aperçu des activités	21
	5.3.1 Division Automotive	22
	5.3.2 Division Telecom	31
	5.3.3 Position concurrentielle	37
	5.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	37
	5.4 Informations sur les tendances	38
	5.4.1 Evènements importants depuis la clôture	38
	5.4.2 Objectifs – Evolutions et perspectives d'avenir	38
	5.5 Stratégie	40
	5.5.1 Axes stratégiques	40
	5.5.2 Recherche & Développement au cœur d'ACTIA®	43
	5.5.3 ACTIA® et son environnement technologique	44
	5.5.4 Protection industrielle	45
	5.6 Investissements	45
	5.6.1 Corporels	45
	5.6.2 Incorporels	45
	5.6.3 Engagements d'investissements	47
	5.7 Rapport Social, Sociétal et Environnemental	48
	5.7.1 Les Salariés	48
	5.7.2 Conséquences environnementales de l'activité	66



5.8	Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales et environnementales	75
5.9	Propriétés immobilières, usines et équipements	78
5.9.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	78
5.9.2	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	80
5.10	Facteurs de risques	80
5.11	Informations concernant l'émetteur	80
5.11.1	Difficultés rencontrées	81
5.11.2	Evènements significatifs	81
5.11.3	Affectation du résultat	81
5.11.4	Distributions antérieures de dividendes	82
5.11.5	Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)	82
5.11.6	Egalité Professionnelle	82
5.11.7	Décomposition des dettes fournisseurs	82
5.11.8	Décomposition des créances clients	83
5.11.9	Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice	83
5.11.10	Tableau des résultats financiers des 5 dernières années	83
5.12	Principaux Actionnaires	83
5.12.1	Répartition du Capital Social et des droits de vote	83
5.12.2	Contrôle et détention	89
5.12.3	Pacte d'Actionnaires	89
5.12.4	Engagements de conservation de titres	89
5.12.5	Nantissements d'actions ou d'actifs	90
5.12.6	Actions propres détenues par la Société	90
5.12.7	Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions	90
5.13	Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital	91
5.13.1	Augmentation de Capital Social	91
5.13.2	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions	91
5.13.3	Plan d'Attribution Gratuite d'Actions	91
5.13.4	Délégation en matière d'attribution d'options	91
5.14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	91
5.14.1	Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire	91
5.14.2	Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion	92
5.14.3	Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	107
5.14.4	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale	107
5.14.5	Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation	107
5.15	Rémunérations et avantages	108
5.15.1	Rémunérations et jetons de présence	108
5.15.2	Transactions effectuées sur les titres de la Société	112
5.15.3	Commissaires aux Comptes	112
5.16	Opérations avec les parties liées	112
5.16.1	Information spécifique relative aux conventions	112
5.16.2	Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur	112
5.16.3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés	113
5.16.4	Opérations avec les parties liées	119
5.17	Conclusion	119
6.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	120
6.1	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	120
6.1.1	Gouvernance d'entreprise	120
6.1.2	Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance	121
6.1.3	Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales	123
6.1.4	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	124



6.1.5	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société	124
6.1.6	Pouvoirs du Directoire	127
6.1.7	Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2015	128
6.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	129
6.3	Rapport du Conseil de Surveillance	130
6.3.1	Observations du Conseil de Surveillance	130
6.3.2	Objet des travaux du Conseil de Surveillance	130
7.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	134
7.1	Comptes consolidés	134
7.1.1	Préambule	134
7.1.2	Bilan Consolidé	136
7.1.3	Compte de résultat consolidé	138
7.1.4	Etat du résultat global	138
7.1.5	Variation des Capitaux Propres	139
7.1.6	Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé	140
7.1.7	Notes annexes aux comptes consolidés	140
7.1.8	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	186
7.2	Comptes sociaux	188
7.2.1	Bilan social	188
7.2.2	Compte de résultat social	190
7.2.3	Notes annexes	191
7.2.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	202
7.3	Informations financières diverses	204
7.3.1	Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	204
7.3.2	Politique de distribution des dividendes	205
7.3.3	Procédures judiciaires et d'arbitrage	205
7.3.4	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	206
8.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	207
8.1	Capital Social	207
8.1.1	Capital Social souscrit	207
8.1.2	Actions non représentatives du capital	207
8.1.3	Actions auto détenues	207
8.1.4	Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription	207
8.1.5	Conditions d'acquisition	207
8.1.6	Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	207
8.1.7	Historique du Capital Social	207
8.1.8	Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions	208
8.2	Acte constitutif et statuts	208
8.2.1	Objet social	208
8.2.2	Membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance	209
8.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	210
8.2.4	Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires	211
8.2.5	Assemblées Générales	211
8.2.6	Éléments de changement de contrôle	212
8.2.7	Franchissement de seuil	212
8.2.8	Conditions de modification du capital	213
9.	CONTRATS IMPORTANTS	214
10.	INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	215



11.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	216
12.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	217
13.	TABLES DE CORRESPONDANCE	218
	13.1 Table de correspondance du Document de Référence	218
	13.2 Table de correspondance du Rapport Financier	221
	13.3 Incorporation par référence des comptes 2014 et 2013	221
14.	GLOSSAIRE	222



1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1 Responsable du Document de Référence

Jean-Louis PECH – Président du Directoire
ACTIA Group
5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04
Téléphone : 05 61 17 61 61

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et sociaux présentés aux § 7.1 « Comptes consolidés » et 7.2 « Comptes sociaux » sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées, et que le rapport de gestion figurant au § 5 « Rapport de gestion du Directoire incluant le rapport sur la gestion du Groupe » présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en page 186 et 202.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 avril 2015 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 200 et 216.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2014 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 177 et 193.

Jean-Louis PECH
Président du Directoire



2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux Comptes Titulaires

❖ **KPMG AUDIT** – département de KPMG S.A. – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2012 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

❖ **Eric BLACHE** – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013.

2.2 Commissaires aux Comptes Suppléants

❖ **Christian LIBEROS** – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2012 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2001.

❖ **Muriel CORREIA** – 4, impasse Henri Pitot – 31500 TOULOUSE

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2013.



3. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1 Informations juridiques

3.1.1 Raison sociale et nom commercial

Raison Sociale : ACTIA Group



3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le n° : 542 080 791.

3.1.3 Date de constitution et durée de vie

Article 5 des statuts

« La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. »

3.1.4 Sièges Social et forme juridique

Siège Social : 5, rue Jorge SEMPRUN – TOULOUSE (Haute-Garonne)

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social : 15 074 955,75 €

Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française

Pays d'origine : France

Adresse postale : 5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04

Téléphone : 05.61.17.61.61

3.2 Historique

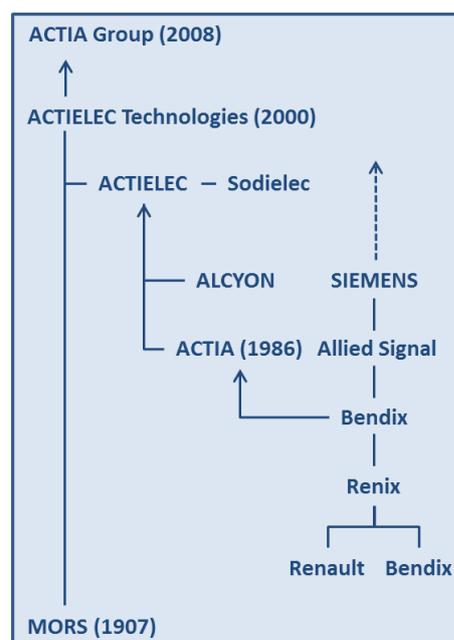
ACTIA Group a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de Bendix Electronics S.A. elle-même issue de Renix S.A., Joint-Venture constituée au début des années 1970 entre Renault et Bendix afin d'inventer l'allumage électronique intégral, précurseur de l'électronique embarquée dans le véhicule léger.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. est formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités de la Région Midi-Pyrénées, actuels Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance d'ACTIA Group S.A., qui en détiennent directement et indirectement la majorité, et Eric CHABRERIE, industriel du secteur automobile.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations majoritaires, dans des sociétés régionales dans un premier temps, telles qu'ALCYON Production System S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Télécommunications). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe ACTIA® est constitué : il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€.

En 1992, suite au développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding, organisant les entités industrielles par secteur où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ❖ ACTIA S.A., Société de tête de la Division Automotive ;
- ❖ SODIELEC S.A., Société de tête de la Division Telecom ;
- ❖ ALCYON Production System S.A., Société de tête de la branche Production Électronique ;





Le Groupe poursuit le développement de ses activités notamment par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création et son organisation, notamment à l'international, à savoir :

- ❖ 1989 : MEIGA (France) ;
- ❖ 1990 : AIXIA devenue ACTIA 3E (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni) ;
- ❖ 1991 : TEKHNE devenue ACTIA Muller UK (Royaume-Uni), entité liquidée en 2014 ;
- ❖ 1992 : VIDEO BUS devenue ACTIA Systems (Espagne) et ATAL devenue ACTIA CZ (République Tchèque) ;
- ❖ 1993 : ACVIBUS devenue ACTIA de Mexico (Mexique) et I+Me devenue ACTIA I+Me (Allemagne) ;
- ❖ 1994 : ACTIA INC (U.S.A.) et DATENO S.A. (France) ;
- ❖ 1996 : ATON Systèmes devenue ACTIA PCs (France) ;
- ❖ 1997 : ACTIA Do Brasil (Brésil) et CIPI devenue CIPI ACTIA (Tunisie) ;
- ❖ 2000 : ACTIA Italia (Italie), Advanced Technology Inc. devenue ACTIA Corp. (U.S.A.), BERENISCE SAS (France), ACTIA Nederland (Pays-Bas), fusion d'ACTIELEC S.A. et de MORS S.A. société cotée et création de MORS Technologies et d'OCEANO Technologies ;
- ❖ 2001 : ACTIA Polska (Pologne) et EBIM S.A. (France) ;
- ❖ 2002 : ACTIA India (Inde) et fusion d'ALCYON Production System et d'ACTIA ;
- ❖ 2003 : ACTIA Shanghai (Chine), LUDICAR devenue ACTIA Muller España (Espagne), acquisition de MULLER Bem (France) et fusion MEIGA/BERENISCE SAS/MULLER Bem pour devenir ACTIA Muller ;
- ❖ 2004 : NIRA Components A.B. devenue ACTIA Nordic (Suède) et fusion absorption de DATENO / MORS Technologies (issue de MORS) / EBIM par SODIELEC ;
- ❖ 2005 : ARDIA (Tunisie) ;
- ❖ 2008 : ACTIA Tunisie (Tunisie).

Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC Technologies. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte décide d'adopter la dénomination sociale d'ACTIA Group pour s'organiser autour de sa marque fédératrice ACTIA®. Ainsi, depuis 2008, l'ensemble des entités du Groupe ont adopté la marque ACTIA® dans leur raison sociale notamment, ses principales filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des branches Automotive et Télécommunications sont devenues respectivement ACTIA Automotive S.A. et ACTIA Telecom S.A..

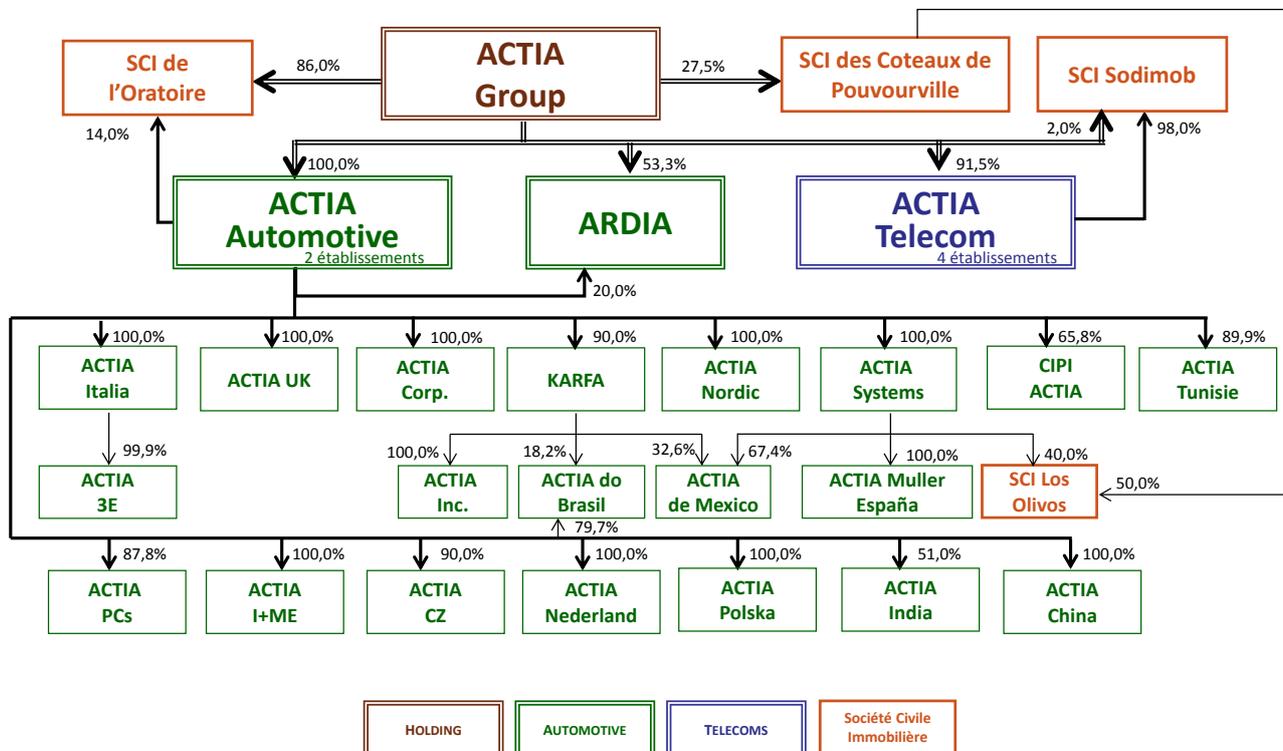
Lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2015, ACTIA Automotive S.A. a procédé à la fusion par absorption de sa filiale ACTIA Muller S.A. afin de structurer ses activités de la 2^{ème} monte, du garage et du contrôle technique au sein d'un seul département Aftermarket.



4. ORGANIGRAMME

4.1 Organigramme

L'organigramme au 31 décembre 2015 du Groupe est le suivant :



4.2 Périmètre de consolidation

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées ».

L'exercice 2015 a vu la fusion absorption d'ACTIA Muller par ACTIA Automotive. Cette évolution répondait à une exigence de développement de nos activités Aftermarket et n'a pas impacté les comptes consolidés, en l'absence d'Actionnaires minoritaires sur la structure.

4.3 Description sommaire du Groupe

ACTIA Group est la Société cotée du Groupe. Les annexes sociales au § 7.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancière.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- ❖ **Une société holding animatrice LP2C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée d'assister la Société ACTIA Group pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise ses prestations :
 - dans le domaine du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,
 - dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,



- dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation aux pôles de compétitivité, comme « Aéronautique, Spatial et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'État pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, participation pouvant aller jusqu'à la présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI, IRT, ...), relation avec le milieu industriel et financier régional (Tompasse, UIMM, MEDEF, Banque de France, Toulouse Place Financière, diverses banques, au niveau de Action Logement (effort de constructions, logement social),...),
- dans le domaine de la communication,
- dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA Group, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la technologie, du marketing, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisent par des conventions règlementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 5.16.3 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ».

❖ **Deux divisions** spécialisées respectivement :

- en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués électroniques en petite et moyenne séries (Automotive),
- en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur les hyperfréquences (Télécommunications).

Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.



5. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

5.1 Présentation des résolutions

Le 30 mai 2016, nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, sur l'affectation du résultat et sur les conventions visées aux articles L225-86 et suivants du Code de Commerce.

Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation :

5.1.1 Ordre du jour

I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- ❖ Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- ❖ Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- ❖ Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- ❖ Rapport du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L225-68 du Code de Commerce ;
- ❖ Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- ❖ Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- ❖ Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- ❖ Rapports des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-86 et suivants du Code de Commerce et approbation de ces conventions ;
- ❖ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- ❖ Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L225-209 du Code de Commerce ; durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;

II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- ❖ Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise en application des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail ;
- ❖ Délégation de compétence à donner au Directoire pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise en application des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital ;
- ❖ Pouvoirs à conférer.

5.1.2 Projet de résolutions

I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat net de 4 353 577,13 €.

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.



L'Assemblée Générale approuve les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui s'élèvent à 2 753 € pour cet exercice, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIEME RESOLUTION : QUITUS

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat de l'exercice attribuable au Groupe de 15 290 033 €.

QUATRIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la façon suivante :

Origine		
Compte « Report à Nouveau » au 31 décembre 2015		6 189 394,36 €
Résultat de l'exercice : bénéfice de		4 353 577,13 €
Affectation		
Au compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	8 532 977,39 €	
A titre de dividendes	2 009 994,10 €	
TOTAUX	10 542 971,49 €	10 542 971,49 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire brut est de 0,10 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Il sera soumis aux contributions sociales obligatoires, au taux global de 15,5 %, lesquelles seront prélevées à la source par la Société.

Par ailleurs, un acompte de 21 % d'impôt sur le revenu sera également prélevé à la source par la Société.

La loi dispense de cet acompte les contribuables célibataires, divorcés ou veufs dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros ; ce seuil étant porté à 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune.

Il est rappelé aux Actionnaires susceptibles de bénéficier de cette dispense de fournir à la Société une attestation sur l'honneur aux termes de laquelle ils doivent certifier que leurs revenus sont inférieurs à l'un des seuils mentionnés ci-avant au plus tard le 30 novembre pour les distributions des années suivantes.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % des dividendes.

En conséquence et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense telle que rappelée ci-avant, seule une fraction de 63,50 % des dividendes sera effectivement versée aux actionnaires personnes physiques.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividende par action	Autres revenus distribués	
2012	0,07 €		
2013	0,07 €		
2014	0,10 €		

SIXIEME RESOLUTION : AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE A L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIETE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- ❖ D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ❖ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du Capital Social de la Société ;
- ❖ D'assurer la couverture de plans d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- ❖ D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 12 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'Attribution Gratuite d'Actions, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 4 823 976 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

La présente autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par la précédente Assemblée Générale du 28 mai 2015 dans sa cinquième résolution.



II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION : DELEGATION DE COMPETENCE POUR PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN P.E.E.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de Commerce et L3332-18 et suivants du Code du Travail :

- ❖ Autorise le Directoire, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le Capital Social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'Attribution Gratuite d'Actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et Dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du Code de Commerce, adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise.
- ❖ Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.
- ❖ Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
- ❖ Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisée(s) par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.
- ❖ Décide que le prix des actions à émettre, en application de l'alinéa 1 de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.
- ❖ Confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

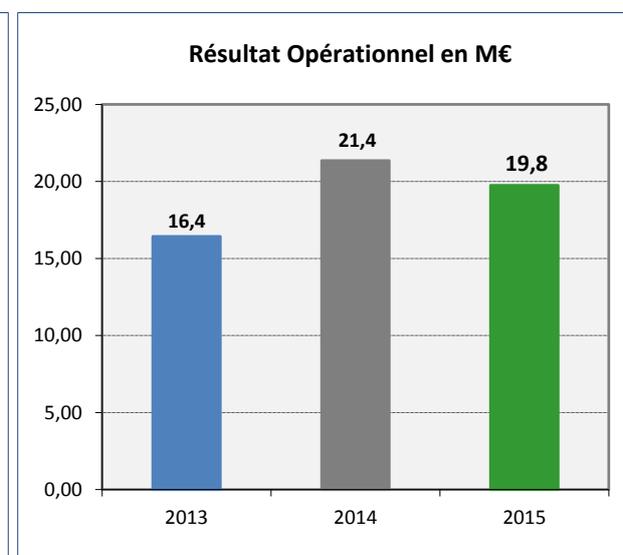
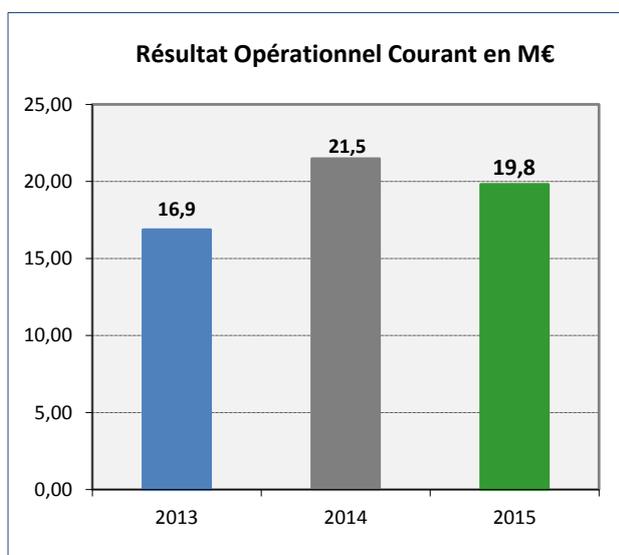
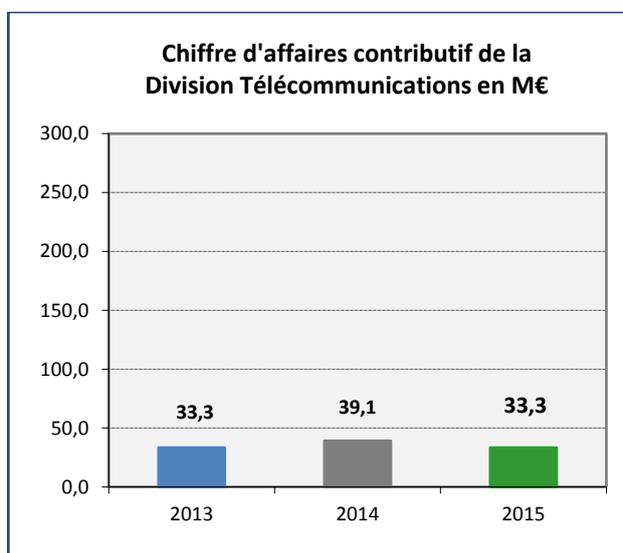
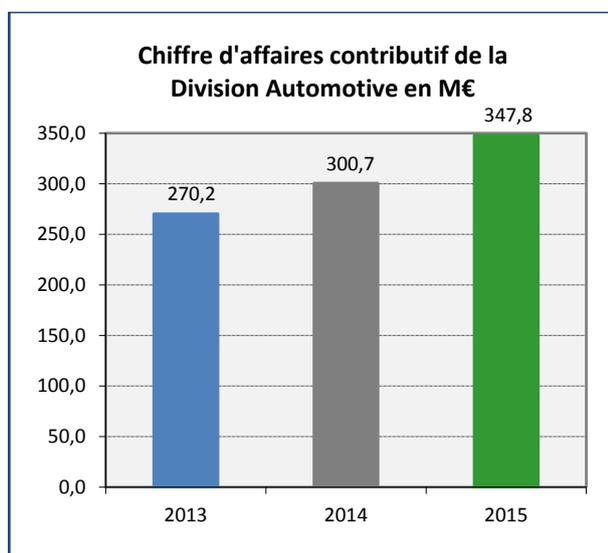
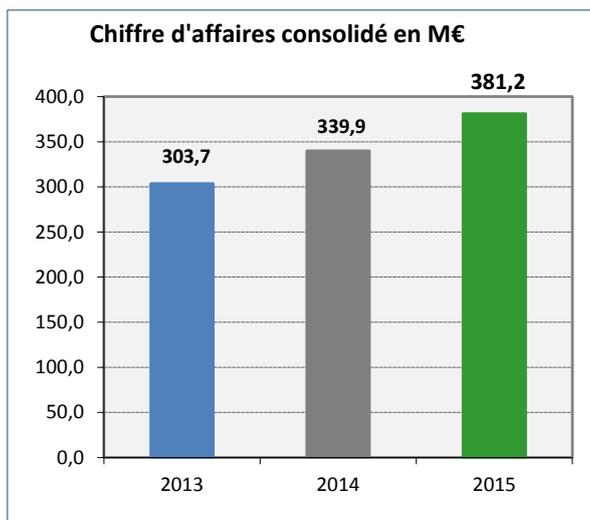
5.2 Informations financières sélectionnées de la période

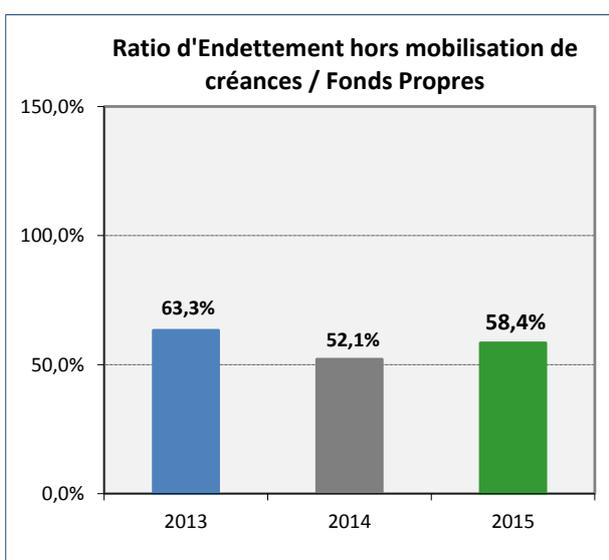
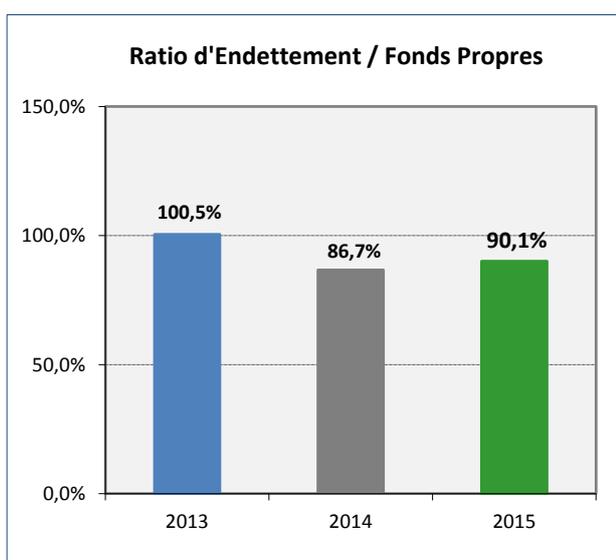
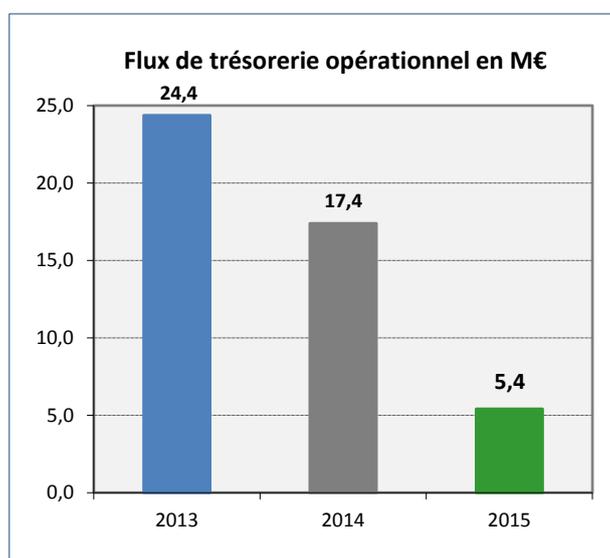
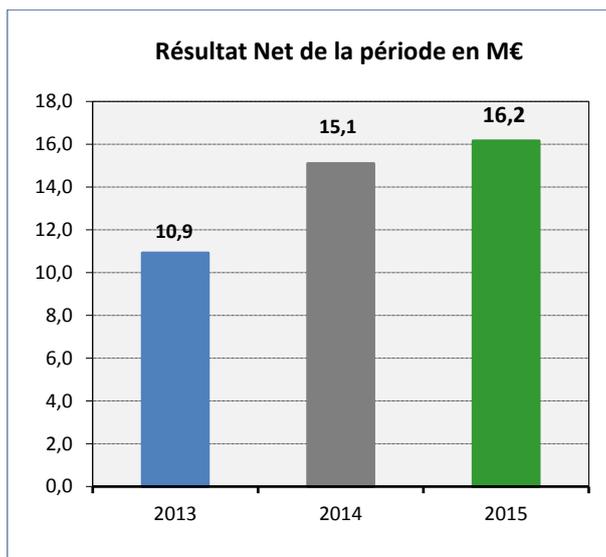
Les chiffres repris dans ces tableaux et ces graphes sont des chiffres audités. Pour améliorer la compréhension du lecteur, nous avons privilégié, dans les données du rapport de gestion, les chiffres des contributions des divisions, en lieu et place des chiffres consolidés des divisions. Les différences entre les deux données sont mineures, mais il nous a paru important d'homogénéiser l'information donnée tout au long du présent Document de Référence.

Les comptes sociaux et consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Directoire du 29 mars 2016.



5.2.1 Chiffres clés





Le détail du calcul du ratio d'endettement est précisé au § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.



5.2.2 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 381,2 M€ en progression de 12,2 % et un Résultat Attribuable au Groupe de 15,3 M€ contre 14,2 M€ en 2014.

Au titre de l'exercice 2015, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe (en k€)	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	381 208	339 893	303 655
Résultat opérationnel courant	19 812	21 482	16 870
Résultat opérationnel	19 752	21 351	16 432
Résultat financier	<2 102>	<1 635>	<2 490>
Résultat de la période (A)	16 160	15 126	10 922
✓ attribuable aux actionnaires du Groupe	15 290	14 235	10 564
✓ participations ne donnant pas le contrôle	870	891	358
Impôt (B)	1 633	4 719	3 153
Dépréciation des goodwill (C)	118	0	0
Intérêts et charges financières (D)	2 620	2 669	2 482
Dotations aux amortissements (E)	13 685	12 784	10 708
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)	34 216	35 298	27 265

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

5.2.3 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2015 – Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Les éléments de préparation des comptes consolidés sont détaillés dans le § 7.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

En 2015, ACTIA Group enregistre un chiffre d'affaires de 381,2 M€, en progression de 12,2 %, supérieur à l'objectif initial d'une croissance d'activité de 8 %, porté par le développement à l'international.

Le Groupe enregistre un résultat opérationnel de 19,8 M€ contre 21,5 M€. Cette évolution reflète les différentes difficultés rencontrées dans l'exercice, mais témoigne aussi des actions menées pour en réduire l'impact.

De plus, la valorisation des instruments de couverture de taux et de change au 31 décembre 2015 entraîne un niveau de reprise de provision légèrement inférieur à celui de 2014, générant un écart de <415,5> k€ sur le résultat financier.

Le premier facteur concerne l'évolution de la parité euro/dollar, très marquée en début d'année 2015, qui a fortement impacté la rentabilité du Groupe. Si les outils de couverture de change ont permis d'acheter du dollar à une parité moyenne de 1,171, alors que la moyenne du marché au comptant s'établit à 1,110, soit une préservation du résultat d'environ 2,5 M€, l'écart avec l'année dernière est très significatif puisque la parité moyenne d'acquisition des dollars s'établissait en 2014 à 1,1342, soit un manque à gagner de 5,8 M€ par rapport à 2014.

Le deuxième facteur concerne l'évolution du mix produit, où la progression des ventes en très grandes séries pondère le taux de marge du Groupe. De plus, avec une nouvelle diminution des charges refacturées (- 9,4 %), la R&D du Groupe a été plus largement construite autour des développements produits, les briques technologiques acquises ayant permis de remporter de nouveaux appels d'offres notamment dans le secteur du ferroviaire et de la gestion de flottes. Même si nos clients participent toujours aux programmes de R&D, leur quote-part a diminué et ne représente plus que 38,4 % des dépenses de R&D, ce qui affecte le niveau de marge immédiat, le reste de la R&D étant amorti sur les ventes de produits.

L'année 2015 a été marquée par la progression des effectifs, même si celle-ci reste inférieure à l'activité, notamment si la comparaison s'effectue sur 3 ans. Afin de pouvoir produire les volumes attendus, il a fallu renforcer les équipes tant en bureau d'études, qu'en production, en liaison avec les nouvelles lignes de production installées en 2014 et en 2015. Ces dernières ont pleinement contribué à l'augmentation du capacitaire nécessaire pour assurer le respect des commandes ainsi qu'à l'amélioration de la productivité de nos usines.



De plus, l'attention particulière apportée à l'évolution des coûts a permis de limiter l'évolution des charges de personnel à + 7,6 % (+ 6,0 % hors effet change) et les charges externes à + 10,8 % (+ 9,1 % hors effet change). En effet, le Groupe utilise régulièrement l'appel à la sous-traitance ou à l'intérim pour conserver une certaine souplesse par rapport à son organisation, quitte à enregistrer un coût un peu plus élevé pour permettre de répondre à des besoins spécifiques ponctuels, d'accompagner des périodes de forte intensité de travail, tout en conservant de la souplesse d'action. Le poste de charge connaissant encore une progression marquée, reste celui des transports tant sur achat et vente (+ 12,2 %) que sur les frais de déplacement (+ 14,9 %), l'activité internationale du Groupe nécessitant de nombreux voyages.

Sur le plan financier, les intérêts de la dette ont légèrement diminué sur l'exercice de 1,8 % avec un taux moyen en baisse à 2,16 % contre 2,50 % en 2014, bénéficiant à la fois de taux de marché excessivement bas et de conditions bancaires améliorées.

Enfin, la charge d'impôt diminue sur l'exercice 2015 de 3,1 M€ du fait de la baisse de résultats de certaines filiales du Groupe, mais aussi par une activation des déficits reportables de 1,5 M€, contre une désactivation de 0,8 M€ en 2014 (cf. NOTE 19 « Impôts sur les bénéfices »).

Avec une année de forte croissance, le Groupe a porté toute son attention à toutes les composantes du besoin en fonds de roulement. Sans avoir pu améliorer les délais de paiement clients et fournisseurs, la maîtrise des stocks a été et reste un enjeu majeur pour ACTIA®. Sans encore bénéficier pleinement de la mise en œuvre des stocks de consignation sur quelques références pour nos productions grandes séries, dont les difficultés de mise en œuvre (juridique, informatique, logistique) ont retardé les bénéfices attendus, le Groupe a vu son stock de matières premières très fortement progresser (+ 24,6 %) du fait de la croissance, d'une part, mais aussi, d'autre part, par la nécessité de procéder à des « Last Buy Orders », ou dernières commandes, couvrant tous les besoins futurs d'un composant suite à l'arrêt annoncé de sa production et d'assurer ainsi les besoins du Groupe. L'autre élément important, expliquant cette progression largement supérieure à la croissance d'activité, concerne l'évolution de la parité euro/dollar US, puisque les achats en dollar US, hors zone USA, s'élèvent à plus de 60,6 M\$ en 2015, contre 49,5 M\$ en 2014.

Cette évolution des stocks impacte donc la variation du fonds de roulement <23,3> M€, soit un besoin supplémentaire de plus de 10,3 M€ par rapport à 2014 et par voie de conséquence, la génération de Free Cash-Flow. Grâce à un très bon niveau de financement de nos investissements en moyens de production et à la mobilisation de nos créances (poste clients, CIR, préfinancement du CICE) en court terme, le Groupe a pu accompagner cette année de forte croissance sans dégradation significative de ces ratios financiers.

Division Automotive

A fin 2015, les clients internationaux représentent 66,9 % de l'activité, avec une progression tant en Europe que sur le marché américain (USA) qui représente 9,2 %, 4^{ème} pays de livraison après la France (32,8 %), la Suède (11,8 %) et l'Allemagne (9,5 %).

Portée par des contrats pluriannuels de fournitures de boîtiers télématiques, la Division Automotive est à l'initiative de cette forte croissance (+ 15,7 % à 347,8 M€) qui s'inscrit dans la lignée des années précédentes, avec une part de plus en plus importante des livraisons à l'international.

Les livraisons de portails télématiques ont progressé tant dans le domaine des poids lourds que des véhicules légers, par la montée en cadence de la production.

Conformément au carnet de commandes, les activités concernant la chaîne de traction pour le véhicule électrique ont encore progressé (+ 29,2 %) pour la 3^{ème} année consécutive, avec des livraisons régulières tout le long de l'exercice.

Les autres segments d'activités de la division Automotive ont globalement enregistré une année normale, excepté sur les marchés d'Amérique Latine où la situation économique du Mexique et du Brésil a entraîné une forte baisse d'activité de nos clients historiques. Si le Mexique a pu absorber cette évolution avec quelques ajustements d'organisation, le Brésil a nécessité la mise en place d'un accompagnement depuis la France pour réduire les coûts financiers du Groupe (taux d'intérêts bancaires locaux supérieurs à 25 %). Cependant, enregistrant des succès commerciaux dans plusieurs domaines d'activités du Groupe avec des livraisons pluriannuelles, ACTIA Group a décidé de se maintenir dans ce pays tout en optimisant sa structure front office.

Enfin, la Chine a connu un 3^{ème} trimestre difficile en liaison avec les perturbations économiques et financières, mais l'activité de fin d'année a montré l'enjeu d'être présent sur ce marché, notamment dans le domaine du Transport Public.

Division Télécommunications

Concernant la division Télécommunications, le niveau d'activités 2015 a été conforme au budget à 33,3 M€ (- 14,8 % par rapport à 2014), revenant à un niveau plus normatif, après une année 2014 exceptionnelle. Le chiffre d'affaires continue à bénéficier du déploiement de la 4G par les différents opérateurs français et du programme Comcept (COMplément de Capacités en Elongation, Projection et Théâtre), avec la fin programmée des livraisons de stations, accompagnée d'un bon niveau de maintien en condition opérationnelle.



Filiales et opérations sur les participations intragroupes existantes

Cette information est développée au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées », des notes annexes aux comptes consolidés. La fusion absorption de la société ACTIA Muller par ACTIA Automotive a été réalisée le 20 juillet 2015, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015, permettant la création d'une activité structurée entièrement dédiée à l'Aftermarket.

5.2.4 Situation de l'endettement

Cette information est développée au § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

5.2.5 Engagements hors bilan

Cette information est développée aux § NOTE 23 « Engagements hors bilan », NOTE 24 « Garanties sur éléments d'actif » et NOTE 26 « Autres informations » des notes annexes aux comptes consolidés.

5.3 Aperçu des activités

En 2015, le périmètre industriel d'ACTIA Group n'a pas connu d'évolution particulière mais son organisation par marché a été restructurée, afin de mieux répondre à l'enjeu de ses métiers et intégrer les évolutions naturelles du Groupe.

ACTIA Group reste organisé autour de deux secteurs :

- ❖ La division Automotive,
- ❖ La division Telecom,

dont les descriptions sont réalisées ci-après.

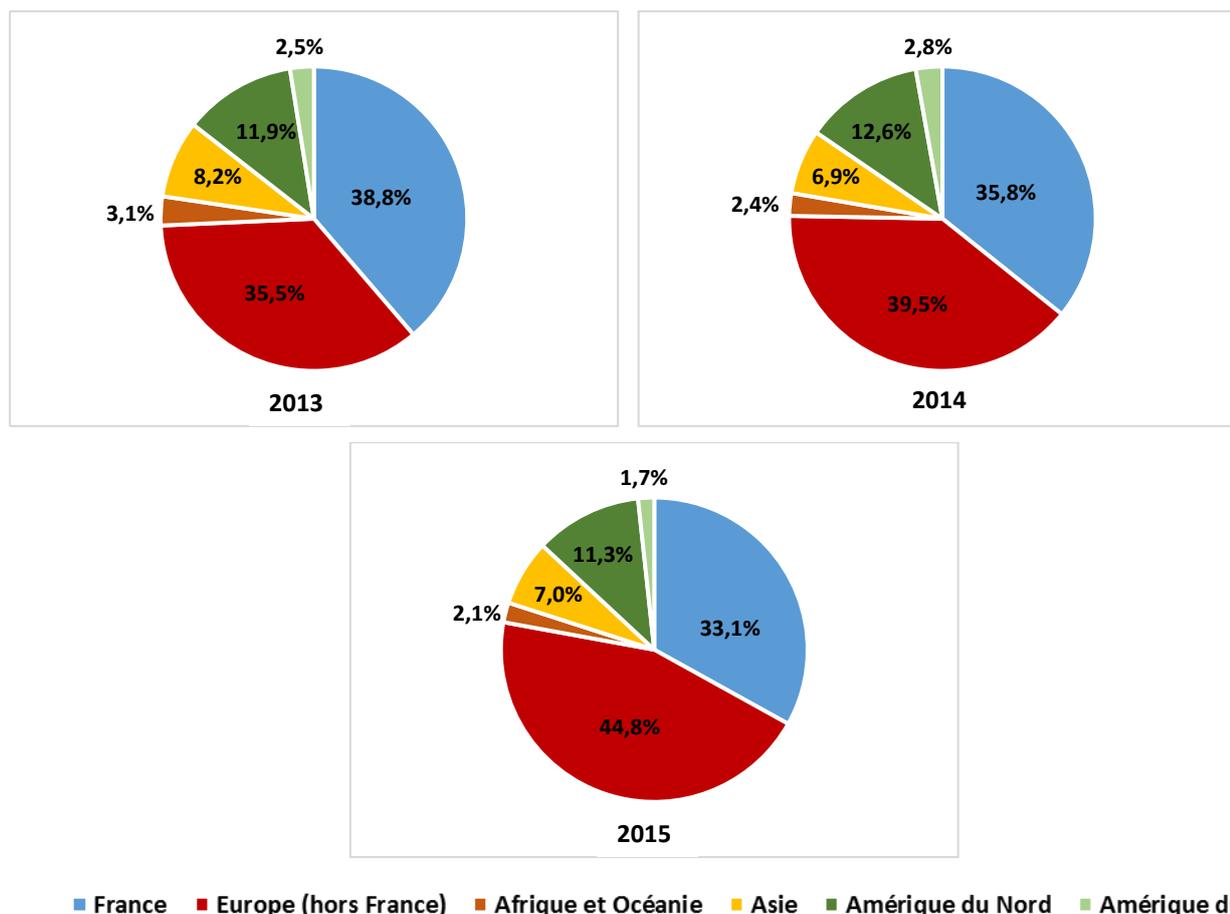
Les principales évolutions concernent la division Automotive, au sein de laquelle ACTIA Automotive S.A. a fusionné par absorption sa filiale ACTIA Muller S.A., spécialisée dans les équipements de garage et de contrôle technique. Ainsi, le département Aftermarket a été constitué pour répondre à l'ambition affichée. Particulièrement innovant sur des sujets tels que le véhicule connecté ou l'atelier communicant, ACTIA® offre un service de haut niveau au plus près des professionnels de la maintenance, de la réparation, du contrôle technique et des gestionnaires de flottes. Le regroupement de ces activités au sein d'une structure unique amplifie le déploiement de l'offre ACTIA® en diagnostic multimarque et en équipements de garage à l'international.

De plus, la filiale espagnole ACTIA Muller España s'est aussi restructurée pour mieux répondre aux besoins du Groupe, notamment, pour son déploiement vers les marchés de l'Amérique Latine.

Enfin, les deux divisions ont développé depuis de nombreuses années des technologies et des savoir-faire spécifiques qui leur sont propres. Nous poursuivons la mise en œuvre de synergies dans le domaine du ferroviaire, pour les transports en commun de personnes où des offres systèmes communes peuvent être proposées alliant les équipements de télécommunications aux différents systèmes développés par la division Automotive et potentiellement de l'énergie. Ces marchés restent très longs à se développer, mais les premiers succès commerciaux encouragent cette stratégie. Cette synergie ne se traduit pas encore ni forcément dans les échanges intra-divisions, avec un taux qui reste encore très faible (2,3 % en 2015, contre 1,2 % en 2014), chaque entité pouvant facturer directement le client.



Pour améliorer la compréhension des activités à l'international du Groupe, voici l'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique sur les trois dernières années :



5.3.1 Division Automotive

La division Automotive du Groupe est organisée en trois départements :

- ❖ Les constructeurs de véhicules, aussi appelés « **OEM** » pour « Original Equipment Manufacturers » ;
- ❖ Les marchés de seconde monte, aussi appelés « **Aftermarket** » ;
- ❖ La conception et production de cartes électroniques pour des tiers, ainsi que les services associés, regroupés dans le département « **Manufacturing-Design & Services** ».

Alliant les compétences de l'électronique embarquée aux savoir-faire de la production électronique, la division se développe également sur les secteurs du véhicule électrique, de l'aéronautique et du ferroviaire.

La contribution de la division Automotive a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur Automotive (en k€)	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	347 808	300 728	270 235
Résultat opérationnel courant	19 115	18 880	15 731
Résultat opérationnel	18 859	18 927	15 571
Résultat de la période (A)	15 083	12 657	10 247
Impôt (B)	1 388	4 560	2 998
Dépréciation des goodwill (C)	118	0	0
Intérêts et charges financières (D)	2 371	2 377	2 123
Dotations aux amortissements (E)	12 572	9 951	9 078
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)	31 533	29 545	24 446



Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § NOTE 17 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les trois départements :

Secteur d'activité (en k€)	2015	2014	2013
OEM	260 558,0	214 862,3	178 027,0
Aftermarket	47 947,1	46 057,5	52 058,2
MDS	39 566,4	39 807,8	40 149,4
TOTAL	348 071,4	300 727,7	270 234,6

Département « Constructeurs de véhicules » ou « OEM »

❖ Les produits et les solutions ACTIA®

Le Groupe ACTIA possède une activité très diversifiée, tant sur le plan des clients que des produits et des zones géographiques. Dans chaque cas, le Groupe s'appuie sur des compétences pointues pour être compétitif sur les segments que nous avons choisis.

Dans le domaine des OEM, les principaux produits et services fournis peuvent se regrouper de la façon suivante :

L'architecture électronique et le multiplexage

Un point d'excellence d'ACTIA® est la conception et la réalisation des systèmes électroniques qui connectent l'ensemble des organes électriques et électroniques à bord d'un véhicule. Les produits sont des calculateurs qui gèrent de nombreuses entrées et sorties, pour commander l'ensemble des organes embarqués et les alimenter en électricité.

Ce type de systèmes est dit « multiplexé » car les boîtiers conçus par ACTIA® sont des centres névralgiques, par opposition à une conception où tous les organes électriques seraient reliés à la batterie et à leur système de commande par des fils individuels. Le multiplexage présente des avantages considérables :

- pour la facilité de conception des véhicules nouveaux,
- pour l'économie de fabrication,
- pour la facilité de diagnostic et la fiabilité.

ACTIA® fournit également des outils logiciels pour personnaliser et configurer les systèmes. Par ailleurs, la vente de ces équipements comporte une dimension importante d'accompagnement du client, qui n'est pas forcément spécialiste de l'électronique.

La gamme de multiplexage d'ACTIA® est à la pointe de l'innovation dans le monde des véhicules professionnels. L'année 2014 avait été marquée par le renouvellement de la gamme de produits pour les bus, avec le lancement de la ligne de produits et services Actimux, qui est maintenant en phase opérationnelle. Dans le secteur des engins spéciaux, la gamme ACTIWAYS fournit des solutions de contrôle à haut niveau de sécurité.

L'instrumentation et les postes de conduite

Il s'agit de cadrans, tableaux de bord et postes de conduite complets pour tous types de véhicules professionnels. En 2015, ACTIA® a dévoilé PODIUM 2, le nouveau poste de conduite pour autobus et autocars, complètement intégré avec l'architecture électronique du véhicule.





Les systèmes audio et vidéo

Dans ce domaine, ACTIA® fournit des solutions professionnelles pour :

- la vidéosurveillance (CCTV),
- les systèmes d'« Infotainment » des passagers, qui permettent de leur offrir la diffusion d'informations et des distractions comme musique, film, radio, internet, ...
- des radios et systèmes audio pour les véhicules, associant la qualité professionnelle à des fonctions spécialisées comme l'audio-guide, la diffusion multi-zones...

En 2015, ACTIA® a dévoilé sa solution ACT-IES de diffusion de vidéos « à la demande ». Ce produit est destiné principalement aux autocars.

Les systèmes télématiques

ACTIA® dispose d'un héritage technologique dans le domaine de la télématique, avec près de quinze ans d'expérience dans le domaine, tant à bord de véhicules professionnels que de véhicules légers. De plus, le Groupe maîtrise les exigences de sécurité liées aux contraintes légales dans le domaine du chronotachygraphe (relevé certifié des heures et données de conduite).

Sur ces bases, ACTIA® développe des plateformes télématiques qui comportent un dispositif de géo-localisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS), un calculateur et des mémoires, l'ensemble étant connecté aux réseaux électroniques du véhicule. Elles permettent donc la mise en œuvre de différentes fonctions pour le conducteur ou le gestionnaire de flotte :

- optimisation des performances du véhicule et du conducteur, comme l'éco-conduite,
- confort, avec les remote services, Wifi,
- sécurité, comme l'appel d'urgence automatisé (E-call),
- diagnostic.

La motorisation électrique

ACTIA® dispose de compétences en génie électrique et électronique de puissance, qui s'appliquent à la motorisation de véhicules électriques légers et utilitaires. ACTIA® conçoit et produit des chaînes de traction électriques complètes à partir de 50 kW pour des véhicules légers, et pouvant aller jusqu'aux 200 kW requis par les autobus (en cours de développement).



Ces chaînes s'intègrent dans des flottes de véhicules électriques professionnels (livraisons du dernier kilomètre) ou de location.

Par ailleurs, ACTIA® est également concepteur et producteur de batteries destinées aux véhicules. Le Groupe est présent sur des marchés spécialisés à forte exigence de personnalisation, avec une gamme allant des batteries de faible puissance jusqu'aux batteries de 600V destinées au secteur du transport public.

Le diagnostic de véhicules

Les ingénieurs d'ACTIA® possèdent un savoir-faire unique dans le domaine du diagnostic électronique, c'est-à-dire le recueil, la mise en forme et l'exploitation des données techniques relatives au fonctionnement électrique et électronique d'un véhicule.



Cela permet d'offrir aux constructeurs deux types de services :

- des systèmes complets pour le diagnostic des véhicules sur les chaînes de montage. Ces systèmes sont dits « End Of Line ». Ils comprennent des équipements de communication avec le véhicule, intégrant un logiciel spécialisé qui participe à la validation du bon fonctionnement du véhicule produit. En outre, la fonction du système consiste de plus en plus au téléchargement de logiciels embarqués dans le véhicule. La prestation proposée par ACTIA® ne se limite pas au système, mais comprend aussi l'installation et la mise en service sur la ligne de production automobile.
- des systèmes de diagnostic pour les ateliers de la marque, composés d'une carte de connexion avec le véhicule (appelée « VCI ») et d'un logiciel de diagnostic sur PC durci ou tablette. Le logiciel embarque une base de connaissances fournie par le constructeur automobile, et peut faire appel à des raisonnements à base de modèles ou à base de cas (expérience) pour caractériser une panne et guider la réparation. De plus, des propositions de services peuvent accompagner ces produits avec la mise en place de hotline, de formation des équipes, de suivi des équipements.

❖ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement haut de gamme.

Avec les produits de postes de conduite qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité, de respect de l'environnement et de confort, de contrôle et d'optimisation des coûts, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés d'Europe, des États-Unis et d'Asie. Cependant, des solutions plus adaptées aux besoins des pays émergents sont en cours de développement.

Le marché de la télématique couvre l'ensemble des types de véhicules, y compris les véhicules légers, qui apportent évidemment des volumes de production très importants.

Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Amérique Latine, où le transport par voie routière l'emporte sur l'aérien ou le ferroviaire.

Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe réussit à se positionner par une offre de plus en plus globale.

❖ Les clients

Les clients de l'activité « OEM » sont des entreprises qui conçoivent et fabriquent des véhicules, avec des besoins toujours spécifiques. Par conséquent, il s'agit de marchés basés sur des spécifications établies par le client. Ces marchés sont généralement attribués par appel d'offres.

Les constructeurs de véhicules couvrent une très large gamme de clients :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, engins agricoles, trains et tramways,
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux,
- Grandes séries : véhicules légers.

Les volumes d'activité varient énormément, depuis des séries qui se comptent, par an, en dizaines de pièce pour les avions, jusqu'à plusieurs centaines de milliers pour les véhicules légers.

Dans le domaine du diagnostic, il convient de distinguer le groupe PSA qui a labellisé ACTIA® comme « Fournisseur Majeur ». Le partenariat technique très étroit se poursuit. ACTIA® accompagne le Groupe PSA Peugeot Citroën en fournissant une gamme complète de solutions matérielles et logicielles, mais aussi de services pour les sites industriels et pour le réseau après-vente du constructeur français, partout dans le monde.

❖ Les concurrents

La division bénéficie d'une avance technologique certaine sur ses familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Excepté les cas particuliers, comme Continental et Stoneridge, dans le domaine des bus et des camions, ainsi que Blaupunkt (Europe) et Rey (Amérique du Sud) pour l'Audio & Vidéo, ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas sa présence internationale qui représente aujourd'hui un atout majeur.

Dans le domaine du véhicule léger, les leaders du secteur sont des grands équipementiers automobiles, de taille très supérieure à ACTIA®.



❖ L'activité

En 2015, l'activité OEM connaît à nouveau une forte croissance, passant de 214,9 à 260,6 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit une augmentation de 21,3%. Cette progression reflète d'abord la montée en puissance des productions de produits télématiques de nouvelle génération, tant en véhicules légers que dans le secteur des camions.

Dans le domaine des camions, bus et cars, les résultats sont contrastés. Les succès de la nouvelle gamme de produits de multiplexage compensent une année 2015 difficile dans les pays émergents comme le Mexique, l'Inde et le Brésil.

Dans le domaine du diagnostic, ACTIA® a mis en service le diagnostic sur chaîne d'assemblage de Renault Nissan Automotive India, ce qui démontre la pertinence de notre solution pour les marchés émergents. En revanche, en Europe, certains contrats constructeurs n'ont pas été renouvelés, là aussi compensés par le succès de l'interface de communication (VCI) dans le domaine de véhicules commerciaux.

Enfin, ACTIA® confirme sa position dans des marchés plus récents, comme la marine et les véhicules électriques. Après la percée des années passées, la croissance reste forte : +33,7 % pour la marine, +35,6 % pour le véhicule électrique.

Département « Aftermarket »

Le département « Aftermarket » regroupe les activités pour les clients Automotive autres que les constructeurs, c'est-à-dire :

- les réseaux d'après-vente,
- les garages,
- les loueurs et opérateurs de transport.

Il est rappelé que ce département inclut les activités antérieurement portées par la filiale ACTIA Muller, qui a fusionné avec la société ACTIA Automotive en 2015.

❖ Les solutions ACTIA®

Certains produits offerts en Aftermarket sont de même nature que ceux proposés aux constructeurs OEM. Il s'agit cependant de produits sous marque ACTIA®, et non de systèmes particuliers développés dans le cadre d'un appel d'offres selon le cahier des charges d'un constructeur donné. Les équipements concernés sont :

- les systèmes de télématique (produit ACTIA TGU2),
- Des PC embarqués (SAM ATOM, PES) et des écrans intelligents (IHMI),
- Des produits de télécommunication embarqués/débarqués véhicules,
- Des systèmes audio & vidéo à bord.



Au contraire, certains matériels et logiciels sont spécifiques à l'Aftermarket.

Les systèmes de diagnostic multimarques

Les techniciens du département Aftermarket tiennent à jour une base de connaissances propriétaire, relative à la configuration et au fonctionnement électrique et électronique des différents modèles de voitures. Cette base de connaissances permet à ACTIA® de commercialiser des systèmes de diagnostic couvrant différentes marques, à l'usage des ateliers de réparation, au travers de sa gamme Multi-Diag®.

La couverture « véhicules » multimarques représente près de 85 % du parc européen (source interne). Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Le Groupe diffuse également une gamme de diagnostic multimarques dédiée aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires.

Les équipements d'atelier

ACTIA® propose depuis longtemps du matériel de contrôle et de réparation pour véhicules légers, utilitaires ou poids lourds. Les principaux outils pour les garages sont des équipements de contrôle du parallélisme, des équilibreuse de roues, des ponts élévateurs et des équipements complémentaires pour les garages.





ACTIA® s'est engagé, il y a plusieurs années, sur la voie de l'« atelier communicant », en développant des solutions qui intègrent l'outil de diagnostic dans le système d'information du garage, permettant ainsi, soit d'améliorer l'interaction avec d'autres outils de la réparation, soit d'optimiser la gestion du garage, voire du réseau de garages. Cette évolution technologique apporte aux clients une amélioration de la performance, de la productivité et de la qualité de leurs ateliers.

Cette stratégie a été régulièrement récompensée et en particulier, ACTIA® a obtenu le « Prix de l'équipement de l'année 2015 » décerné par Décision Atelier pour son innovation en contrôle de géométrie des véhicules par analyse d'image 3D.



Les solutions de contrôle technique

S'adressant également aux centres de contrôle technique, le Groupe a développé une ligne de contrôle technique destinée au pré-contrôle et au contrôle diffusée dans le monde entier. Il s'agit de systèmes complets intégrant des matériels de précision autour d'une chaîne logicielle et de communication sécurisée. Les matériels sont des bancs de freinage, de suspension, de ripage, des règle-phares, des analyseurs de gaz pour tout type de véhicules (deux-roues, véhicules légers et poids lourds). ACTIA® est à l'écoute des contraintes locales et commercialise, depuis plusieurs années, une station mobile pour le contrôle des véhicules légers ou des poids lourds, idéale pour des régions à faible densité de population. Désormais, les solutions de diagnostic multimarques du Groupe sont également utilisées lors des opérations de contrôle technique des véhicules pour l'accès aux données antipollution – OBD – dans plusieurs pays européens.

Tout comme pour les systèmes de diagnostic multimarques et les équipements d'atelier, la qualité du service est un facteur essentiel. Le Groupe bénéficie d'une très bonne image et recherche l'innovation : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hotline », télé assistance, service après-vente et maintenance. Des offres de services innovantes ont reçu un accueil favorable de la part de notre clientèle, comme l'aide en ligne à la réparation et la connectivité active par internet « ACTIA Connect » pour les possesseurs de Multi-Diag® ou le service « courtoisie » pour les démonte-pneus.

Les solutions de gestion de flottes de véhicules

ACTIA® propose des systèmes et services de gestion de véhicules et de diagnostic à distance. Ils sont basés sur du matériel embarqué et une solution « Cloud ».

Le matériel embarqué est une unité électronique reliée aux calculateurs du véhicule, et assurant, d'autre part, une connexion à distance, soit par Wifi, soit le plus souvent par GSM. Dans le domaine des autobus et camions, ACTIA® propose les produits SAMI et TGU.

Dans le domaine des véhicules légers, ACTIA® a lancé, en 2015, le produit iCAN. Ce produit compact est destiné à faciliter la gestion de flottes de véhicules légers ou utilitaires de toutes tailles. Il s'agit d'une unité, de coût modéré, qui concentre le savoir-faire ACTIA :

- un niveau de qualité professionnel,
- une reconnaissance du véhicule et une configuration automatique, faisant de l'iCAN un produit facilement installable,
- l'accès aux données fiables du fonctionnement du véhicule, grâce à une stratégie de diagnostic multiple.

Le lancement d'iCAN a été remarqué : lors du salon Equip'Auto 2015, il a obtenu le trophée d'Or des Grand Prix de l'Innovation Automobile.

Dans tous les cas, l'unité de communication à bord du véhicule est en liaison avec une plateforme informatique de gestion de l'information. Pour cette partie « Cloud », ACTIA® propose et exploite plusieurs solutions complémentaires :

- le système de gestion de flottes ACTIA Fleet,
- le système ECOFleet, pour sa part dédié aux autobus et particulièrement représenté sur le marché britannique,



- Le système DMT pour la gestion des autobus en Chine.



Ces systèmes apportent des bénéfices multiples pour les exploitants, leurs passagers et pour l'environnement.

- Dans le transport de passagers, les besoins en solutions pour développer l'inter-modalité se multiplient avec des centrales de mobilité, l'information aux voyageurs en temps réel, la carte unique de transport, la billetterie par internet ou téléphone mobile, l'optimisation des correspondances. Aussi, ACTIA® s'est positionné sur des solutions innovantes pour la mesure et la réduction de la consommation des véhicules, la mesure et l'amélioration du confort des passagers, la maintenance préventive des véhicules.
- Le transport de marchandises est exigeant sur les critères de sécurité et sur le respect des règlements en matière de temps de conduite, de traçabilité ou de délais. Les projets visant à réduire les émissions de CO₂ se multiplient. Les principaux coûts d'exploitation étant les salaires, le carburant, le véhicule et son entretien, la productivité est recherchée à tous les niveaux. Les systèmes connectés apportent des solutions à ces différents sujets.

Enfin, le Groupe a développé une solution d'Informatique embarquée autour des services au chronotachygraphe « EasyTach », qui a permis de s'ouvrir sur le marché des gestionnaires de flotte de transports de marchandises.

❖ Le marché

Le marché du diagnostic demande une activité de mise à jour permanente du fait de l'augmentation continue des équipements électroniques embarqués dans les véhicules et de leur constant renouvellement. La part croissante de l'électronique à bord fait que les fonctions de diagnostic sont un enjeu stratégique pour les constructeurs. Ceux-ci exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau après-vente.

Les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la réglementation, notamment européenne, offrent aujourd'hui un large marché pour la gamme de solutions Multi-Diag®.

L'évolution technologique qu'offrent les solutions développées dans le cadre du garage communicant par le Groupe ACTIA® est aussi un facteur de développement à l'international, aussi bien pour les réseaux des constructeurs automobiles que pour la réparation indépendante.

Le contrôle technique est un marché mondial en croissance sur les pays qui se dotent d'une réglementation, comme en Afrique, Amérique du Sud ou au Moyen-Orient. Notre offre globale incluant notamment les logiciels de gestion, les matériels de contrôle, fixes ou installés dans une station mobile, correspond parfaitement à la diversité des besoins de ces pays qui souhaitent contrôler l'état du parc des véhicules et améliorer ainsi la sécurité routière.

Enfin, dans le secteur des flottes de transport public, il faut prendre en compte un facteur d'évolution, qui est la normalisation apportée par le cadre européen « EBSF – Bus du futur ». Par l'homogénéisation des spécifications et des protocoles de communication, EBSF est destiné à permettre des solutions ouvertes et des services plus riches. ACTIA® est membre du groupe d'application ITxPT (Information Technology for Public Transport) et anticipe ces évolutions dans son offre.





❖ Les clients

Pour le diagnostic multimarques et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur les filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents, organisé sur 140 pays. Ainsi, cette organisation, alliée à des produits de qualité, a permis de répondre aux besoins de réseaux de réparation rapide comme Feu Vert, Midas ou Euromaster...

Dans le domaine du contrôle technique, ACTIA® répond aux appels d'offres des pays mettant en place des réglementations, soit directement, soit en association avec des grands groupes internationaux du contrôle technique, auxquels la gestion des centres de contrôle est déléguée.

Pour les flottes de véhicules, les clients peuvent être les opérateurs de transport eux-mêmes (exploitants de bus, de cars, de camions). Ils peuvent aussi être des intégrateurs, c'est-à-dire des entreprises qui utilisent les solutions ACTIA® par des matériels et logiciels complémentaires pour offrir des fonctions spécialisées aux opérateurs.

❖ Les concurrents

La concurrence se répartit selon des marchés bien compartimentés, tels que les constructeurs, l'univers des garages indépendants, les réseaux de réparation ou les réseaux dédiés au contrôle technique.

Dans tous les cas, la principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et donc dans le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur des briques technologiques permet de maintenir la qualité et la performance des produits au meilleur coût et confère un avantage au Groupe ACTIA.

Dans le cas des équipements destinés aux ateliers de réparation, s'ajoute la nécessité de bénéficier d'un réseau de distribution et de services adapté, ainsi que d'une notoriété de marque.

Les concurrents d'ACTIA® sont donc :

- pour le diagnostic « multimarques », les principaux concurrents sont suédois, allemands et italiens. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale, tout en proposant une offre de services complémentaires, certains accessibles désormais par la fonctionnalité ACTIA Connect lancée en 2014.
- dans le domaine du contrôle technique, le concurrent majeur du marché est allemand.
- Le domaine des flottes est hautement concurrentiel et ACTIA® y a une position de recherche de niches. Pour le matériel, on recense notamment Continental, Transics, Elocom, Olean-Martec ou Faiveley. Pour le traitement informatique, coexistent de très nombreux acteurs, alliant des généralistes de grande taille, des spécialistes de métiers donnés et des concurrents opportunistes de petite taille.

❖ L'activité

L'exercice 2015 a été une année de récupération, avec une bonne performance de l'activité de diagnostic multimarques sélectionné pour accompagner les réseaux PSA dans leur offre de réparation multimarque ou par Autodistribution pour équiper ses ateliers de carrosserie. C'est également l'année de réalisation de projets importants dans le domaine du contrôle technique, comme au Chili avec les premiers centres de contrôle technique équipés du logiciel de gestion VIMS, ACTIA Group prenant une position de leader sur ce marché ou sur les marchés internationaux, en partenariat « grand compte » avec Opus Inspection pour le Pakistan, la Suède ou le Chili, ou seul, comme en Malaisie, pour servir l'opérateur local Puspakom avec des lignes fixes et des stations mobiles. L'activité de contrôle technique est également en progression en France, tirée par l'application de la nouvelle réglementation « OTC-lan », qui vise la mise en place d'un protocole de communication sécurisé.

Le Contrôleur de géométrie « 4G » a été élu « Equipement de l'année 2015 » par le magazine Décision Atelier et a servi de locomotive à la Business Unit Ateliers Connectés, tout comme les stations de recharge de climatisation qui ont bénéficié de l'arrivée d'un nouveau gaz réfrigérant dans les véhicules.

Enfin, la construction d'une offre attractive basée sur le savoir-faire des boîtiers télématiques et du diagnostic, complétée d'une offre de services back-office autour de l'offre ACTIA Fleet devrait permettre de réduire la sensibilité aux marchés d'Amérique Latine où le Groupe a enregistré une baisse de ses ventes en audio & vidéo embarquées ou en matériel embarqué pour le Transport Public dans les pays émergents, marqués par la crise économique.

Le chiffre d'affaires avec les flottes de véhicule est en recul de 6%. Cela reflète la baisse des ventes de solutions audio-vidéo dans les pays émergents, liée à la conjoncture économique, ainsi que le recul des ventes de matériel embarqué dans les transports publics.

Au total, l'activité Aftermarket progresse de 46,1 à 47,9 M€, ce qui est une bonne performance sur un marché concurrentiel, mais reste en deçà de 2013 (52,1 M€).



Département « Manufacturing-Design & Services »

❖ Les produits

L'activité MDS consiste en la conception et la production industrielle de cartes et systèmes électroniques pour le compte de tiers. Les domaines d'activité prioritaires correspondent aux compétences du Groupe ACTIA en électronique embarquée. Les principaux clients sont donc logiquement des constructeurs et systémiers dans le domaine ferroviaire, aéronautique, etc.

ACTIA® s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine de l'automobile (production en grandes et moyennes séries) que dans le domaine l'aéronautique, du ferroviaire ou de la santé (production en petites séries).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production du Groupe répond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe ACTIA propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

ACTIA® dispose également d'une compétence particulière en pérennisation des systèmes électroniques complexes avec une équipe d'experts disposant d'un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes,
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive,
- Réaliser les évolutions nécessaires,
- Exécuter les validations fonctionnelles,
- Gérer la documentation afférente.

Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années, au redesign de sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence des composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.



Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer, en 2008, la première certification NADCAP (National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program) en Europe pour les procédés spéciaux d'assemblage de cartes électroniques, certification renouvelée depuis. L'usine de Toulouse est également certifiée IRIS (ferroviaire) et ISO TS 16949 (automobile). L'activité de réparation des équipements aéronautiques est également couverte par l'agrément Part 145.

Cette recherche de performance a été récompensée en 2015 par le prix PFA (association de la filière automobile et mobilité), de la meilleure progression dans la catégorie Efficacité Industrielle.

❖ Le marché

ACTIA Group s'adresse plus particulièrement au marché de la production électronique en petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique, ferroviaire voire de la domotique ou de la santé afin de répondre à leurs exigences tant en termes de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (MCO), notamment dans les domaines du nucléaire et de l'aéronautique civile et militaire.

❖ Les clients

En 2015, Airbus est une fois encore le client apportant le chiffre d'affaires le plus important, mais la liste de clients est nombreuse et diversifiée. Le secteur de la santé progresse à nouveau de plus de 10 % cette année.





Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série. Le site de Toulouse sert plus particulièrement les secteurs de l'aéronautique, du ferroviaire et de la santé. Les sites tunisiens produisent en moyenne et grande série et accompagnent plus spécifiquement des clients des secteurs automobiles ou de la domotique.



Pour la pérennisation, nos clients sont principalement les grandes entreprises industrielles utilisatrices de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

❖ Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe.

❖ L'activité



L'activité est stable en 2015 à 39,6 millions d'euros (- 0,6 % par rapport à 2014).

Après des investissements lourds en Tunisie en 2014, c'est au tour de la France de s'équiper d'une nouvelle ligne CMS (Composants Montés en Surface) qui permet d'accroître le capacitaire tout en améliorant la productivité et a permis ainsi d'accompagner la progression de l'activité du Groupe sans pénaliser nos clients sur ce segment. Une deuxième ligne de haute capacité est en cours d'installation à Toulouse pour une mise en œuvre opérationnelle au cours du 1^{er} semestre 2016.

5.3.2 Division Telecom

La division Telecom se positionne sur quatre marchés :

- ❖ Satcom (SAT) ;
- ❖ Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) ;
- ❖ Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) ;
- ❖ Infrastructure – Réseau – Télécom (IRT).

La contribution de la division Telecom a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur Télécommunications (en k€)	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	33 313	39 088	33 333
Résultat opérationnel courant	1 538	3 327	1 794
Résultat opérationnel	1 757	3 149	1 630
Résultat de la période (A)	1 554	2 851	1 305
Impôt (B)	150	92	90
Dépréciation des goodwill (C)	0	0	0
Intérêts et charges financières (D)	85	100	159
Dotations aux amortissements (E)	1 110	2 827	1 674
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) + (E)	2 898	5 871	3 228



Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § NOTE 17 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité (en k€)	2015	2014	2013
SAT (Satcom)	18 156	20 870	15 999
EAD (Énergie / Aéronautique – Défense)	7 864	7 888	7 895
BFT (Broadcast / Ferroviaire – Transport)	2 755	5 251	5 001
IRT (Infrastructure - Réseau - Télécom)	4 538	5 079	4 438
TOTAL	33 313	39 088	33 333

La division Télécommunications (8,7 % des ventes du Groupe) malgré un chiffre d'affaires en recul de 14,8 %, sensiblement équivalent à celui atteint en 2013, atteint un résultat opérationnel et un résultat de la période supérieurs à ceux de 2013.

Satcom (SAT)

❖ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la division Telecom s'est imposée dans le domaine des stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des théâtres d'opérations extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, comme les amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systèmes sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.

❖ Le marché

Ce marché est avant tout un marché national. Depuis maintenant près de 15 ans, le Groupe accompagne la Délégation Générale de l'Armement (DGA) dans ses différents programmes touchant aux télécommunications militaires, au travers de contrats pluriannuels qui intègrent également le maintien en condition opérationnelle (MCO) des stations plus de dix ans après leur livraison. Le dernier contrat signé en partenariat avec Airbus Defense & Space a démarré début 2013, au travers du programme COMCEPT.

Répondant aux mêmes besoins de Télécommunications, le Groupe développe aussi des relations au niveau européen en remportant en 2008 son premier contrat avec l'OTAN, complété régulièrement par des avenants annuels.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systémiers de premier rang.

❖ Les clients

Les forces armées sont les principaux clients de ce segment, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement, au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systémiers de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

❖ Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficiaient jusqu'en 2014 d'un effet dollar particulièrement favorable.

Le Groupe se trouve face à des entreprises telles que Metracom en France, NDSatcom – filiale d'Airbus Defence & Space – en Allemagne, Pals en Turquie ou CPI, Xicom aux USA et EMS en Australie dans le domaine des amplificateurs.



❖ L'activité

Après une année 2014 exceptionnelle au niveau de la facturation, l'année 2015, pour la direction opérationnelle SATCOM a été marquée par :

- La continuité de la production des Terminaux du segment sol COMCEPT avec la poursuite de la fabrication de stations en bande Ka pour la DGA, sachant que de nouvelles commandes ont été annoncées. La phase de Maintien en Condition Opérationnel de ces stations a été contractualisée.
- Le premier succès export aux Emirats Arabes Unis pour de très grandes stations de 3m90 sur remorque destinées à un opérateur satellite très important du Moyen Orient.
- Le succès d'un contrat pour des stations Flyaway et remorques en bande Ka au Brésil à travers Thales Alenia Space.
- La réalisation d'un téléport d'ancrage Ka de 3m50 pour le CNES à Toulouse.
- La réalisation d'une station TCR pour Eutelsat à Sao Paulo avec le support local d'ACTIA do Brasil.

Energie / Aéronautique – Défense (EAD)

❖ Les produits

Energie : avec une expérience de plus de 40 ans dans le contrôle commande et la supervision des réseaux électriques, le Groupe fournit un ensemble d'équipements dédié aux opérateurs de transport et de distribution de l'électricité.

Le Groupe propose ainsi une gamme complète de produits et systèmes adaptés aux réseaux Smartgrid en France et à l'international, comprenant des :

- Systèmes de téléconduite,
- Systèmes de contrôle commande numérique des postes sources,
- Fonctions Avancées de Réseaux (FAR) dans les postes sources,
- Postes Asservis (RTU) grande capacité,
- Consignateurs d'états,
- Frontaux de communication,
- Coffrets interrupteurs haute tension,
- Modem IP, SIGFOX...
- Téléprotections pour les EnR (Photovoltaïque, éolien),
- Solutions clefs en mains : salles de contrôle, réseaux de communication...

Aéronautique – Défense : le Groupe assure la conception et la pérennisation d'équipements et propose une gamme de services, de produits et systèmes embarqués à l'usage de différentes applications :

- Aéronautique : téléphonie passager, multimédia sans fil, calculateurs embarqués, bancs de tests...
- Défense : design et pérennisation de produits de transmission, phonie, data, image vidéo, équipements de radionavigation, calculateurs, optronique, bancs de tests.

❖ Le marché

Energie : l'arrivée des nouvelles technologies numériques liées aux réseaux Smartgrid, l'intégration des EnR (énergies renouvelables), la mise en œuvre du réseau pour assurer le fonctionnement des futurs véhicules électriques, nécessitent de plus en plus de renforcement et la numérisation des postes sources, cœur de métier de la Direction Opérationnelle EAD, du Groupe.

Aéronautique – Défense : le marché de la Défense est principalement basé sur le maintien en condition opérationnelle (MCO) et la fourniture de systèmes de transmissions spécifiques et bancs de tests.

❖ Les clients

Essentiellement concentrés sur les marchés Francophones, les principaux clients sont :

Energie : ErDF, RTE, SNCF sur le marché français, à l'export, l'électricité du Burundi, ONCF et ONE au Maroc, Togo, Benin, Luxembourg et une forte implantation dans les réseaux insulaires (Tahiti, Mayotte, ...).

Aéronautique : intégrateurs de premier rang et compagnies aériennes.



❖ Les partenaires

- Siemens pour le marché PCCN (ErDF),
- ICE pour les marchés PCCN et Electre (RTE et ErDF),
- Fournié Grosnord pour le marché de téléconduite du réseau LGV au Maroc.

❖ Les concurrents

Dans le domaine de l'Énergie, nos concurrents sont généralement des sociétés françaises ou européennes de notre taille, comme SCLE ou significativement plus importantes comme Général Electric Grid ou Schneider.

Certains grands groupes peuvent être à la fois concurrents et partenaires comme par exemple, Siemens pour le marché des Postes Contrôles Commandes Numériques (PCCN).

Dans nos activités Aéronautique – Défense, la compétition est plus disséminée, s'agissant de projets spécifiques en lien étroit avec nos clients.

❖ L'activité

Énergie : l'activité reste portée par le marché de la numérisation des postes sources pour le transport ou la distribution de l'énergie et la supervision de réseaux électriques. Le travail se poursuit pour répondre à l'arrivée de nouvelles gammes d'équipements dédiés aux réseaux Smartgrid.

L'année 2015 nous a ainsi permis de renforcer notre position avec RTE pour le déploiement d'Electre « d » et de nous positionner sur le nouveau palier Smart Electre qui sera déployé à partir de 2019. ACTIA® a également été retenu par ErDF pour la fourniture de solutions Mini-PCCN sur le marché PCCN3.

Baie de Supervision et automatisme PCCN3



Aéronautique – Défense : dans le cadre de notre stratégie de renforcement sur ce marché, nous avons décidé de redynamiser notre activité bancs de tests. En 2016, nous devrions confirmer de nouveaux projets significatifs dans le domaine de la Défense.

Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT)

❖ Les produits

Broadcast :

ACTIA Telecom propose des produits, systèmes et services aux opérateurs broadcast désirant mesurer la qualité de service de leur diffusion de radio numérique ainsi qu'aux sociétés exploitant des parcs d'éoliennes qui souhaitent contrôler l'impact du déploiement sur la diffusion hertzienne TNT.

De par sa double compétence de concepteur de produits de diffusion et de solution de monitoring, ACTIA Telecom apporte également une expertise d'architecte système et d'expertise site.

Nos solutions :

- Tête de réseau,
- Diffusion broadcast,
- Contribution broadcast,
- Transport sans fil (satellite, Wifi,...),
- Vidéo Live sur IP.



Les compétences traitement du signal, transmission Radio Fréquence (RF) et montage et réglage Haute Fréquence (HF) sont également valorisées dans l'activité industrielle où la direction opérationnelle BFT propose d'industrialiser et de produire des équipements HF.

Ferroviaire – Transport :

Début 2015, sur la base des compétences de développement de produits ferroviaires sécuritaires, de maîtrise des transmissions RF et HF ainsi que de la capacité à produire des petites séries de qualité, le Groupe ACTIA a décidé de regrouper son activité ferroviaire au sein d'ACTIA Telecom, dans la direction opérationnelle Broadcast Ferroviaire Transport, sur le site Aveyron. Dorénavant, ACTIA Telecom conçoit et fournit des équipements et des systèmes embarqués pour tramways, métros, trains régionaux, trains à grande vitesse, ainsi que des systèmes d'annonce collectifs ou individuels sans fil pour la sécurité des travailleurs en bord de voie.

Pour le marché des matériels roulants ACTIA Telecom propose :

- Des systèmes d'informations et de vidéo-surveillance co-développés avec la filiale ACTIA Systems (Espagne),
- Des systèmes de transmission bord/sol spécifiques,
- Des équipements de détection Haute tension.

❖ Le marché

Broadcast :

Après le passage au numérique des émissions radio et télévision qui avait ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a remporté des succès certains, le marché est aujourd'hui centré sur l'entretien et le renouvellement.

ACTIA Telecom reste un intégrateur de solutions et un fournisseur de prestations de maintien en condition opérationnelle.

Ferroviaire – Transport :

Le développement du **marché ferroviaire** est porté par la démographie urbaine et les enjeux de transport collectif qui en découlent mais aussi par les besoins de réfection du réseau (infrastructure vieillissante).

Sur les matériels roulants, l'évolution des usages des passagers, les enjeux sécuritaires croissants et la nécessité pour les opérateurs d'optimiser les flux de circulation amènent une demande croissante sur les systèmes proposés par ACTIA® en termes d'information voyageurs, de vidéo-surveillance à haute définition et à la mise en place de système de communication à haut débit permettant de transmettre de la vidéo, du son et des données.

Sur l'infrastructure, les nécessités de réfection des réseaux, les enjeux de compétitivité et de sécurité des chantiers tout en répondant à la nécessité de maintenir la circulation, amènent une forte demande sur des systèmes de sécurité en bord de voie. Dans ce cadre-là, ACTIA Telecom fournit des systèmes d'annonce sans fil, innovants, rapides à mettre en œuvre et sécuritaires (SIL4).

❖ Les clients

Broadcast :

Le marché français est partagé en trois segments :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF, Towercast,...
- Les collectivités locales en France
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de télévision

A l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion sur l'Europe et l'Afrique du Nord.

Ferroviaire – Transport :

Le marché est porté par les constructeurs et les opérateurs de transport régionaux, nationaux et urbains.

Pour ACTIA Telecom, la SNCF, les constructeurs ALSTOM et SIEMENS pour l'activité métro automatique (Type VAL) sont actuellement les principaux clients.

❖ Les concurrents

Broadcast :

ACTIA Telecom est positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances et a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership sur leur marché domestique.



Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme Rhode & Schwarz, peuvent devenir des concurrents sur des appels d'offres haut niveau.

Ferroviaire – Transport :

Les concurrents historiques, fournisseurs de solution de transmission ou de systèmes d'information voyageurs sont toujours présents sur le marché français et européen. De nouveaux concurrents issus de secteurs différents (manufacturing, services, ...) ou de zones géographiques hors Europe cherchent à pénétrer ces marchés.

Les concurrents sur le marché des systèmes d'information voyageurs sont européens et connus. Le niveau de la barrière d'entrée est élevé sur le marché européen (avec un niveau d'exigence élevé et des normes rigoureuses comme SIL4, qui entraînent des coûts et des délais d'homologation).

❖ L'activité

Broadcast :

Les principales ventes ont porté sur des équipements de monitoring, pour lesquels ACTIA Telecom dispose d'une gamme de produits adaptés et d'une bonne notoriété. Ce marché est stable et ACTIA® continue de gagner de nouveaux marchés à l'export.

Ferroviaire – Transport :

L'exercice 2015 est une année de transition qui a pu voir l'arrivée de nouveaux contrats/commandes dont le chiffre d'affaires s'enregistrera au cours des 5 prochaines années. On peut citer de façon chronologique, les plus significatives :

- Le projet d'études EASNG pour la SNCF,
- La commande de développement et de fourniture de l'information voyageurs d'ALSTOM Transport pour les futurs métros de la RATP (programme MP14),
- La commande de fourniture de systèmes de transmission bord/sol dans le cadre du contrat signé avec SIEMENS France Division Mobility pour les marchés de New York et d'Alger.

Infrastructures – Réseaux – Télécommunications (IRT)

❖ Les produits

ACTIA Telecom développe depuis 16 ans toute une gamme de solutions pour les infrastructures des réseaux de télécommunications, dans les domaines de la téléphonie mobile, de l'ADSL mais aussi du broadcast et du ferroviaire.

Cette offre est développée, qualifiée et fabriquée sur notre site industriel de Manosque.

Tout en proposant la solution la plus adaptée en termes d'exigences fonctionnelles, ACTIA Telecom associe tout un process de production et de logistique adaptée aux contraintes de déploiement réactifs et saisonniers.

Cette gamme s'étend aujourd'hui des simples produits d'alimentations électriques à des systèmes complexes et complets permettant la réalisation d'un site global de diffusion avec des innovations fortes et dans un esprit de site écologique et intégré, comprenant notamment :

- des baies outdoors,
- des systèmes d'alimentation électrique basse tension,
- des systèmes d'alimentation continue,
- des sites de télécommunication à déploiement rapide, site de télécommunication mobile sur la base de véhicule équipé,
- des solutions complémentaires telles que : shelter en version fixe ou mobile, système de protection contre la foudre, système d'isolation galvanique, ...



❖ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance grâce à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

❖ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont : SFR, Bouygues, Benning et Orange sur un programme de déploiement national ambitieux, la « Montée En Débit (MED) ». D'autre part, de nombreuses possibilités sont ouvertes à l'export notamment au Maroc avec le programme de dégroupage initié en 2015.



❖ Les concurrents

Sur le marché des aménageurs et opérateurs français de téléphonie mobile et fixe, nos principaux compétiteurs sont des sociétés de taille intermédiaire, implantées en France, souvent dans une logique d'intégration verticale. Nous voyons également apparaître maintenant de la concurrence de structures venant des pays de l'Est ou de l'Asie au travers de filiales françaises.

❖ L'activité

Le contrat de fournitures signé avec Orange pour des baies outdoors destinées au déploiement de l'ADSL haut débit dans les zones à faible densité de population, correspondant aux objectifs de l'Etat prônant le « tout numérique pour tous », est toujours actif avec 360 sites en 2015 et le même volume prévu en 2016. Des évolutions de cette offre produit devraient permettre de pérenniser cette gamme jusqu'en 2019 et de l'utiliser également sur le déploiement de la fibre optique.

ACTIA Telecom a également signé avec Bouygues Télécom un contrat de fourniture de produits destinés à réaliser l'alimentation des sites GSM 4G et a reconduit ses accords de référencement sur des produits similaires avec le groupe SFR / Numéricâble.

5.3.3 Position concurrentielle

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la division, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par ACTIA® ne permet pas de présenter une position concurrentielle globale claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

Cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par ACTIA® et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité OEM, le Groupe ACTIA présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde pourrait être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui et demain n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

5.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel

Les chiffres repris dans ces tableaux sont des chiffres audités.

	2015			2014			2013
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	
Chiffre d'affaires (hors groupe)	183 040	198 168	381 208	163 818	176 076	339 894	303 655
<i>dont Automotive</i>	166 144	181 664	347 808	143 913	156 815	300 728	270 235
<i>dont Télécommunications</i>	16 858	16 455	33 313	19 875	19 213	39 088	33 333
Résultat Opérationnel Courant	7 609	12 203	19 812	7 095	14 387	21 482	16 870
<i>dont Automotive</i>	7 673	11 442	19 115	6 704	12 176	18 880	15 731
<i>dont Télécommunications</i>	407	1 130	1 538	1 692	1 635	3 327	1 794
Résultat Opérationnel	7 521	12 231	19 752	8 012	13 339	21 351	16 432
<i>dont Automotive</i>	7 491	11 368	18 859	6 790	12 137	18 927	15 571
<i>dont Télécommunications</i>	500	1 256	1 757	1 713	1 436	3 149	1 630
Résultat Net	4 676	11 485	16 160	5 783	9 343	15 126	10 922
<i>dont Automotive</i>	4 356	10 727	15 083	4 593	8 064	12 657	10 247
<i>dont Télécommunications</i>	621	933	1 554	1 596	1 255	2 851	1 305
% ROC / CA	4,2%	6,2%	5,2%	4,3%	8,2%	6,3%	5,6%
<i>dont Automotive</i>	4,6%	6,3%	5,5%	4,7%	7,8%	6,3%	5,8%
<i>dont Télécommunications</i>	2,4%	6,9%	4,6%	8,5%	8,5%	8,5%	5,4%
% RO / CA	4,1%	6,2%	5,2%	4,9%	7,6%	6,3%	5,4%
<i>dont Automotive</i>	4,5%	6,3%	5,4%	4,7%	7,7%	6,3%	5,8%
<i>dont Télécommunications</i>	3,0%	7,6%	5,3%	8,6%	7,5%	8,1%	4,9%



Avec une croissance basée sur la montée en cadence de la production des portails télématiques, les caractéristiques opérationnelles du Groupe restent inchangées. En effet, la rentabilité du Groupe est inférieure au 1^{er} semestre avec la baisse des prix accordée aux clients dès le 1^{er} janvier de l'exercice et la reconstitution des marges par la baisse des prix des composants, appliquée également dès le 1^{er} janvier par nos fournisseurs mais n'impactant le compte de résultat qu'en milieu de 1^{er} semestre du fait des délais d'approvisionnement et de production.

Avec les caractéristiques de la division Télécommunications, dont l'organisation relève des coûts fixes, le niveau d'activité de l'année 2015 a entraîné un retour à des niveaux de marge plus conformes à l'historique, même si en amélioration par rapport à 2013.

Concernant la division Automotive, tous les efforts de baisse de prix sur achats, de maîtrise de coûts internes et d'amélioration de la productivité usine, sans permettre d'absorber l'intégralité de la forte chute de l'euro face au dollar, ont pu, toutefois, en limiter largement l'impact. L'évolution du mix produits avec une plus grande part de produits grande série et une baisse de la refacturation des études contribue également à une légère érosion de la marge.

Enfin, les nouveaux équipements en production, tant en Tunisie (courant 2014) qu'en France (courant 2015) ont permis d'absorber le besoin en capacitaire tout en continuant à améliorer la productivité.

5.4 Informations sur les tendances

5.4.1 Evènements importants depuis la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs à signaler depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la rédaction du présent document.

5.4.2 Objectifs – Evolutions et perspectives d'avenir

Evolution du chiffre d'affaires

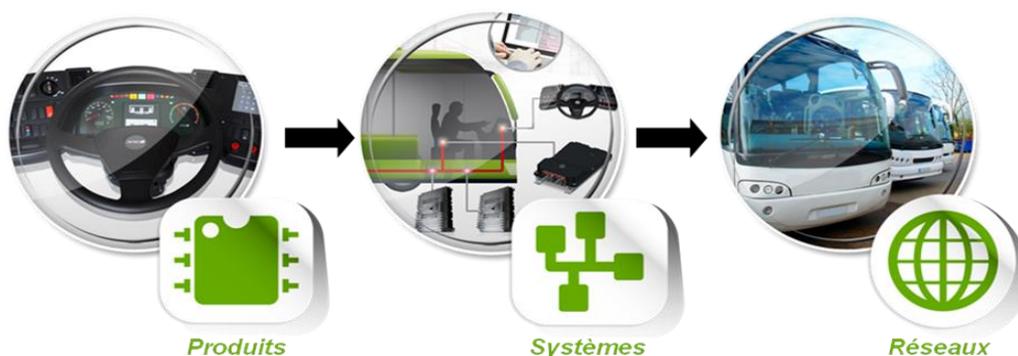
Avec un ancrage important sur des contrats pluriannuels et sans élément exceptionnel de facturation dans la division Télécommunications, le Groupe ACTIA se fixe comme objectif une croissance de ses activités de 5 % sur l'exercice 2016.

Perspectives d'avenir

Caractérisées par la diversité des couples clients-marchés, les perspectives d'avenir du Groupe ACTIA restent difficiles à présenter à court terme. Cependant, les succès enregistrés depuis plusieurs années devraient permettre d'assurer un niveau de croissance encore soutenu, après trois années de forte progression, selon les perspectives de volume annoncées par nos clients.

❖ Division Automotive

Le Groupe ACTIA poursuit sa stratégie basée sur les savoir-faire développés depuis plus de 25 ans par le Groupe avec une montée progressive dans la chaîne de valeur. Démarrant avec des produits spécifiques répondant à une problématique précise, les propositions du Groupe ont évolué vers une offre système permettant l'intégration optimale de plusieurs produits et/ou fonctions, vers une offre plus globale qui met le système au cœur d'un ensemble en vue d'une optimisation générale.



La percée dans le domaine de la télématique illustre bien cette place dans la chaîne de la valeur puisque les équipes d'ACTIA® ont réussi à imaginer et créer les plateformes télématiques embarquées de demain, à forte valeur ajoutée. Ces systèmes ont pu être vendus à de grandes marques de véhicules Premium du nord de l'Europe ainsi que la plupart des constructeurs de véhicules industriels européens.



- OEM :

En 2016, la stratégie du Groupe ACTIA auprès des constructeurs de véhicule continuera à être axée sur la fourniture de systèmes avancés, fondés sur les plateformes technologiques du Groupe et adaptés aux spécifications des clients. Ces systèmes intègrent matériel(s) et logiciel(s) selon une architecture ouverte et modulaire pour répondre au mieux à l'ensemble des contraintes des utilisateurs. Développant une approche partenariale avec ses clients, ACTIA® continuera à mettre en avant la possibilité d'adapter ses produits et/ou systèmes à leurs besoins spécifiques.

Le chiffre d'affaires continuera à croître, en exécution des contrats déjà conclus, notamment dans le secteur télématique. Par ailleurs, 2016 connaîtra une forte activité d'études, pour concrétiser les appels d'offres remportés en 2014 et 2015, qui entreront en production à la fin de l'année et en 2017.

- Aftermarket :

Le domaine de l'Aftermarket offre moins de visibilité car les ventes y sont plus de type ponctuel que dans le domaine OEM, où les produits répondent à des programmes pluriannuels.

L'activité devrait être en légère croissance, en comptant sur la reprise des marchés émergents et sur le développement commercial du produit iCAN.

Les évolutions réglementaires assureront également un bon niveau d'activité dans le domaine du contrôle technique, tant en France, que sur les marchés à l'export.

- Manufacturing-Design & Services :

Ce secteur reste une base du Groupe. La conception, l'industrialisation et la production de systèmes pour le compte de tiers permet de s'assurer de conserver un outil industriel de pointe. L'activité devrait rester stable. La certification 13485 du site de Toulouse ouvre de plus grandes possibilités dans le domaine de la santé.

- ❖ Télécommunications

Après une année 2015 conforme à son budget prévisionnel, la division devrait enregistrer une progression modérée de ses activités. Le carnet de commandes est en cours de consolidation pour 2016.

- Satcom (SAT) :

Cette Direction Opérationnelle va continuer à bénéficier du contrat COMCEPT, pour la réalisation du système sol et réseau pour la DGA, en partenariat avec Airbus Defence & Space, ainsi que des avenants au contrat avec l'OTAN, en cours d'exécution. Son action en 2016 visera à concrétiser de nouveaux appels d'offres à l'international, notamment dans la poursuite des actions commerciales 2015 au Moyen Orient.



- Energie / Aéronautique – Défense (EAD) :

Avec le marché pluriannuel des PCCN et Electre « d » en partenariat avec ICE et Eiffage pour la partie énergie, l'activité de cette Direction Opérationnelle devrait afficher un début de progression en 2016. Les activités liées à la transition numérique des réseaux d'énergie doivent se poursuivre dans les prochaines années.

- Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) :

Avec un recentrage progressif sur le domaine du transport, la Direction Opérationnelle devrait asseoir son positionnement notamment dans le secteur ferroviaire. Malgré une baisse progressive dans le segment du Broadcast, les actions mises en œuvre vont permettre de stabiliser le chiffre d'affaires de la Direction Opérationnelle.

- Infrastructure – Réseaux – Télécom (IRT) :

Toujours portée par l'arrivée de la 4G en Europe, et plus particulièrement en France, la Direction Opérationnelle devrait consolider son activité à un niveau équivalent à celui de 2015.



Priorités pour 2016

Les priorités du Groupe restent inchangées :

ACTIA® va prolonger ses actions en vue de maintenir, voire d'améliorer, son niveau de rentabilité. L'incertitude sur le cours de devises, et notamment la parité euro-dollar, oblige ACTIA à rester vigilant, et à rechercher l'efficacité industrielle et les économies dans ses achats. Par ailleurs, le Groupe reste actif pour répondre aux nouveaux appels d'offres des constructeurs et préparer le chiffre d'affaires de demain.

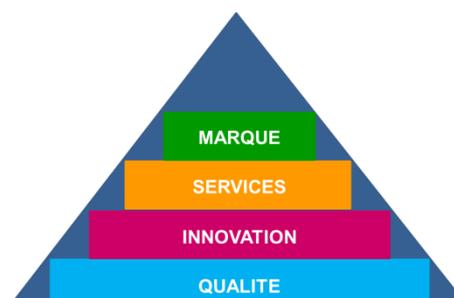
Pour les années à venir, le Groupe poursuit son ambition de devenir une entreprise de très haute technologie, d'accroître sa capacité de production, d'améliorer sa qualité totale, de maîtriser son endettement et de poursuivre sa croissance.

5.5 Stratégie

Le Groupe ACTIA connaît depuis de nombreuses années, un rythme de croissance soutenu, dans un contexte difficile, notamment du fait de sa taille par rapport à ses clients, à ses concurrents ou à ses fournisseurs.

Pour mieux maîtriser les risques liés à notre activité et à notre taille de structure, la stratégie développée s'appuie sur les quatre domaines suivants :

1. La Qualité, socle fondamental, indispensable à tout développement du Groupe ;
2. L'Innovation, composante essentielle à notre compétitivité ;
3. La Sécurisation de nos activités, dans un contexte difficile ;
4. La Marque pour la pérennité du Groupe, nécessaire à son indépendance financière et stratégique.



5.5.1 Axes stratégiques

Le cœur du métier d'ACTIA® est de concevoir et produire des systèmes embarqués. Un système embarqué est composé de 4 éléments :

- ❖ Une partie électronique réalisée sur un circuit imprimé sur lequel sont montés des composants électroniques (calculateurs, mémoires, résistances, inductances, condensateurs,...) ;
- ❖ Un logiciel stocké dans la mémoire de la carte électronique ;
- ❖ Une alimentation en énergie électrique ;
- ❖ Un ensemble mécanique, au minimum un boîtier et parfois des écrans, boutons ou instruments de commande.

ACTIA® est donc organisé autour :

- ❖ De bureaux d'études avec des ingénieurs et techniciens supérieurs pour concevoir les logiciels, les systèmes électroniques, électriques et mécaniques constituant des systèmes embarqués ;
- ❖ D'usines qui permettent de produire les ensembles matériels, de télécharger les logiciels et de contrôler la qualité du système ainsi constitué.

Les systèmes embarqués permettent de traiter des données extérieures fournies par des capteurs, de les analyser, de les synthétiser et de donner des instructions à des actionneurs (par exemple des moteurs électriques, des vannes,...).

ACTIA® utilise donc comme matières premières des composants électroniques (calculateurs, mémoires, résistances, inductances, condensateurs,...), des ensembles mécaniques (base, capot, face avant) constituant les boîtiers et des éléments capables d'assurer l'alimentation en électricité aux tensions et intensités voulues.

ACTIA® utilise aussi des réalisations immatérielles et notamment des logiciels.

Les produits ainsi vendus sont montés généralement à bord de véhicules, que ce soient des engins industriels (camions, bus, cars, tracteurs, engins de chantier,...), des automobiles, des trains, des avions, des véhicules militaires, des bateaux, etc. Aujourd'hui, ces systèmes embarqués ont envahi tous nos véhicules, et à titre d'exemple, une automobile embarque actuellement une puissance de calcul bien supérieure à la plupart des avions de ligne, conçus pour beaucoup au début des années 80.



Au fond, il s'agit d'embarquer de l'intelligence à bord des véhicules, avec trois objectifs ultimes :

- ❖ La sécurité des véhicules (déclenchement automatique des airbags en cas de choc, blocage des ceintures de sécurité, appel automatique au centre de secours le plus proche, ...)
- ❖ La protection de l'environnement (optimisation de la consommation de carburant par stratification de l'air et du nuage de carburant dans les pistons avant explosion, recyclage et traitement des gaz d'échappement, gestion efficace d'un moteur ou d'une batterie...)
- ❖ La connectivité des équipements du véhicule (navigation, téléphone mains libres, accès internet, films, jeux, ...).

Dans ce cadre, ACTIA® consacre une part importante de son chiffre d'affaires à la R&D et propose de façon proactive à ses clients de nouveaux services à bord des véhicules basés sur l'innovation technologique et la fiabilité des systèmes qu'elle développe.

S'inscrivant dans une démarche pérenne, ACTIA® maintient ses valeurs industrielles qui se traduisent par **plusieurs axes stratégiques** :

- ❖ Devenir une entreprise de très haute technologie ;
- ❖ Améliorer la qualité totale ;
- ❖ Poursuivre la croissance ;
- ❖ Accroître la capacité et le niveau de qualité de la production.

Devenir une entreprise de très haute technologie

ACTIA® mise sur l'intelligence avant tout et s'organise autour de plusieurs axes de travail tels que :

- ❖ Acquérir et maintenir des compétences avec de nouveaux outils de développement, une systématisation des validations, une généralisation des outils de gestion et de conception, un management des connaissances, un réseau d'experts extérieurs, un bureau d'études étendu... ;
- ❖ Privilégier une conception modulaire et évolutive, avec des « briques » technologiques, autour :
 - d'une architecture modulaire tant mécanique, électronique, informatique ou énergétique,
 - des modules validés et réutilisables,
 - d'une prise en compte de la variation des besoins par client, de l'évolution de la demande et de l'émergence technologique.
- ❖ Penser globalement pour exprimer une vision innovante sur les systèmes et les services en :
 - imaginant et validant les systèmes de demain pour les garages et centres de contrôle technique, les véhicules de demain et les flottes de véhicules,
 - tirant les spécifications pour les nouveaux produits et en les développant,
 - progressant sur l'image,
 - mettant au point et vendant les services liés.
- ❖ S'appuyer sur l'environnement local dans tous les pays où ACTIA est présent, avec, par exemple :
 - en France, l'utilisation du soutien à l'innovation : CIR, aides publiques, la participation à l'IRT Saint-Exupéry à Toulouse, ainsi qu'aux pôles de compétitivité locaux ;
 - en Allemagne, la participation aux groupes de recherche sur le recyclage ;
 - en Chine, l'établissement de partenariats avec l'écosystème constitué par les autorités publiques, les constructeurs de véhicules et les partenaires technologiques.

Améliorer la qualité totale

La spécialisation du Groupe dans les équipements électroniques fait l'objet d'une démarche de **qualité totale**, reconnue par plusieurs certifications.

ACTIA® est dans un processus d'amélioration continue avec la mise en place d'une démarche « LEAN » qui privilégie :

- ❖ Des processus formalisés et appliqués ;
- ❖ Une intelligence collective et responsabilisée ;
- ❖ Une bibliothèque d'outils ;



- ❖ Un pilotage avec des indicateurs ;
- ❖ Un processus d'amélioration continue ;
- ❖ Une réduction des gaspillages.

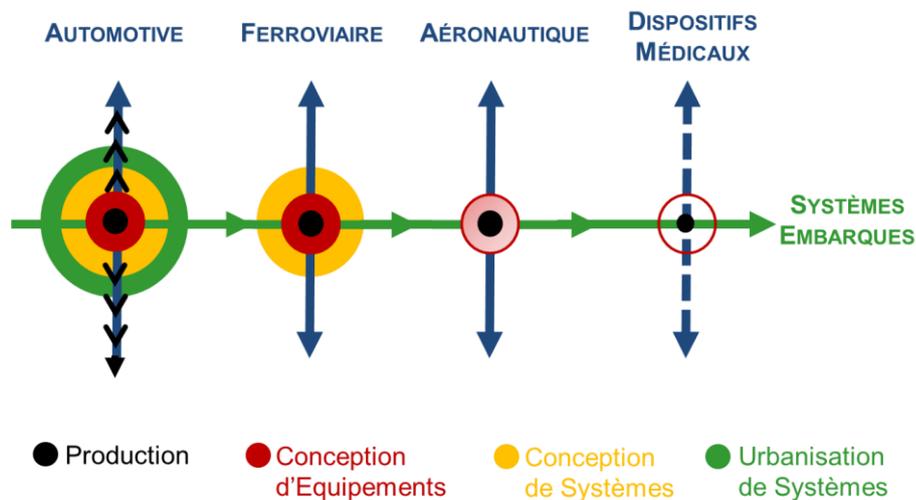
Ce management est ainsi basé sur le principe d'une organisation apprenante, avec l'ouverture aux nouvelles technologies, la gestion des ruptures et la formation tout au long de la carrière.

Poursuivre la croissance

Fort de notre premier axe stratégique basé sur l'innovation technologique, la qualité et la compétitivité, le Groupe ACTIA, ETI familiale, doit, pour assurer sa pérennité, poursuivre sa diversification et maintenir ainsi sa croissance et viser les marchés à forte rentabilité.

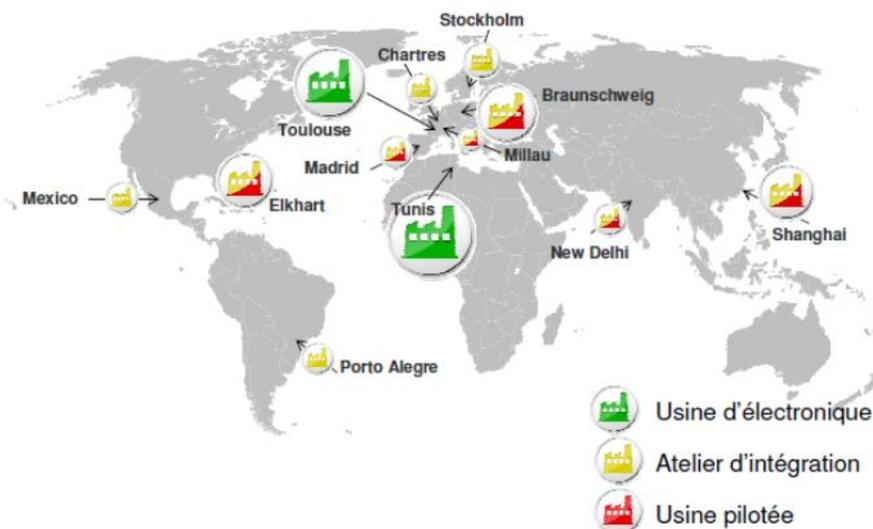
Cette croissance peut s'effectuer selon trois axes :

- ❖ Une diversification sur l'axe des systèmes embarqués, cœur du savoir ;
- ❖ Une diversification vers l'urbanisation de systèmes ;
- ❖ Une croissance géographique dans les pays à fort potentiel industriel et commercial notamment la Chine et les USA.



Accroître la capacité de production

Le Groupe ACTIA organise l'industrialisation de ses produits, au niveau mondial, autour d'usines électroniques, d'ateliers d'intégration et d'usines pilotées. Pour garantir la capacité d'innovation de ses bureaux d'études, tout en visant les meilleurs niveaux de productivité, ses outils s'appuient sur un laboratoire de génie des procédés propre au Groupe.





Fort des derniers contrats remportés et d'une croissance interne assurée, ACTIA® s'organise pour accroître sa capacité de production de demain.

Investissant depuis trois ans dans de nouveaux moyens de production, le Groupe a pu accompagner la croissance de son chiffre d'affaires. L'année 2015 a d'ailleurs été marquée par l'investissement d'une nouvelle ligne CMS à Toulouse, déployée courant de l'année, venue en remplacement d'une ancienne ligne et amenant ainsi les dernières évolutions technologiques au profit de la performance et du capacitaire (cf. § 5.6 Investissements).

5.5.2 Recherche & Développement au cœur d'ACTIA®

Depuis sa création, le Groupe ACTIA a toujours fondé sa stratégie sur la Recherche et le Développement afin d'apporter des solutions innovantes et différenciantes à ses clients.

Au cœur de sa stratégie qui est restée prioritaire même dans un contexte de crise exigeant une sélection très rigoureuse des investissements, le Groupe investit de manière importante dans la R&D avec plus de 740 ingénieurs et techniciens au sein de l'ensemble de ses structures.

L'organisation du Groupe a permis de mettre en place des centres de compétence dans des domaines spécifiques sur lesquels ACTIA® peut s'appuyer pour répondre aux attentes de ses clients, avec, par exemple, un centre d'excellence en Allemagne pour les cartes de communication « Vehicle Communication Interface » (VCI), outil permettant de mettre en place la liaison entre le véhicule et l'outil de diagnostic ou encore en Espagne pour les développements liés à l'infotainment, l'audio & la vidéo dédiés aux passagers d'un moyen de transport en commun (bus, cars, trains...).

Au travers d'une procédure qui se conclue par une prise de décisions de l'Executive Committee, instance qui regroupe les directeurs généraux des filiales les plus importantes et les directeurs des départements, qui est validée en Conseil de Surveillance, sont choisis les grands programmes de R&D sur lesquels se fondera, par activité, la stratégie de demain.

Les enjeux

En réponse aux besoins exprimés en interne et au regard des exigences des marchés fortement concurrentiels des systèmes embarqués et des évolutions sociétales, de nombreux défis sont à relever.

ACTIA® doit répondre aux principaux enjeux suivants :

❖ Renforcer la compétitivité des offres vers les clients et les utilisateurs

Face à la concurrence en place et à l'affirmation de nouveaux acteurs dans des pays à faible coût comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, les enjeux pour une ETI française sont d'augmenter les performances économiques de nos produits : coûts d'acquisition, coûts d'opération..., d'améliorer les performances techniques et de réduire les coûts et les temps de cycle : développement, mise sur le marché, redesign...

❖ Améliorer l'efficacité et l'attractivité des systèmes de transport

Avec un doublement prévisible du trafic au niveau du transport en commun de personnes, il est nécessaire de développer des nouveaux concepts, tout en garantissant un très haut niveau de ponctualité et de satisfaction des passagers. La technologie se met au service de la disponibilité du véhicule, permettant de transformer ce dernier en service plutôt qu'en objet.

❖ Développer de nouvelles applications et services associés

D'ores et déjà de nouvelles applications ont été identifiées dans les domaines de l'e-santé, de l'agriculture, de la mobilité, de la fracture numérique... Les systèmes embarqués constituent un formidable vecteur d'innovations intéressant bien d'autres domaines.

❖ Etre un acteur majeur du développement durable

L'objectif est de réduire l'empreinte environnementale des produits et services (réduction de la consommation des ressources, des émissions de particules, des émissions sonores, déconstruction des aéronefs...), de développer de nouvelles approches de surveillance et de gestion de l'environnement, de prendre en compte les nouveaux usages.

❖ Garantir la sûreté, la sécurité et la résilience des produits et systèmes

Malgré l'augmentation de la complexité et les menaces qui pourraient affecter l'utilisation des différents produits et systèmes, le Groupe ACTIA se doit de garantir un très haut niveau de sûreté et sécurité, grâce à des systèmes connectés sensibles, tout en participant à la construction de la confiance entre le consommateur, les constructeurs et les réseaux.

Les leviers

Ces enjeux industriels amènent ACTIA® à poursuivre sa recherche et ses développements autour de **leviers stratégiques** pour répondre aux défis des systèmes embarqués.



Ces défis renvoient, pour nombre d'entre eux, à faire sauter de nouveaux verrous technologiques ou à amplifier des actions d'innovation autour d'un certain nombre de thèmes prioritaires, à savoir :

- ❖ Augmenter les performances des véhicules industriels : Multiplexage - Smart power - ARM - Linux ;
- ❖ Concevoir de nouvelles architectures et configurations innovantes : Standardisation - Ouverture - Solution flexible - Ethernet ;
- ❖ Optimiser et améliorer l'environnement de travail du chauffeur : Poste de conduite - Eco-conduite - Système d'Aide à l'Exploitation ;
- ❖ Optimiser et améliorer l'environnement de travail du garage : Outils de Diagnostic - Garage communicant - Mécatronique ;
- ❖ Gérer efficacement et dynamiquement l'énergie des véhicules : Véhicule électrique - Solution hybride - Climatisation électrique embarquée ;
- ❖ Généraliser et automatiser la supervision, le diagnostic et la maintenance : Sécurité - Sûreté de fonctionnement - Comportement autonome ;
- ❖ Exploiter les nouvelles technologies pour le développement de nouvelles applications : Connaissance des comportements – Multimodal (plusieurs modes de transport) - ITS (intelligent transport système) – SIG (système d'information géographique).

5.5.3 ACTIA® et son environnement technologique

Face à ces marchés en pleine croissance et aux enjeux, notamment technologiques, des secteurs concernés, la région Toulouse-Midi-Pyrénées occupe aujourd'hui une place spécifique, originale et incontournable, tant au niveau européen que mondial.

Dans ce contexte local unique, ACTIA® s'intègre à la remarquable dynamique de structuration et d'organisation des acteurs engagée en Midi-Pyrénées. Elle s'exprime particulièrement avec notre représentation dans :

Type de Relation	Désignation
Relation par type de marché	Aéronautique – Espace – Systèmes embarqués: TOMPASSE ; Comité Stratégique régional de la Filière
	Rail : MipyRail
	CNPA : Conseil National des Professionnels de l'Automobile
	Automobile : Automotech (ARIA - PFA)
	Equipements d'atelier et diagnostic : GIEC
	Production électronique : PLEIADE (WE Network)
	Médical : BioMedicalAlliance (BMA)
Relation avec les Pôles	Pôle de niveau mondial « Aerospace Valley » (aéronautique, espace et systèmes embarqués)
	Pôle Agri Sud-Ouest Innovation
	Pôle Cancer-Bio-Santé
	Pôle LUTB Lyon Urban Trucks Bus (transport et mobilité)
Relation et technologie	IRT Saint-Exupéry à Toulouse
	Club des Affiliés du LAAS
	Fondation INSA
	PFI GNSS - Navigation GUIDE
	Projets avec CEA-Tech
	AFNOR / UTE Groupe Obsolescence

ACTIA® a déposé plusieurs dossiers dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIAVE) comme BGLÉ, ADEME, FUI, PSPC, ANR, Région-FEDER, Horizon 2020.

L'année 2015 a vu la poursuite et le démarrage des programmes suivants :

- ❖ Institut de Recherche Technologique **IRT Saint-Exupéry** : ACTIA® se positionne en cohérence avec les enjeux, défis et programmes de recherche technologique relevant de l'Institut de Recherche Technologique Saint-Exupéry. ACTIA® est un membre du Conseil d'Administration ; plusieurs plateformes sont aujourd'hui retenues et ACTIA® est impliqué dans deux projets ;





- ❖ **Le projet VUE-FLEX** (pour Véhicule Utilitaire Electrique FLEXible) qui est un Projet de recherche et développement Structurant Pour la Compétitivité (PSPC) dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) et opéré par Bpifrance. Il a pour ambition de développer un Véhicule Utilitaire 3,5 tonnes électrifié au plus juste, flexible et intelligent permettant d'atteindre un TCO (coût total d'usage) compétitif afin de proposer une alternative aux solutions thermiques existantes à ce jour ;
- ❖ MIMOSA : Système de navigation et télématique par géolocalisation et hybridation de capteurs ;
- ❖ E-Tag : projet de micro-hybridation pour turbine d'hélicoptère ;
- ❖ EBSF : un programme de recherche européen, dans les transports terrestres, qui s'intéresse au système bus dans son ensemble ;
- ❖ BUSINOVA Évolution : projet qui permet de travailler sur la supervision de traction hybride pour bus de ville ;
- ❖ Le projet IT-Agro : support à l'innovation pour l'agriculture intensive qui vise la modulation intra-parcellaire pour le travail du sol ;
- ❖ GENOME : pronostic sur machine tournante haute vitesse ; Health-Monitoring ;
- ❖ RESPECT : surveillance personnes âgées fragiles (semelle intelligente) ;
- ❖ Fragil-IT : dans la santé connectée ;
- ❖ Serious-Game : pour apprentissage dans le domaine du diagnostic automobile ;
- ❖ Usine du futur : projet d'excellence industrielle à Colomiers.



5.5.4 Protection industrielle

En ce qui concerne la protection industrielle de ses produits, le Groupe ACTIA dispose d'un service juridique qui se charge d'effectuer toutes les démarches relatives aux brevets, marques et modèles. De plus, le Groupe fait ponctuellement appel à un cabinet externe spécialisé sur ce sujet.

À ce jour, plusieurs brevets ont été déposés, tant au niveau national qu'international par le Groupe.

5.6 Investissements

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 18,6 M€ en 2015 contre 16,1 M€ en 2014.

5.6.1 Corporels

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 4 « Immobilisations corporelles » de ce Document de Référence.

En 2015, le Groupe a maintenu le renouvellement des moyens informatiques et en production visant à améliorer la productivité des sites industriels. Cependant, pour accompagner la poursuite de la croissance de l'activité, ACTIA® a intégralement remplacé une de ses lignes de production de son site toulousain par une ligne CMS (Composants montés en surface) pour les moyennes séries, de haute technologie et potentiellement évolutive. Avec une installation au cours du 3^{ème} trimestre, les premières cartes électroniques ont pu être produites dès le 4^{ème} trimestre 2015.

5.6.2 Incorporels

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » de ce Document de Référence. Ils concernent essentiellement la Recherche & Développement.

En 2015, les dépenses en R&D se sont élevées à 52,5 M€, enregistrant une progression de 9,3 % correspondant à une augmentation des besoins tant d'accompagnement des programmes client en développement, que de programmes propres au Groupe. Ainsi, le taux de refacturation des coûts de R&D a diminué à 38,4 %, contre 46,3 % en 2014.



L'activité reste stratégique puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

en k€	2015	2014	2013
Coût total de la R&D	52 524	48 065	45 360
Coût de la R&D vendue	20 179	22 278	23 754
R&D immobilisée dans l'exercice	10 745	8 925	7 728
Charges de l'exercice ^(A)	21 600	16 872	13 878
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée ^(B)	8 493	7 646	5 801
Crédit Impôt Recherche en produit dans l'exercice et subventions ^(C)	4 263	3 732	3 391
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	25 830	20 776	16 287
Effectif	742	654	567

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Il est rappelé que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. En 2015, les coûts liés à la R&D ont représenté 14,3 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie de ces développements spécifiques peut être prise en charge par les clients.

De plus, une part de ses travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et/ou d'avances remboursables. Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe dans son compte de résultat, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 6,8 % du chiffre d'affaires en 2015, contre 6,1 % sur l'exercice précédent. La part de R&D immobilisée est de 20,5 % en 2015, niveau élevé mais proche de celui de 2012 (23,2 %). Cette évolution s'explique par le développement de nouvelles générations de produits comme le tableau de bord Podium 2 ou le boîtier télématique pour la 2^{ème} monte, iCAN. Avec des investissements importants, ces dernières années, le niveau des amortissements atteint 8,5 M€ en augmentation de 11,1 %.

L'augmentation de la charge de R&D dans le compte de résultat 2015, de près de 5,1 M€, a cependant été absorbée par l'activité.

Pouvant s'appuyer sur les compétences de son bureau d'études suédois, accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour ses travaux dans le domaine de la télématique, en co-développement avec le bureau d'études toulousain, ACTIA Group a bénéficié, sur l'exercice, d'une aide sous forme de Crédit Impôt Recherche et de subventions pour 4,5 M€, en croissance de 17,7 %.

Au niveau des branches d'activité, cela se traduit de la manière suivante :

Division Automotive

Les chiffres repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D en 2015 a été de 46,4 M€ contre 41,7 M€ en 2014, ventilé en :

en k€	2015	2014	2013
Coût de la R&D vendue	16 976	18 714	19 758
R&D immobilisée dans l'exercice	8 980	7 649	6 625
Charges de l'exercice	20 480	15 335	13 017
Effectif	686	616	525

La part du coût de la R&D vendue est en baisse de 9,3 % et représente 36,6 % des dépenses. Maintenir une prise en charge des dépenses de R&D, est un atout majeur du Groupe dans la relation partenariale avec nos clients. Cependant, le contexte économique incite nos clients à réduire leur prise en charge immédiate du coût de la R&D au profit d'un amortissement dans le prix du produit fini.



Division Télécommunications

Les chiffres repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D 2015 a été de 6,1 M€ contre 6,4 M€ en 2014, ventilé en :

en k€	2015	2014	2013
Coût de la R&D vendue	3 203	3 564	3 996
R&D immobilisée dans l'exercice	1 765	1 276	1 104
Charges de l'exercice	1 121	1 527	861
Effectif	56	38	43

Au-delà de programmes pluriannuels, la division Télécommunications a lancé le développement de produits dans le cadre de nouveaux succès commerciaux. Sans impacter significativement le volume de dépenses de R&D, le niveau de refacturation se dégrade également dans cette division avec une baisse de 10,1 %.

5.6.3 Engagements d'investissements

À la date d'établissement du présent document, le Groupe a engagé un certain nombre d'investissements dans le cadre de son exploitation normale.

Ces programmes concernent d'une part la R&D avec la poursuite des développements engagés en 2015 dans le domaine des portails télématiques tant 1^{ère} monte que 2^{ème} monte, du garage communicant ou encore dans le domaine des Postes de Contrôle Commande Numérique pour les Télécommunications.

Depuis trois ans, suite aux contrats pluriannuels signés assurant une croissance significative, le Groupe adapte et anticipe son organisation en production pour accompagner cette évolution. Après avoir mené une étude approfondie pour la création d'un nouveau site de production, les investissements en matériels de production d'une nouvelle génération permettent au Groupe d'assurer ses besoins jusqu'en 2017.

Dans ce cadre, le site toulousain se dote également d'une ligne supplémentaire CMS à très grande capacité, investissement qui impactera les comptes 2016 et qui permettra de doter ce site d'une capacité de production très grande série, assurant ainsi une meilleure maîtrise des risques tunisiens.

De plus, nos filiales espagnole et tunisienne (bureau d'études) envisagent des programmes immobiliers importants. En effet, la première occupe aujourd'hui l'intégralité de son site au maximum de sa capacité avec des effectifs en constante progression. Propriétaire de son immobilier au travers de la SCI Los Olivos (cf. 5.9.1), la construction d'un étage supplémentaire sur le bâtiment existant permettrait de répondre aux besoins de surface pour les cinq à dix prochaines années.

Concernant la Tunisie, il s'agit de construire un bâtiment qui accueillerait l'intégralité des équipes du bureau d'études ARDIA, sur un terrain appartenant au Groupe, alors que nous sommes actuellement en location. A niveau de loyer identique, nous deviendrions propriétaire d'un bien immobilier construit.

En fonction du succès des actions commerciales menées, des évolutions géopolitiques et des besoins de ses clients, ACTIA® adaptera sa politique de production soit par le renouvellement de matériel dans ses usines, soit par l'appel à de la sous-traitance pour les produits stabilisés en grande volumétrie, soit par la création d'une implantation près de ses clients, les trois possibilités pouvant également se mixer.



5.7 Rapport Social, Sociétal et Environnemental

La communication sociale, sociétale et environnementale est réalisée sur le périmètre de la consolidation financière, telle que détaillée au § NOTE 2 « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Le périmètre est systématiquement mis à jour, en fonction de l'évolution du Groupe.

L'ensemble des données concerne toutes les filiales du Groupe qui ont une activité. Cependant, compte tenu de la situation particulière de la filiale néerlandaise qui ne compte qu'un seul salarié, il a été décidé de l'exclure du périmètre, la contrainte administrative liée au recueil des informations étant éminemment supérieure à la contribution de la filiale aux résultats du Groupe. Ainsi, les sociétés suivantes, qui n'exercent aucune activité et qui n'ont pas de salarié, ainsi que, depuis cette année, ACTIA NL, sont exclues du périmètre :

Nom	Siège	Pays	Métiers
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	Gestion de participations
ACTIA NL	Helmond	Pays-Bas	Etudes et fabrications électroniques
SCI Sodimob	St Georges de Luzençon	France	Immobilier
SCI de l'Oratoire	Colomiers	France	Immobilier
SCI Les Coteaux de Pouvoirville	Toulouse	France	Immobilier

Par ailleurs, dans l'ensemble du rapport, et dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- ❖ Automotive France ;
- ❖ Automotive Europe (hors France) ;
- ❖ Automotive Tunisie ;
- ❖ Automotive reste du monde ;
- ❖ Total Automotive ;
- ❖ Télécommunications (France) ;
- ❖ Total France ;
- ❖ Total Groupe.

Les tableaux sont établis selon la méthodologie suivante :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
Totaux					①+②+ ③+④		①+⑥+ ACTIA Group S.A.	②+③+ ④+⑦

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée.

Enfin, les chiffres repris dans les graphes et tableaux ci-après sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

5.7.1 Les Salariés

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs incluant les Contrats à Durée Indéterminée et les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre de chaque exercice, sur les trois derniers exercices, est la suivante :

- ❖ 2013 2 680 personnes (- 3,2 %)
- ❖ 2014 2 762 personnes (+ 3,1 %)
- ❖ 2015 3 067 personnes (+ 11,0 %)



Ressources humaines et relations sociales

Emploi

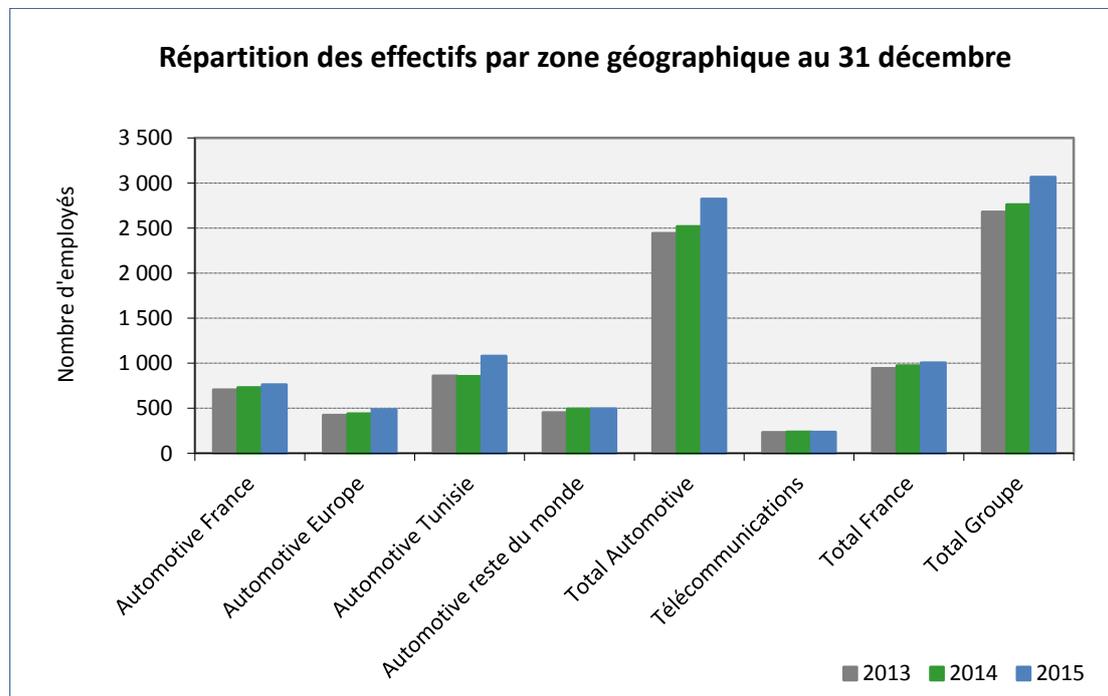
La répartition **des effectifs** à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	706	425	860	452	2 443	233	943	2 680
2014	731	440	855	493	2 519	238	974	2 762
2015	762	487	1 080	495	2 824	237	1 005	3 067
Ecart/2014	+ 31	+ 47	+ 225	+ 2	+ 305	<1>	+ 31	+ 305
% d'évolution	+ 4,2%	+ 10,7%	+ 26,3%	+ 0,4%	+ 12,1%	<0,4%>	+ 3,2%	+ 11,0%

Ces effectifs incluent les Contrats à Durée Indéterminée (CDI : contrat sans durée, qui peut seulement être interrompu par un licenciement, une démission, une retraite, une rupture conventionnelle ou un autre départ volontaire du salarié) et les Contrats à Durée Déterminée (CDD : contrat conclu sur une durée déterminée). Les salariés en contrat de qualification ou en contrat en alternance sont titulaires d'un Contrat à Durée Déterminée ; à cet égard, ils sont comptabilisés dans les effectifs.

L'évolution des effectifs est différente d'une structure à l'autre, suivant le contexte économique du pays d'implantation et le développement du Groupe ACTIA sur ses zones d'influence. Pour sa part, la Tunisie, qui avait accusé une très légère baisse l'an dernier, a connu une forte hausse cette année, principalement sur le site de production en raison du lancement d'une ligne supplémentaire et de l'activité en hausse, mais également au niveau du Bureau d'Etudes. Globalement, toutes les zones géographiques sont en augmentation. L'évolution totale des effectifs du Groupe ressort à + 11,0 % par rapport à 2014, dépassant ainsi le précédent niveau record atteint en 2012 et correspondant à une période de très forte croissance d'activité depuis 3 ans (+ 25,6 %) qui nécessite régulièrement un redimensionnement des structures. Les embauches s'étant effectuées tout au long de l'année, l'impact financier ne jouera en année pleine qu'en 2016.

La répartition est la suivante :

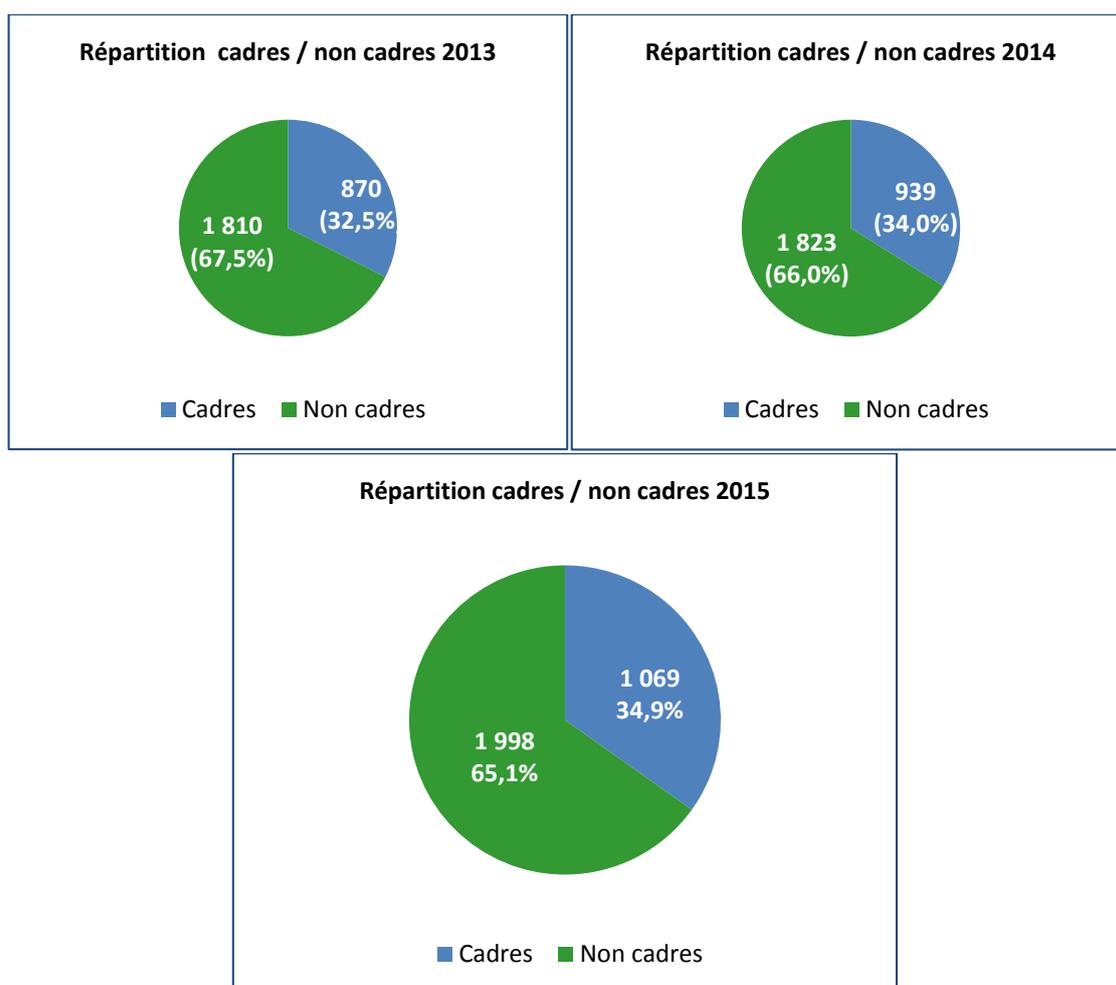




La répartition **cadres / non cadres** a suivi l'évolution suivante :

Cadres	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	311	47	283	108	749	118	432	870
2014	321	56	314	117	808	127	452	939
2015	348	57	390	146	941	124	476	1 069
Ecart/2014	+ 27	+ 1	+ 76	+ 29	+ 133	<3>	+ 24	+ 130
% d'évolution	+ 8,4%	+ 1,8%	+ 24,2%	+ 24,8%	+ 16,5%	<2,4%>	+ 5,3%	+ 13,8%

Non-Cadres	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	395	378	577	344	1 694	115	511	1 810
2014	410	384	541	376	1 711	111	522	1 823
2015	414	430	690	349	1 883	113	529	1 998
Ecart/2014	+ 4	+ 46	+ 149	<27>	+ 172	+ 2	+ 7	+ 175
% d'évolution	+ 1,0%	+ 12,0%	+ 27,5%	<7,2%>	+ 10,1%	+ 1,8%	+ 1,3%	+ 9,6%





L'évolution des effectifs cadres / non cadres marque des disparités en fonction de la zone géographique. Globalement, le nombre des cadres est en hausse dans toutes les zones et, dans le même temps, le nombre des non cadres progresse de manière très significative, principalement en Tunisie, alors que ce dernier avait baissé l'an dernier. Ce phénomène s'explique par les gains de productivité réalisés en 2014 avec l'arrivée d'une nouvelle ligne de production de grande capacité, qui avait permis de regagner de la capacité de production et de réduire les effectifs. La forte croissance d'activité s'est poursuivie en 2015 et a bénéficié à plein de cette capacité pour laquelle l'organisation de travail en équipe a nécessité des embauches. Les cadres représentent désormais 34,9 % des effectifs du Groupe contre 34,0 % en 2014 et 32,5 % en 2013 et correspond à un besoin de consolidation tant dans l'organisation de la production (encadrement des équipes), des bureaux d'études pour la réalisation de nouveaux projets que dans les fonctions supports (logistiques, achats, commerce, ...).

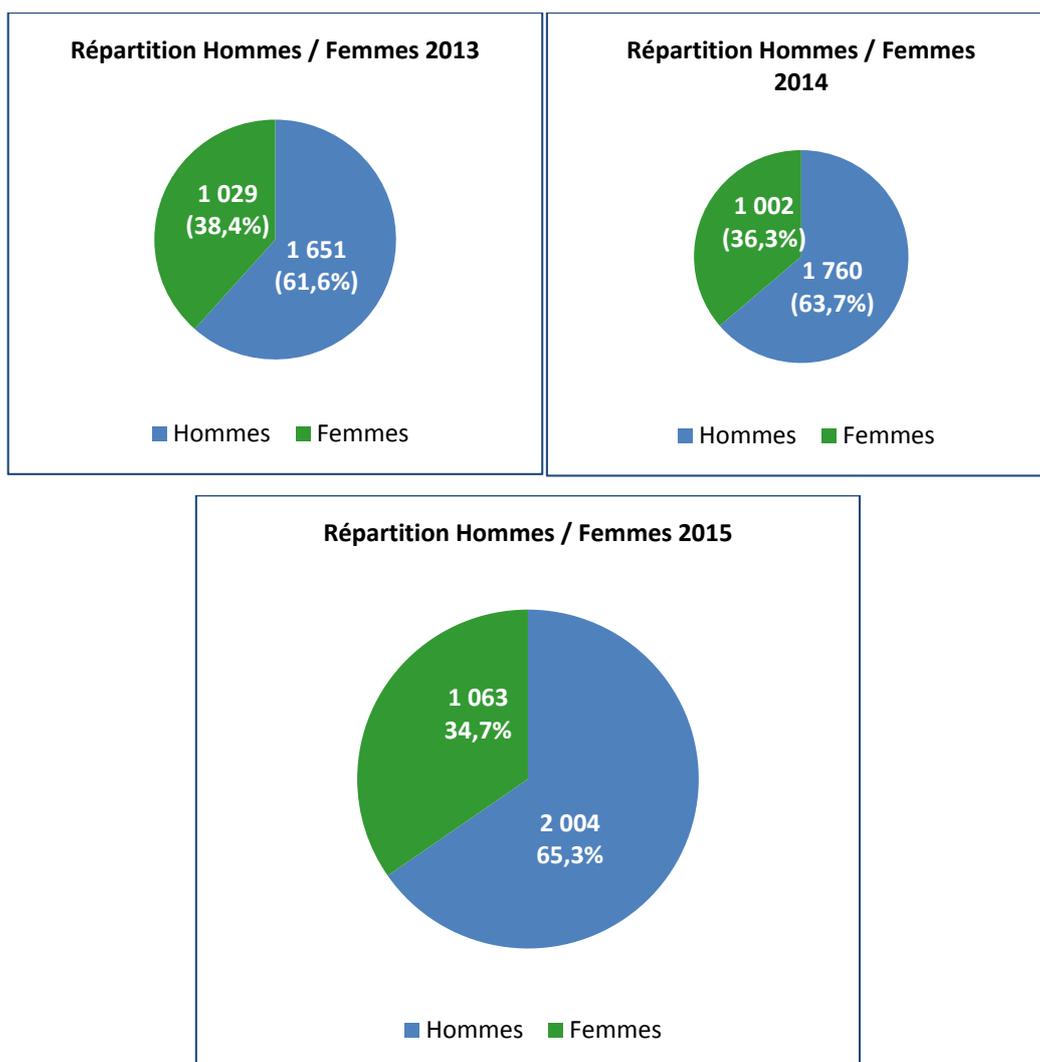
En France, les cadres représentent désormais 47,4 % des effectifs, contre 46,4 % en 2014 et 45,8 % en 2013. Ceci s'explique par la taille des bureaux d'études qui représentent près du quart de la puissance de recherche et développement du Groupe.

Répartition hommes / femmes : elle se traduit en 2015, par une moyenne de 34,7 % de femmes, en baisse par rapport à la situation du 31 décembre 2014 où les femmes représentaient 36,3 % des effectifs. La baisse de la présence des femmes dans le Groupe s'explique dans la difficulté à trouver des candidates dans les métiers techniques, particulièrement en Europe et en Tunisie. En effet, sur notre site de production fortement féminisé (près de 60 % des effectifs en 2013), la mise en place de matériels de production plus automatisés demandant des compétences techniques (moins d'intégration manuelle) et des besoins d'encadrement ont entraîné l'embauche de personnel masculin ramenant la répartition à 47,4 % au 31 décembre 2015.

Comme sur l'ensemble du périmètre, en France, les effectifs féminins ont augmenté en nombre, avec logiquement une baisse de leur représentativité du fait de l'augmentation des effectifs.

Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	501 71,0%	329 77,4%	350 40,7%	294 65,0%	1 474 60,3%	175 75,1%	678 71,9%	1 651 61,6%
2014	524 71,7%	343 78,0%	379 44,3%	330 66,9%	1 576 62,6%	181 76,1%	708 72,7%	1 760 63,7%
2015	548 71,9%	382 78,4%	568 52,6%	322 65,1%	1 820 64,4%	181 76,4%	732 72,8%	2 004 65,3%
Ecart/2014	+ 24	+ 39	+ 189	<8>	+ 244	0	+ 24	+ 244
% d'évolution	+ 4,6%	+ 11,4%	+ 49,9%	<2,4%>	+ 15,5%	0,0%	+ 3,4%	+ 13,9%

Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	205 29,0%	96 22,6%	510 59,3%	158 35,0%	969 39,7%	58 24,9%	265 28,1%	1 029 38,4%
2014	207 28,3%	97 22,0%	476 55,7%	163 33,1%	943 37,4%	57 23,9%	266 27,3%	1 002 36,3%
2015	214 28,1%	105 21,6%	512 47,4%	173 34,9%	1 004 35,6%	56 23,6%	273 27,2%	1 063 34,7%
Ecart/2014	+ 7	+ 8	+ 36	+ 10	+ 61	<1>	+ 7	+ 61
% d'évolution	+ 3,4%	+ 8,2%	+ 7,6%	+ 6,1%	+ 6,5%	<1,8%>	+ 2,6%	+ 6,1%
% des femmes / l'évolution de l'effectif	22,6%	17,0%	16,0%	-	20,0%	-	22,6%	20,0%



Répartition par âge : l'évolution de cette donnée est la suivante :

≤30 ans	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2013	66	72	334	147	619	14	80	633
2014	87	73	345	193	698	24	111	722
2015	92	92	448	185	817	13	106	831
Ecart/2014	+ 5	+ 19	+ 103	<8>	+ 119	<11>	<5>	+ 109
% d'évolution	+ 5,7%	+ 26,0%	+ 29,9%	<4,1%>	+ 17,0%	<45,8%>	<4,5%>	+ 15,1%

>30 et ≤50 ans	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
2013	439	272	492	258	1461	143	583	1 605
2014	446	277	464	243	1 430	129	577	1 561
2015	440	289	580	252	1 561	128	570	1 691
Ecart/2014	<6>	+ 12	+ 116	+ 9	+ 131	<1>	<7>	+ 130
% d'évolution	<1,3%>	+ 4,3%	+ 25,0%	+ 3,7%	+ 9,2%	<0,8%>	<1,2%>	+ 8,3%



>50 ans	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	201	81	34	47	363	76	280	442
2014	198	90	46	57	391	85	286	479
2015	230	106	52	58	446	96	329	545
Ecart/2014	+ 32	+ 16	+ 6	+ 1	+ 55	+ 11	+ 43	+ 66
% d'évolution	+ 16,2%	+ 17,8%	+ 13,0%	+ 1,8%	+ 14,1%	+ 12,9%	+ 15,0%	+ 13,8%

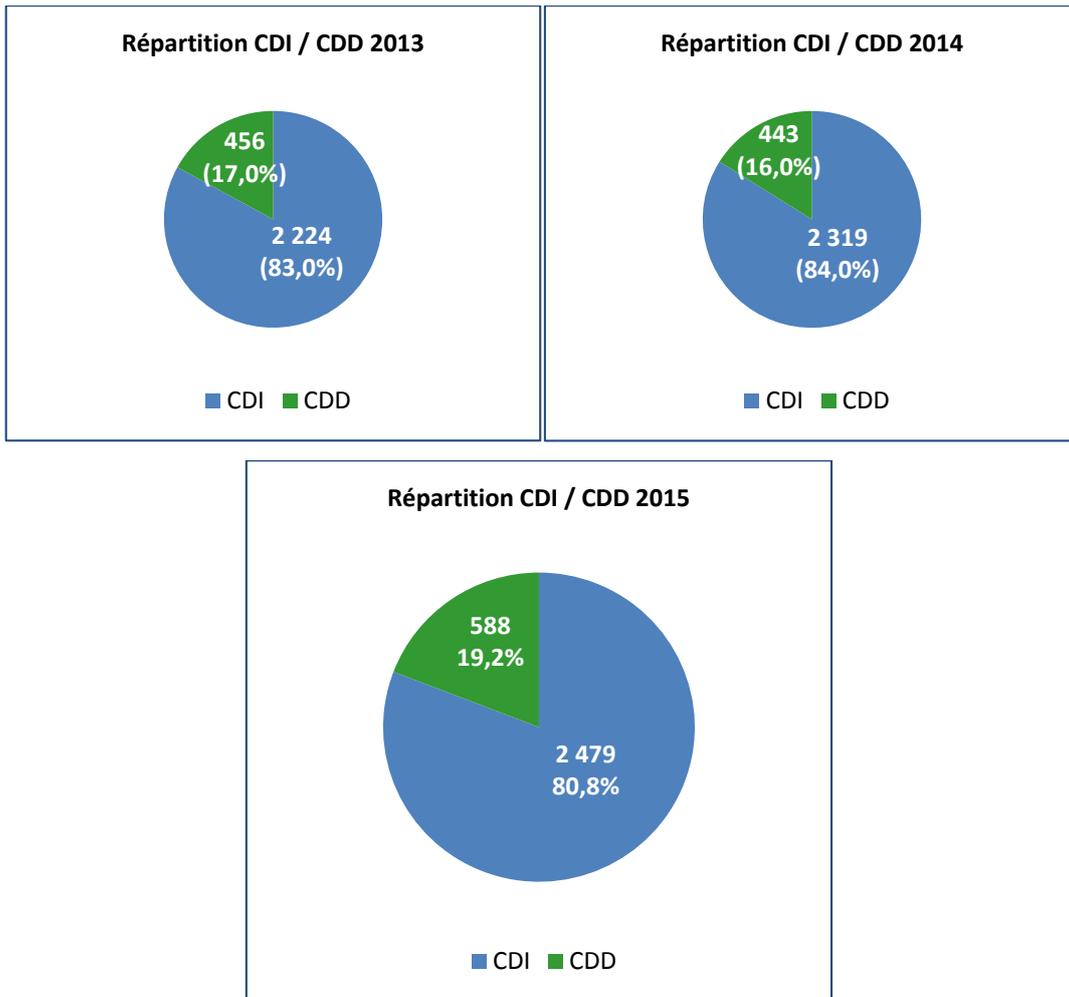
Là encore, l'évolution est disparate en fonction des régions. La tendance globale est une augmentation de la population des moins de 30 ans, portée principalement par la Tunisie. Cette population représente, en 2015, plus d'un quart des effectifs du Groupe. On note également une augmentation de la tranche des plus de 50 ans qui s'explique par le turnover relativement faible sur une partie de nos structures notamment françaises, la bascule en catégorie +de 50 ans et par recul progressif de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, ce qui a amené une forte progression de cette tranche d'effectifs.

Répartition CDI (Contrat à Durée Indéterminée) / CDD (Contrat à Durée Déterminée) : avec 58,4 % des embauches effectuées en CDD, le Groupe a souhaité bénéficier d'une certaine flexibilité face à une croissance des besoins en personnel de 11,0 % sur l'exercice. Si le niveau d'activité se consolide dans le temps, ces contrats auront vocation à se pérenniser sous format CDI. Ainsi, la part des effectifs en Contrat à Durée Déterminée a progressé au cours de l'exercice 2015, sur l'ensemble des zones géographiques, excepté en France. En effet, la France compte au 31 décembre 2015, 5,8 % de salariés en CDD, contre 6,4 % en 2014 et 4,3 % fin 2013. Au global, les contrats CDD représentent donc 19,2 % des effectifs du périmètre global, contre 16,0 % en 2014. Il est cependant précisé que, selon les réglementations locales, la durée des CDD peut fortement varier, avec une durée cumulée maximale de 4 ans en Tunisie, ce qui permet de mieux adapter notre structure à la durée de nos contrats.

La répartition des CDI/CDD est la suivante :

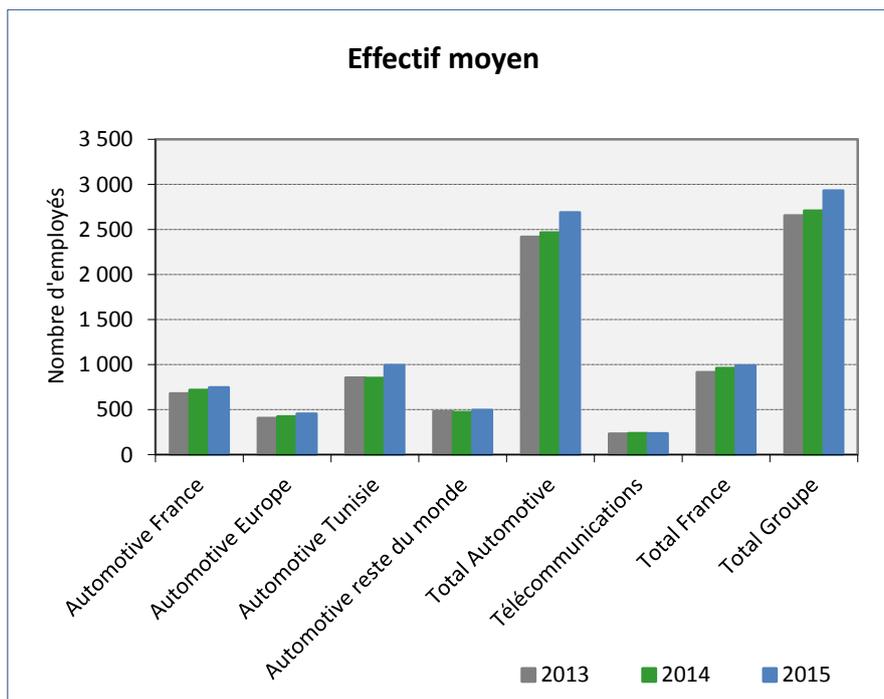
CDI	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	666	393	570	359	1 988	232	902	2 224
2014	676	413	594	400	2 083	231	912	2 319
2015	710	446	700	386	2 242	231	947	2 479
Ecart/2014	+ 34	+ 33	+ 106	<14>	+ 159	0	+ 35	+ 160
% d'évolution	+ 5,0%	+ 8,0%	+ 17,8%	<3,5%>	+ 7,6%	0,0%	+ 3,8%	+ 6,9%

CDD	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	40	32	290	93	455	1	41	456
2014	55	27	261	93	436	7	62	443
2015	52	41	380	109	582	6	58	588
Ecart/2014	<3>	+ 14	+ 119	+ 16	+ 146	<1>	<4>	+ 145
% d'évolution	<5,5%>	+ 51,9%	+ 45,6%	+ 17,2%	+ 33,5%	<14,3%>	<6,5%>	+ 32,7%



Au niveau global, les emplois à durée indéterminée représentent désormais 80,8 %, contre 84,0 % en 2014 et 83,0 % en 2013.

Par ailleurs, le Groupe observe également l'évolution de son **effectif moyen**. Cet indicateur suit la courbe des effectifs en fin de période ; il permet d'établir des ratios d'analyse de la rentabilité des structures.

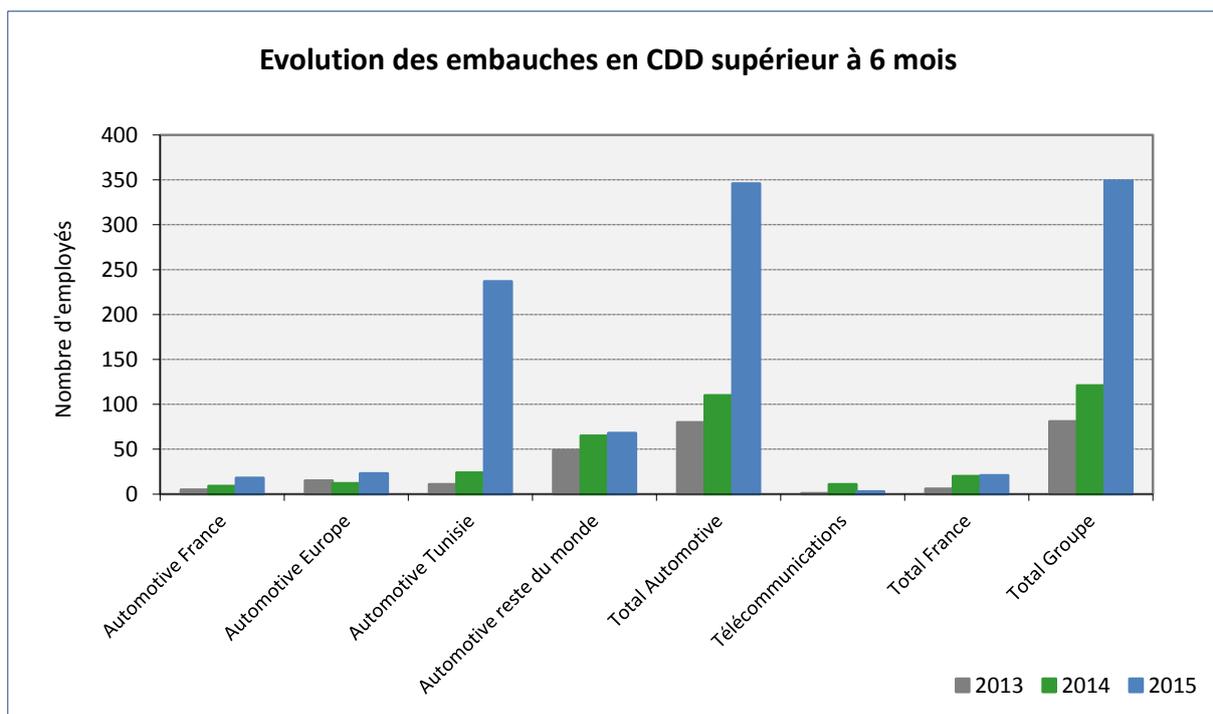
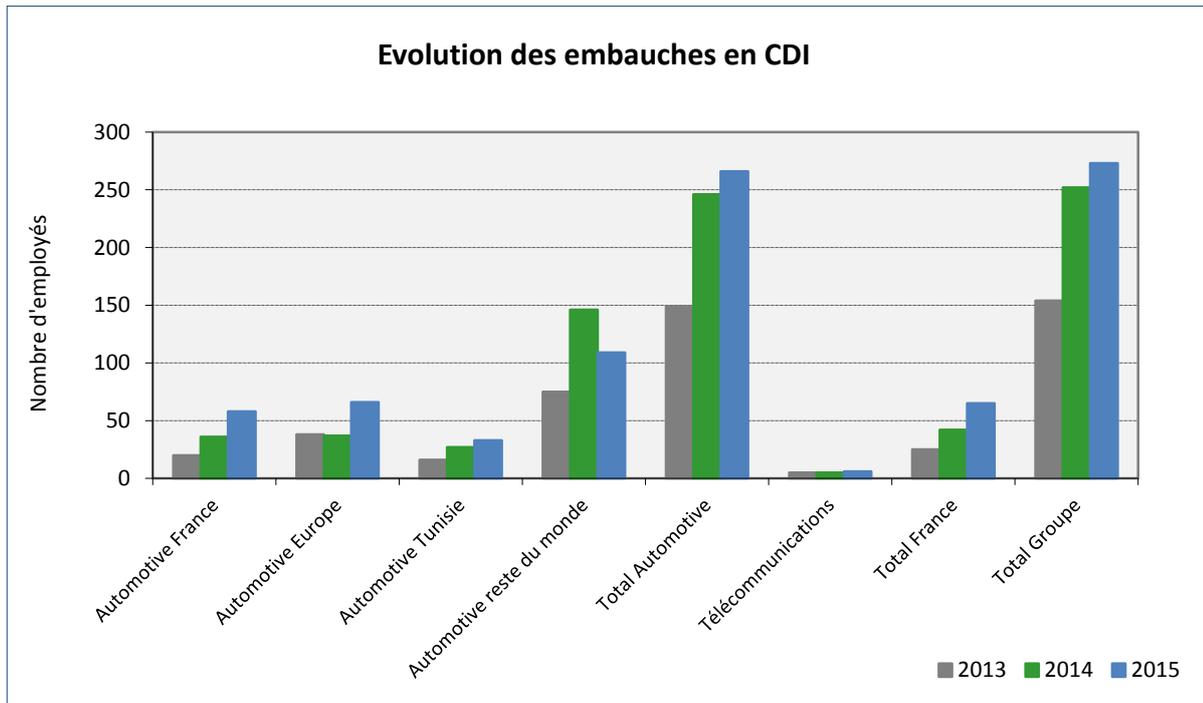


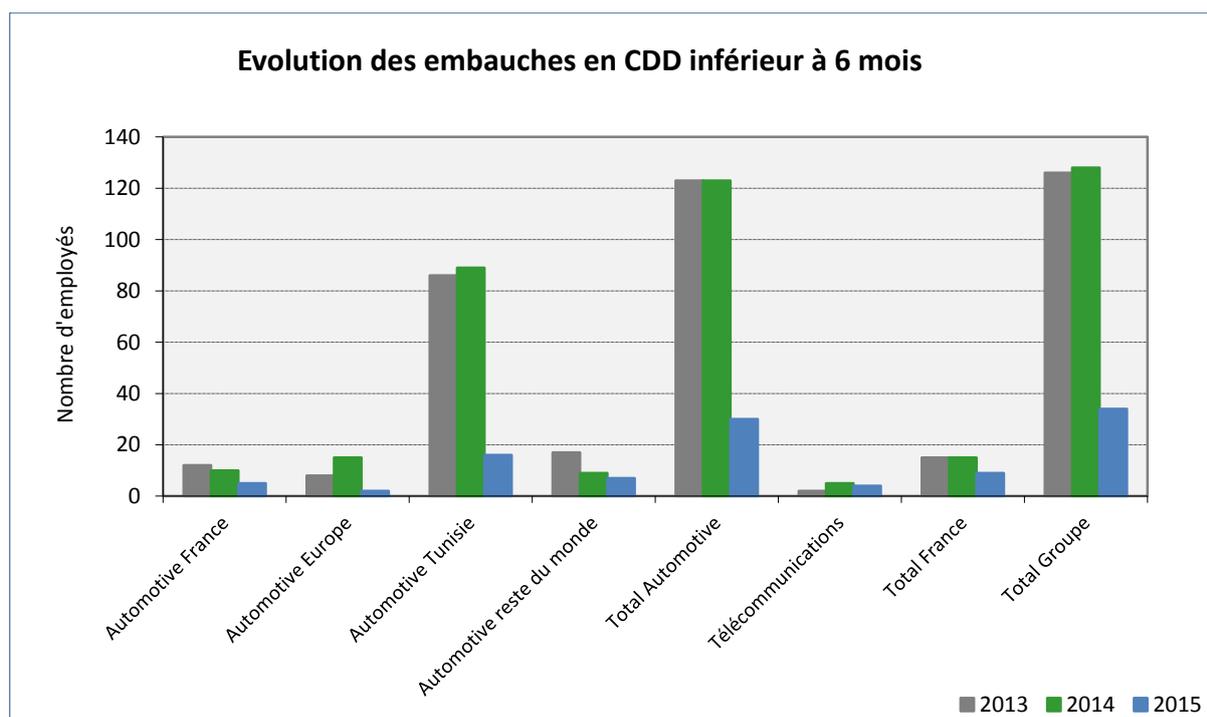


Sur l'exercice 2015, les **embauches** au niveau du Groupe ont progressé de + 30,9 %, après une augmentation significative de + 38,8 % en 2014. Ces chiffres ne reprennent pas les Contrats à Durée Déterminée relatifs aux contrats aidés tels que les contrats de qualification et les contrats en alternance qui sont traités par ailleurs, en termes d'embauche.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 656 personnes, contre 501 en 2014 et 361 en 2013, conséquence directe de l'adaptation nécessaire des ressources pour servir la croissance d'activité du Groupe. Ces embauches sont principalement intervenues dans les filiales situées en Tunisie, aux Etats-Unis et en France.

Il est toutefois nécessaire de préciser que le turnover reste important tant aux Etats-Unis du fait du plein emploi qu'en Chine avec la valorisation des acquis, engendrant quelques difficultés de stabilisation des postes.





Le recours à des CDD représente plus de la moitié des embauches, en hausse par rapport à l'exercice précédent. La Tunisie, la Chine et la France représentent respectivement 66,1 %, 14,9 % et 7,8 % des embauches en CDD.

Par ailleurs, 105 CDD signés en 2014 ont été transformés en CDI sur l'exercice 2015 et 175 CDD précédemment signés ont été renouvelés.

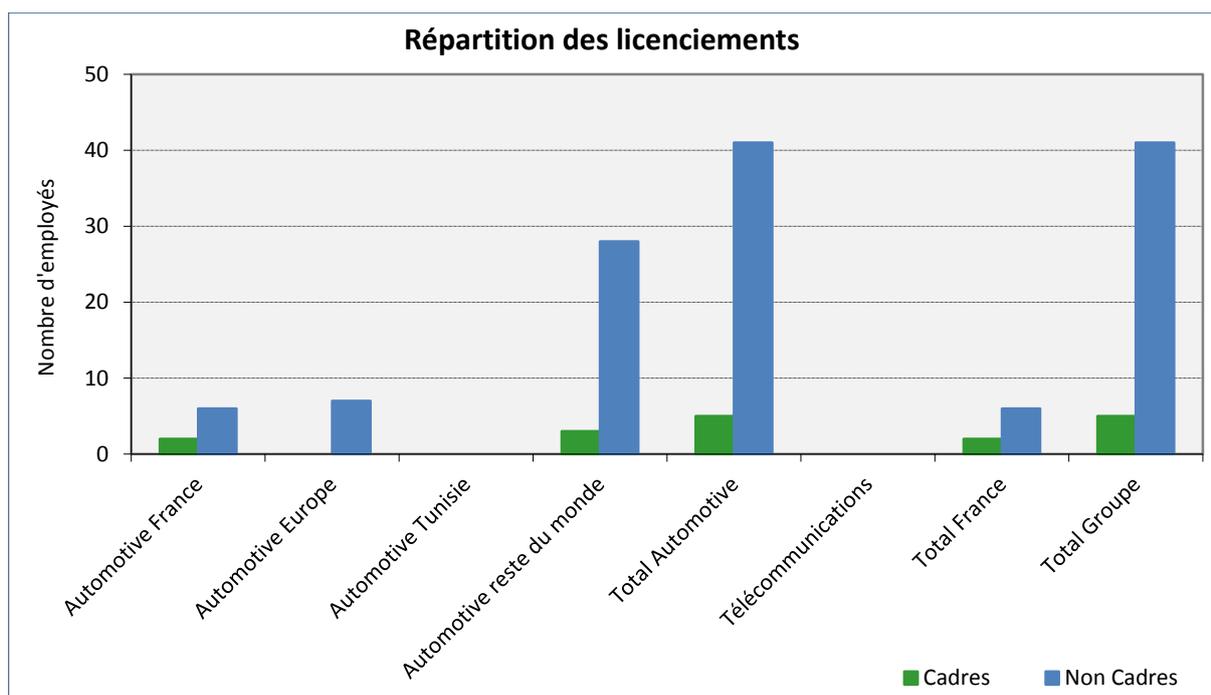
Quelques difficultés de recrutement ont été signalées dont les motifs restent variés et récurrents : niveau de rémunération par rapport au marché local, pénurie sur certaines compétences techniques, caractéristiques liées à la Société, manque de mobilité, ...

Représentant seulement 4,8 % des emplois dans le Groupe, le recours au travail par intérim connaît une forte progression de 71,2 % par rapport à 2014, avec 147 intérimaires, contre 86 l'an dernier. Les principaux pays concernés sont, par ordre décroissant, la France, la Suède et l'Allemagne qui représente ensemble 89,1 % des intérimaires employés sur l'exercice. La durée moyenne des missions d'intérim varie de trente-cinq jours à plus de sept mois, en fonction de la filiale.

ACTIA Group a recours aux contrats aidés (contrats qualitatifs, en alternance, ...) dans les pays où la réglementation locale le permet. Ainsi, le Groupe a employé 95 personnes en **contrat aidé** au cours de l'exercice 2015, chiffre en baisse de 15,9 % par rapport à 2014 qui avait connu une hausse importante. La France représente 70,5 % de ces contrats, suivie par la Tunisie qui contribue à hauteur de 29,5 %, en fort recul par rapport à 2014. En 2015, ces contrats ont généré 20 embauches, dont 16 intervenues en Tunisie ; ces embauches ont progressé de 66,7 % par rapport à 2014.

Enfin, le Groupe a fait appel à 134 stagiaires dans le cadre de formations diplômantes, chiffre relativement stable. La durée des stages a varié de 30 à 365 jours avec une moyenne sur le Groupe de 68 jours ; parmi ces stagiaires, 30 ont été embauchés à la fin du stage. Ces stages ont principalement eu lieu en France, premier contributeur cette année, et en Tunisie.

Sur l'exercice, les **licenciements** ont concerné 46 personnes, essentiellement à l'international (82,6 %), notamment aux Etats-Unis ; ce chiffre est en baisse de 45,9 % par rapport à 2014.



Les motifs sont les suivants :

- ❖ inaptitude : 34,8 % des cas, majoritairement aux États-Unis, phénomène qui se trouve lié au fort turnover évoqué ci-avant et à la difficulté de recruter du personnel de qualité ;
- ❖ faute : 30,4 % des cas ;
- ❖ motif économique : 26,1 % des cas, principalement au Brésil qui connaît des difficultés importantes où le contexte économique et politique a contraint le Groupe à réduire son exposition tout en assurant sa présence pour le suivi de ses clients grands comptes ;
- ❖ faute grave : 8,7 % des cas.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 210 **démissions**, chiffre en baisse, dont plus de 50 % sont intervenus aux États-Unis et en Chine, du fait des spécificités locales du marché de l'emploi. Ces démissions se sont réparties entre 163 employés non cadres et 47 cadres.

Enfin, 17 départs à la retraite ont été enregistrés, dont 11 non cadres, la France représentant 70,6 % de ces départs.

En matière de **rémunérations annuelles**, ces dernières ont connu les évolutions suivantes sur les trois derniers exercices :

Salaire moyen chargé en €	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	56 435	54 056	8 087	18 530	31 456	57 091	56 994	33 879
2014	56 369	54 718	8 795	19 181	32 530	61 508	58 085	35 271
2015	57 482	54 538	8 941	21 827	32 497	63 820	59 529	35 250

Le salaire moyen chargé correspond aux éléments de salaires et traitements, augmentés des charges sociales, tels qu'ils ressortent de la comptabilité de chaque filiale, divisés par l'effectif moyen.



Par ailleurs, le poids des charges sociales par rapport au salaire brut ressort ainsi :

Charges sociales / Salaire	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	47,7%	27,9%	19,0%	27,5%	36,1%	47,3%	47,6%	37,7%
2014	47,8%	26,9%	15,0%	22,1%	34,6%	52,3%	48,9%	37,1%
2015	46,8%	28,3%	15,1%	27,0%	34,9%	50,3%	47,6%	37,0%

La France reste championne toute catégorie en matière de poids des charges sociales / salaires, malgré la mise en place du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi qui n'a qu'un faible impact face aux charges dans leur ensemble.

Politique des ressources humaines

La majorité des entités du Groupe met en œuvre un plan de **formation** annuel. Ces plans sont élaborés via :

- ❖ les entretiens annuels ;
- ❖ une gestion prévisionnelle des compétences ;
- ❖ les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2015 et pour l'ensemble du Groupe, 57 355 heures de formation ont été dispensées, ce qui représente une moyenne de 19 heures par salarié. Par ordre décroissant, les filiales tunisiennes, américaines, espagnoles et chinoises sont les plus gros contributeurs, avec plus de 20 heures par salarié sur l'exercice.

Organisé avec des filiales dans 15 pays différents depuis de nombreuses années, **la diversité** est concrètement vécue par les équipes lors des réunions et des actions communes, que ce soit dans les domaines de la Recherche, du commerce, du management ou des fonctions transverses. Les 3 067 employés du Groupe sont ainsi répartis :

- ❖ 97,5 % sont de la nationalité de la filiale,
- ❖ 1,7 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ❖ 0,8 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste à peu près stable d'une année sur l'autre.

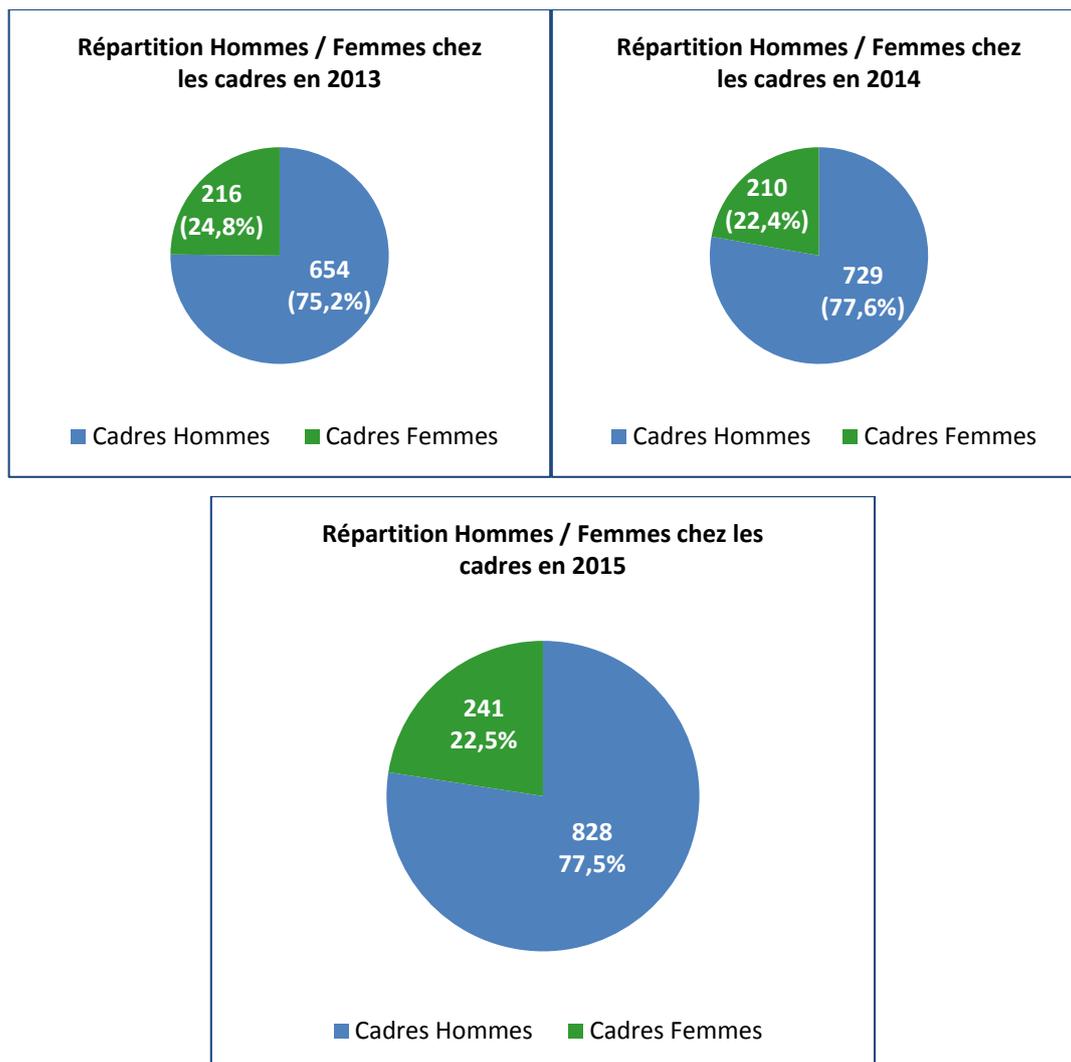
L'égalité des chances est assurée au sein de chaque structure et une mobilité interne au sein du Groupe, à l'International, se met progressivement en place. Ne bénéficiant pas encore d'outil structuré, les opportunités sont encore saisies au cas par cas.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe et aucun sentiment de discrimination n'a été signalé.

Les tableaux suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.

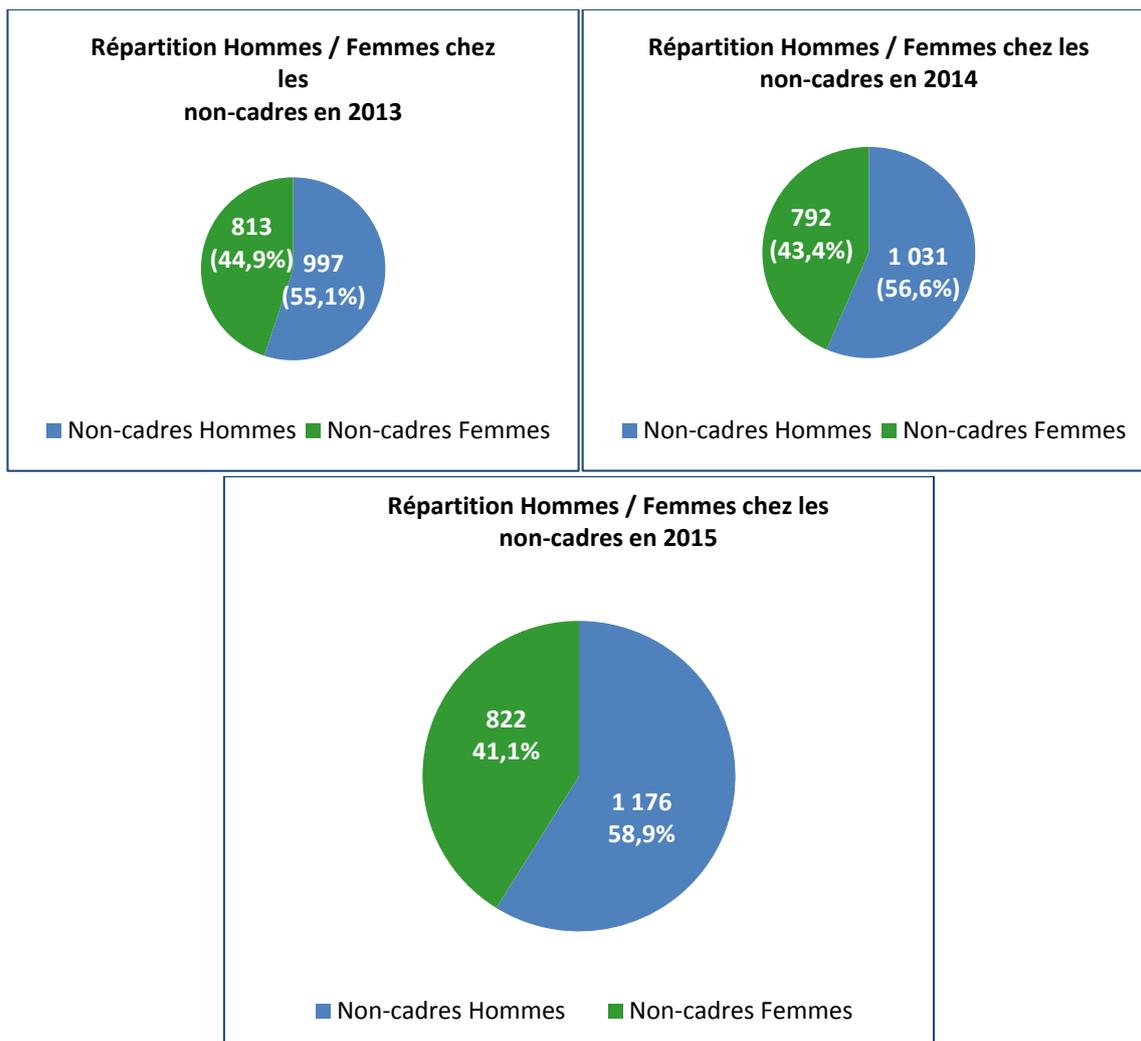
Cadres Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	258	38	175	83	554	98	358	654
2014	264	48	214	93	619	107	374	729
2015	285	49	274	113	721	104	392	828
Ecart/2014	+ 21	+ 1	+ 60	+ 20	+ 102	<3>	+ 18	+ 99
% d'évolution	+ 8,0%	+ 2,1%	+ 28,0%	+ 21,5%	+ 16,5%	<2,8%>	+ 4,8%	+ 13,6%

Cadres Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	53	9	108	25	195	20	74	216
2014	57	8	100	24	189	20	78	210
2015	63	8	116	33	220	20	84	241
Ecart/2014	+ 6	0	+ 16	+ 9	+ 31	0	+ 6	+ 31
% d'évolution	+ 10,5%	0,0%	+ 16,0%	+ 37,5%	+ 16,4%	0,0%	+ 7,7%	+ 14,8%



Non-cadres Hommes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	243	291	175	211	920	77	320	997
2014	260	295	165	237	957	74	334	1 031
2015	263	333	294	209	1 099	77	340	1 176
Ecart/2014	+ 3	+ 38	+ 129	<28>	+ 142	+ 3	+ 6	+ 145
% d'évolution	+ 1,2%	+ 12,9%	+ 78,2%	<11,8%>	+ 14,8%	+ 4,1%	+ 1,8%	+14,1%

Non-cadres Femmes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	152	87	402	133	774	38	191	813
2014	150	89	376	139	754	37	188	792
2015	151	97	396	140	784	36	189	822
Ecart/2014	+ 1	+ 8	+ 20	+ 1	+ 30	<1>	+ 1	+ 30
% d'évolution	+ 0,7%	+ 9,0%	+ 5,3%	+ 0,7%	+ 4,0%	<2,7%>	+ 0,5%	+ 3,8%



Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres, mais l'écart s'améliore, tant en valeur absolue qu'en représentativité, avec une situation différente en fonction des pays. En France, le nombre et le pourcentage des femmes a augmenté dans la population cadres, contrairement à leur situation dans les non-cadres. L'évolution particulière de la Tunisie impacte les données Groupe, comme cela est indiqué en début de chapitre.

En 2015, 41 **travailleurs handicapés** étaient employés au sein du Groupe ACTIA, chiffre en forte hausse, avec + 36,7 %. Certaines réglementations locales imposent ces emplois et le Groupe ne répond pas aux 78 postes qui sont légalement à pourvoir. Un déficit subsiste donc et pour y pallier, ces sites ont recours à des travaux via des Centres d'Aide par le Travail (CAT). Cette sous-traitance représentant un équivalent de 11 personnes ne couvre malheureusement que partiellement le manque. Le Groupe a donc dû s'acquitter d'une pénalité globale de 104 k€ pour manquement à ses obligations sur ce volet. Ainsi, ACTIA Group va maintenir ses efforts pour essayer de rattraper progressivement son retard.

Auprès de l'ensemble des entités, le Groupe met tout en œuvre pour la promotion et le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, en matière de respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, d'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, d'élimination du travail forcé ou obligatoire et d'abolition effective du travail des enfants.

Dans ce cadre-là, CIPI ACTIA, filiale tunisienne, est partenaire adhérent, depuis 2006, au Pacte Mondial des Nations Unies.

Enfin, 78,4 % des entités qui font appel à de la sous-traitance déclarent veiller au respect de ces conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, par leurs sous-traitants.



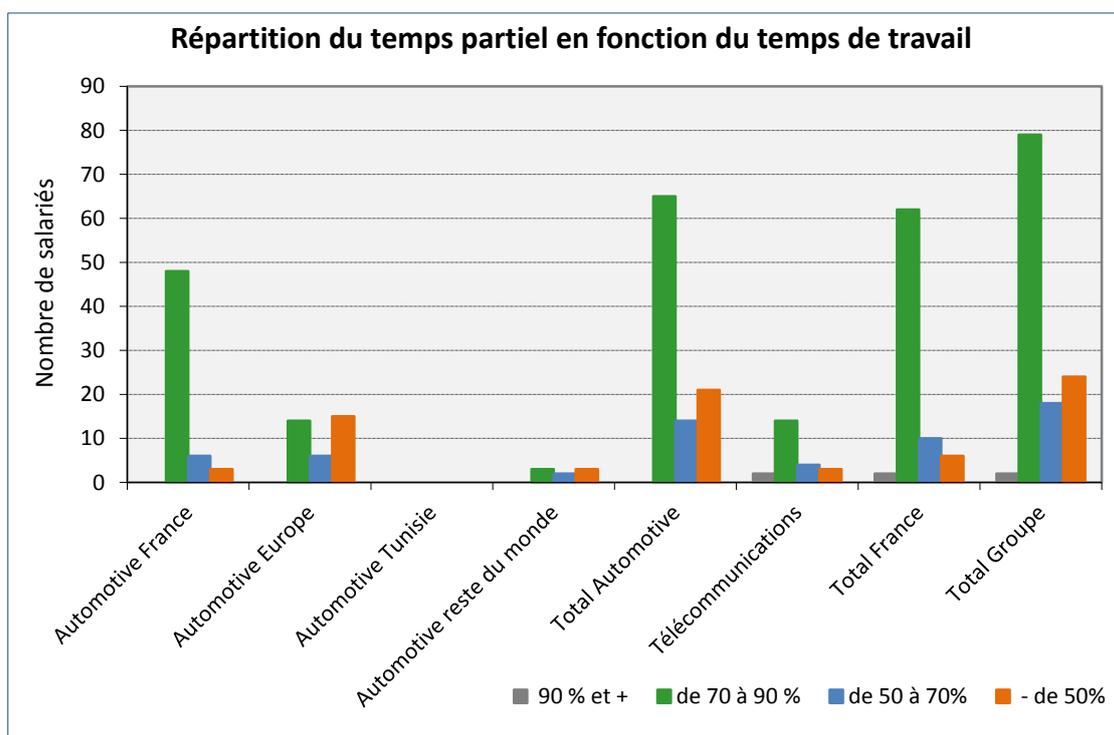
Organisation du temps de travail

En France, le travail est organisé sur 5 jours. Dans le cadre de la législation et de l'accord « Rebond » signé par la principale société française en 2014 applicable sur une période de 3 ans, les cadres et assimilés cadres sont employés selon un forfait annuel de 218 jours de travail par an, ce qui correspond au maximum de la durée autorisée en France ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

Les filiales Indienne et Mexicaine travaillent 6 jours par semaine, conformément aux règles locales.

S'agissant des usines de production de cartes électroniques, le site de production de Colomiers est généralement organisé en 2x8 et, selon les impératifs ponctuels de production, peut fonctionner en 3x8. Concernant le site tunisien de CIPI ACTIA, un nombre important de lignes de production sont organisées en travail posté (3x8 ... 5x8), en fonction des volumes à produire et de la performance et / ou du taux de charge des moyens de production et sont passés sur une semaine de 6 jours.

Sur l'ensemble du Groupe, 123 personnes sont employées à **temps partiel**, chiffre en hausse par rapport aux exercices antérieurs, avec 76,7 % de personnel féminin concerné. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Le volume global des **heures supplémentaires** s'élève à 65 069 heures, chiffre en baisse par rapport à 2014, effectuées à 98,8 % par les non cadres. Il est cependant rappelé que la majeure partie des cadres français est employée selon le forfait jour, ce qui pondère cette analyse. Les sites de production de Tunisie ont totalisé 28,8 % des heures supplémentaires effectuées, répondant ainsi à la croissance d'activité du Groupe.

Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la **convention collective** de la Métallurgie. La convention utilisée par les deux sites tunisiens de production de cartes est celle de l'Électricité et de l'Électronique. Cependant, on ne retrouve pas cette notion de convention collective dans l'ensemble des pays où le Groupe est implanté.

56,2 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 113.

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents supports qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est systématiquement utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, les journaux internes. Les employés sont, sur tous les sites, informés des résultats et des objectifs de l'entreprise. Depuis 2014, l'accent est mis sur la communication intra-groupe, avec le déploiement d'écrans dans chaque filiale, qui permet d'assurer la diffusion d'informations internes, afin de renforcer la synergie et la cohésion du Groupe à l'international, ainsi que le sentiment d'appartenance au Groupe.



En dehors des obligations légales locales, les **prestations** suivantes sont proposées :

- ❖ santé : complémentaire, prévoyance pour 64,9 % des employés ;
- ❖ tickets restaurants pour 54,6 % des employés ;
- ❖ retraite complémentaire pour 17,5 % des employés ;
- ❖ maternité (prime naissance) pour 15,9 % des employés ;

67,6 % des employés se voient offrir des primes telles que : 13^{ème} mois, prime exceptionnelle, frais d'obsèques, prime de mariage, assurance dans le cadre de déplacements, primes supra légales en termes de qualité, assiduité, conduite, rendement, primes de partage et autres primes.

Pour ce qui a trait aux **accords collectifs**, dans les entités qui disposent d'un syndicat, ils ont porté sur l'organisation du temps de travail, la mutuelle et la prévoyance obligatoire, la promotion. En France, lors du dernier accord sur la principale filiale, l'accent avait été mis sur l'articulation « vie professionnelle / vie personnelle », avec la mise en place d'un service conciergerie, à la charge de la Société, pour apporter aux salariés différentes prestations de service, dans le but de faciliter la vie personnelle des salariés et de pérenniser les talents dans l'entreprise. Ce nouveau service qui était en phase d'essai depuis septembre 2014 n'a pas rempli ses objectifs (niveau insuffisant de sollicitation par les salariés) et a été suspendu fin septembre 2015.

Santé & sécurité

Sur l'année 2015, 29 **accidents du travail** avec arrêt ont été recensés ; il convient de noter que les accidents du trajet ont été exclus de cet indicateur, afin d'être en parfaite adéquation avec les indicateurs utilisés en France et de fiabiliser ainsi la remontée des informations. Ces accidents ont représenté 484 jours ouvrés d'arrêt de travail, chiffre en baisse, malgré la hausse du nombre d'accidents.

En outre, il est à déplorer un accident mortel dans notre filiale espagnole, dans le département logistique. Des investigations sont en cours pour en déterminer la cause et un accompagnement spécifique a été mis en œuvre face au traumatisme d'un tel événement.

- ❖ Le taux de fréquence ressort à 5,5 en 2015, chiffre en hausse. Il correspond au nombre d'accidents du travail, à l'exclusion des accidents de trajet, survenus dans l'année, ayant entraîné un arrêt de travail X 1 000 000 / nombre total d'heures travaillées dans l'année, selon la norme en vigueur ;
- ❖ L'indice de fréquence s'établit à 9,9, chiffre également en hausse. Il tient compte du nombre d'accidents du travail, à l'exclusion des accidents de trajets, survenus dans l'année, ayant entraîné un arrêt de travail X 1 000 / effectif moyen du Groupe, selon la norme en vigueur ;
- ❖ Le taux de gravité, chiffre stable, ressort quant à lui à 0,2. Il comprend le nombre total de jours d'absence liés à l'ensemble des accidents survenus sur l'exercice ou les exercices précédents, à l'exclusion des accidents du trajet X 1 000 / nombre total d'heures travaillées dans l'année.

Le Groupe n'enregistre aucun cas de **maladies professionnelles**.

Les **arrêts maladie** représentent 21 092 jours sur 2015, dont 6 996 en France. Ce chiffre est en hausse sur le Groupe. La répartition par branche d'activité et par employé, est indiquée dans le tableau suivant :

Jours d'arrêt maladie par employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie*	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2013	7,2	6,8	2,4	3,2	4,6	7,5	7,2	4,9
2014	6,8	6,3	1,1	2,4	3,9	6,7	6,8	4,2
2015	7,8	6,2	10,3	2,1	7,4	4,9	7,1	7,2
Ecart/2014	+ 1,0	<0,1>	+ 9,2	<0,3>	+ 3,5	<1,8>	+ 0,3	+ 3,0
% d'évolution	+ 14,5%	<2,0%>	+ 818,5%	<11,5%>	+ 89,1%	<26,3%>	+ 4,8%	+ 73,2%

* Dans la principale filiale tunisienne, des outils ont été mis en place pour suivre cette donnée, ce qui explique la forte augmentation enregistrée, cet indicateur faisant auparavant l'objet d'une simple estimation.

Concernant **la santé et la sécurité au travail**, la totalité des sociétés du Groupe fait respecter l'interdiction de fumer dans ses locaux.



Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Santé au Travail) ; en Allemagne, l'inspection du travail procède à un contrôle annuel.

Les normes de sécurité d'incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les structures qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 84,6 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site. Au nombre de 11, ils sont composés de 71 personnes.

Au cours de l'exercice 2015, aucun accord spécifique n'a été signé avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail ; les précédents accords sont donc maintenus dans les entités concernées.

Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux.

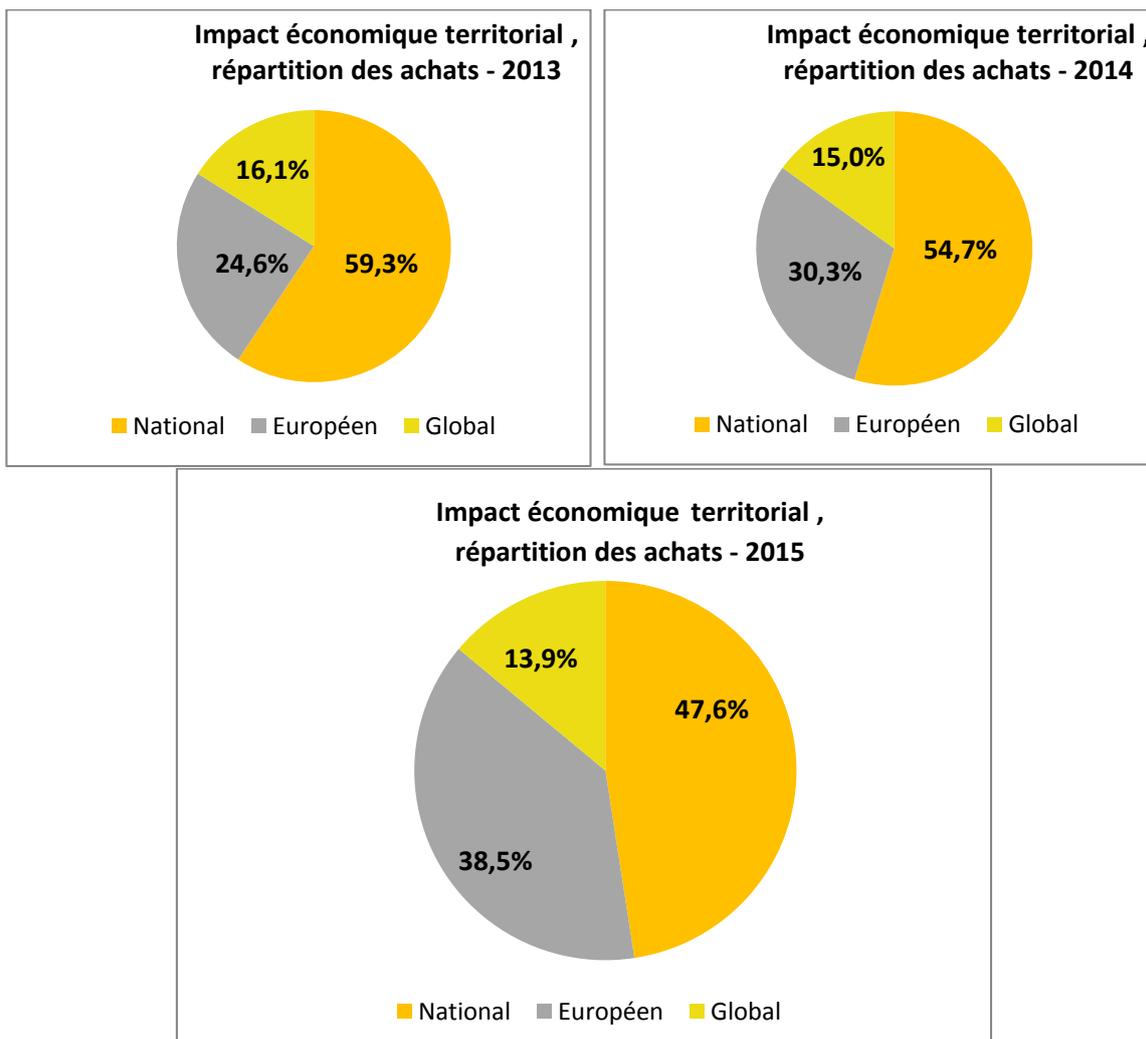
Le Groupe fait appel à deux types de sous-traitance :

- ❖ En matière de production, il peut être amené à sous-traiter des sous-ensembles, comme par exemple dans le domaine de l'audio-vidéo embarqué. Ces productions interviennent directement chez les sous-traitants qualifiés par le Groupe ;
- ❖ En matière de R&D, selon les spécificités des demandes, les sous-traitants peuvent intervenir directement dans les locaux de l'entreprise ou à l'extérieur.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d'évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

Relations avec l'environnement local

L'impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats liés à la production et se traduit comme suit :





L'impact territorial est en progression sur le marché Européen.

Tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet de maintenir des retombées positives en termes d'impact économique sur le territoire français.

Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Certaines entités du Groupe adhèrent à des organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), Medef (syndicat patronal), organismes scientifiques comme l'ANRT, Aerospace Valley, Tompasse ou encore des organismes sociaux comme CILEO, organisme de collecte de la taxe pour la construction de logements, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement, l'ANFIA (Association de l'Industrie Automobile en Italie), le syndicat patronal de la métallurgie à Madrid, MAFEX (association du Ferroviaire en Espagne), SMMT (syndicat local en Angleterre) ou l'Association des Bus et Cars en Chine.

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études, tant en France qu'en Tunisie. ACTIA Group a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, l'École Supérieure de Commerce de Toulouse, l'ENSEEIH (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) s'inscrivant dans la démarche du programme d'excellence E⁺, initié par le Groupe depuis 2008. Mais également, sur le plan international : l'école Politecnico de Turin et Milan, l'Università di Bari (Italie), l'Institut technologique de Monterrey (Mexique), l'Université de Shanghai ou le collège des ingénieurs de Nanjing (Chine).

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

Loyauté des pratiques

ACTIA Group a mis en place une commission en charge d'établir une charte éthique au niveau du Groupe afin de transmettre à tous les collaborateurs les valeurs de respect et d'intégrité qui sont portées par les familles fondatrices. Cette charte a été déployée sur la France dans le courant de l'exercice 2014 ; son déploiement à l'international reste une priorité.

Concernant les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les produits développés par le Groupe accompagnent les préoccupations de sécurité et d'amélioration du respect de l'environnement.

ACTIA Group intervient la plupart du temps sur un des éléments d'un produit plus complexe qui pourra ensuite être utilisé par le consommateur final. De ce fait, le Groupe répond aux exigences définies en ce sens par le fabricant du produit final.

Participation et intéressement

Le tableau suivant récapitule les montants passés en charge par le Groupe dans le cadre des accords de participation et / ou d'intéressement signés par les différentes filiales :

Participation en k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	0	232	0	113	345	0	0	345
2014	0	198	0	39	237	0	0	237
2015	0	255	0	46	300	0	0	300

Intéressement en k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	302	382	0	126	810	0	302	810
2014	659	496	0	134	1 289	568	1 227	1 857
2015	731	609	0	287	1 628	554	1 286	2 182



Par secteur géographique, le pourcentage de salariés bénéficiant de tels accords se répartit ainsi :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2013	96%	46%	0%	46%	44%	100%	97 %	49%
Participation 2014	97%	33%	0%	42%	42%	100%	97 %	47%
Participation 2015	97%	34%	0%	39%	39%	100%	97%	43%
Intéressement 2013	99%	37%	0%	90%	52%	100%	99%	56%
Intéressement 2014	99%	37%	0%	91%	53%	100%	99%	57%
Intéressement 2015	99%	37%	0%	91%	49%	100%	99%	53%

Tant pour les accords de participation que pour les accords d'intéressement, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre et d'un pays à l'autre, selon la réglementation locale.

Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International

Il n'existe pas d'accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

Quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

À la clôture de l'exercice, il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de ACTIA Group S.A..

Augmentation de capital réservée

À partir du moment où les salariés détiennent moins de 3 % du Capital Social, la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 oblige le Directoire à soumettre périodiquement aux Actionnaires, à savoir tous les 3 ans, un projet de résolution tendant à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un P.E.E..

Aussi, dans le cadre de cette obligation légale et pour favoriser l'actionariat salarié, nous vous proposons de statuer sur un projet de délégation à donner au Directoire permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise et effectuée dans les conditions des articles L3332-18 et suivants du Code du Travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L3332-19 du Code du Travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-25 et L3332-26 du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 3 % du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.

À cet effet, nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation.

Le Directoire disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le seuil de détention de 3 % du Capital Social par les salariés n'étant pas atteint à ce jour, la Société n'est pas dans l'obligation de nommer des salariés Actionnaires en qualité de membre du Conseil de Surveillance.



Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés

La participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

5.7.2 Conséquences environnementales de l'activité

Organisation interne de la gestion de l'environnement

La Direction du Groupe ACTIA a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental est assurée par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement d'ACTIA Automotive S.A., pour les deux sites toulousains. Compte tenu de la fusion avec ACTIA Muller à LUCE (France) réalisée le 20 juillet 2015, l'intégration de cet établissement dans le processus est en cours d'organisation. Sur le site de Colomiers (production), un technicien est en place pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites d'ACTIA Automotive S.A. ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental, via la méthode AMDEC, système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement comme ACTIA Automotive et ACTIA Telecom (France), CIPI ACTIA et ACTIA Tunisie (Tunisie), ACTIA Nordic (Suède), ACTIA India (Inde), ACTIA do Brasil (Brésil), totalisent un effectif global dédié équivalent à 5 personnes. Ces structures représentent 58,4 % des salariés du Groupe.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits et des procédures fournisseurs.

Consommations et rejets

Consommation de ressources en eau

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 38 068 m³, en augmentation par rapport à 2014, après deux années de baisse. Cette hausse a plusieurs explications, dont les principales sont :

- ❖ contrairement à 2014, notre site américain a repris l'arrosage de ses espaces verts en automatique en raison d'un été très sec, entraînant une augmentation de 2 882 m³ ;
- ❖ comme en 2014, notre principal site de production tunisien n'a pas utilisé l'eau de son puit pour l'arrosage extérieur en raison des conditions climatiques, économisant ainsi 2 100 m³ ; la hausse de 589 m³ est donc uniquement liée à la hausse de la production et des effectifs à hauteur de 13,3 % ;
- ❖ en 2014, notre bureau d'études tunisien avait pris des mesures importantes pour réduire sa consommation, après une forte hausse liée à une fuite, avec une surveillance mensuelle pour détecter les éventuelles fuites et une sensibilisation forte des salariés sur la consommation d'eau ; cependant, la suspicion de fuite sous le revêtement subsiste. Des démarches ont été entreprises auprès du propriétaire, mais il semblerait que la réparation s'avère compliquée à mettre en œuvre. Le Groupe a pour projet la construction d'un bâtiment neuf dédié à ses activités de R&D en Tunisie, avec un déménagement prévu fin 2016 début 2017, mettant ainsi fin aux nombreuses problématiques de fuites intervenues dans le bâtiment loué jusqu'à aujourd'hui ;
- ❖ le site d'intégration tunisien a constaté une fuite sur le dernier trimestre 2015 qui explique une partie de l'augmentation sur l'exercice de 1 505 m³. Cette fuite a été réparée depuis ; cette augmentation est également liée à l'augmentation des effectifs de 34,6 % ;
- ❖ en résumé, l'augmentation globale de la consommation d'eau ressort à 16,6 %, avec une évolution des effectifs moyens de 8,2 % sur la période.



Les actions entreprises pour limiter la consommation, mises en œuvre sur les sites les plus importants, permettent de maîtriser la consommation d'eau globale du Groupe. Par exemple, comme en 2014, le Groupe n'a pas fait appel à l'eau de ses puits pour l'arrosage extérieur, notamment en Tunisie. En France, on note la mise en place de toilettes sèches et de systèmes d'économie d'eau, mesures qui ont permis une baisse de la consommation. D'une manière globale, la consommation d'eau est observée par le Groupe qui analyse toutes les variations et intervient pour une meilleure sensibilisation.

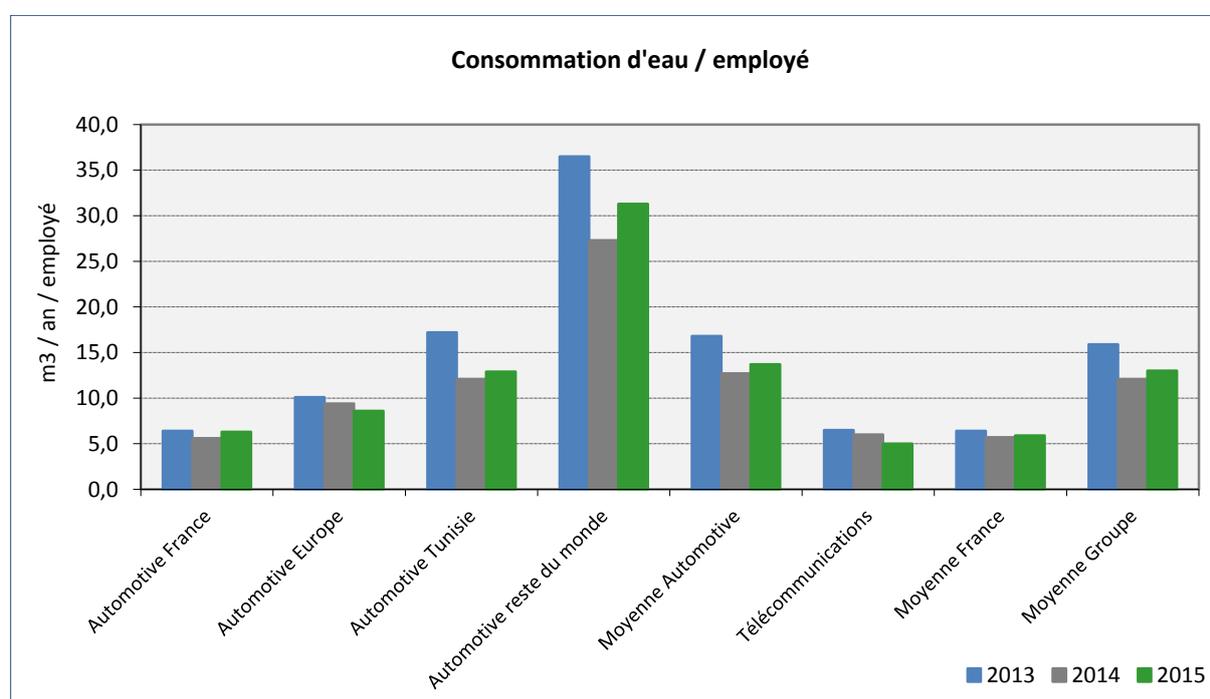
Il convient de noter que certaines filiales n'ont pas accès à leur consommation d'eau, cette donnée étant incluse dans les charges locatives : pour ces filiales, le Groupe a choisi de prendre en compte une consommation d'eau estimée sur la base des moyennes nationales ou sectorielles, en fonction de l'information accessible. Ce fonctionnement concerne une filiale française et les filiales suédoise et indienne et qui représentent 4,2 % des effectifs du Groupe.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue du réseau de distribution d'eau potable.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2015 avoisine les 13,0 m³ / an / employé, en légère progression par rapport à 2014, mais toujours en-deçà de 2013, dont l'évolution est la suivante :

m ³ /an/ employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom- munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2013	6,4	10,1	17,2	36,5	16,8	6,5	6,4	15,9
2014	5,6	9,4	12,1	27,3	12,7	6,0	5,7	12,1
2015	6,3	8,6	12,9	31,3	13,7	5,0	5,9	13,0
Ecart/2014	+ 0,7	<0,8>	+ 0,8	+ 4,0	+ 1,0	<1,0>	+ 0,2	+ 0,9
% d'évolution	+ 12,5%	<8,5%>	+ 6,6%	+ 14,7%	+ 7,9%	<16,7%>	+ 3,5%	+ 7,4%

Le graphe suivant montre une diminution de la consommation d'eau par employé depuis 2013 :



Les consommations des sites, excepté les sites de production comme ACTIA Automotive à Colomiers (France), CIPI ACTIA à Tunis (Tunisie) et ACTIA Telecom au Puy-Sainte-Réparate (France), restent représentatives d'une activité « services - études ».

Par ailleurs, le Groupe cherche à expliquer toutes les variations dans sa consommation.



Consommation de matières premières et d'emballages

Les activités du Groupe ne consomment pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elles n'interviennent que sur des produits manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites fonctionne depuis plusieurs années avec des systèmes de tri des déchets notamment les emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes), avec une volonté de réemploi des caisses en bois, plastiques et cartons et de favoriser la valorisation matière de ceux-ci. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages restent également de rigueur.

Concernant les emballages, le Groupe utilise différents types de produits : cartons, matériaux de calage en bois, films plastiques, papier, mousse extrudée. Il reste très difficile de remonter une donnée chiffrée de consommation de ces matériaux, aucun outil de suivi spécifique n'étant mis en place. Certaines données sont aujourd'hui transmises en unités, d'autres en tonnes ou m³.

Dans le cadre de son implication toujours plus forte du suivi environnemental de son activité, ACTIA Group a fait remonter les données relatives à sa consommation de produits chimiques. Il ressort de cette étude que le Groupe emploie environ 30,4 m³ de produits chimiques divers : vernis, solvants, crèmes à braser, alcool isopropylique, principalement.

Pour plus de pertinence, le Groupe a décidé de ne prendre en compte que les produits significatifs utilisés sur ces principaux sites de production, à savoir les vernis, solvants, diluants et crèmes à braser, afin d'en suivre efficacement l'évolution à venir. Ce changement de méthode rend donc impossible la comparaison avec 2014.

Consommation d'énergie

Deux types d'énergie continuent à être principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ❖ **L'électricité** : 11 866,9 MWh, en hausse de 4,7 % par rapport à 2014, année qui avait déjà progressé de 6,0 % ; cette augmentation trouve son explication dans la croissance de l'activité. Les principaux contributeurs à cette hausse sont les sites de production Français et tunisien, avec notamment l'exploitation de ses lignes de production en flux tendu (Tunisie) et la montée en puissance de sa dernière ligne de production (Tunisie et France), le site d'intégration en Tunisie, avec l'arrivée d'une nouvelle ligne de production et la filiale chinoise avec une augmentation de sa surface d'environ 30 % et l'installation de climatiseurs et d'équipements électriques. Cette source d'énergie représente 76,0 % de la consommation totale ;
- ❖ **le gaz naturel** : avec 2 941,4 MWh représente une nouvelle baisse de 6,1 % par rapport à 2014. La baisse est quasi générale et s'explique par une météo plus clémente durant l'hiver 2014/2015.

La consommation totale d'énergie, qui s'élève sur l'année 2015 à 15 615,0 MWh, est en hausse de 2,8 % par rapport à 2014. Pour autant, ramenée à une consommation par salarié, on note une nouvelle baisse de 5,0 %, après une baisse de 1,7 % en 2014. Le lancement de nouvelles lignes de production et l'augmentation de la durée du travail en Tunisie expliquent l'augmentation globale.

Comme pour l'eau, le Groupe suit ses consommations d'énergie et cherche à expliquer de façon rationnelle toutes les variations. Ainsi, certaines filiales enregistrent des hausses dues à une augmentation de leur effectif, au développement de leur activité ; d'autres voient leur consommation baisser grâce à des conditions climatiques plus favorables, des efforts réalisés en interne avec une sensibilisation du personnel aux économies d'énergie et un comportement plus raisonnable de ces derniers : extinction des équipements le soir, contrôle du chauffage et de la climatisation....

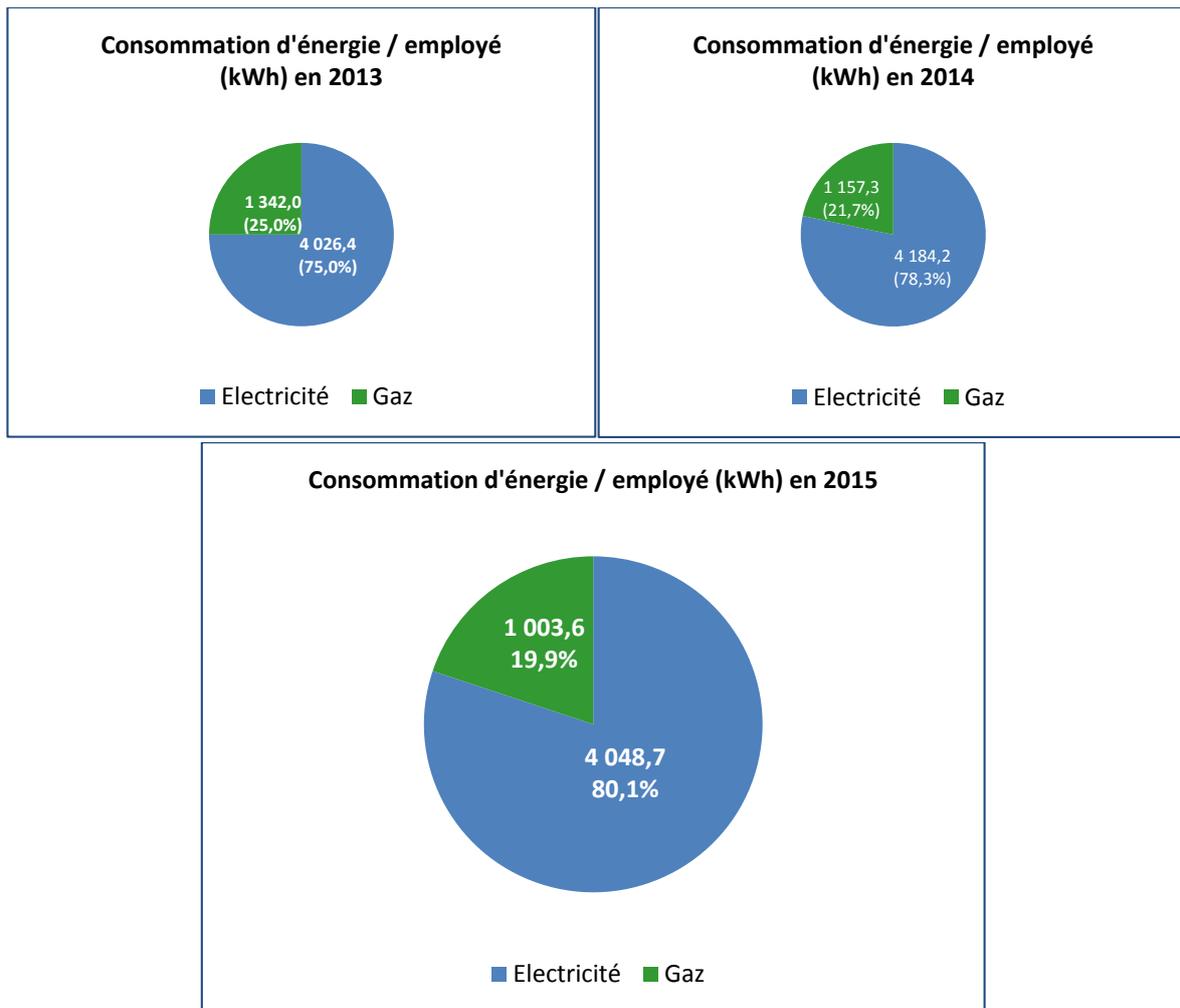
La consommation de **fuel** est extrêmement limitée ; elle est principalement utilisée par la filiale espagnole et ne représente que 0,2 % de la consommation totale d'énergie.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh / an / employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Électricité 2013	5 442,8	2 136,6	4 368,6	2 792,3	3 982,4	4 571,1	5 192,3	4 026,4
Électricité 2014	4 597,2	2 056,4	5 545,3	2 903,4	4 163,7	4 466,4	4 545,6	4 184,2
Électricité 2015	4 824,3	1 685,2	5 103,0	2 880,7	4 040,1	4 232,7	4 658,1	4 048,7
Ecart / 2014	+ 227,1	<371,2>	<442,3>	<22,7>	<123,6>	<233,7>	+ 112,5	<135,5>
% d'évolution	+ 4,9%	<18,1%>	<8,0%>	<0,8%>	<3,0%>	<5,2%>	+ 2,5%	<3,2%>
Gaz 2013	2 518,2	1 381,4	0,0	997,2	1 113,7	3 511,1	2 755,9	1 342,0
Gaz 2014	1 984,3	1 073,2	0,0	1 257,9	1 003,0	2 775,1	2 172,1	1 157,3
Gaz 2015	1 718,0	984,7	46,5	849,5	817,4	3 136,6	2 049,2	1 003,6
Ecart / 2014	<266,3>	<88,5>	+ 46,5	<408,4>	<185,6>	+ 361,5	<122,9>	<153,7>
% d'évolution	<13,4%>	<8,2%>		<32,5%>	<18,5%>	+ 13,0%	<5,7%>	<13,3%>



Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés :



Le ratio de consommation énergétique par an et par salarié sur la totalité de Groupe continue à diminuer et s'élève à 5 327,5 kWh, contre 5 610,8 kWh en 2014 et 5 705,9 kWh en 2013.

Le recours à des **énergies renouvelables** est resté stable et repose sur la Tunisie qui utilise de l'eau chaude d'origine solaire et la Suède dont la totalité de l'électricité consommée provient d'éoliennes pour 60 MWh et de la marée motrice pour 100 MWh. Ainsi, 160 MWh, sans compter l'eau chaude solaire pour laquelle nous n'avons pas d'équivalent de consommation, proviennent d'énergies renouvelables, ce qui représente 1,0 % de la consommation totale d'énergie du Groupe.

A ce propos, il convient de noter que jusqu'en 2014, cette filiale remontait l'intégralité de sa consommation énergétique comme étant électrique, issue d'énergies renouvelables. En 2015, nous avons pu affiner ces chiffres qui mettent en lumière que sa consommation électrique de 160 MWh provient d'énergies renouvelables (marée motrice et éolienne) et que le chauffage des locaux est effectué à partir d'eau chaude fournie par une station d'incinération de déchets (100 MWh).

Notre filiale allemande utilise aussi pour son chauffage, une énergie intégralement issue de la **valorisation énergétique**. Cette consommation représente un total de 780 MWh, soit 5,0 % de la consommation totale d'énergie du Groupe.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement sur des cibles identifiées :

- ❖ bâtiments : par la mise en place de détecteurs de présence, de contrôleurs de climatisation, de minuteries, de programmateurs, de tire portes pour isoler les espaces à chauffer, par le remplacement des chaudières existantes par des appareils de climatisation/chauffage au fur et à mesure de la réhabilitation des bâtiments (site de Toulouse), par une meilleure isolation des locaux ;
- ❖ équipements : par des consignes aux services « Achats » pour des équipements basse consommation, des lampes et appareils moins énergivores, des nouveaux serveurs basse consommation ;
- ❖ comportements des individus : par des campagnes de sensibilisation pour l'extinction des équipements le soir et l'utilisation du chauffage et de la climatisation, la coupure centralisée de l'électricité ;



- ❖ organisation : avec le contrôle de la climatisation en été et l'organisation du temps de travail (par le biais des congés) afin d'éviter les pics de consommation estivale, l'affichage d'indicateurs sur certains sites pour impliquer les salariés, la sensibilisation généralisée du personnel et plus particulièrement en 2015, l'organisation d'un contrôle général par un organisme tiers afin d'examiner les actions d'amélioration qui sont planifiées sur 2016.

Ces actions s'ajoutent à celles déjà entreprises sur les exercices antérieurs et traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 23 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 47,0 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (61,6 % sur le périmètre français). Les espaces boisés représentent 0,6 % de ces espaces verts.

Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. Pour autant, certains sites réalisent spontanément des bilans quantitatifs et qualitatifs de leurs rejets dans l'air, dont les deux sites de production : les résultats sont tout à fait satisfaisants. Il convient également de noter qu'ACTIA Automotive, filiale basée à Toulouse, a entrepris, conformément à son obligation réglementaire, une démarche de réalisation d'un bilan des émissions des gaz à effets de serres.

De plus, dans une première approche globale, nous nous sommes attachés à identifier les émissions de gaz à effet de serres liées aux consommations d'énergie des différentes entités du groupe avec l'électricité pour son utilisation à des fins industrielles (four, machine de brasage, enceintes climatiques...) et le gaz utilisé exclusivement pour le chauffage des locaux. Les facteurs d'émissions pris en compte résultent des données ADEME sur www.basecarbone.fr, complétées par les données de IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) sur www.ipcc.ch. Les émissions exprimées en Tonnes équivalent CO₂ (TCO₂eq) résultent d'une politique de surveillance rigoureuse des consommations d'énergie notamment aux travers du Système de Management de l'Environnement certifié ISO14001 mis en place dans plus de 58,4 % des entités du Groupe.

Exprimées en Tonnes CO ₂ eq	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2013	700	411	2 037	873	4 021	279	979	4 300
2014	569	360	2 187	860	3 977	228	797	4 205
2015	577	353	2 355	883	4 168	245	822	4 413

Si l'on excepte la variation liée à l'actualisation des facteurs d'émissions de la base carbone, on note une augmentation, plus particulièrement sur les sites qui portent, en termes de production, la croissance de l'activité du Groupe. Sur la base d'un taux fixe, le total des émissions du Groupe ressort à 4 918 tonnes CO₂eq, au 31 décembre 2015, contre 4 702 tonnes CO₂eq, au 31 décembre 2014.

Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- ❖ **les eaux usées** présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées ; plusieurs alternatives existent : réseau des eaux usées, fosse septique, drainage, voire ferme d'épandage en Chine ;
- ❖ **les produits potentiellement polluants** (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc, avant traitement, suivant la norme en vigueur (cf. § **Déchets**).

Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, nos activités sont peu bruyantes et non odorantes. Deux informations ont été remontées de nos filiales :

- ❖ en Inde, l'utilisation de produits chimiques, notamment de vernis, a incommodé le personnel, mais n'a eu aucun effet à l'extérieur. Des mesures ont été immédiatement mises en œuvre avec la fourniture de protections tels que gants et masques et l'installation d'une machine afin d'automatiser cette partie de la production et d'en limiter ainsi les risques de nuisance ;



- ❖ en Tunisie, le personnel du bureau d'études est parfois gêné par des nuisances olfactives provenant d'une station d'épuration à proximité. La nuisance n'est donc pas liée à notre activité. Des actions ont été menées auprès des autorités locales, sans prise en compte à ce jour.

En dehors de ces remontées, aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage durant l'année 2015, ni par le passé.

Déchets

Les déchets issus de l'ensemble des activités sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont 5,5 % sont classés « déchets dangereux ». Ces derniers ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement. La Tunisie pose un problème spécifique, car il n'existe pas, localement, de filières valables pour les déchets dangereux ; ils sont donc stockés sur le site pour le moment, dans des conditions d'entreposage optimales.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent, sur une partie des matériaux concernés comme les cartons, palettes, caisses en bois, une politique de valorisation de la matière plutôt qu'énergétique quand cela s'avère réalisable.

La politique active de tri des déchets est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 91,5 % de la population au niveau mondial. Les sites français se maintiennent au taux de 100 % en 2015.

De plus en plus de sites formalisent sous forme de bilan, la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2015, les filiales qui établissent un bilan qualitatif ou quantitatif, total ou partiel, de leur quantité de déchets représentent 79,6 % des effectifs du Groupe. Les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse suivante, qui reflète une information toujours parcellaire, bien qu'en amélioration, sur le recyclage :

Type de Traitement / Tonnes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Recyclage	116,8	30,7	26,2	38,8	212,5	0,0	116,8	212,5
Valorisation énergétique	51,7	0,0	131,8	0,0	183,5	28,1	79,8	211,6
Mise en décharge contrôlée	2,7	0,0	89,8	0,0	92,5	0,0	2,7	92,5
Traitement spécifique*	0,7	3,0	5,0	1,0	9,7	1,2	1,9	10,9
TOTAL	171,9	33,7	252,8	39,8	498,2	29,3	201,2	527,5
% DID** / déchets	4,2%	27,0%	3,1%	0,0%	4,9%	4,1%	4,2%	4,8%

* Les traitements spécifiques sont soit par procédé chimique, soit par incinération, soit, pour nos filiales tunisiennes, par stockage, en attendant qu'une solution soit trouvée au niveau gouvernemental.

**DID : Déchets Industriels Dangereux

Pour répondre notamment à la contrainte réglementaire DEEE, notre filiale allemande reprend le matériel informatique usagé ou cassé de ses clients, ce qui impacte le pourcentage des Déchets Industriels Dangereux qui atteint 27,0 % en Europe (hors France), mais au niveau global du Groupe, le taux reste peu significatif à 5,5 %. Ces déchets informatiques font l'objet d'un recyclage.

Il convient de noter que certaines filiales effectuent bien un tri, mais ne font pas systématiquement un bilan quantitatif de ce tri. Certaines filiales peuvent être amenées à établir des estimations qui sont ensuite analysées au niveau Groupe pour valider la cohérence des données.

Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales.



Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques, d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place (cf. § Rejets dans l'air, § Rejets dans l'eau, dans les sols et § Déchets).

Les espaces verts présents sur les sites occupent 47,0 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

Très impliquée dans la mobilité durable au travers des nombreuses solutions et services proposés par le Groupe à ses clients, en France, la Direction Générale a souhaité étendre son engagement jusqu'aux salariés pour faire évoluer les pratiques au quotidien. Dans cette optique, un rapprochement s'est opéré en 2015 avec une entreprise spécialisée dans le développement du covoiturage, COOVIA, avec deux objectifs :

- ❖ souscription d'un abonnement auprès de cette Société pour, à partir de 2016, pouvoir offrir des solutions de covoiturage à ses salariés, en commençant par le site de Colomiers, en raison de la proximité d'AIRBUS qui permettra un lancement optimisé de cette solution ;
- ❖ entrée au capital de cette société pour permettre son développement et étendre autant que faire se peut ce type de pratique.

Dans la même optique, les sites toulousains procèdent à l'acquisition, pour la mise à disposition, de véhicules électriques destinés aux déplacements professionnels.

Démarches d'évaluation et de certification

Les sites d'ACTIA Automotive et ACTIA Telecom (France), ACTIA Nordic (Suède), CIPI ACTIA et ACTIA Tunisie (Tunisie), ACTIA India (Inde) et ACTIA do Brasil (Brésil), ont leur certification ISO 14001. Désormais, 58,4 % des effectifs du Groupe sont concernés par une politique environnementale définie et validée. Par ailleurs, ACTIA I+ME (Allemagne) et ACTIA Systems (Espagne) ont lancé le processus et espère obtenir cette certification, respectivement pour 2016 et 2018.

Mesures prises pour assurer la conformité

À travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations nationales et locales (exemple : en France les PLU – Plans Locaux d'Urbanisme).

Dépenses engagées pour prévenir les conséquences environnementales

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau,...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les structures les plus importantes du Groupe, au titre des trois derniers exercices ont engagé les dépenses suivantes pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement :

- ❖ Réduction de la consommation d'énergie :
 - Remplacement de chaudières à gaz par une climatisation réversible sur l'ensemble des bâtiments. Ce programme se terminera en 2016, avec la mise aux normes souhaitées du dernier bâtiment sur le site toulousain,
 - Effort porté sur l'extinction des équipements, mise en place de détecteurs de présence et de minuteries,
 - Changement des éclairages par des systèmes moins énergivores,
 - Modification de l'organisation des congés d'été pour réduire la consommation d'électricité,
 - Programmes de sensibilisation du personnel à l'extinction des lumières,
 - Mise en place d'interrupteurs centralisés pour tout éteindre en même temps,
 - Réalisation d'un audit énergétique pour mettre en œuvre des actions d'amélioration.
- ❖ Réduction et recyclage des déchets :
 - Mise en place et location de containers de stockage de déchets et d'équipements destinés au traitement des déchets, compactage de certains déchets,



- Réduction et valorisation des déchets de production, recyclage et traitement des déchets électriques et électroniques,
 - Recyclage et valorisation du carton, du papier et des emballages souillés,
 - Augmentation du taux de valorisation matières et de traitement des déchets,
 - Initiation par l'unité de production de Toulouse d'une réflexion sur un objectif « zéro papier ». Plusieurs étapes ont d'ores et déjà été programmées, avec un déploiement progressif prévu à partir de 2016,
 - Incitation des salariés, possibilité de recycler leurs piles sur site, respect des consignes pour le papier (utilisation rationnelle, tri du papier, collecte...).
- ❖ Prévention de la pollution :
- Pour l'eau : analyse de l'eau et maintenance des systèmes, sensibilisation des salariés à une utilisation rationnelle de l'eau,
 - Pour l'air : analyse régulière de l'air sur le site indien (spécificité locale liée à la forte pollution générale et non aux rejets de la structure), en vue de la protection des salariés, installation de filtres,
 - Pour le bruit : analyse régulière du bruit sur le site indien,
 - Pour les transports durables : dans le cadre du bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le site de Toulouse, l'initiative prise pour construire un plan de déplacement de ses salariés n'a pas abouti en 2014, mais elle a créé une dynamique qui a conduit au rapprochement avec COOVIA évoqué ci-dessus.

Changements climatiques et biodiversité

Comme cela est démontré tout au long de ce chapitre, l'activité du Groupe n'a que peu d'impact sur l'environnement et tout est mis en œuvre pour prendre en considération les changements climatiques auxquels nous assistons, tant dans les mesures prises pour limiter les consommations d'eau et d'énergie que dans la sensibilisation des salariés, informés par :

- ❖ Des brochures ;
- ❖ Un affichage régulier des objectifs, des plans d'amélioration et des résultats des audits ;
- ❖ Des réunions, audits de certification et instructions de travail sur les économies d'énergie ;
- ❖ L'intranet et des courriels ;
- ❖ À l'embauche et/ou en cours d'année ;
- ❖ Localement, avec le Brésil, par exemple, à l'embauche, les salariés suivent une sensibilisation à l'environnement ; ceux déjà dans l'entreprise participent à un programme de formation appelé « équilibre de l'environnement » pendant lequel sont présentés les principaux points et résultats liés aux questions environnementales et chaque année, durant le mois de l'environnement organisé dans le pays, un jour de formation à l'environnement par semaine est organisé autour de conférences et de films liés à la problématique de l'environnement.

La prise en compte de l'environnement et de la biodiversité se traduit également lors de la conception et du développement des produits, au travers des thématiques suivantes :

- ❖ Approche différente dans le choix des matériaux et de certains composants ;
- ❖ Développement de produits et logiciels susceptibles d'engendrer une réduction des consommations de carburant, grâce au suivi des consommations des véhicules et de la performance des conducteurs ;
- ❖ Prise en compte de guide d'écoconception pour les nouveaux produits ;
- ❖ Critères de certification ou de démarche environnementale intégré dans le système d'évaluation des fournisseurs, élaboration d'un manuel qui définit les exigences pour leur classification, vérification de leur certification ISO14001, audits fournisseurs et/ou leur évaluation annuelle, développement d'actions environnementales avec les principaux fournisseurs ;
- ❖ Localement, avec le Brésil, par exemple, où un manuel des fournisseurs a été élaboré pour définir les exigences de la classification : chaque fournisseur classé comme ayant une activité avec un impact environnemental doit présenter sa licence d'exploitation délivrée par l'entité de l'environnement compétente. L'objectif est de développer des actions environnementales avec les principaux fournisseurs ;
- ❖ Méthodes de production prenant en compte l'environnement, par le brasage et la soudure sans plomb, la reprise et le réemploi des matières premières dans le process, la recherche de la réduction des emballages plastiques, des déchets, la réduction de l'impact environnemental du produit, la prise en compte des contraintes environnementales dans la documentation de fabrication ;



❖ Demande de certification des audits passés au sein de chaque structure du Groupe.

Enfin, à l'heure actuelle, le Groupe n'a pas identifié de risque majeur lié aux éventuels changements climatiques pouvant affecter son activité. Nous vous rappelons que l'ensemble des risques du Groupe est développé au § NOTE 25 « Facteurs de risques » des notes annexes aux comptes consolidés.

Montant des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne présentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2015, ni sur les exercices antérieurs.

Montant des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

En 2015, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont étudiées et maîtrisées et correspondent largement à l'évolution de l'activité du Groupe.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air, émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

Cette volonté a été reconnue et primée en 2015. En effet, ACTIA Group a rejoint les 70 sociétés constituant le GAIA Index, indice boursier de référence pour les valeurs moyennes en matière de développement durable. Parmi les 700 sociétés cotées à la bourse de Paris, 230 PME et ETI françaises sont évaluées et classées selon leur degré d'implication en matière de transparence extra financière et de performance RSE (gouvernance, capital humain, environnement et relations avec les parties prenantes externes), le GAIA Index ne retenant que les 70 premières d'entre elles.



5.8 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales et environnementales

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Actia Group S.A., désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- ❖ d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- ❖ d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre septembre 2015 et avril 2016 sur une durée totale d'intervention d'environ deux semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées au chapitre « Rapport Social, Sociétal et Environnemental » du rapport de gestion.

¹ Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information



Conclusion

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené sept entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- ❖ d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- ❖ de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- ❖ au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- ❖ au niveau d'un échantillon représentatif de sites⁴ que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 23% des effectifs et entre 18% et 43% des informations quantitatives environnementales présentées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

³ Informations sociales :

- Informations quantitatives : Effectif inscrit fin de période et répartition par sexe, âge et zone géographique, Nombre d'embauches, Nombre de licenciements, Salaire moyen, Nombre de jours d'arrêt maladie par employé, Nombre d'heures de formation, Nombre d'accidents du travail avec arrêt, Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt et Taux de gravité.
- Informations qualitatives : L'organisation du dialogue social notamment les procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci, Les conditions de santé et de sécurité au travail, Les politiques mises en œuvre en matière de formation.

Informations environnementales :

- Informations quantitatives : Consommation totale d'eau, Consommation totale d'énergie (électricité, gaz et fioul), Emissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie, Quantité de déchets dangereux et non dangereux produits.
- Informations qualitatives : L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement, La consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Informations sociétales qualitatives : La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux.

⁴ Actia Automotive S.A. (France) et CIPI Actia (Tunisie).



Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense et Toulouse, le 19 avril 2016

KPMG S.A.

Philippe Arnaud
*Associé Département Changement Climatique &
Développement Durable*

Jean-Marc Laborie
Associé



5.9 Propriétés immobilières, usines et équipements

5.9.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire CB : Crédit-Bail L : Locataire SL : Sous-Locataire interne au Groupe

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détection
ACTIA Group	Toulouse	Holding	SL
Automotive			
ACTIA Automotive	Ets de Toulouse	Études et fabrications électroniques	SL
	Ets de Lucé	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
ACTIA PCs	Maisons Alfort	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Muller UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
ACTIA Systems	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	L
ACTIA Muller España	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI Los Olivos	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Immobilier	P
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)	Gestion de participations	L
ACTIA de Mexico	Mexico (<i>Mexique</i>)	Fabrication et distribution solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA do Brasil	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Inc.	Deaborn - Michigan (<i>USA</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA CZ	Tabor (<i>Rep. Tchèque</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Italia	Torino (<i>Italie</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA 3E	Le Bourget du Lac	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA I + Me	Braunschweig (<i>Allemagne</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA Corp.	Elkhart - Indiana (<i>USA</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA NL	Helmond (<i>Pays-Bas</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Polska	Piaseczno (<i>Pologne</i>)	Études et fabrications électroniques	L
CIPI ACTIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	P
ACTIA Tunisie	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	L
ACTIA India	New Delhi (<i>Inde</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Shanghai	Shanghai (<i>Chine</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA Nordic	Sollentuna (<i>Suède</i>)	Études et fabrications électroniques	L
Télécommunications			
ACTIA Telecom SA	Ets de St Georges de Luzeçon	Études et fabrications électroniques	P / L
	Ets de Dinard	Études et fabrications électroniques	CB / L
	Ets de Puy Sainte Réparate	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Manosque	Études et fabrications électroniques	P
SCI Sodimob	St Georges de Luzeçon	Immobilier	P
ARDIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Études électroniques	L
SCI de l'Oratoire	Toulouse / Colomiers	Immobilier	CB / P
SCI Les Coteaux de Pouvourville	Toulouse	Immobilier	CB

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe. Ces actifs n'ont pas été valorisés lors du passage aux normes IFRS fin 2004 et restent donc enregistrés à leur valeur historique dans les comptes consolidés.



Afin d'améliorer l'information, il a été décidé de faire intervenir des cabinets d'expertises indépendants pour donner une mesure régulière de la valeur de ses biens. Les actifs immobiliers du Groupe ont été évalués dans le courant de l'exercice 2013. La valorisation cumulée s'établit à 39,5 M€. Une nouvelle actualisation sera probablement réalisée courant 2018.

Le rapprochement avec la valeur comptable de ces actifs ne peut être réalisé puisque :

- ❖ Ces biens sont détenus directement ou indirectement par les filiales du Groupe, certaines étant mises en équivalence ;
- ❖ Certains de ces biens sont financés par le biais d'une opération de lease-back : nous ne pouvons donc pas dire aujourd'hui que nous en sommes légalement propriétaires.

Suivant l'option prise par le Groupe, afin de ne pas voir ses comptes impactés par les variations du marché de l'immobilier qui ne représente pas son cœur de métier, et conformément aux normes IFRS, ACTIA Group n'engagera aucune écriture visant à revaloriser ces actifs dans les comptes consolidés. Sur le plan stratégique, le Groupe a toujours considéré que les biens immobiliers sont des outils mis à sa disposition uniquement dans le cadre de son activité industrielle.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent, avant tout, la production. Aussi, le site de production français, établissement d'ACTIA Automotive S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI de l'Oratoire et est financé par un lease-back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 65,8 % par le Groupe.

Les équipements lourds du site français font généralement l'objet de financement en crédit-bail, tandis que les équipements tunisiens sont financés par du crédit bancaire moyen terme.

En 2015, le **site de Colomiers** (France) a accueilli les activités suivantes :

- ❖ La production électronique ;
- ❖ Un centre de réparation ;
- ❖ Une activité logistique ;
- ❖ Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 180 000 heures et l'utilisation des installations a été, en moyenne, de 70 % en 2015. L'infrastructure a évolué afin de nous procurer un accroissement possible de notre activité de plus de 50 % pour les années à venir, avec la création d'un atelier dédié aux grandes séries automobiles et la sécurisation partielle de nos productions tunisiennes. Deux principaux nouveaux investissements ont été déployés et sont en cours de ramp-up en termes de charges. Les autres investissements de l'exercice se sont concentrés sur l'amélioration de la qualité et la réduction des cycles de production. Poursuivant les actions lancées en 2014, les équipes ont continué à travailler sur la planification des productions et la réduction des encours ainsi que sur la préparation et la réflexion de l'évolution future de nos installations et infrastructures dans le but de créer une usine vitrine en technologie et typologie de production. Durant l'année 2015, les sites de Colomiers et CIPI ACTIA ont continué à transférer des équipements dans le cadre de renouvellements sur le site d'ACTIA Tunisie afin de le doter progressivement de capacité à produire des cartes électroniques.

Le schéma directeur de nos **sites Tunisiens** est le suivant :

- ❖ CIPI ACTIA : production de cartes électroniques moyennes et grandes séries, principalement pour l'automobile ;
- ❖ ACTIA Tunisie : assemblage et intégration de moyennes et grandes séries, pour tous marchés.

Le centre de production CIPI ACTIA a eu une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a, en 2015, réalisé près de 550 000 heures d'activité, soit une augmentation de l'ordre de 15 % à périmètre constant en tenant compte des transferts de production vers ACTIA Tunisie ; l'utilisation des installations a été de 80 %. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 20 %. Les investissements 2015 se sont portés sur des équipements complémentaires à la ligne CMS (Composants Montés en Surface) mise en place en 2014, et en accroître ainsi le capacitaire et la productivité (feeders, trolleys, marqueur laser, robot vernissage, ...). Le site s'est également doté de 300 m² de bureaux afin d'accompagner les besoins en logistique et en encadrement, avec la croissance d'activité et donc des effectifs (+ 147 personnes) ; les efforts d'organisation et d'investissement ont permis de réduire de près de moitié le temps de transit manufacturier et ainsi maintenir notre capacité de croissance sur le site. Le nombre de composants posés dans l'année est ainsi passé de 662 millions à plus de 760 millions traduisant la croissance d'activité absorbée par le site, mais aussi, montrant la complexité de plus en plus grande des cartes produites.

L'activité de l'usine d'ACTIA Tunisie, initialement centrée sur l'intégration, a évolué avec la récupération de matériels de production venant tant de CIPI ACTIA que de la France, lors de leur remplacement par des matériels de dernière génération et a accueilli des transferts de production qui ont permis d'optimiser l'organisation du bipôle franco-tunisien. L'activité de l'usine d'ACTIA Tunisie a été stable durant l'année. Elle a ainsi produit plus de 100 000 heures, ce qui représente 60 % de son potentiel. Notre dispositif tunisien reste un des tous premiers sites de production électronique du bassin méditerranéen.



En dehors de ces trois sites de production, le Groupe utilise des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant d'ailleurs provenir des structures acquises lors de croissances externes. Il se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Il convient de noter que les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les sites de la division Telecom sont détenus directement par ACTIA Telecom et financés en crédit-bail ou au travers la SCI Sodimob, détenue à 100 % par le Groupe. Une partie des biens est également financée par un lease-back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit d'une part, en Espagne, des bâtiments (bureaux et ateliers), détenus au travers de la SCI Los Olivos dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
SCI Les Coteaux de Pouvourville	50,0 %
ACTIA Systems	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
Total	100,0 %

Et d'autre part, en France, des bâtiments accueillant ACTIA Group S.A. et ACTIA Automotive S.A., constitués d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease-back immobilier, par la SCI Les Coteaux de Pouvourville dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
ACTIA Group	27,5 %
LP2C	50,1 %
Personnes physiques	22,4 %
Total	100,0 %

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, lors de la mise en place du financement en lease-back, lequel est révisé selon l'index d'évolution du prix des loyers publié par l'INSEE.

5.9.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

5.10 Facteurs de risques

Conformément à la norme IFRS 7 Appendice B6, le Groupe ACTIA fournit les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans ses états financiers. L'ensemble des risques du Groupe est par conséquent traité au § NOTE 25 « Facteurs de risques » des notes annexes aux comptes consolidés.

5.11 Informations concernant l'émetteur

Les comptes sociaux d'ACTIA Group S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 2,5 M€, en hausse de 11,6 % par rapport à 2014. Le résultat net ressort à 4 354 k€ contre un bénéfice de 3 403 k€ pour l'exercice précédent. Cette évolution est liée au niveau de distribution de dividendes de ses filiales.



Au titre de l'exercice 2015, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Résultats sociaux en k€	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires net	2 528	2 264	2 097
Produits d'Exploitation	3 178	2 615	2 431
Charges d'Exploitation	4 011	3 332	3 130
Résultat d'Exploitation	<833>	<717>	<699>
Résultat Financier	5 552	4 162	2 981
Résultat Exceptionnel	<295>	0	<70>
Résultat Net	4 354	3 403	2 169

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

5.11.1 Difficultés rencontrées

ACTIA Group S.A. n'a aucune activité propre et toutes les fonctions exercées au bénéfice de ses filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat aux Comptes, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales réglementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 4.3 « Description sommaire du Groupe » font l'objet de factures.

Le déficit opérationnel de la Société provient donc des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding, avec les interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc... qui représentent à eux seuls un coût de 299,6 k€ sur l'exercice, contre 265,4 k€ en 2014. La TVA non déductible représente un surcoût de 60,1 k€, dont 12,5 k€ sur 2015 et 47,6 k€ sur les exercices 2012 à 2014 lié au contrôle fiscal réalisé cette année. Celui-ci a également porté sur des provisions antérieures à la fusion avec MORS S.A. (26 mai 2000), réduisant quelque peu les déficits fiscaux reportables de la holding (<363,2 k€> sur 6 381 k€ après imputation).

5.11.2 Evènements significatifs

Aucun évènement significatif n'a affecté la structure holding.

5.11.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale sera proposée l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la manière suivante :

Origine		
Compte « Report à Nouveau » au 31 décembre 2015		6 189 394,36 €
Résultat de l'exercice : bénéfice de		4 353 577,13 €
Affectation		
Au compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	8 532 977,39 €	
A titre de dividendes	2 009 994,10 €	
TOTAUX	10 542 971,49 €	10 542 971,49 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire brut est de 0,10 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au Siège Social au plus tard le 30 septembre 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.



Il sera soumis aux contributions sociales obligatoires, au taux global de 15,5 %, lesquelles seront prélevées à la source par la Société.

Par ailleurs, un acompte de 21,0 % d'impôt sur le revenu sera également prélevé à la source par la Société.

La loi dispense de cet acompte les contribuables célibataires, divorcés ou veufs dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros ; ce seuil étant porté à 75.000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune.

Il est rappelé aux Actionnaires susceptibles de bénéficier de cette dispense de fournir à la Société une attestation sur l'honneur aux termes de laquelle ils doivent certifier que leurs revenus sont inférieurs à l'un des seuils mentionnés ci-avant au plus tard le 30 novembre pour les distributions des années suivantes.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % des dividendes.

En conséquence et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense telle que rappelée ci-avant, seule une fraction de 63,50 % des dividendes sera effectivement versée aux actionnaires personnes physiques.

5.11.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividende par action	Autres revenus distribués	
2012	0,07 €		
2013	0,07 €		
2014	0,10 €		

L'assemblée constate que ces éléments lui ont bien été rappelés.

5.11.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 2 753 €, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

En dehors de la contribution additionnelle à l'impôt sur les Sociétés due sur les dividendes qui se monte à 60 224 € en France et de la retenue à la source de 10 241 €, soit 5 % sur les dividendes tunisiens perçus sur l'exercice, aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2015.

5.11.6 Egalité Professionnelle

Comme indiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », ACTIA Group S.A. est la Société Holding du Groupe. Pour remplir ses fonctions de holding animatrice, elle dispose de 6 salariés.

À ce jour, comme indiqué au § « Politique des ressources humaines », aucun sentiment de discrimination n'est enregistré tant dans le Groupe que dans la holding où aucune inégalité professionnelle Hommes / Femmes n'a été constatée.

Dans l'ensemble des entités françaises du Groupe disposant d'un Comité d'Établissement, ces derniers sont désormais appelés à statuer régulièrement sur ces points.

5.11.7 Décomposition des dettes fournisseurs

À la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'ACTIA Group S.A. (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2014	15,2	775,3	0,00	790,5
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2015	0,0	895,0	0,0	895,0

Les factures LP2C représentent 89,8 % de cette dette, la partie hors groupe représentant, pour sa part, 10,1 % du total.



5.11.8 Décomposition des créances clients

À la clôture de l'exercice, la répartition des créances clients par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes clients au 31 décembre 2014	10,3	934,7	0,0	945,0
Créances clients au 31 décembre 2015	10,7	1 121,8	0,0	1 132,4

Les factures Groupe représentent 99,8 % des factures totales.

5.11.9 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènement significatif depuis la clôture de l'exercice 2015.

5.11.10 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2015	2014	2013	2012	2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956
Nombre d'actions émises	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 527 501	2 264 219	2 097 228	2 036 521	2 719 056
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	4 120 084	3 446 339	2 221 608	<383 444>	<333 860>
Impôt sur les sociétés	70 465	42 203	42 203	0	0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	4 353 577	3 402 633	2 169 090	<403 379>	<351 004>
Montant des bénéfices distribués	2 009 994	2 009 994	1 406 996	1 406 996	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	0,20	0,17	0,11	<0,02>	<0,02>
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,22	0,17	0,11	<0,02>	<0,02>
Dividende versé à chaque action	0,10	0,10	0,07	0,00	0,00
Personnel					
Nombre de salariés	5	4	5	6	5
Montant de la masse salariale	564 687	472 840	449 767	502 495	437 398
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres, etc...)	244 267	200 748	198 268	207 948	194 624

5.12 Principaux Actionnaires

5.12.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5 % - 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.



Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2013

	Détection		Contrôle / droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 829 890	48,91%	19 651 419	62,91%	19 651 419	62,91%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130 265	0,65%	260 530	0,83%	260 530	0,83%
Sous-total familles PECH et CALMELS	9 960 155	49,56%	19 911 949	63,74%	19 911 949	63,74%
SIDMIA International	1 157 629	5,76%	2 314 531	7,41%	2 314 531	7,41%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Sous-total famille THRUM	1 157 842	5,76%	2 314 957	7,41%	2 314 957	7,41%
Total Pacte Concert	11 117 997	55,31%	22 226 906	71,15%	22 226 906	71,16%
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,32%	1 037 141	3,32%
Public	7 941 474	39,51%	7 971 958	25,52%	7 971 958	25,52%
Autocontrôle	3 329	0,02%	3 329	0,01%	0	0,00%
Total	20 099 941	100,00%	31 239 334	100,00%	31 236 005	100,00%

Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2014

	Détection		Contrôle / droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 840 899	48,96%	19 662 428	62,82%	19 662 428	62,83%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	129 818	0,65%	259 636	0,83%	259 636	0,83%
Sous-total familles PECH et CALMELS	9 970 717	49,61%	19 922 064	63,65%	19 922 064	63,66%
SIDMIA International	1 158 586	5,76%	2 315 488	7,40%	2 315 488	7,40%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Sous-total famille THRUM	1 158 799	5,77%	2 315 914	7,40%	2 315 914	7,40%
Total Pacte Concert	11 129 516	55,37%	22 237 978	71,05%	22 237 978	71,06%
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,31%	1 037 141	3,31%
Public	7 929 956	39,45%	8 020 390	25,63%	8 020 390	25,63%
Autocontrôle	3 328	0,02%	3 328	0,01%	0	0,00%
Total	20 099 941	100,00%	31 298 837	100,00%	31 295 509	100,00%

Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2015

	Détection		Contrôle / droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	9 840 899	48,96%	19 662 428	63,00%	19 662 428	63,03%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	129 818	0,65%	259 636	0,83%	259 636	0,83%
Sous-total familles PECH et CALMELS	9 970 717	49,61%	19 922 064	63,83%	19 922 064	63,87%
SIDMIA International	1 158 586	5,76%	2 315 488	7,42%	2 315 488	7,42%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Sous-total famille THRUM	1 158 799	5,77%	2 315 914	7,42%	2 315 914	7,42%
Total Pacte Concert	11 129 516	55,37%	22 237 978	71,25%	22 237 978	71,29%
SGPFEC	1 037 141	5,16%	1 037 141	3,32%	1 037 141	3,32%
Public	7 914 217	39,37%	7 917 885	25,37%	7 917 885	25,38%
Autocontrôle	19 067	0,09%	19 067	0,06%	0	0,00%
Total	20 099 941	100,00%	31 212 071	100,00%	31 193 004	100,00%

Droits de vote brut ou droits de vote théoriques : il s'agit du nombre total de droits de vote, en ce compris ceux attachés aux actions qui en sont privés, à savoir les actions en autocontrôle.

Droits de vote net ou droits de vote exerçables en Assemblée Générale : les actions détenues en autocontrôle ne sont pas comptabilisées.



La Société LP2C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS.

La Société SIDMIA International, est détenue par la famille THRUM.

Le pacte de concert entre les familles PECH, CALMELS et THRUM porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance. Les principales clauses de ce pacte sont détaillées au § 5.12.3 « Pacte d'Actionnaires ».

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité dans les tableaux ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote d'ACTIA Group S.A..

Les droits de vote sont présentés au § 8.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L225-100-3, il est précisé les points susceptibles d'avoir une **incidence en matière d'offre publique** :

- ❖ La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- ❖ Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- ❖ À la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA International) ; il est décrit au § 5.12.3 « Pacte d'Actionnaires » ;
- ❖ Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- ❖ Il n'existe pas de mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- ❖ Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 17 ;
- ❖ En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 5.13 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- ❖ La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- ❖ Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- ❖ Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

Franchissements de seuil

Il est précisé qu'au cours des trois dernières années, ACTIA Group S.A. n'a été informée d'aucun **franchissement de seuil**.

Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2015, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

Marché des titres ACTIA Group

ACTIA Group S.A. est coté sur NYSE Euronext à Paris (compartiment C), code ISIN FR0000076655.

Au cours de l'exercice 2015, le total des actions échangées a été de 13 638 614 contre 17 367 476 en 2014 et 9 286 144 en 2013, soit une moyenne quotidienne de 53 039 actions sur 257 jours de Bourse contre 68 109 en 2014 et 36 416 actions en 2013.



En 2015, le cours en valeur de clôture a évolué avec :

- ❖ le plus haut de : 7,71 € atteint le 17 mars 2015,
- ❖ le plus bas de : 4,63 € atteint les 25 et 29 septembre 2015,
- ❖ et une clôture le 31/12/2015 5,22 €.

Après une année 2014 où le titre ACTIA Group avait connu une forte hausse de 87,0 % avec un cours de clôture à la hausse de 60,2 %, l'année 2015 a été marquée par un recul du volume d'actions échangées de 21,5 % par rapport à 2014 et une clôture en légère baisse à 5,22 € contre 5,24 € au 31 décembre 2014. Avec un cours le plus haut en progression de 22,4 % et un cours le plus bas en hausse de 58,0 %, le titre a surperformé l'indice CAC Mid&Small de février à fin juillet, alors que la fin de l'année a vu le recul d'ACTIA Group qui conclue l'exercice en-deçà de cet indice (<0,4 %> contre + 18,2 %).

Le contrat de liquidité a été sollicité en 2015, avec plus de 389 260 titres achetés et près de 390 574 titres vendus sur l'ensemble de l'année, représentant 5,7 % des échanges globaux. Ces actions quotidiennes ont permis d'optimiser au mieux les variations day-to-day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes.

Il est à noter qu'ACTIA Group a rejoint en 2015 les 70 sociétés constituant le GAÏA Index, indice boursier de référence pour les valeurs moyennes en matière de développement durable. Parmi les 700 sociétés cotées à la bourse de Paris, 230 PME et ETI françaises sont évaluées et classées selon leur degré d'implication en matière de transparence extra-financière et de performance RSE (gouvernance, capital humain, environnement et relations avec les parties prenantes externes), le GAÏA Index ne retenant que les 70 premières. Au titre de ses résultats 2014, le Groupe ACTIA s'est classé 45^{ème} sur 230 au classement général et 17^{ème} sur 114 dans la catégorie « industrie ».



Gaïa-Index



GAÏA-INDEX CERTIFICATION 2015




Note générale / General rating : 79%

*Les classements 2015 se basent sur la note 2014 et les informations collectées au titre de l'exercice 2014
2015 rankings are based on the 2014 rating and data collected for the financial year 2014*

Classement général <i>General ranking</i>	45^e ex. /230
Classement – Catégorie « Chiffre d'affaires entre 150 et 500 millions € » <i>Ranking – "Turnover between € 150 and 500 million"</i>	10^e ex. /80
Classement – Catégorie « Industrie » <i>Ranking – Category "Industrial sector"</i>	17^e ex. /114

Gaïa-Index certifie qu'Actia Group fait partie de l'Indice Gaïa 2015.
 Gaïa-Index certificates that Actia Group belongs to its 2015 CSR index.

Gaïa-Index, filiale d'EthiFinance, est spécialisée dans l'analyse et l'évaluation de la RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) des PME/ETI - plus de 400 valeurs moyennes évaluées en 2015. En particulier, chaque année depuis 2009, Gaïa-Index collecte des informations extra-financières sur un panel de 230 ETI-PME cotées à la bourse de Paris respectant deux des trois critères suivants -chiffre d'affaires < 5 Mds €, capitalisation < 5 Mds €, salariés < 5 000- et une liquidité suffisante du titre. Sur la base des informations collectées, les sociétés sont notées sur leur niveau de performance et surtout de transparence. Les 70 meilleurs acteurs du panel en conservant la répartition sectorielle initiale du Panel constituent l'Indice Gaïa.

Gaïa-Index is a subsidiary of EthiFinance and specialises in the analysis of CSR (corporate social responsibility) practices in Small and medium-sized enterprises (SMEs) with more than 400 small & mid caps assessed in 2015. Every year since 2009, Gaïa-Index collects CSR information on a panel of 230 SMEs that are listed on the Paris stock exchange and satisfy two of the four following criteria: turnover < € 5 million, capitalisation < € 5 million, employees < 5 000 and sufficient stock liquidity. Based on this information, companies are rated on their level of performance and above all on their level of transparency. The Gaïa Index is composed of the 70 best companies of the panel, retaining the initial sector breakdown of the Panel.



Droits réservés Gaïa-Index 2015





A la date du 24 mars 2016, ACTIA Group était présent dans les indices suivants :

INDICE	Poids d'ACTIA Group dans l'indice
CAC ALL SHARES	0,01 %
CAC ALL-TRADABLE	0,00 %
CAC EL. & EL. EQ.	0,22 %
CAC INDUSTRIALS	0,03 %
CAC MID & SMALL	0,04 %
CAC SMALL	0,21 %
ENT PEA-PME 150	0,35 %

Le tableau suivant donne une synthèse de la performance du titre ACTIA Group sur 3 exercices :

	Performance		Volatilité	
	ACTIA Group	CAC MID & SMALL	ACTIA Group	CAC MID & SMALL
2013	172,5 %	26,7 %	43,5 %	11,2 %
2014	60,2 %	8,4 %	51,9 %	12,6 %
2015	<0,4> %	18,1 %	36,9 %	16,4 %
6 derniers mois	<21,5> %	1,5 %	41,0 %	18,2 %

Évolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1^{er} janvier 2014 au 24 mars 2016 – Cours de clôture en euros

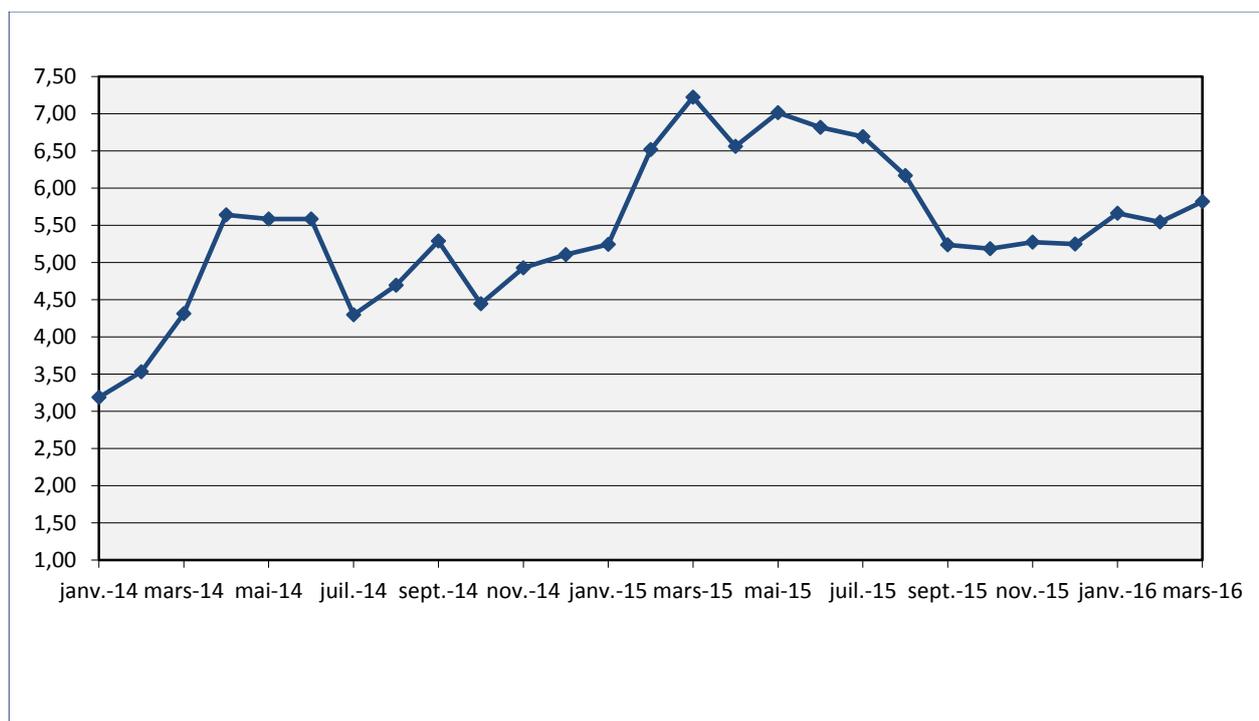
2014	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours moyen	Volume de titres échangés
janv-14	3,43	2,93	3,19	2 173 589
févr-14	3,99	3,05	3,53	1 641 812
mars-14	5,19	3,72	4,31	1 610 595
avr-14	6,30	4,88	5,64	1 989 252
mai-14	5,90	5,20	5,58	1 324 495
juin-14	5,74	5,33	5,58	777 769
juil-14	4,92	3,86	4,30	1 923 372
août-14	5,03	4,15	4,69	1 521 341
sept-14	5,59	4,87	5,29	978 037
oct-14	5,07	3,88	4,44	1 421 221
nov-14	5,30	4,72	4,93	777 237
déc-14	5,28	4,76	5,11	1 229 026

2015	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours moyen	Volume de titres échangés
janv-15	5,52	5,04	5,24	1 019 574
févr-15	7,41	5,55	6,52	2 351 629
mars-15	7,71	6,66	7,22	2 081 387
avr-15	6,76	6,32	6,56	1 076 099
mai-15	7,35	6,48	7,02	958 301
juin-15	7,20	6,37	6,82	828 885
juil-15	7,28	6,18	6,69	1 137 910
août-15	6,83	5,29	6,17	1 639 670
sept-15	5,70	4,63	5,24	871 390
oct-15	5,43	4,66	5,19	810 737
nov-15	5,47	5,13	5,27	387 360
déc-15	5,41	5,06	5,25	475 699

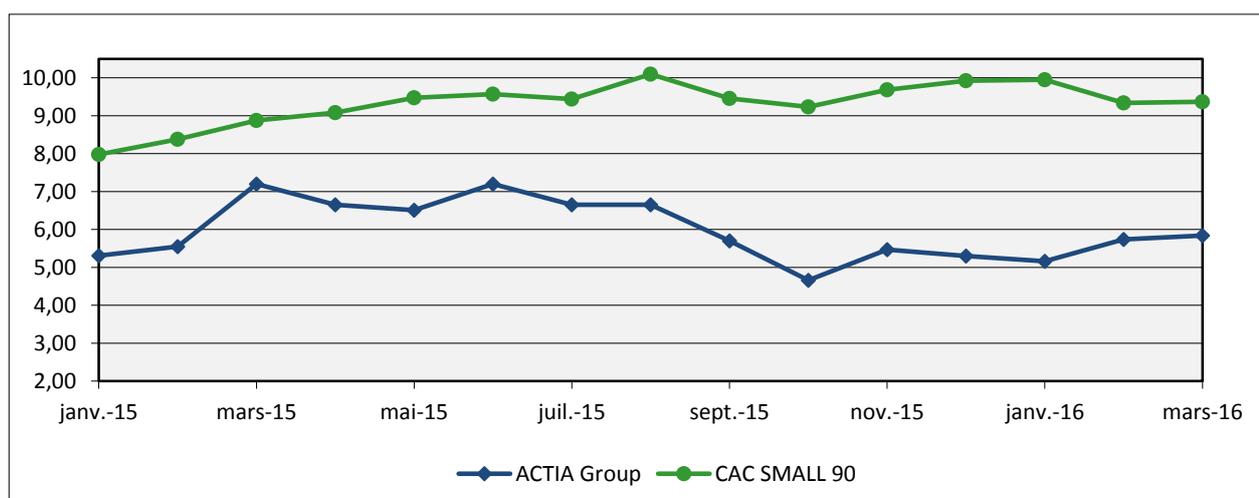


2016	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours moyen	Volume de titres échangés
janv-16	6,36	5,16	5,66	1 148 369
févr-16	5,91	5,23	5,54	2 351 629
mars-16	6,18	5,63	5,82	493 208

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel de clôture en euros)



Graphique d'évolution depuis le 1^{er} janvier 2015 (cours de clôture le 1^{er} jour du mois)





5.12.2 Contrôle et détention

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 5.12.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le § 5.12 « Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS, au travers de la société LP2C.

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au § 5.14.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Parmi les cinq autres membres du Conseil, qui n'ont pas de lien avec eux, quatre sont totalement indépendants et assurent une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, avec Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS), Catherine MALLET (fille de Louis PECH) et Jean-Louis PECH (fils de Louis PECH) qui assure la présidence du Directoire.

Les familles fondatrices ont ainsi assuré la pérennité du Groupe tout en préservant une gouvernance indépendante au sein du Conseil.

5.12.3 Pacte d'Actionnaires

Un pacte d'Actionnaires entre Louis PECH et Pierre CALMELS, d'une part, et Günther THRUM, d'autre part, a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA Group S.A. en vue de prévoir principalement :

- ❖ Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- ❖ Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- ❖ Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- ❖ Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- ❖ Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- ❖ En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA Group et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;
- ❖ Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA Group ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA Group et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA Group, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA Group aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2015, ce pacte concernait un total de 11 129 516 actions (détention de 55,4 %) et de 22 237 978 droits de vote (contrôle de 71,3 %).

5.12.4 Engagements de conservation de titres

À l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA Group.



5.12.5 Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP2C	CRÉDIT LYONNAIS	27-juil-12	27-juil-17	Remboursement prêt	551 000	2,7%
TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS					551 000	2,7%

A la connaissance de la Société, 551 000 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2015, ce qui représente un pourcentage de 2,7 % du Capital Social de la Société.

5.12.6 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § 7.2.3 Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

5.12.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat d'actions de la Société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- ❖ D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ❖ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- ❖ D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- ❖ D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 12 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 4 823 976 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.



5.13 Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital

5.13.1 Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les suivantes :

LIBELLE	A.G.E.	Échéances	Montant autorisé	Augmentations et émissions réalisées les années précédentes	Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	28-mai-13	28-juil-15	3 % du Capital	Néant	Néant	Néant

5.13.2 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

5.13.3 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Il n'existe aucun plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

5.13.4 Délégation en matière d'attribution d'options

Aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

5.14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

5.14.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

Comme indiqué au § 6.1.1 « Gouvernance d'entreprise », notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middledent de décembre 2009. A la date du 31 décembre 2015, la composition du Conseil de Surveillance et du Directoire est la suivante :

Conseil de Surveillance

❖ Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
❖ Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
❖ Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance, indépendant
❖ Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance, indépendant
❖ Carole GARCIA	Membre du Conseil de Surveillance, indépendante
❖ Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
❖ Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance, indépendante
❖ Jean-Philippe BRINET	Censeur
❖ Christian DESMOULINS	Censeur

Directoire

❖ Jean-Louis PECH	Président du Directoire, fils de Louis PECH
❖ Marine CANDELON-BONNEMAISON	Membre du Directoire, fille de Pierre CALMELS
❖ Catherine MALLET	Membre du Directoire, fille de Louis PECH



5.14.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion



❖ **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat a été renouvelé lors des Assemblées Générales Annuelles qui se sont tenues le 6 mai 2008 et le 28 mai 2014 ; il arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Président du Directoire	LP2C	France	
	ACTIA Automotive	France	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA India	Inde	
	Administrateur	ACTIA Nederland	Pays-bas
		ACTIA China	Chine
		ACTIA Nordic	Suède
		ACTIA Tunisie	Tunisie
ARDIA		Tunisie	
	ACTIA Corp.	USA	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ACTIA Telecom	France	
Représentant permanent de LP2C	CIPI ACTIA	Tunisie	
	ACTIA Systems	Espagne	
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA 3E	France	
Co-Gérant	SCI de l'Oratoire	France	
Président	Comité d'investissement Midi Capital	France	
Vice-Président	Le Cercle D'oc	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	Société Générale	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller Honoraire	Banque de France de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Président d'honneur	CCI de Toulouse	France	
	Conseil du Commerce Extérieur de Midi-Pyrénées	France	
Membre	Académie d'Occitanie	France	
	Association des Capitouls	France	
Membre du Comité des Sages	Muséum d'Histoire Naturelle	France	
Censeur statutaire	Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées	France	

Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	Fonderies Financière MERCIÉ	France	2012
	ACTIA Automotive	France	2014
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA Muller	France	2015
	Banque Tuniso-Koweïtienne	Tunisie	2011
Administrateur	YMCA Cépière	France	2012
	CIPI ACTIA	Tunisie	2014
	ACTIA Systems	Espagne	2015
	EUROSUD Transport Atlantique Méditerranée	France	2013
Co-Gérant	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	2013



❖ Adresse

ACTIA Group – 5 rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL :

Né le 27 avril 1934 à Ferrals-Les-Corbières (Aude)

Marié, 4 enfants

• ETUDES :

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse 1954 – 1957

• CARRIERE :

ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général 1960 – 1962

MICROTURBO le 2 janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint 1963 – 1989
Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIÉ et ACTIA Automotive

ACTIA Automotive depuis 07/1989

LP2C (Holding du Groupe) depuis 07/1994

• DECORATIONS :

Médaille d'Argent du Travail

Officier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

• DISTINCTION :

Prix Chivas 1985

• ACTIVITE SOCIALE PASSEE :

Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1986 – 1991

Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1986 – 1991

Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1988 – 1992

Président du Comité Régional Midi-Pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France 1988 – 1993

Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional) 1990 – 1993

Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées 1991 – 1993

Président du Comité de Promotion des Échanges Internationaux (Charte de l'Exportation) 1991 – 1995

Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1991 – 1997

Conseiller de la Banque de France Toulouse 1993 – 2005

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 1994 – 1997

Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997

Membre du Conseil Économique et Social Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997

Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées) 1994 – 1999

Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne 1994 – 1999



Administrateur de l'Institut National Polytechnique de Toulouse	1994 – 2002
Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées	1995 – 1997
Vice-Président du Comité Départemental de Développement Économique (Conseil Général)	1995 – 2000
Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Electroniques pour les Transports)	1996 – 2003
Président de la Société d'Epargne Locale Toulouse Nord (Groupe Caisse d'Epargne)	2000 – 2004
Administrateur de la Société d'Epargne Locale Toulouse Nord (Groupe Caisse d'Epargne)	2000 – 2007
Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO	2003 – 2005
Administrateur d'Espace Sport Technologies (France)	2003 - 2005
Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France)	2003 – 2005

- ❖ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat a été renouvelé lors des Assemblées Générales Annuelles qui se sont tenues le 14 mai 2009 et le 28 mai 2015 ; il arrivera à expiration lors de l'assemblée Générale Annuelle de 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Président du Conseil de Surveillance	LP2C	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Automotive	France	
Administrateur	ACTIA Italia	Italie	
	SCI Los Olivos	Espagne	
	ACTIA Nederland	Pays-Bas	
	ACTIA Systems	Espagne	
	ACTIA Corp.	USA	
	ACTIA Inc.	USA	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA Nordic	Suède	
Représentant permanent d'ACTIA Group	CIPI ACTIA	Tunisie	
Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvoirville	France	
	SCI de l'Oratoire	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Vice-Président du Conseil d'Administration	Fonderies Financière MERCIE	France	2012
Représentant permanent de LP2C	Fonderie Mercie Europe	France	2012
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	2015
Administrateur	ACTIA PCs	France	2012
	CIPI ACTIA	Tunisie	2014
	ACTIA de Mexico	Mexique	2015
	Fonderies Financière MERCIE	France	2012
Co-Gérant	SCIPIA	France	2013
	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	2013

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04



❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Né le 29 novembre 1936 à Ploubazlanec (Côtes d'Armor)
Marié, 5 enfants
- ETUDES :
Ecole Polytechnique – Paris – AFN 1957 – 1959
Service Militaire – Marignane Avord 1959 – 1960
ISAE (ex ENSAE) – Paris 1960 – 1962
ICG – Toulouse 1983 – 1985
- CARRIERE :
CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de Toulouse) 1962 – 1969
Ingénieur Armement
Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans)
Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)
MICROTURBO SA – Toulouse 1969 – 1990
Directeur Technique (7 ans)
Directeur Programmes (9 ans)
Directeur Général (5 ans)
ACTIA Automotive SA – Toulouse depuis 12/1990
LP2C (Holding du Groupe) depuis 07/1994



❖ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat a été renouvelé lors des Assemblées Générales Annuelles qui se sont tenues le 6 mai 2008 et le 28 mai 2014 ; il arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir en 2020 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France
	SIDMIA International SARL	France
Administrateur	INTELLIGENT GENERATION LLC	USA
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices		
NÉANT		

❖ Adresse

SIDMIA International – 58, avenue du Général Leclerc – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Né le 9 juin 1938 à Karlsruhe (Allemagne)
Marié, 2 enfants



- ETUDES :
 - Université Technique – Karlsruhe (Allemagne) 1957 – 1963
 - Diplôme d'ingénieur
- CARRIERE :
 - REINZ (Allemagne) 1963 – 1969
 - Ingénieur d'application
 - Chef du bureau d'application
 - SNECI (Levallois) 1969 – 1972
 - Ingénieur commercial
 - SIDMIA (Boulogne-Billancourt) depuis 1972
 - Gérant
 - SIDMIA International (Boulogne-Billancourt) depuis 1988
 - Gérant

❖ **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat a été renouvelé lors des Assemblées Générales Annuelles qui se sont tenues le 14 mai 2009 et le 28 mai 2015 ; il arrivera à expiration lors de l'assemblée Générale Annuelle de 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Président du Conseil d'Administration	Gip RENATER	France
	GROUPE ESC de Toulouse	France
	INP-Ensat de Toulouse	France
	IUT de Figeac	France
Vice-Président	CANCEROPOLE de Toulouse	France
	AMPERE	France
Administrateur	ACTIA Automotive	France
	MAPPING Consulting	France
	Pôle de Compétitivité Cancer Bio Santé	France
	AVAMIP	France
	PRES Université Toulouse	France
	RTRA Aéronautique	France
Membre Associé	CCI de Toulouse	France
Président du Conseil Scientifique	Fondation de Recherche InNaBioSanté	France
Membre du Conseil Scientifique	Sciences-Animation	France
Président Référent Recherche/Innovation	CRCI Midi-Pyrénées	France
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices		
NÉANT		

❖ Fonctions

- Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE,
- Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- Membre de l'Académie des Technologies.



❖ Adresse

MAPPING Consulting – 26, rue Saint-Antoine du T – 31000 TOULOUSE

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL :

Né le 29 juillet 1939 à Toulouse (Haute-Garonne)

• ETUDES :

Licence ès Sciences 1963

Ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse (ENSEEIH) 1963

Docteur de 3^{ème} cycle et d'État ès sciences 1966

Docteur ès Sciences 1972

• CARRIERE :

Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur

Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS) du CNRS depuis 1974

Maître de conférences 1975 – 1980

Vice-président du groupe International Federation for Information Processing depuis 1979

Professeur sans chaire 1981 – 1983

Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique 1981 – 1985

Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées depuis 1981

Professeur de 1^{ère} classe 1983 – 1988

Conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse depuis 1984

Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique 1985 – 1996

Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS 1988 – 1991

Professeur de classe exceptionnelle depuis 1989

Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS 1992 – 1995

Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur 1992 – 1995

Membre du Conseil Scientifique du CNRS 1992 – 1997

Rapporteur Général de la 2^{ème} session plénière du CNRS 1993

Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie au MESR depuis 1994

Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT) 1996 – 2000

Membre du Conseil d'Administration du CNRS 1996 – 2000

Membre de L'ENSEEIH, du Comité Consultatif du Développement Technologique (CCDT) depuis 1998

Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche 2000 – 2003

Professeur à l'INPT depuis 2003

Président de la 3^{ème} session plénière du CNRS

Cadre Scientifique au LAAS-CNRS depuis 2003

Membre de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique

Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS



- ŒUVRES :
Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées
- DECORATIONS :
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur des Palmes Académiques
Membre de l'Académie des Technologies
Silver Score de l'IFIP



❖ **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat a été renouvelé lors des Assemblées Générales Annuelles qui se sont tenues le 14 mai 2009 et le 28 mai 2015 ; il arrivera à expiration lors de l'assemblée Générale Annuelle de 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Administrateur	Bpifrance Régions	France
	Groupe la dépêche du midi	France
Représentant Permanent de Bpifrance Investissement, au Conseil d'Administration	IRDI	France
	Midi Pyrénées Croissance	France
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices		
NEANT		

❖ Fonction

Directeur de Réseau Sud Bpifrance – Société Anonyme au Capital de 750 860 784 € – RCS CRETEIL 320 252 489.

❖ Adresse

Bpifrance – 27/31 avenue du Général Leclerc – 94710 MAISONS-ALFORT Cedex

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Née le 25 juin 1959 à Mantes-La-Jolie (Yvelines)
2 enfants
- ETUDES :
Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand 1977 – 1980
- CARRIERE :
CEPME
Chargée d'affaires – Direction régionale Auvergne 1981 – 1991
Siège Social – Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités 1991 – 1997
Responsable département Tourisme agence centrale
Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME – SOFARIS
Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées 1998 – 2005
Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSÉO Bdpme (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) depuis 02/2005



Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSEO
(OSEO Financement – OSEO Innovation) depuis 10/2006

Directeur du Réseau Sud OSEO
(PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine) depuis 01/2009

Directeur du Réseau Sud Bpifrance
(la banque publique d'investissement est le rapprochement d'OSEO, de CDC Entreprises, de FSI et de FSI Régions) depuis 07/2013

- DECORATIONS :

- Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Chevalier de la Légion d'Honneur (2015)

- ACTIVITE SOCIALE :

- Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

- Présidente I.F.A. (Institut Français des Administrateurs indépendants) Midi-Pyrénées.

- ❖ **Henri Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 mai 2014 ; il arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir en 2020 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



- ❖ Mandats

Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	
Président	ALIAGE	France	
	CANCEROPOLE Grand Sud-Ouest Société HBIC	France	
Gérant	Holding MBBCS	France	
Administrateur	SOGECLAIR	France	
Personnalité qualifiée	CESER	France	
Administrateur suppléant	AEROSPACE Valley	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Directeur de l'intégration	Lors de la fusion ALCATEL SPACE et ALENIA SPAZIO	France	2012
Directeur Général Adjoint	Thales Alenia Space	France	2012
Directeur	Thales Alenia Space (site de Toulouse)	France	2012
Conseiller du Président	Thales Alenia space	France	2012
Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE	INTESPACE	France	2012

- ❖ Fonctions

- Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
 - Conseiller Technique I.P. à la CCIT.

- ❖ Adresse

132, chemin Saint Pierre – 31170 TOURNEFEUILLE



❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Né le 12 septembre 1945 à Limoges (Haute-Vienne)
- ETUDES :
Doctorat en physique option hyperfréquence
Institut d'Administration des Entreprises
- CARRIERE :
THOMSON – CSF « Division Faisceaux Hertiens »
Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertiens 1973 – 1977
Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux 1977 – 1982
THOMSON – CSF « Division Espace »
Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C 1982 – 1988
Directeur Équipements Spatiaux ALCATEL – ESPACE 1988 – 1993
ALCATEL – ESPACE puis ALCATEL – SPACE
(après fusion avec Aérospatiale "satellites")
Directeur Industriel et Directeur du site de Toulouse 1993 – 2003
ALCATEL – SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion avec Alenia Spazio)
Directeur de l'Intégration Industrielle et Directeur du site de Toulouse 2003 – 2007
THALES ALENIA SPACE
Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du site de Toulouse 2007 – 2010
- DECORATIONS :
Chevalier de la Légion d'Honneur



Carole GARCIA est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; elle a été nommée lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 mai 2014 ; il arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale qui devra se tenir en 2020 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Président	SAS Graine de pastel	France	
Président et Administrateur	Financière Graine de pastel	France	
Gérant	SCI Clément Laffont	France	
Conseiller Membre du bureau Midi-Pyrénées	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Membre fondateur	Académie des Arts et des Sciences du Pastel	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Gérant	Cocagne & Compagnie	France	2013

❖ Adresse

GRAINE DE PASTEL – 4 place Saint Etienne 31000 Toulouse



❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Née le 10 Septembre 1971 à L'Union (Haute Garonne)
3 enfants
- ETUDES :
École Supérieure de Commerce de Bordeaux 1992
Master Stratégie Marketing, Université Paris Dauphine 1993
Cycle des Hautes Etudes pour le Développement Economique (CHEDE), Ministère de l'Economie 2015
- CARRIERE :
Fonctions marketing, Groupe pharmaceutique PIERRE FABRE 1994 – 2001
Présidence et co-fondatrice de GRAINE DE PASTEL Depuis 2002

- ❖ **Jean-Philippe BRINET** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 ; son mandat, renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 6 septembre 2013, arrivera à expiration le 6 septembre 2017 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Administrateur	KGF	France
	Université Bordeaux 4	France
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices		
NEANT		

❖ Fonctions

- Gérant de JPF Conseil

❖ Adresse

16, rue du Temple – CAVALIERE – 83980 LE LAVANDOU

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Né le 14 mars 1943 à Neuilly sur seine
- ETUDES :
Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises
Diplômé du Centre d'Études Supérieures de Banque de Paris
Diplômé d'Études Supérieures Spécialisées de Droit Privé
- CARRIERE :
Chargé de recherches au Ministère du Travail au Québec 1968 – 1969
Assistant à la Direction financière de Procter et Gamble 1970 – 1971
Responsable de la clientèle à la Direction des Grandes Entreprises de la BRED 1971 – 1974
Assistant du Directeur de l'exploitation de la BRED 1974 – 1975
Directeur de groupe de la BRED – Paris-Est 1975 – 1977



Directeur de groupe de la BRED – Rouen	1978 – 1981
Directeur régional de la BRED – Est Parisien	1981 – 1989
Directeur du marketing de la BRED	1989 – 1991
Directeur du réseau de la BRED	1991 – 1993
Directeur général de la CIC Société Bordelaise	1994 – 2009



❖ **Christian DESMOULINS** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 27 juin 2014 après 11 années passées à la Présidence du Directoire d'ACTIA Group ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Telecom	France	
	ACTIA Automotive	France	
	ACTIA India	Inde	
	Institut National Universitaire CHAMPOLLION	France	
	Le Cercle d'Oc	France	
Administrateur	CIPI ACTIA	Tunisie	
	ARDIA	Tunisie	
	ENSIACET : Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimique et Technologiques	France	
	Institut National Polytechnique de Toulouse	France	
Conseiller	IRT Antoine de Saint Exupéry	France	
Conseiller	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France	
Membre du Conseil	École Doctorale Systèmes	France	
Gérant / Co-Gérant	SCI Bridge – Bayard	France	
Président d'Honneur	Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Midi-Pyrénées	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Directeur Général et Administrateur	ACTIA Automotive	France	2014
Président du Directoire	ACTIA Group	France	2014
Président	Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Midi-Pyrénées	France	2015
Président du Conseil de Supervision	Les Ateliers de l'Ayguette	France	2015
Administrateur	ACTIA Muller	France	2015
	ACTIA Nederland	Pays-Bas	2015
	ACTIA de Mexico	Mexique	2015
	ACTIA PCs	France	2015
	ACTIA Polska	Pologne	2015
	ACTIA Tunisie	Tunisie	2015
	YMCA Cépière	France	2015
	Aerospace Valley	France	2015
	Club des Affiliés du LAAS-CNRS	France	2015
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	2015
Gérant / Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvoirville	France	2015
	ACTIA Muller España	Espagne	2015
Conseiller	Banque de France de Toulouse	France	2015



Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Représentant permanent d'ACTIA Group	ARDIA	Tunisie	2014
	ACTIA Muller UK	Angleterre	2014
	ACTIA PCs	France	2014
	ACTIA Nordic	Suède	2015
	ACTIA Corp	USA	2015
	SCI los Olivos	Espagne	2015
	ACTIA 3E	France	2015
	ACTIA China	Chine	2015
	ACTIA Uk	Angleterre	2015
	ACTIA Inc	USA	2015
	ACTIA Italia	Italie	2015
	ACTIA Systems	Espagne	2015
	KARFA	Mexique	2015
	Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse	France	2015
ACTIA Nederland	Pays-Bas	2011	
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	ACTIA Tunisie	Tunisie	2014
Censeur	OSEO	France	2013
Membre du Conseil d'Orientation	OSEO	France	2013

❖ Fonctions

- Académicien des Technologies.

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

- ETAT CIVIL :
Né le 18 octobre 1951 à Safi (Maroc)
Marié – 1 enfant
- ETUDES :
École Polytechnique
Ingénieur des Ponts et Chaussées
- CARRIERE :

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre	1976 – 1981
Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région	1981 – 1986
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l'ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Midi-Pyrénées et Directeur de l'École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA et Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d'ACTIA Group et Directeur Général d'ACTIA Automotive	2003 – 2014
- DECORATIONS :
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques



- ❖ **Jean-Louis PECH** a été nommé Président du Directoire par le Conseil de Surveillance du 27 juin 2014. Nommé Membre du Directoire de la Société, par le Conseil de Surveillance du 24 mars 2014 ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 8 septembre 2014 et arrivera à expiration le 12 novembre 2018 ; il exerce également les mandats et fonctions dans les sociétés ci-après désignées :



- ❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Vice-Président	GIE France Recyclage Pneumatique	France	
	Cluster Automotech	France	
Membre du Directoire	LP2C	France	
Directeur Général et Administrateur	ACTIA Automotive S.A.	France	
Directeur Général	JLS Invest	France	
	ALPHA Recyclage Franche Comte	France	
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA 3E	France	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA Nordic	Suède	
	ACTIA Corp	USA	
	ACTIA Inc	USA	
	ACTIA Systems	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	SCI Los Olivos	Espagne	
	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
Administrateur	ACTIA Telecom	France	
	ARDIA	Tunisie	
	ACTIA Polska	Pologne	
Censeur	ACTIA China	Chine	
Membre du Conseil consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	CIPI ACTIA	Tunisie	
	ACTIA Systems	Espagne	
Administrateur Unique	ACTIA Muller España	Espagne	
	IDE Ingénierie	France	
	ALPHA CARBONE	France	
	SOPYRAM	France	
	SOREGOM	France	
	ALPHA RECYCLAGE COMPOSITES	France	
	SCI Jean MERMOZ	France	
	SCI Jules VEDRINES	France	
	SCI Louis BLERHOT	France	
	SCI La CONFLUENCE	France	
Conseiller	Banque de France de Toulouse	France	
Membre	Cercle d'Oc	France	
Président	Commission prospective CNPA	France	
Trésorier National Adjoint	CNPA	France	
Président Régional Midi-Pyrénées	CNPA	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	OC-TV	France	2014
Membre, pour la CGPME	Commission Consultative sur le Statut de Déchets	France	2014
Trésorier National	CNPA	France	2015
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Muller	France	2015



❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL

Né le 19 décembre 1960 à Toulouse

Marié – 2 enfants

• ETUDES

Ingénieur INSA option « Génie des Procédés Industriels et de l'Environnement » 1985
D.E.A. « Ingénierie de l'antipollution »

• CARRIERE

SOTRACIM – Directeur Général 1987 – 1988

I.D.E. Ingénierie S.A. – Créateur et Gérant depuis 1987

SA LP2C Toulouse - Membre du Directoire depuis 1992

ALPHA Recyclage Franche Comte – Créateur et Gérant depuis 1998

JLS INVEST – Créateur et Gérant depuis 2007

GIE France Recyclage Pneumatique – Président 2009 – 2014

GIE France Recyclage Pneumatique – Vice-Président depuis 2014

Président du Directoire d'ACTIA Group depuis 2014

Directeur Général d'ACTIA Automotive depuis 2014



❖ **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 8 septembre 2014 et arrivera à expiration le 12 novembre 2018 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Membre du Directoire	LP2C	France	
	ACTIA China	Chine	
	ACTIA PCs	France	
Administrateur	ACTIA Italia	Italie	
	ACTIA de Mexico	Mexique	
	ACTIA Systems	Espagne	
	Banque Populaire Occitane	France	
	ACTIA do Brasil	Brésil	
Membre du Conseil consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil	
Représentante permanente du MEDEF 31	CILEO	France	
Représentante permanente de CILEO	CILEO Développement	France	
	Promologis S.A. H.L.M.	France	
Présidente du Comité d'Audit	Promologis S.A. H.L.M.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	Fonderies Financière MERCE	France	2012
	ACTIA Muller	France	2015
Co-Gérance	SCIPIA	France	2013
	SCI du 4 Jules Védrières	France	2013



❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL

Fille de Louis PECH

Née le 26 Mai 1969 à Toulouse (Haute-Garonne)

Mariée – 2 enfants

• ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse

1989 - 1992

• CARRIERE

Crédit Mutuel Île de France Boulogne-Billancourt – Chargée de clientèle

1992 – 1993

ACTIA Automotive S.A Toulouse – Attachée de Direction

1993 – 1996

ACTIA Group S.A Toulouse – Attachée de Direction

1996 – 2003

ACTIA Group S.A Toulouse – Directrice Financière

depuis 2003

LP2C S.A. Toulouse – Membre du Directoire

depuis 1999

- ❖ **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 8 septembre 2014 et arrivera à expiration le 12 novembre 2018 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :



❖ Mandats

Mandats en cours			
Mandats	Société	Pays	
Membre du Directoire	LP2C	France	
	ACTIA Telecom	France	
Administrateur	ACTIA 3E	France	
	ACTIA PCs	France	
Représentant permanent d'ACTIA Group	ACTIA Automotive	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	ACTIA Muller	France	2015

❖ Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

❖ Expertise et expérience

• ETAT CIVIL

Fille de Pierre CALMELS

Née le 2 décembre 1961 à Paris

Mariée – 2 enfants



• ETUDES	
First Certificate of Cambridge	1979
Proficiency of Cambridge	1980
BTS Secrétariat de Direction	1982
• CARRIERE	
TECHNAL France Toulouse : Secrétaire qualifiée export	1982 – 1985
Maurice MESSEGUE Auch - Secrétaire de Direction	1986
LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES Fleurance - Secrétaire de Direction	1986 – 1990
SARL ACTE Nérac - Assistante de Direction	1990 – 1993
SA M3S Castelginest - Président Directeur Général	1993 – 2002
SA LP2C Toulouse - Membre du Directoire	depuis 1999

- ❖ Les critères d'indépendance retenus ainsi que la liste des mandataires indépendants figurent au § 6.1.1« Gouvernance d'entreprise ».

5.14.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- ❖ Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;
- ❖ Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre d'une entité, Fonderies Financières MERCE, société externe au Groupe, liquidée en 2012. Cette liquidation était une liquidation amiable, liée à la fin des activités de cette structure ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Louis PECH, Pierre CALMELS et Catherine MALLET faisaient partie de son Conseil d'Administration. Par ailleurs, sur l'exercice 2013, il a été procédé à la liquidation amiable de la SCI du 4 rue Jules Védrières, pour cessation d'activité ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Louis PECH, Pierre CALMELS et Catherine MALLET étaient co-gérants. En 2013, il a également été procédé à la fusion-absorption de la Société Civile SCIPIA par la Société LP2C, dans un but de simplification du Groupe. Cette fusion a entraîné la liquidation de SCIPIA ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Pierre CALMELS et Catherine MALLET étaient co-gérants. Enfin, en 2015, il a également été procédé à la fusion-absorption de la Société Anonyme ACTIA Muller par sa maison mère, la Société Anonyme ACTIA Automotive, dans un but de simplification du Groupe. Cette fusion a entraîné la liquidation d'ACTIA Muller ; comme indiqué ci-dessus, au niveau des mandats exercés au cours des cinq derniers exercices, Jean-Louis PECH était le Président du Conseil d'Administration, Louis PECH (représentant permanent d'ACTIA Automotive), Catherine MALLET et Marine CANDELON-BONNEMAISON étaient Administrateurs ;
- ❖ Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- ❖ Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

5.14.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

5.14.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration lors de la présente Assemblée.



5.15 Rémunérations et avantages

5.15.1 Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 décembre 2012, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale brute (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé qu'en dehors des éventuels plans de stock-options et actions de performance qui pourraient être mis en œuvre au sein d'ACTIA Group, les rémunérations mentionnées sont principalement versées par LP2C, société holding consolidante au titre des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre d'ACTIA Group. Par ailleurs, la rémunération de Jean-Louis PECH, Président du Directoire d'ACTIA Group est répartie entre LP2C, au titre de son mandat de membre du Directoire, ACTIA Group, au titre de son mandat de Président du Directoire et ACTIA Automotive, au titre de son mandat de Directeur Général.

Dans le cadre d'une convention d'assistance, LP2C facture au Groupe une partie seulement des salaires versés, au travers des prestations diverses qui sont détaillées au § 5.16.3 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ». Le solde correspond à son propre fonctionnement et reste à la charge de LP2C, selon la règle de répartition du temps de travail.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont les suivantes ; les chiffres communiqués concernent l'ensemble des rémunérations versées à chaque mandataire social d'ACTIA Group, par l'émetteur et par toute autre société du Groupe :

Tableau 1 – Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute autre société du Groupe		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants reçus en 2015	Montants reçus en 2014
Jean-Louis PECH – Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	265 903	157 950 ⁽¹⁾
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	265 903	157 950
Catherine MALLET – Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	104 429	93 768
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	104 429	93 768
Marine CANDELON – Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	53 350	51 101
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	53 350	51 101

⁽¹⁾ Pour 2014, la rémunération de Jean-Louis PECH couvre l'intégralité de l'exercice 2014, sans qu'il soit tenu compte de sa prise de fonction le 1^{er} juillet 2014.



Tableau 2 – Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute autre société du Groupe				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants dus	Montants reçus	Montants dus	Montants reçus
	2015		En 2014	
Jean-Louis PECH – Président du Directoire				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	212 183	212 183	157 950	157 950
Rémunération variable ⁽²⁾	50 000	50 000		
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	3 720	3 720		
TOTAL	265 903	265 903	157 950	157 950
Catherine MALLET – Membre du Directoire				
Rémunération fixe ⁽²⁾	100 276	100 276	89 577	89 577
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle ⁽²⁾	1 810	1 810	1 635	1 635
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 343	2 343	2 556	2 556
TOTAL	104 429	104 429	93 768	93 768
Marine CANDELON – Membre du Directoire				
Rémunération fixe ⁽²⁾	49 927	49 927	47 723	47 723
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle ⁽²⁾	1 345	1 345	1 300	1 300
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 078	2 078	2 078	2 078
TOTAL	53 350	53 350	51 101	51 101

⁽¹⁾ Rémunération au titre du mandat exercé au niveau de la Société Anonyme LP2C : 164 124 € - Rémunération au titre de ses mandats de Direction au sein du Groupe ACTIA : 48 059 €.

⁽²⁾ Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Tableau 3 – Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants par l'émetteur et par toute autre société du Groupe		
Mandataires sociaux non dirigeants – Nom et mandat	Montants reçus en 2015	Montants reçus en 2014
Louis PECH – Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽¹⁾	103 635	102 140
Pierre CALMELS – Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽¹⁾	72 000	72 000
Henri-Paul BROCHET – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
Alain COSTES – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	NEANT
Autres rémunérations		
Carole GARCIA – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		



Tableau 3 – Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants par l'émetteur et par toute autre société du Groupe

Günther THRUM – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
Véronique VÉDRINE – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
TOTAL	175 635	174.140

⁽¹⁾ Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C.

Tableau 4 – Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
NEANT						
TOTAL						

Tableau 5 – Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
NEANT			
TOTAL			

Tableau 6 – Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
NEANT						
TOTAL						

Tableau 7 – Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
NEANT			
TOTAL			



Tableau 8 – Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Tableau 8 – Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date de l'Assemblée	NEANT
Date du Directoire	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites à ce jour	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Tableau 9 – Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et/ou toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	NEANT			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé				

Tableau 10 – Historique des attributions gratuites d'actions – Informations sur les actions attribuées gratuitement

	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	...
Date d'assemblée	NEANT			
Date du directoire				
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribuées à :				
Date d'acquisition des actions				
Date de fin de période de conservation				
Nombre d'actions souscrites au xxx				
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques				
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice				

Tableau 11 – Dirigeants – Mandataires sociaux

	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Nom : Jean-Louis PECH	Non	Non	Non	Non
Fonction : Président du Directoire				
Date début Mandat : 01/07/14				
Date fin Mandat : 12/11/18				
Avantages :				
Nom : Marine CANDELON	Non	Non	Non	Non
Fonction : Membre du Directoire				
Date début Mandat : 12/11/02				
Date fin Mandat : 12/11/18				
Avantages :				



Tableau 11 – Dirigeants – Mandataires sociaux

Nom : Catherine MALLET				
Fonction : Membre du Directoire				
Date début Mandat : 12/11/02	Non	Non	Non	Non
Date fin Mandat : 12/11/18				
Avantages :				

D'une manière générale, la partie fixe de la rémunération des Dirigeants d'ACTIA Group suit l'évolution des salaires de la principale structure française, sauf année exceptionnelle, quand la situation du Groupe est trop tendue, auquel cas l'augmentation est alors inférieure, voire nulle. Les rémunérations sont régulièrement comparées avec celles des membres du Comité de Direction d'ACTIA Automotive ; quand cela est possible, elles sont alignées, comme cela a été le cas en 2014.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n¹. Des critères qualitatifs sont préétablis avant chaque exercice et définis de manière précise ; ils ne sont pas publiés pour des raisons de confidentialité. Le niveau de réalisation attendu de ces objectifs a été pleinement réalisé, justifiant le versement de la totalité de la prime définie.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Enfin, il n'est versé aucun jeton de présence.

5.15.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société

A la connaissance de la Société, les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur les titres de la société au cours de l'exercice 2015.

5.15.3 Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

5.16 Opérations avec les parties liées

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages aux termes du contrat ne lie les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à ACTIA Group S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

5.16.1 Information spécifique relative aux conventions

Conformément au dernier alinéa de l'article L225-102-1 Le Code de Commerce, concernant les conventions intervenues entre l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance ou l'un des Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, nous vous informons qu'il n'y a eu aucune convention relevant de ces dispositions conclue durant l'exercice 2015.

5.16.2 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur

Il est demandé d'approuver les nouvelles conventions visées à l'article L225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance. Elles sont développées dans la 1^{ère} partie du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés, rapport reproduit dans son intégralité au point 5.16.3 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés ».

Une partie des informations est développée au § NOTE 21 « Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial, reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP2C et ACTIA Group, d'une part, et ACTIA Group et ses filiales, d'autre part, est communiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe ».



5.16.3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-88 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Actia Automotive S.A.

- ❖ Personnes concernées : la société Actia Group S.A., administrateur d'Actia Automotive, représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Jean-Louis Pech et Alain Costes.
- ❖ Nature et objet : Convention d'assistance
- ❖ Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2013.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Automotive S.A. dans les domaines suivants :

- Application de la politique générale et des stratégies globales définies par votre société et sa société mère, la société LP2C S.A. ;
- Animation et coordination du management stratégique et international ;
- Ressources humaines, qualité et systèmes d'informations ;
- Administration, finances (comptabilité, financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.
 - Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.
 - Cette redevance, facturée à la société Actia Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.



Au titre de cette redevance, votre société a facturé au cours de l'exercice 2015 la somme de €. 2.090.780 H.T. à la société Actia Automotive S.A.

b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale une caution solidaire de €. 200.000.000 dans le cadre du contrat Airbus du 1^{er} novembre 2007. Cette caution n'a pas donné lieu à une facturation de la part de votre société au cours de l'exercice.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2015, le solde débiteur du compte courant d'Actia Automotive S.A. s'élève à €. 9.346.378. Le produit d'intérêt de l'exercice 2015 pour votre société s'élève à €. 176.649.

- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Avec la société Actia Telecom S.A.

❖ Personnes concernées : la société Actia Group S.A., administrateur d'Actia Telecom, représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Jean-Louis Pech.

❖ **Nature et objet** : Convention d'assistance

❖ Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2013.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Telecom S.A. dans les domaines suivants :

- Application de la politique générale et des stratégies globales définies par votre société et sa société mère, la société LP2C S.A. ;
- Animation et coordination du management stratégique et international ;
- Ressources humaines, qualité et systèmes d'informations ;



- Administration, finances (comptabilité, financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.
 - Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.
 - Cette redevance, facturée à la société Actia Telecom S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé au cours de l'exercice 2015 la somme de €. 316.421 H.T. à la société Actia Telecom S.A.

b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Telecom S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Telecom S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Telecom S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Aucune garantie n'a été donnée par votre société au cours de l'exercice 2015.

- Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Telecom S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2015, le solde du compte courant d'Actia Telecom S.A. est nul. Aucun intérêt n'a été facturé au titre de l'exercice 2015.

- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Telecom S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

❖ **Nature et objet** : Autorisation de nantissements de titres

❖ Modalités :

Dans le cadre d'un découvert autorisé par une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 125.000 titres de sa filiale Actia Telecom S.A. L'encours au 31 décembre 2015 est nul.

❖ **Nature et objet** : Convention de trésorerie

❖ Modalités :

Dans un souci de rationalisation et d'optimisation de la trésorerie du Groupe, votre société a contractualisé une convention de trésorerie avec Actia Telecom S.A. afin de pouvoir bénéficier de la trésorerie excédentaire de cette filiale.

Le plafond de la convention de trésorerie s'élève à €. 3.000.000 rémunéré au taux intermédiaire entre les taux de financement et les taux de placement sur le court terme.



Au 31 décembre 2015, le montant de l'avance de trésorerie effectuée par Actia Telecom S.A. s'élève à €. 1.965.177 et la charge d'intérêt au titre de l'exercice 2015 pour votre société s'élève à €. 15.039.

Avec la société LP2C S.A.

- ❖ Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels, Mesdames Marine Candelon et Catherine Mallet, dirigeants communs
- ❖ **Nature et objet** : Convention d'assistance
- ❖ Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2013.

a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société Actia Group S.A. dans les domaines suivants :

1. Assistance dans le domaine de l'application de la politique générale du groupe et du management, et notamment toutes les questions relevant :
 - de l'application de la politique générale et des stratégies globales définies par la société LP2C S.A. ;
 - de l'animation et la coordination des méthodes de direction et de gestion ;
 - de l'ingénierie financière ;
 - des prévisions économiques.
2. Assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
3. Assistance dans le domaine de la communication ;
4. Assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
5. Assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15%. Cette redevance, facturée à la société Actia Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de €. 3.149 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1er janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1er trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de l'année suivante.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au titre des prestations 1- à 4-, la société LP2C S.A. a facturé au cours de l'exercice 2015 la somme de €. 1.951.009 H.T. à votre société.

Au titre de la prestation 5, aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au cours de l'exercice 2015.

b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'Actia Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.



Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

❖ **Nature et objet** : Prestations comptables et financières

❖ Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 87.524. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Avec la société Ardia

❖ Personne concernée : la société Actia Group S.A. représentée par Monsieur Christian Desmoulin

❖ **Nature et objet** : Compte courant

❖ Modalités :

Votre société peut aussi mettre à disposition de la société Ardia des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2015, le solde débiteur du compte courant de la société Ardia s'élève à €. 87.496. Le produit d'intérêt de l'exercice 2015 pour votre société s'élève à €. 826.

❖ **Nature et objet** : Convention d'assistance

Votre société assiste sa filiale Ardia dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Ardia, est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé au cours de l'exercice 2015 la somme de €. 32.775 H.T. à la société Ardia.

Avec la société S.C.I. de L'Oratoire

❖ Personnes concernées : Messieurs Louis Pech et Pierre Calmels, dirigeants communs

❖ **Nature et objet** : Convention de trésorerie

❖ Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la S.C.I. de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rémunérer la mise à disposition de €. 2.000.000 par la S.C.I. L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2015 s'élève à €. 180.363. Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2015 s'élève à €. 895.

❖ **Nature et objet** : Autorisation de nantissement de parts



❖ Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la S.C.I. de L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société S.C.I. Les Coteaux de Pouvoirville

❖ Personnes concernées : Monsieur Pierre CALMELS, dirigeant commun

❖ **Nature et objet** : Contrat de sous-location

❖ Modalités :

Selon un contrat de sous-location, la S.C.I. Les Coteaux de Pouvoirville loue à votre société des locaux sis 5, rue Jorge Semprun à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés au cours de l'exercice s'élève à €. 78.120 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée au cours de l'exercice s'élève à €. 7.817.

❖ **Nature et objet** : Autorisation de nantissement de titres

❖ Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI Les Coteaux de Pouvoirville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Labège, le 19 avril 2016

Paris, le 19 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Eric Blache



5.16.4 Opérations avec les parties liées

Cf. § NOTE 21 « Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

5.17 Conclusion

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE



6. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

6.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- ❖ De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- ❖ Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également :

- ❖ Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- ❖ Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 29 mars 2016 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

6.1.1 Gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlednext de décembre 2009, disponible sur le site internet de Middlednext, ci-après le Code de référence. Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance ».

Les dispositions suivantes de ce Code de référence ont été adaptées à la structure du Groupe, conformément aux possibilités offertes par le Code de référence :

- ❖ Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil de Surveillance doit remplir les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé spécifique.

Conformément aux recommandations stipulées dans le Code de référence, une réflexion a été menée sur le sujet et il a été jugé qu'un tel comité n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

- ❖ Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégalement. Compte tenu de la bonne proportion de membres indépendants au sein du Conseil, conformément aux préconisations du Code de référence et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

Toutes précisions utiles sur le respect du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlednext de décembre 2009 et relatives aux rémunérations des dirigeants et/ou des mandataires sociaux vous sont données au § 5.15 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2015, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

- | | |
|----------------------|---|
| ❖ Louis PECH | Président du Conseil de Surveillance |
| ❖ Pierre CALMELS | Vice-Président du Conseil de Surveillance |
| ❖ Henri-Paul BROCHET | Membre du Conseil de Surveillance |
| ❖ Alain COSTES | Membre du Conseil de Surveillance |
| ❖ Carole GARCIA | Membre du Conseil de Surveillance |
| ❖ Günther THRUM | Membre du Conseil de Surveillance |
| ❖ Véronique VÉDRINE | Membre du Conseil de Surveillance |



- ❖ Jean-Philippe BRINET Censeur
- ❖ Christian DESMOULINS Censeur

Il est rappelé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

Le rapport du Président doit faire état de l'application de la loi Copé – Zimmermann du 27 janvier 2011 sur le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance (au moins un représentant féminin à la date de publication de la loi, 20% au 1^{er} janvier 2014 et 40% au 1^{er} janvier 2017). La Société était en conformité avec la loi jusqu'au 31 décembre 2015.

Mandataires Indépendants

Critères retenus : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- ❖ Les salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- ❖ Les auditeurs de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- ❖ Les Actionnaires de référence ;
- ❖ Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs de la Société ou d'une société du Groupe ;
- ❖ Les membres de la famille d'un mandataire social ou d'un Actionnaire de référence.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- ❖ Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Véronique VEDRINE Membre du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Henri-Paul BROCHET Membre du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Carole GARCIA Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

6.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA Group S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance dans la semaine précédant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société et par le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations intermédiaires ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.



Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- ❖ Principes et méthodes comptables retenus ;
- ❖ Principales options comptables retenues ;
- ❖ Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- ❖ Variations de périmètre de consolidation ;
- ❖ Principales données sociales et consolidées chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la réglementation applicable.

Convocation des Conseils

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans la semaine qui précède la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L823-17 et R823-9 alinéa 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. Conformément au règlement intérieur, les membres du Conseil de Surveillance peuvent assister au Conseil par des moyens de visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils reste stable à 94 %.

Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2015, les statuts de la Société prévoient qu'il n'est plus nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2015 :

Mandataire Social	Détenion		Contrôle / droits de vote bruts	
Louis PECH	61 344	0,31%	122 688	0,39%
Pierre CALMELS	62 895	0,31%	125 790	0,40%
Henri-Paul BROCHET	100	0,00%	200	0,00%
Alain COSTES	5	0,00%	10	0,00%
Carole GARCIA ⁽¹⁾	1	0,00%	1	0,00%
Günther THRUM	213	0,00%	426	0,00%



Mandataire Social	Détenition		Contrôle / droits de vote bruts	
Véronique VÉDRINE	20	0,00%	40	0,00%
Jean-Louis PECH	2 996	0,01%	5 992	0,02%
Marine CANDELON	74	0,00%	148	0,00%
Catherine MALLET	796	0,00%	1 592	0,01%

(1) Il s'agit d'une action prêtée par ACTIA Group, dans le cadre de son mandat social.

Pour une parfaite connaissance des détenitions, leur détail à la clôture de l'exercice est communiqué au § 5.12.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

Nombre de censeurs nommés

Le Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 a nommé un censeur qui a été renouvelé dans ses fonctions lors du Conseil de Surveillance du 6 septembre 2013.

Un deuxième censeur a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 27 juin 2014.

Règlement Intérieur

Le Conseil de Surveillance a mis en place un Règlement Intérieur, consultable au Siège Social de la Société. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

- ❖ Le rôle du Conseil de Surveillance ;
- ❖ La composition du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Les devoirs des membres et la déontologie ;
- ❖ Les réunions du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Les comités ;
- ❖ La rémunération ;
- ❖ L'évaluation du Conseil ;
- ❖ L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

Évaluation des travaux du Conseil

Conformément au Code de référence adopté par le Conseil de Surveillance, une évaluation du Conseil et de son fonctionnement a été renouvelée au cours du Conseil qui s'est tenu le 21 décembre 2015 : les modalités concernant l'évaluation des travaux du Conseil ont été débattues. Sans aucun dysfonctionnement noté, une analyse des différentes remontées d'information a été réalisée afin d'en améliorer le fonctionnement.

Rémunération des mandataires sociaux

Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant la rémunération des mandataires sociaux au § 5.15.1 « Rémunérations et jetons de présence ».

6.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- ❖ soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ;
- ❖ soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.



À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- ❖ donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix ;
- ❖ adresser une procuration à la Société ;
- ❖ voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

6.1.4 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 5.12.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

6.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer la gestion financière et la maîtrise des risques et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes. Le Directoire a décidé de s'appuyer sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence du contrôle interne édité par l'AMF pour les valeurs moyennes et petites. A ce jour, le Groupe n'a pas procédé à une évaluation de son contrôle interne.

Les procédures mises en œuvre comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, au niveau de la maison mère et de l'ensemble de ses filiales consolidées, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIA Group intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- ❖ La division Automotive avec ACTIA Automotive S.A. et ses filiales ;
- ❖ La division Télécommunications avec ACTIA Telecom S.A..

En s'appuyant sur les travaux et les recommandations émis dans le cadre de l'animation par la holding LP2C, le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par département. On rappellera qu'il s'agit :

- ❖ Pour l'Automotive :
 - OEM (Original Equipment Manufacturers) 1^{ère} monte : systèmes télématiques, architecture électronique et multiplexée, instrumentation, systèmes audio & vidéo, motorisation électrique, diagnostic,
 - Aftermarket 2^{ème} monte : diagnostic multimarques, équipements d'atelier, solutions de contrôle technique, solutions de gestion de flottes,
 - MDS (Manufacturing-Design & Services) : production électronique et services associés, Pérennisation.
- ❖ Pour les Télécommunications :
 - Satcom (SAT) : équipements en systèmes de stations terriennes,
 - Énergie / Aéronautique - Défense (EAD) : équipements de contrôle / commande des réseaux de transport et de distribution de l'énergie, systèmes de transmission spécifiques, maintien en condition opérationnelle (MCO),
 - Broadcast / Ferroviaire - Transport (BFT) : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques, équipements destinés aux applications ferroviaires,
 - Infrastructures - Réseaux - Télécommunications (IRT) : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, dédiés aux opérateurs de téléphonie.



Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001. Les certifications du Groupe sont développées au § 6.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2015 ». Le Groupe maîtrise ainsi les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par plusieurs autorités et organismes de certification indépendants et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients.

❖ Les acteurs

Le Directoire pour la holding ACTIA Group, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle essentiel dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances, du Crédit Impôt Recherche, des taxes sociales ou fiscales, par exemple.

❖ Leur rôle

Le Directoire d'ACTIA Group, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice Financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les divisions et pour assurer le suivi des réalisations.

❖ Les principaux domaines d'intervention identifiés sont :

- risques financiers, technologiques, industriels et commerciaux,
- risques liés aux principaux processus de conception, développement, industrialisation, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
- risques environnementaux,
- rotation des stocks,
- risques de taux et de change,
- frais généraux et autres dépenses,
- orientation et suivi de la R&D,
- risques juridiques et contentieux,
- risques de fraude et de cyber fraude.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § NOTE 25 : « Facteurs de risques », des notes annexes aux comptes consolidés.

La communication interne sur les risques est principalement réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, ...

Contrôle interne

En matière comptable et financière, un contrôle de gestion et audit interne est organisé par chaque division au niveau de chaque Département d'Activités et/ou Direction Opérationnelle / Business Unit.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, lorsque l'effectif de celle-ci est réduit.

Des procédures comptables existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe.



Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting révisées régulièrement et est appuyé par des visites dans les filiales, ainsi que, plus ponctuellement, par une réunion des équipes comptables et financières des filiales. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- ❖ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées ;
- ❖ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels et des Commissaires aux Comptes ;
- ❖ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord) ;
- ❖ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes ;
- ❖ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes ;
- ❖ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe, leurs évolutions et leur mise en œuvre ;
- ❖ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ❖ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne et régulièrement adaptés aux évolutions ;
- ❖ la situation trimestrielle des comptes ;
- ❖ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge le suivi des principales filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ❖ suivi des budgets et des structures de comptabilité analytique et en particulier du Besoin en Fonds de Roulement ;
- ❖ évolution des procédures de reporting en place ;
- ❖ délais de production des comptes ;
- ❖ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu ;
- ❖ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux ;
- ❖ suivi des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables utilisés dans l'ensemble des sociétés du Groupe correspondent aux principes en vigueur localement (par exemple règlement 2014-03 en France), pour la réalisation des comptes sociaux. Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère, lors de la consolidation.

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont soumises au contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est validée par la Direction Générale.

L'évolution des **systèmes d'information** a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité, sécurité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX, SAP Business One et AX-dynamix-Microsoft) dans les principales structures du Groupe ACTIA tant en France qu'à l'étranger se poursuit, les solutions ERP servant de support dans l'exploitation opérationnelle. Les investissements en matière de systèmes d'information, ont été focalisés sur la robustesse des systèmes, l'emploi des évolutions récentes en matière de réseaux et le déploiement de logiciels de gestion de projets et d'applications scientifiques.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.



Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Nos serveurs sont soit en infogérance chez des tiers, soit directement gérés par les équipes IT du Groupe. Dans le cas de l'infogérance, nous avons des contrats d'engagement de nos prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

La certification, en termes de sécurité informatique, a fait l'objet des premiers audits en 2015. Notre filiale ARDIA (bureau d'études en Tunisie) a été homologuée ISO 27001 en 2015. Le Groupe a engagé le processus de recrutement d'un Responsable Sécurité des Systèmes d'Informations.

Axes de progrès - Suivi des actions menées

Les audits de surveillance des certifications se sont parfaitement déroulés fin 2015 et ont conduit à leur maintien avec quelques pistes de progrès mais surtout une appréciation favorable de la maturité du système.

Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 6.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2015 ».

Concernant les systèmes d'informations, les principales actions suivantes ont été conduites :

- Services bureautiques : poursuite du renouvellement du parc (25 %) et harmonisation,
- Services communications : développement des réseaux privés internationaux – amélioration des réseaux physiques et virtuels (sécurité et wifi),
- Services gestion : exploitation et amélioration d'outils de productivité et de reporting pour fonctions financières, gestion de configuration intégrée, CRM, EDI base gestion des contrats, SIRH,
- Services développements : upgrade logiciel gestion de projets – outils de développements et de validation logiciels,
- Services de sécurité : annuaire Groupe – plan de reprise d'activité amélioré – amélioration systèmes d'archivage.

6.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- ❖ Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1 000 k€ H.T. ;
- ❖ Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1 000 k€ H.T. ;
- ❖ Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3 000 k€ et sera révisée chaque année ;
- ❖ Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1 000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2 000 k€ par an toutes opérations confondues ;
- ❖ Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€ HT par an ;
- ❖ Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2 000 k€ H.T. ;
- ❖ Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2 000 k€ ;
- ❖ Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€.

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance. En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avaux ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »



6.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2015

Société	ISO 9001 Systèmes de management de la qualité	ISO TS 16949 Systèmes de management de la qualité – industrie automobile	ISO 14001 Systèmes de management de l'environnement	EN 9100 Systèmes de management de la qualité – aéronautique – espace et défense	IRIS Systèmes de management de la qualité – ferroviaire	NADCAP Procédés de fabrication cartes électroniques - aéronautique
ACTIA Automotive SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié
ACTIA PCs	Certifié					
ACTIA 3E						
ACTIA Italia	Certifié					
ACTIA I+Me	Certifié		En cours. Espéré pour 2016			
ACTIA Systems	Certifié		Préparé pour 2018			
ACTIA Nordic	Certifié		Certifié			
ACTIA UK	Certifié					
ACTIA India	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA de Mexico	En cours. Espéré pour 2016		Planification suspendue			
ACTIA Chine	Certifié	Certifié	En cours			
ACTIA do Brasil		Certifié	Certifié			
ACTIA Corp. et Inc.	Certifié					
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA Tunisie	Certifié	Certifié	Certifié			
ARDIA	Certifié					
ACTIA Telecom	Certifié		Certifié		Planifié pour 2016	

❖ Les autres certifications :

- ACTIA Telecom : Qualité Totale selon annexe V directive R&TTE (Télécom) pour les sites de Millau et de Dinard - PART 21 G + PART 145, exigences aéronautiques sur le site de Provence,
- ACTIA CZ : approbation du SMQ, suivant critère gouvernemental Slovaque,
- ACTIA Automotive : sur Lucé : certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres et agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution) ; EN 9110 (réparation aéronautique) ; ISO 13485 (périmètre médical),
- ARDIA : ISO 17025 depuis janvier 2013, ISO27701 depuis mars 2015.

❖ Les certifications en cours d'homologation :

- ARDIA : CMMI **DEV v1.2**, en cours, planifié pour mi-2016,
- ACTIA Automotive : EN 9110-Part 145 en cours sur Toulouse,
- ACTIA India : OHSAS 18001-2007 en cours.

Fait à Toulouse, le 29 mars 2016

Louis PECH

Président du Conseil de Surveillance



6.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Actia Group S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ❖ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ❖ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- ❖ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- ❖ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ❖ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article

L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Labège, le 19 avril 2016

Paris, le 19 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre

Eric Blache

Associé



6.3 Rapport du Conseil de Surveillance

Convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire conformément à la loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Conformément à l'article L225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

6.3.1 Observations du Conseil de Surveillance

❖ Sur le rapport du Directoire :

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

❖ Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

❖ Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Tels qu'ils ont été présentés, après avoir été certifiés par les Commissaires aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

6.3.2 Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au-delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE

Le 29 mars 2016

Le Conseil de Surveillance



7.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	134
7.1	Comptes consolidés	134
7.1.1	Préambule	134
7.1.2	Bilan Consolidé	136
7.1.3	Compte de résultat consolidé	138
7.1.4	Etat du résultat global	138
7.1.5	Variation des Capitaux Propres	139
7.1.6	Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé	140
7.1.7	Notes annexes aux comptes consolidés	140
	NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES	140
	Note 1.1 Périmètre et critères de consolidation	140
	Note 1.2 Elimination des opérations entre les sociétés consolidées	140
	Note 1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères	141
	Note 1.4 Conversion des transactions libellées en devises	141
	Note 1.5 Principes de reconnaissance du revenu	141
	Note 1.6 Regroupement d'entreprises	142
	Note 1.7 Autres immobilisations incorporelles	142
	Note 1.8 Immobilisations corporelles	143
	Note 1.9 Contrats de location financement	144
	Note 1.10 Dépréciation d'actifs incorporels et corporels	144
	Note 1.11 Stocks et encours	145
	Note 1.12 Créances clients et autres créances	145
	Note 1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	145
	Note 1.14 Crédits d'impôt, subventions et autres aides publiques	145
	Note 1.15 Impôts	146
	Note 1.16 Instruments financiers	146
	Note 1.17 Gestion du Capital	147
	Note 1.18 Actions propres	147
	Note 1.19 Provisions	147
	Note 1.20 Avantages au personnel	148
	Note 1.21 Fournisseurs et autres dettes	148
	Note 1.22 Modalités de calcul du résultat par action	148
	Note 1.23 Secteurs opérationnels	148
	Note 1.24 Autres produits et charges opérationnels	148
	NOTE 2. SOCIETES CONSOLIDEES	149
	NOTE 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150
	NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	155
	NOTE 5. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE	158
	NOTE 6. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	158
	NOTE 7. STOCKS ET ENCOURS	158
	NOTE 8. CLIENTS ET AUTRES CREANCES	159
	NOTE 9. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT	160
	Note 9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	160
	Note 9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	160
	NOTE 10. IMPOTS DIFFERES	162



NOTE 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	162
Note 11.1 Les actifs financiers	162
Note 11.2 Les passifs financiers	163
NOTE 12. DETTES FINANCIERES	164
NOTE 13. CAPITAUX PROPRES	168
NOTE 14. RESULTAT PAR ACTION	168
Note 14.1 Résultat de base par action	168
Note 14.2 Résultat dilué par action	169
NOTE 15. PROVISIONS	169
NOTE 16. AUTRES DETTES COURANTES	171
NOTE 17. SECTEURS OPERATIONNELS	171
NOTE 18. CONTRATS DE CONSTRUCTION	173
NOTE 19. IMPOTS SUR LES BENEFICES	174
NOTE 20. NOTE SUR LE COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	174
NOTE 21. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES	174
Note 21.1 Avec la Société holding : LP2C S.A.	175
Note 21.2 Avec les participations mises en équivalence	176
Note 21.3 Avec les filiales	177
Note 21.4 Avec les membres des organes de direction	177
Note 21.5 Avec les autres parties liées	177
NOTE 22. EFFECTIF	178
NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS BILAN	178
NOTE 24. GARANTIES SUR ELEMENTS D'ACTIF	179
NOTE 25. FACTEURS DE RISQUES	179
Note 25.1 Les risques juridiques et fiscaux	179
Note 25.2 Les risques industriels et environnementaux	179
Note 25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie	180
Note 25.4 Les risques opérationnels	180
Note 25.5 Les risques de liquidité	181
Note 25.6 Les risques de marché	182
NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS	185
NOTE 27. EVENEMENTS POST-CLOTURE	185
7.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	186
7.2 Comptes sociaux	188
7.2.1 Bilan social	188
7.2.2 Compte de résultat social	190
7.2.3 Notes annexes	191
NOTE 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	191
NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	191
Note 2.1 Immobilisations incorporelles	191
Note 2.2 Immobilisations corporelles	191
Note 2.3 Immobilisations financières	192
Note 2.4 Créances	192
Note 2.5 Engagements de retraite	192
NOTE 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	193



Note 3.1	Immobilisations incorporelles	193
Note 3.2	Immobilisations corporelles	193
Note 3.3	Immobilisations financières	194
Note 3.4	Stocks	194
Note 3.5	Avances et acomptes versés sur commandes	194
Note 3.6	Créances et comptes rattachés, autres créances	195
Note 3.7	Actions propres	195
Note 3.8	Capitaux Propres	196
Note 3.9	Provisions pour charges	196
Note 3.10	Dettes	196
Note 3.11	Chiffre d'affaires	197
Note 3.12	Produits constatés d'avance	198
Note 3.13	Transfert de charges d'exploitation	198
Note 3.14	Résultat financier	198
Note 3.15	Résultat Exceptionnel	198
Note 3.16	Résultat par action	198
Note 3.17	Engagements financiers et sûretés réelles donnés	199
NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS		199
Note 4.1	Charges à payer	199
Note 4.2	Dividendes	199
Note 4.3	Situation fiscale latente	199
Note 4.4	Effectifs en fin d'année	199
Note 4.5	Opérations avec les entreprises liées	200
Note 4.6	Risques et politique de couverture	200
Note 4.7	Rémunération aux membres de l'organe de direction	200
Note 4.8	Evènements post clôture	201
Note 4.9	Société consolidante	201
7.2.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	202
7.3 Informations financières diverses		204
7.3.1	Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	204
7.3.2	Politique de distribution des dividendes	205
7.3.3	Procédures judiciaires et d'arbitrage	205
7.3.4	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	206



7. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

7.1 Comptes consolidés

7.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Directoire du 29 mars 2016 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 mai 2016.

Entité présentant les états financiers

ACTIA Group est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 5, rue Jorge Semprun - 31432 Toulouse. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Les principaux domaines d'activité du Groupe sont les systèmes embarqués électroniques à haute valeur ajoutée, destinés aux marchés des véhicules et des télécommunications.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2015. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Base de préparation des états financiers

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées, à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 (notamment IFRIC 21).

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Recours à des estimations et des jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les goodwill (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles »), les impôts différés actifs (cf. § NOTE 10 : « Impôts différés »), et les provisions (cf. § NOTE 15 : « Provisions »).

Evolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS/IFRS entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 et appliqués par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre sont les suivants :

	Date d'application « IASB »	Date d'adoption UE	Date d'application UE
IFRIC 21 - Droits ou taxes	01/01/2014	13/06/2014	17/06/2014
Améliorations annuelles 2011 - 2013	01/07/2014	18/12/2014	01/01/2015



Suite à l'adoption d'IFRIC 21, le Groupe a revu au 1^{er} janvier 2015, la date de comptabilisation des taxes appliquées aux entités membres du périmètre de consolidation du Groupe. IFRIC 21 stipule qu'aucun droit ou taxe ne doit être comptabilisé avant l'occurrence du fait générateur tel que spécifié par la législation fiscale.

Le Groupe a notamment déterminé que le passif lié à la taxe sur la contribution sociale de solidarité de l'exercice 2014 pour un montant de 355 k€ devait être comptabilisé pour sa totalité au 1^{er} janvier 2015, date à laquelle survient le fait générateur fiscal tel que décrit par la législation. Auparavant, le Groupe comptabilisait ce passif tout au long de l'année d'imposition. Le Groupe a appliqué de façon rétrospective ce changement de méthode comptable en impactant les capitaux propres d'un montant de + 237 k€ net d'impôts différés.

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2015 sont les suivants :

	Date d'application « IASB »	Date d'adoption UE	Date d'application UE
Amendements à IAS 1 - Initiative informations à fournir	01/01/2016	18/12/2015	01/01/2016
Amendements à IAS 16 et IAS 38 - Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables	01/01/2016	02/12/2015	01/01/2016
Amendements à IAS 19 - Cotisations des membres du personnel	01/07/2014	09/01/2015	01/02/2015
Améliorations annuelles 2010-2012 (cf. annexe 2)	01/07/2014	17/12/2014	01/02/2015
Amendements à IFRS 11 - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes	01/01/2016	24/11/2015	01/01/2016
Améliorations annuelles 2012-2014 (cf. annexe 3)	01/01/2016	15/12/2015	01/01/2016

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation ces normes, interprétations et amendements pour l'établissement des comptes consolidés 2015. A ce jour, nous ne pouvons pas mesurer l'impact de leurs applications sur les comptes consolidés du Groupe, bien que nous ne nous attendons pas à une incidence significative.

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations publiés mais en cours d'adoption par l'Union Européenne et non encore applicables sont les suivants :

	Date d'application « IASB »	Date d'adoption UE	Date d'application UE
IFRS 9 - Instruments financiers - Classification et évaluation actifs et passifs financiers (12/11/09 et 16/12/11) - Amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 - Comptabilité de couverture générale	01/01/2018	H1 2016 ?	01/01/18 ?
IFRS 14 - Comptes de report règlementaires	01/01/2016	N/A	N/A
IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients	01/01/2018	Q2 2016 ?	01/01/18 ?
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement - Application de l'exemption de consolidation	01/01/2016	Q2 2016 ?	01/01/16 ?
Amendements à IFRS 10 et IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise	Différée sine die	Reportée	Reportée

Les principales incidences de l'application des nouvelles normes IFRS 9 et IFRS 15 sont en cours d'évaluation au niveau du Groupe.



7.1.2 Bilan Consolidé

Actifs consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2015	31/12/2014
Goodwills	Note 3	21 668	21 786
Frais de développement	Note 3	36 875	34 019
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	554	623
Total immobilisations incorporelles	Note 3	59 097	56 428
Terrains	Note 4	2 961	2 896
Constructions	Note 4	6 087	5 821
Installations techniques	Note 4	10 504	8 402
Autres immobilisations corporelles	Note 4	5 044	4 462
Total immobilisations corporelles	Note 4	24 597	21 581
Participations mises en équivalence	Note 5	870	751
Actifs financiers non courants	Note 11	789	732
Impôts différés	Note 10	8 407	7 534
Crédit d'impôt non courant	Note 11	10 239	8 701
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		103 998	95 727
Stocks et en-cours	Note 7	90 728	76 700
Créances clients	Note 8	109 315	97 069
Autres créances courantes liées à l'activité	Note 8	5 634	4 358
Crédit d'impôt courant	Note 8	5 076	4 904
Autres créances courantes diverses	Note 8	1 384	828
Actifs financiers courants	Note 9.2	1 212	419
Total créances courantes		213 349	184 278
Équivalents de trésorerie	Note 9.1	154	150
Trésorerie	Note 9.1	20 884	24 350
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9.1	21 039	24 500
TOTAL ACTIFS COURANTS		234 388	208 778
TOTAL ACTIFS		338 386	304 505



Capitaux Propres et Passifs consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2015	31/12/2014
Capital	Note 13	15 075	15 075
Primes	Note 13	17 561	17 561
Réserves	Note 13	51 422	40 065
Report à nouveau	Note 13	6 423	4 907
Réserve de conversion	Note 13	1 017	<459>
Actions propres	Note 13	<162>	<162>
Résultat de l'exercice	Note 13	15 290	14 235
Capitaux Propres attribuables aux actionnaires du Groupe	Note 13	106 626	91 221
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 13	4 378	3 797
CAPITAUX PROPRES	Note 13	111 004	95 018
Emprunts auprès des établissements de crédit	Note 12	42 195	32 923
Dettes financières diverses	Note 12	1 511	2 499
Dettes financières location financement	Note 12	2 455	1 837
Total des dettes financières non courantes	Note 12	46 161	37 259
Impôt différé passif	Note 10	2 839	2 556
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	Note 15	7 607	7 467
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		56 607	47 282
Autres provisions	Note 15	5 431	5 536
Dettes financières à moins d'un an	Note 12	74 865	69 669
Instruments financiers	Note 9.2	251	678
Total des dettes financières courantes		75 116	70 347
Fournisseurs	Note 16	50 403	45 462
Autres dettes d'exploitation	Note 16	30 186	31 263
Dettes fiscales (IS)	Note 16	1 232	1 083
Autres dettes diverses	Note 16	255	690
Produits différés		8 153	7 824
TOTAL PASSIFS COURANTS		170 776	162 205
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		338 386	304 505

7.1.3 Compte de résultat consolidé

Etat du résultat consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2015	Année 2014
Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)	Note 17	381 208	339 893
- Achats consommés	Note 17	<203 875>	<171 262>
- Charges de personnel	Note 17	<94 795>	<88 114>
- Charges externes	Note 17	<52 797>	<47 647>
- Impôts et taxes		<5 837>	<5 431>
- Dotations aux amortissements	Note 17	<13 685>	<12 784>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		4 674	4 407
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation		1 719	<671>
+ Crédit Impôt Recherche		3 200	3 091
Résultat opérationnel courant	Note 17	19 812	21 482
+ Autres produits opérationnels		348	873
- Autres charges opérationnelles		<254>	<1 114>
+/- values sur cessions d'immobilisations		<35>	110
- Dépréciation des goodwill	Note 3	<118>	
Résultat opérationnel	Note 17	19 752	21 351
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		73	25
- Intérêts et charges financières	Note 17	<2 620>	<2 669>
+ Autres produits financiers		1 381	1 806
- Autres charges financières		<936>	<797>
Résultat financier	Note 20	<2 102>	<1 635>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	Note 5	143	128
+ Impôt	Note 17	<1 633>	<4 719>
Résultat de la période	Note 17	16 160	15 126
* attribuable aux actionnaires du Groupe		15 290	14 235
* participations ne donnant pas le contrôle		870	891
Résultat de base et dilué par action (en €) - Part du Groupe	Note 14	0,76	0,71

7.1.4 Etat du résultat global

Etat du résultat global en k€	Année 2015	Année 2014
Résultat de la période	16 160	15 126
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		
Engagements postérieurs à l'emploi - Ecart actuariels	506	<1 297>
Impôt différé sur engagements postérieurs à l'emploi - Ecart actuariels	<169>	432
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		
Ecart de conversion	1 449	1 217
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	1 786	352
Résultat global de la période	17 946	15 478
* attribuable aux actionnaires du Groupe	17 104	14 669
* participations ne donnant pas le contrôle	842	810



7.1.5 Variation des Capitaux Propres

En k€	Capital	Actions propres	Primes	Réserves, RAN, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable aux actionnaires du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
Au 31/12/2013	15 075	<162>	17 561	47 245	<1 757>	77 961	3 146	81 106
Résultat global								
Résultat de la période				14 235		14 235	891	15 126
Autres éléments du résultat global				<865>	1 298	433	<81>	352
Résultat global de la période	0	0	0	13 371	1 298	14 669	810	15 478
Transactions avec les actionnaires								
Distributions effectuées				<1 407>		<1 407>	<133>	<1 539>
Autres				<1>		<1>	<26>	<27>
Au 31/12/2014	15 075	<162>	17 561	59 207	<459>	91 221	3 797	95 018
Changement de méthode *				234		234	3	237
Au 01/01/2015 retraité	15 075	<162>	17 561	59 441	<459>	91 455	3 800	95 255
Résultat global								
Résultat consolidé				15 290		15 290	870	16 160
Autres éléments du résultat global				338	1 477	1 814	<28>	1 786
Résultat global de la période	0	0	0	15 628	1 477	17 104	842	17 946
Transactions avec les actionnaires								
Distributions effectuées				<2 008>		<2 008>	<266>	<2 274>
Autres				74		74	2	76
Au 31/12/2015	15 075	<162>	17 561	73 135	1 017	106 626	4 378	111 004

* Impact de la 1^{ère} application d'IFRIC 21 - cf. § Évolution des normes IFRS



7.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2015	Année 2014
Résultat de la période	7.1.3	16 160	15 126
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions	7.1.3	13 039	12 451
Résultat de cession d'immobilisations	7.1.3	1	<110>
Charges d'intérêts	7.1.3	2 620	2 669
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)	7.1.3	2 540	3 164
Variation des impôts différés	7.1.3	<906>	1 555
Crédit Impôt Recherche	7.1.3	<3 200>	<3 091>
Autres charges et produits	7.1.3	550	<256>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7.1.3	<143>	<128>
Flux opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement		30 660	31 380
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	Note 25.5	<23 339>	<13 001>
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		7 322	18 379
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<2 391>	<2 511>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche		480	1 565
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		5 411	17 434
Acquisitions d'immobilisations	Note 3	<17 419>	<13 783>
Dividendes reçus des entreprises associées		25	21
Produit de cessions d'immobilisations	7.1.3	109	155
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		<17 285>	<13 608>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		<2 008>	<1 407>
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		<276>	<138>
Nouveaux emprunts	Note 12	33 006	23 697
Remboursement d'emprunts	Note 12	<20 029>	<20 356>
Intérêts payés	Note 20	<2 620>	<2 669>
Trésorerie nette provenant des activités de financement		8 074	<874>
Effet de la variation du taux de change		<782>	<487>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Note 9.1	<26 861>	<29 327>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	Note 9.1	<31 444>	<26 861>
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie		<4 583>	2 465

7.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA Group sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA Group possède une influence notable sont comptabilisés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

Note 1.2 Elimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, sur cession d'actif immobilisé ou de stocks de sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.



Note 1.3 Conversion des états financiers des filiales libellés en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- ❖ Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1^{er} janvier 2005 ;
- ❖ Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- ❖ La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

Note 1.4 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16 (adopté par l'Union Européenne et dont la date de première application concerne les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009), les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les autres éléments du résultat global, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

Note 1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- ❖ Contrats de construction ;
- ❖ Prestations de services : études, service après-vente... ;
- ❖ Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- ❖ Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- ❖ Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- ❖ Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11 :

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- ❖ Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- ❖ Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- ❖ Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIA, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- ❖ Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;



- ❖ Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services

Le produit résultant du **service après-vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de services, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

Note 1.6 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2009 ont été comptabilisés selon les dispositions de la précédente version de la norme IFRS 3. Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée.

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Le prix d'acquisition appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition, ainsi que des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à la somme de la contrepartie transférée et des participations ne donnant pas le contrôle minorée du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Les coûts directs liés à l'acquisition sont enregistrés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Dans le cas d'une prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part d'intérêts antérieurement détenus par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisée dans le compte de résultat.

L'évaluation initiale du goodwill est finalisée au maximum dans les douze mois suivant la date de l'acquisition.

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement à la date de clôture ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur. Les principaux indices de pertes de valeur retenus par le Groupe sont :

- ❖ Indices chiffrés :
 - Baisse de 15% du chiffre d'affaires ou de 30% du résultat opérationnel du l'UGT à périmètre et change constant
 - Valeur comptable de l'actif net supérieure à la capitalisation boursière
- ❖ Indices non chiffrés :
 - Performance inférieure aux prévisions
 - Changements importants intervenus dans l'environnement économique, technologique, réglementaire ou politique des marchés dans lesquels le Groupe opère.

Note 1.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles sont contrôlées par le Groupe, si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- ❖ Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou ;
- ❖ Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.



Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- ❖ Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- ❖ Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- ❖ Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- ❖ Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- ❖ Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- ❖ Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité a été estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

Note 1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA a choisi le modèle du coût comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- ❖ Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- ❖ Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- ❖ Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle, au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- ❖ Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- ❖ Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;



- ❖ L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- ❖ Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- ❖ Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

Note 1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location-financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passif financier et comptabilisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du contrat.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

Note 1.10 Dépréciation d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- ❖ Les goodwill (cf. § NOTE 3 : « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés) ;
- ❖ Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwill sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwill est l'entité acquise à l'origine. Dans le cas particulier d'ACTIA Corp., le goodwill est affecté à plusieurs U.G.T. :

- ❖ A hauteur de 2 M€ au groupe d'U.G.T. correspondant à la division Automotive, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis ;
- ❖ Pour le solde aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- ❖ La juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- ❖ La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat en rubrique « dépréciation des goodwill ». La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwill puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.



En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

Note 1.11 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- ❖ Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- ❖ Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- ❖ Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

Note 1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

Note 1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

Note 1.14 Crédits d'impôt, subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type « avances remboursables ». Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est qualifié de subvention selon IAS 20. Il est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel : cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues.

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été instauré en France par la 3^{ème} Loi de Finance rectificative pour 2012 à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce crédit d'impôt est calculé par année civile et correspond en 2015 à 6% des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Le Groupe n'a pas considéré le CICE comme une subvention, mais comme un remboursement de rémunération permettant de réduire le coût du travail. A ce titre, il a été comptabilisé selon IAS 19 en réduction des charges de personnel au rythme des charges de rémunérations correspondantes. Le montant du CICE comptabilisé en déduction des charges de personnel au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 107 k€.



Note 1.15 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés

Les impositions différées résultent notamment :

- ❖ Des pertes fiscales reportables ;
- ❖ Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie et des impôts différés sur différences temporelles déductibles.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir, à hauteur des éventuels plafonnements selon la législation française. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Le Groupe a décidé de ne pas qualifier la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) d'impôt sur le résultat et enregistre, à compter du 1^{er} janvier 2010, la CVAE en charge opérationnelle. Le Groupe a en effet considéré que la valeur ajoutée est à un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt des sociétés.

La taxe sur les dividendes

En France, le paiement de la taxe de 3% des distributions de dividendes instaurée par la 2nde Loi de Finances rectificative pour 2012 est attaché à la date de décision de l'Assemblée Générale de distribution. Cette taxe a été comptabilisée intégralement dans la rubrique impôt exigible du compte de résultat pour un montant de 165 k€.

Note 1.16 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance

Le Groupe ACTIA n'en possède aucun.

Prêts et créances émis par l'entreprise

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts)

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



Titres de participation

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en autres éléments du résultat global, à moins que la diminution de juste valeur soit significative ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Instruments financiers composés

Le Groupe peut être amené à émettre également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- ❖ La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;
- ❖ La couverture du risque de change : les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs – cash-flow hedge) n'a pas été appliquée. Les instruments de couverture du risque de change ont été évalués à la juste valeur et comptabilisés comme les instruments de couverture du risque de taux.

Transferts d'instruments financiers actifs

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés, ou lorsqu'il ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages, et ne conserve pas le contrôle sur l'actif transféré. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans des actifs financiers décomptabilisés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés en déduction de la dette, cette dernière étant évaluée selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif.

Note 1.17 Gestion du Capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § Note 1.18 « Actions propres » des notes annexes aux comptes consolidés), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Epargne Groupe ni Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 8.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » du Document de Référence).

Note 1.18 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

Note 1.19 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- ❖ Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés ;
- ❖ Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- ❖ Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.



Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

Note 1.20 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- ❖ Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- ❖ Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1^{ère} catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (autres éléments du résultat global) ;
- ❖ Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les réévaluations de l'obligation relative aux autres avantages à long terme sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle elles surviennent.

Note 1.21 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § Note 1.5 « Principes de reconnaissance du revenu » des notes annexes aux comptes consolidés).

Note 1.22 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Note 1.23 Secteurs opérationnels

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « Automotive » et « Télécommunications ».

Note 1.24 Autres produits et charges opérationnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un évènement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat.



NOTE 2. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers
			déc-14	déc-15	déc-14	déc-15	
ACTIA Group	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
Automotive							
ACTIA Automotive	Toulouse	389 187 360	99,98	99,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller ⁽¹⁾	Toulouse	350 183 182	99,99	/	I.G.	/	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
ACTIA PCs	Maisons-Alfort	384 018 263	87,80	87,80	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Systems España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo
ACTIA Muller España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA de Mexico	Mexico	Mexique	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA do Brasil	Porto Alegre	Brésil	97,97	97,97	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Inc.	Dearborn - Michigan	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Cz	Tabor	Rep.Tchèque	89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Italia	Torino	Italie	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA 3E	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,93	99,93	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA I+Me	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Corp.	Elkhart - Indiana	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Helmond	Pays-Bas	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Polska	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA India	New Delhi	Inde	51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA China	Shanghai	Chine	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Nordic	Sollentuna	Suède	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Tunisie	Tunis	Tunisie	89,87	89,87	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
Télécommunications							
ACTIA Telecom	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,51	91,51	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI Sodimob	St Georges de Luzeçon	419 464 490	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
ARDIA	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI de l'Oratoire ⁽²⁾	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI Les Coteaux de Pourville	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

⁽¹⁾ La société ACTIA Muller a été fusionnée par absorption avec ACTIA Automotive, sa maison mère, le 20 juillet 2015.

⁽²⁾ SCI de l'Oratoire est détenue à 86% par ACTIA Group et 14% par ACTIA Automotive.



NOTE 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2015
Goodwills	23 010					23 010
Frais de développement	63 949		778	10 745	<3 503>	71 969
Autres immobilisations incorporelles	10 939		<19>	482	<3>	11 399
Autres immobilisations incorporelles en cours						
Total	97 898		758	11 227	<3 506>	106 378
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>513</i>					<i>513</i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2014
Goodwills	23 010					23 010
Frais de développement	57 478		<80>	8 980	<2 429>	63 949
Autres immobilisations incorporelles	10 719		<58>	326	<49>	10 939
Autres immobilisations incorporelles en cours						
Total	91 207		<138>	9 307	<2 478>	97 898
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>513</i>					<i>513</i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

Dans le Groupe ACTIA, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les amortissements et dépréciations :

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2015
Goodwills	1 224			118		1 342
Frais de développement	29 931		173	8 493	<3 503>	35 093
Autres immobilisations incorporelles	10 316		<16>	546	<0>	10 845
Total	41 470		157	9 156	<3 503>	47 280
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>513</i>					<i>513</i>

Au 31 décembre 2015, il n'y a pas eu de dépréciation pour perte de valeur.



❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2014
Goodwills	1 224					1 224
Frais de développement	24 109		51	8 200	<2 429>	29 931
Autres immobilisations incorporelles	9 783		<46>	628	<49>	10 316
Total	35 115		5	8 828	<2 478>	41 470
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>478</i>			<i>35</i>		<i>513</i>

Les valeurs nettes :

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2015
Goodwills	21 786			<118>	21 668
Frais de développement	34 019		605	2 252	36 875
Autres immobilisations incorporelles	623		<3>	<66>	554
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Total	56 428		601	2 068	59 097
Dont location financement					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i><0></i>				<i><0></i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>					

❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2014
Goodwills	21 786				21 786
Frais de développement	33 369		<131>	780	34 019
Autres immobilisations incorporelles	936		<12>	<301>	623
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Total	56 091		<143>	479	56 428
Dont location financement					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>35</i>			<i><35></i>	<i><0></i>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>					

A fin 2015, les valeurs nettes des **goodwills** sont les suivantes :

En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2015	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2014
CIPI ACTIA	922	922
ACTIA PCs	390	390
KARFA	0	30
ACTIA CORP	7 501	7 501
ACTIA MULLER ESPAÑA	0	88
ACTIA NORDIC	1 351	1 351
ACTIA TELECOM	11 415	11 415
SODIMOB	88	88
Total	21 668	21 786



Conformément à la norme IAS 36, des tests de dépréciation ont été mis en œuvre pour l'intégralité de ces goodwill par l'application de la méthode du discounted cash-flow aux plans d'affaires des UGT concernées.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2015		2014	
	Europe	USA	Europe	USA
Secteur AUTOMOTIVE	entre 7,3% et 8,2% ⁽¹⁾	entre 7,3% et 8,4%	entre 7,5% et 8,0%	entre 8,5% et 9,0%
Secteur TELECOMMUNICATIONS	entre 7,4% et 8,2%	-	entre 7,5 % et 8,0%	-

⁽¹⁾ : CIPI-ACTIA (Tunisie) : entre 11,5% et 12,4%.

Le taux de croissance à l'infini est de 1 % pour les tests d'impairment réalisés sur la zone Europe. Compte tenu des perspectives de sortie de crise anticipée de la zone Amérique, le taux de croissance à l'infini a été porté à 1,5 % depuis 2012 pour les tests réalisés sur cette zone.

Aucune perte de valeur ne ressort des tests de dépréciation appliqués à des scénarios de flux prévisionnels raisonnables et incluant des analyses de la sensibilité des valeurs à la variation des hypothèses et paramètres retenus. Les éléments d'appréciation des valeurs testées les plus significatives (UGT ACTIA Telecom et ACTIA Corp.) sont précisées ci-après :

❖ Test sur le goodwill d'ACTIA Telecom :

Le goodwill d'ACTIA Telecom a été rattaché à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels d'ACTIA Telecom.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commandes des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- le niveau d'investissement de renouvellement annuel,
- le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2016 à 2019),
- le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 7,80 % après impôt,
- ci-après les hypothèses justifiant le taux retenu :
 - Coût du capital :
 - Taux sans risque : 1,75 %,
 - Prime de risque de marché moyenne : 6,75 %,
 - Beta désendetté : 0,90 ; endetté : 0,92 (moyenne sur cinq ans)
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 2,2 %,
 - Taux d'imposition : 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires s'établit à 6,9 %,
- le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 13,9 % (le taux réel en 2015 est de 6,9%),
- la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- les analyses de sensibilité de la valeur des goodwill à la variation des hypothèses de flux d'exploitation prévisionnels et du taux d'actualisation indiquent que la question de la perte de valeur serait posée par les hypothèses dégradées suivantes :
 - taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires normatif inférieur à 13,6% ou taux de croissance à l'infini inférieur à 0,75%, soit respectivement 30 et 25 points de base en dessous des paramètres retenus pour estimer le flux terminal,
 - taux d'actualisation supérieur à 8%, soit 20 points de base au-dessus du taux central précédemment explicité.



❖ Test sur le goodwill d'ACTIA Corp. (USA) :

Le goodwill d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la division Automotive, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis,
- pour le solde aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commandes des trois prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- le niveau d'investissement de renouvellement annuel,
- le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de trois années (de 2016 à 2018),
- le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 7,70 % après impôt ;
- ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - Taux sans risque : 2,67 %
 - Prime de risque de marché moyenne : 6,25 %
 - Beta désendetté : 0,90 ; endetté : 1,04
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 3,3 %,
 - Taux d'imposition : 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- Le taux de croissance moyen annuel du chiffre d'affaires s'établit à 11,3 %,
- le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 8,1 % (le taux réel en 2015 est de 8,9%),
- la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1,5 %, compte tenu des perspectives de sortie de crise de la zone Amérique,
- les analyses de sensibilité de la valeur des goodwill à la variation des hypothèses de flux d'exploitation prévisionnels et du taux d'actualisation indiquent que la question de la perte de valeur serait posée par les hypothèses dégradées suivantes :
 - taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires normatif inférieur à 7,2% ou taux de croissance à l'infini inférieur à 0,5%, soit respectivement 90 et 100 points de base en dessous des paramètres retenus pour estimer le flux terminal,
 - taux d'actualisation supérieur à 8,05%, soit 35 points de base au-dessus du taux central précédemment explicité.

A ce jour, les **pertes de valeur sur goodwill** s'élèvent à 1 342 k€ et correspondent à :

- ❖ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Polska : 224 k€ (comptabilisée en 2008),
- ❖ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Telecom : 1 000 k€ (500 k€ comptabilisée en 2009 et 500 k€ comptabilisée en 2012)
- ❖ Perte de valeur sur goodwill KARFA : 30 k€,
- ❖ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Muller España : 88 k€.



Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des trois derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2015	2014	2013
Frais de développement			
Secteur AUTOMOTIVE	8 980	7 703	6 625
<i>Dont Diagnostic</i>	403	810	1 338
<i>Dont Systèmes Embarqués</i>	8 577	6 893	5 286
Secteur TELECOMMUNICATIONS	1 765	1 276	1 104
Total	10 745	8 979	7 728
Autres Immobilisations Incorporelles			
Secteur AUTOMOTIVE	442	321	276
Secteur TELECOMMUNICATIONS	39	6	19
Total	481	326	295

Les nouvelles immobilisations incorporelles :

- ❖ Ont été générées en interne (coûts de développement immobilisés) pour + 10,7 M€ (+ 9,0 M€ en 2014)
- ❖ Ont été acquises à l'extérieur pour + 0,5 M€ (+ 0,3 M€ en 2014)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2015	2014
Division Automotive	46 436	41 698
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	16 976	18 714
<i>immobilisations</i>	8 980	7 649
<i>charges de l'année</i>	20 480	15 335
Division Telecom	6 088	6 367
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	3 203	3 564
<i>immobilisations</i>	1 765	1 276
<i>charges de l'année</i>	1 121	1 527
Total	52 524	48 065
<i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i>	8 493	7 646

La majeure partie des sociétés de la division Automotive réalise des travaux de R&D. ACTIA Automotive (France) contribue à hauteur de 51,4 % (environ 45,2 % en 2014), I+Me ACTIA (Allemagne) pour 11,6 % (12,2 % en 2014) et ACTIA Nordic (Suède) pour 27,9 % (32,6 % en 2014), le reste des entités de la division se répartissant équitablement le solde de ces travaux.

Pour la division Telecom, les travaux sont réalisés par tous les établissements d'ACTIA Telecom.

La politique d'investissement en R&D du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- ❖ Les systèmes embarqués pour véhicules ;
- ❖ Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- ❖ Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe ACTIA doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. ACTIA® doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers.

Le Groupe ACTIA, implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 14,3 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (4,6 M€ pour 2015, contre 3,9 M€ en 2014).

En 2015, les dépenses totales de R&D ont représenté 13,8 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 14,1 % en 2014. Cependant, ces dépenses sont globalement partagées avec les clients et affirment la volonté du Groupe à répondre, par l'innovation, aux besoins du marché.



Le poids de la R&D supportée par le Groupe ACTIA dans son compte de résultat, c'est-à-dire en tenant compte de la part facturée aux clients, des aides de l'État, et du décalage temporel (immobilisations / amortissements) est passé à 6,8 % du chiffre d'affaires en 2015, contre 6,1 % l'exercice précédent. Le taux de refacturation clients s'élève à 38,4% en 2015, contre 46,3% en 2014. Le Groupe enregistre ainsi une progression de sa R&D immobilisée de 8,4%.

NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les **valeurs brutes** des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2015
Terrains	2 910		61	4		2 974
Constructions	15 244		303	667		16 215
Installations techniques	45 378		249	4 275	<62>	49 841
Matériels outillages						
Autres immobilisations	18 973		154	2 421	<985>	20 562
Total	82 505		767	7 368	<1 047>	89 593
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	<i>260</i>					<i>260</i>
<i>Constructions</i>	<i>6 079</i>					<i>6 079</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>7 525</i>			<i>1 611</i>		<i>9 136</i>
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	<i>3 707</i>			<i>479</i>		<i>4 186</i>

❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2014
Terrains	2 433		35	441		2 910
Constructions	14 753		260	311	<80>	15 244
Installations techniques	41 513		52	4 194	<380>	45 378
Matériels outillages						
Autres immobilisations	17 993		189	1 854	<1 063>	18 973
Total	76 692		536	6 800	<1 523>	82 505
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	<i>260</i>					<i>260</i>
<i>Constructions</i>	<i>6 079</i>					<i>6 079</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>7 525</i>					<i>7 525</i>
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	<i>3 607</i>			<i>100</i>		<i>3 707</i>

**Les amortissements :**

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2015
Terrains	13					13
Constructions	9 423		173	532		10 128
Installations techniques	36 976		147	2 692	<479>	39 337
Matériels outillages						
Autres immobilisations	14 511		135	1 331	<459>	15 518
Total	60 924		455	4 554	<937>	64 996
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	<i>13</i>					<i>13</i>
<i>Constructions</i>	<i>5 029</i>			<i>90</i>		<i>5 120</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>7 350</i>			<i>175</i>		<i>7 525</i>
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	<i>2 711</i>			<i>300</i>		<i>3 011</i>

❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2014
Terrains	13					13
Constructions	8 862		147	418	<3>	9 423
Installations techniques	34 971		13	2 378	<385>	36 976
Matériels outillages						
Autres immobilisations	13 613		162	1 205	<469>	14 511
Total	57 459		321	4 001	<857>	60 924
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	<i>13</i>					<i>13</i>
<i>Constructions</i>	<i>4 939</i>			<i>90</i>		<i>5 029</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>7 174</i>			<i>175</i>		<i>7 350</i>
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	<i>2 410</i>			<i>300</i>		<i>2 711</i>

Les valeurs nettes :

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2015
Terrains	2 896		61	4	2 961
Constructions	5 821		130	136	6 087
Installations techniques	8 402		102	2 000	10 504
Matériels outillages					
Autres immobilisations	4 462		19	563	5 044
Total	21 581		312	2 703	24 597
Dont location financement					
<i>Terrains</i>	<i>247</i>				<i>247</i>
<i>Constructions</i>	<i>1 049</i>			<i><90></i>	<i>959</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>175</i>			<i>1 435</i>	<i>1 611</i>
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	<i>997</i>			<i>178</i>	<i>1 175</i>



❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2014
Terrains	2 420		35	441	2 896
Constructions	5 891		114	<183>	5 821
Installations techniques	6 543		39	1 820	8 402
Matériels outillages	4 380		27	55	4 462
Total	19 233		215	2 133	21 581
Dont location financement					
<i>Terrains</i>	247				247
<i>Constructions</i>	1 140			<90>	1 049
<i>Installations techniques</i>	351			<175>	175
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	1 197			<201>	997

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § NOTE 24 : « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Les acquisitions les plus significatives concernent :

En k€	2015	2014	2013
Terrains			
Secteur AUTOMOTIVE	4	441	
Secteur TELECOMMUNICATIONS	-	-	-
Sous-Total	4	441	
Constructions			
Secteur AUTOMOTIVE	662	311	38
Secteur TELECOMMUNICATIONS	5	1	6
Autres (y/c holding)			75
Sous-Total	667	311	119
Installations techniques			
Secteur AUTOMOTIVE	4 185	4 006	1 481
Secteur TELECOMMUNICATIONS	90	188	295
Sous-Total	4 275	4 194	1 776
Autres immobilisations corporelles			
Secteur AUTOMOTIVE	2 311	1 769	973
Secteur TELECOMMUNICATIONS	110	67	40
Autres (y/c holding)		19	-
Sous-Total	2 421	1 854	1 013
Total	7 368	6 800	2 908

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.



NOTE 5. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
SCI LOS OLIVOS	428	408	20	14
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	442	343	123	115
Total	870	751	143	128

Lorsque la quote-part de l'investisseur est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires éventuelles font l'objet d'une provision si l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée ou de la coentreprise (cf. § NOTE 15 : « Provisions » des notes annexes aux comptes consolidés).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

❖ Au 31 décembre 2015 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1 118	47	126	50
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1 562	275	764	74

❖ Au 31 décembre 2014 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1 171	149	132	34
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1 551	248	761	76

NOTE 6. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En k€	31/12/2015			31/12/2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	326	<242>	84	325	<240>	85
Créances rattachées à des participations non consolidées	133	<72>	62	396	<379>	17
Dépôts et cautionnements	632		632	619		619
Prêts et divers	11	<0>	11	11		11
Total	1 102	<314>	789	1 350	<618>	732

Au titre de la période 2015, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 91 k€ contre 66 k€ en 2014.

NOTE 7. STOCKS ET ENCOURS

Les valeurs de réalisation nette des stocks sont les suivantes :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
	Net	Net
Matières premières	39 201	30 543
En cours de biens / services	17 795	16 236
Produits intermédiaires et finis	22 938	18 998
Marchandises	10 795	10 922
Total	90 728	76 700



Au cours de l'exercice 2015, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
Au 31/12/2014	86 211	<9 510>	76 700
Variation de la période	13 103		13 103
Dépréciation nette		778	778
Variation de périmètre			0
Effet des variations de change	197	<50>	147
Au 31/12/2015	99 510	<8 782>	90 728

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 2 666 k€ (2 903 k€ pour 2014) et concernent principalement :

- ❖ ACTIA Automotive 297 k€ (provisionnés en totalité sur les périodes antérieures) ;
- ❖ ACTIA Telecom 2 168 k€ (provisionnés à hauteur de 2 039 k€ sur les périodes antérieures) ;

En valeur brute, les stocks ont augmenté de 13,3 M€ au cours de l'année 2015 contre 2,8 M€ au cours de l'année 2014. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En M€		2015	2014
Matières premières		+ 8,6	+ 0,3
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 8,7	+ 1,1
	<i>ACTIA TELECOM</i>	<0,0>	<0,0>
En cours de biens et services		+ 1,6	+ 1,5
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 3,2	+ 1,3
	<i>ACTIA TELECOM</i>	<1,7>	<0,3>
Produits intermédiaires et finis		+ 3,1	+ 3,0
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 3,2	+ 3,8
	<i>ACTIA TELECOM</i>	<0,1>	<0,8>
Marchandises		+ 0,0	<1,9>
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 0,0	<0,2>
	<i>ACTIA TELECOM</i>	-	-

Les nantissements de stocks sont indiqués au § NOTE 24 « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

NOTE 8. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Le détail des **créances clients et autres créances courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2014	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2015
Créances Clients	97 069	6 649	729	3 856	1 012	109 315
Avances / Acomptes	2 133	263			11	2 407
Créances sociales	478	248			<36>	690
Créances TVA	429	582			0	1 011
Charges constatées d'avance	1 317	196			13	1 526
Autres créances courantes liées à l'activité	4 358	1 288			<11>	5 634
Créances fiscales	1 679	<655>			12	1 036
Autres créances fiscales + IS	816	<346>			<22>	449
Crédit Impôt Recherche	2 409	1 182				3 591
Crédit d'impôt courant	4 904	182			<10>	5 076
Autres créances courantes diverses	828	560			<4>	1 384
Total	107 159	8 679	729	3 856	986	121 410



Au 31 décembre 2015, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Echues de 0 à 30 jours	Echues de 31 à 60 jours	Echues de 61 à 90 jours	Echues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
Valeurs Brutes au 31/12/2015	90 478	8 701	3 199	2 402	6 750	111 530
Valeurs Brutes au 31/12/2014	76 654	9 892	3 417	1 658	8 381	100 002

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2015 comme en 2014.

NOTE 9. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2015	31/12/2014	Evolution
Équivalents de trésorerie	154	150	4
Trésorerie	20 884	24 350	<3 465>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 039	24 500	<3 461>
<Concours bancaires courants>	<52 482>	<51 361>	<1 121>
Total	<31 444>	<26 861>	<4 583>

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les « Dettes Financières à moins d'un an » dans le Passif Courant.

Le Groupe ACTIA procède à la liquidation des valeurs mobilières en fin d'exercice et constate ainsi en résultat les plus-values définitives.

Note 9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

- ❖ Les instruments de couverture du risque de taux sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	Montant initial	Montant au 31/12/2015	Taux fixe	Date de début	Date de fin	Amortissement
SWAP 1	20 000	20 000	2,23%	13/02/2012	13/02/2016	in fine
SWAP 2	5 000	1 000	1,64%	03/10/2011	03/10/2016	trimestriel
SWAP 3	5 000	0	0,50%	01/06/2016	01/06/2021	In fine
SWAP 4	5 000	0	0,34%	01/06/2016	01/06/2021	trimestriel
SWAP 5	5 000	0	0,25%	01/09/2016	01/09/2021	trimestriel
SWAP 6	5 000	0	0,45%	01/09/2016	01/09/2021	In fine
Total	45 000	21 000				

Ces couvertures de taux ne sont pas liées à des contrats de financement spécifiques mais elles couvrent l'endettement du Groupe à hauteur de 21,0 M€ au 31 décembre 2015 (37,0 M€ au 31 décembre 2014).

Le Groupe ACTIA comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.



Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2015		31/12/2014	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
SWAP	<251>	427	<678>	507
Total	<251>	427	<678>	507

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA est détaillée au § NOTE 25 « Facteurs de Risques » des annexes aux comptes consolidés.

❖ Les instruments de couverture du risque de change sont détaillés dans le tableau suivant :

En Devises	Montant initial maximum	Montant maximum restant à acquérir au 31/12/2015	Seuil Minimal	Strike	Date de début	Date de fin
HA à terme EUR/USD	100 000 \$	-	-	1,3200	23/02/2015	19/12/2016
TARN EUR/USD	16 400 000 \$	0 \$	-	1,1450 / 1,1000	20/03/2015	05/01/2016
Accumulateur EUR/USD	13 200 000 \$	2 000 000 \$	1,2330	1,4000	18/09/2013	13/05/2016
Accumulateur EUR/USD	3 750 000 \$	250 000 \$	1,1400	1,2610	08/01/2015	21/06/2016
Accumulateur EUR/USD	5 200 000 \$	2 400 000 \$	1,2500	1,4210	20/06/2015	24/06/2016
Accumulateur EUR/USD	3 750 000 \$	1 450 000 \$	1,0975	1,2175	05/02/2015	19/07/2016
Accumulateur EUR/USD	16 200 000 \$	7 600 000 \$	1,0480	1,1700	13/02/2015	19/09/2016
Accumulateur EUR/USD	8 900 000 \$	0 \$	1,1420	1,2660	20/01/2015	28/09/2016
ABF Protégé EUR/USD	18 200 000 \$	9 600 000 \$	1,0480	1,1750	11/03/2015	30/11/2016
Accumulateur EUR/USD	19 000 000 \$	10 400 000 \$	1,0510	1,1860	11/03/2015	28/12/2016
HA à terme EUR/USD	300 000 \$	-	-	1,1860	20/04/2015	30/12/2016
Accumulateur EUR/USD	19 400 000 \$	11 000 000 \$	1,0480	1,1865	13/02/2015	16/01/2017
Accumulateur EUR/USD	24 000 000 \$	14 000 000 \$	1,0150	1,1705	16/03/2015	16/02/2017
Accumulateur EUR/USD	8 500 000 \$	8 500 000 \$	1,0285	1,1620	07/12/2015	18/04/2017
Accumulateur EUR/USD	5 700 000 \$	5 700 000 \$	1,0500	1,2110	28/04/2015	28/04/2017
Accumulateur EUR/USD	11 800 000 \$	11 800 000 \$	1,0500	1,2108	28/04/2015	28/04/2017
Accumulateur EUR/USD	8 550 000 \$	8 550 000 \$	1,0500	1,2100	28/04/2015	28/04/2017
Accumulateur EUR/USD	27 200 000 \$	27 200 000 \$	1,0250	1,1630	01/12/2015	11/05/2017
Accumulateur EUR/USD	7 800 000 \$	7 200 000 \$	1,0320	1,1643	19/11/2015	23/05/2017
Accumulateur EUR/USD	7 500 000 \$	7 500 000 \$	1,1200	1,2740	24/08/2015	24/08/2017
Accumulateur - EUR / JPY	120 000 000 ¥	120 000 000 ¥	125,0000	138,1000	04/12/2015	16/12/2016

Le Groupe ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2015		31/12/2014	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
Couverture EUR / USD	1 205	800	406	941
Couverture EUR / JPY	6	<7>	13	188
Total	1 212	793	419	1 129



NOTE 10. IMPOTS DIFFERES

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Actifs d'impôts constatés au titre des :		
Décalages temporels	3 096	3 723
<i>Dont provision départ retraite</i>	1 532	1 630
<i>Dont profits sur stocks</i>	576	520
<i>Dont autres retraitements</i>	988	1 573
Déficits reportables	5 311	3 811
Total net des Actifs d'impôts	8 407	7 534
Passifs d'impôts constatés au titre des :		
Passifs d'impôts différés	2 839	2 556
Total net des Passifs d'impôts	2 839	2 556
Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés	5 568	4 978

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéficiaires imposables à venir. Les actifs d'impôts différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

L'utilisation des reports déficitaires des sociétés françaises est plafonnée et en conformité avec nos business plans, le Groupe ACTIA travaille avec un prévisionnel de quatre ans. Ainsi, le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu s'élève à 29,2 M€ (37,7 M€ au 31 décembre 2014). Le gain d'impôt potentiel s'élève à 9,5 M€ (12,4 M€ au 31 décembre 2014). Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

NOTE 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 13 :

- ❖ Catégorie de niveau 1 « prix du marché » : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- ❖ Catégorie de niveau 2 « modèle avec paramètres observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- ❖ Catégorie de niveau 3 « modèle avec paramètres non observables ».

Note 11.1 Les actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

En k€	31/12/2015				31/12/2014			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
Actifs Non Courants								
Actifs financiers non courants	119		670	789	74		658	732
Crédit impôt recherche non courant			10 239	10 239			8 701	8 701
Actifs Courants								
Créances clients			109 315	109 315			97 069	97 069
Crédit d'impôt courant			5 076	5 076			4 904	4 904
Autres créances courantes diverses			1 384	1 384			828	828
Instruments financiers		1 212		1 212	419			419



En k€	31/12/2015				31/12/2014			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
Équivalents de trésorerie		154		154		150		150
Trésorerie			20 884	20 884			24 350	24 350
Total	119	1 366	147 568	149 053	74	569	136 510	137 153

(*) La juste valeur est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés pour l'ensemble des actifs financiers.

Au 31 décembre 2015, les actifs financiers à la juste valeur sont classifiés ainsi :

En k€	Catégorie 1 Prix de marché	Catégorie 2 Avec paramètres observables	Catégorie 3 Avec paramètres non observables
Instruments financiers		1 212	
Équivalents de trésorerie	154		
Total	154	1 212	-

Note 11.2 Les passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2015			31/12/2014		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
Passifs non courants						
Emprunts auprès des établissements de crédit	42 195		42 195	32 923		32 923
Dettes financières diverses	829	682	1 511	1 843	656	2 499
Dettes financières Location Financement	2 455		2 455	1 837		1 837
Passifs courants						
Dettes financières à moins d'un an	73 794	1 071	74 865	69 273	395	69 669
Instruments financiers		251	251		678	678
Fournisseurs	50 403		50 403	45 462		45 462
Autres dettes diverses	255		255	690		690
Total	169 931	2 004	171 935	152 028	1 730	153 758

(*) La juste valeur est proche de la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés pour les passifs financiers.



Au 31 décembre 2015, les passifs financiers à la juste valeur sont classifiés ainsi :

En k€	Catégorie 1 Prix de marché	Catégorie 2 Avec paramètres observables	Catégorie 3 Avec paramètres non observables
Passifs non courants			
Dettes financières diverses	682		
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	1 071		
Instruments financiers		251	
Total	1 753	251	-

NOTE 12. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2015				31/12/2014			
	<31/12/16	>01/01/17 <31/12/20	>01/01/21	Total	<31/12/15	>01/01/16 <31/12/19	>01/01/20	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 687	40 476	1 720	61 883	16 226	31 372	1 550	49 149
Dettes financières diverses	1 354	1 244	267	2 864	1 027	2 213	286	3 526
Dettes financières location financement (*)	1 342	2 071	384	3 797	1 055	1 837		2 892
Concours bancaires et découverts	52 482			52 482	51 361			51 361
Total	74 865	43 791	2 370	121 026	69 669	35 422	1 837	106 928

(*) Cf. paragraphe "Immobilisations corporelles"

En 2015, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/15	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecart de conversion	Au 31/12/15
Emprunts auprès des établissements de crédit	49 149	30 633	<18 055>	155	61 883
Dettes financières diverses	3 526	46	<739>	32	2 864
Dettes financières location financement	2 892	2 089	<1 184>		3 797
Concours bancaires et découverts	51 361		966	156	52 482
Total	106 928	32 768	<19 012>	342	121 026

En 2014, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/14	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecart de conversion	Au 31/12/14
Emprunts auprès des établissements de crédit	44 695	21 350	<17 059>	163	49 149
Dettes financières diverses	3 607	2 347	<2 476>	48	3 526
Dettes financières location financement	3 924	100	<1 132>		2 892
Concours bancaires et découverts	46 210		5 092	59	51 361
Total	98 435	23 796	<15 574>	271	106 928



Au 31 décembre 2015, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts non courus se décompose de la façon suivante :

En k€	<31/12/16		>01/01/17 <31/12/20		>01/01/21		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 687	922	40 476	1 194	1 720	11	61 883	2 127	64 009
Dettes financières diverses	1 354		1 244		267		2 864	0	2 864
Dettes financières location financement	1 342	82	2 071	119	384	8	3 797	209	4 006
Concours bancaires et découverts	52 482	610					52 482	610	53 092
Total	74 865	1 613	43 791	1 313	2 370	19	121 026	2 945	123 972

Au 31 décembre 2014, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts non courus se décomposait de la façon suivante :

En k€	<31/12/15		>01/01/16 <31/12/19		>01/01/20		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	16 226	1 164	31 372	1 647	1 550	16	49 149	2 828	51 977
Dettes financières diverses	1 027		2 213		286		3 526	0	3 526
Dettes financières location financement	1 055	112	1 837	120			2 892	232	3 124
Concours bancaires et découverts	51 361	896					51 361	896	52 257
Total	69 669	2 172	35 422	1 767	1 837	16	106 928	3 955	110 883

Au 31 décembre 2015, les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	60 216	1 493	174	61 883
Dettes financières diverses	1 817	368	680	2 864
Dettes financières location financement	3 797			3 797
Concours bancaires et découverts	51 964	10	508	52 482
Total	117 794	1 870	1 362	121 026

Au 31 décembre 2014, les dettes financières par devise de souscription se répartissaient de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	47 789	1 338	21	49 149
Dettes financières diverses	2 354	325	847	3 526
Dettes financières location financement	2 892			2 892
Concours bancaires et découverts	49 297	9	2 055	51 361
Total	102 332	1 672	2 923	106 928

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée d'un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés par le poids du financement du poste client (Dailly, Effets Escomptés Non Échus et Factoring) pour 26,2 M€ au 31 décembre 2015 contre 25,5 M€ au 31 décembre 2014, et du financement des créances sur l'État (CIR/CICE) pour 9,0 M€ contre 7,4 M€ au 31 décembre 2014.



Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	61 883	49 149
Dettes financières diverses	2 864	3 526
Dettes financières location financement	3 797	2 892
Concours bancaires et découverts	52 482	51 361
Sous-Total A	121 026	106 928
Autres valeurs mobilières	154	150
Disponibilités	20 884	24 350
Sous-Total B	21 039	24 500
Total endettement net = A - B	99 988	82 428
Total fonds propres	111 004	95 018
Ratio d'endettement net sur fonds propres	90,1%	86,7%

Le ratio « endettement net / fonds propres » corrigé de l'impact du financement du poste client, du CIR et du CICE est le suivant :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	61 883	49 149
Dettes financières diverses	2 864	3 526
Dettes financières location financement	3 797	2 892
Concours bancaires et découverts	52 482	51 361
- Financement poste client	<26 205>	<25 527>
- Mobilisation CIR	<7 236>	<6 252>
- Mobilisation CICE	<1 737>	<1 100>
Sous-Total A	85 848	74 049
Autres valeurs mobilières	154	150
Disponibilités	20 884	24 350
Sous-Total B	21 039	24 500
Total endettement net = A - B	64 810	49 549
Total fonds propres	111 004	95 018
Ratio d'endettement net sur fonds propres	58,4%	52,1%

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2015			31/12/2014		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	26 948	34 934	61 883	13 380	35 769	49 149
Dettes financières diverses	2 864	0	2 864	3 526	0	3 526
Dettes financières location financement	3 797	0	3 797	2 892	0	2 892
Concours bancaires et découverts	2 474	50 008	52 482	3 522	47 839	51 361
Total	36 083	84 943	121 026	23 319	83 608	106 928
Répartition en pourcentage	29,8%	70,2%	100,0%	21,8%	78,2%	100,0%

L'ensemble des covenants sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 13,9 % de l'endettement, soit 16,9 M€.

En 2015, l'évolution de l'activité du Groupe ACTIA a eu de forts impacts sur les ratios « Dettes Nettes / Fonds Propres » et « Dettes Nettes / EBITDA » avec :

- ❖ L'amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé, faiblement distribué (dividendes au titre de l'exercice 2014 = 13,9% du résultat consolidé 2014) ;
- ❖ L'accroissement de l'endettement brut, lié à une levée de financement importante permettant de répondre au besoin de BFR et d'investissements (R&D, production) et une légère diminution des disponibilités ;
- ❖ Une légère baisse de l'EBITDA, la croissance de l'activité de la division Automotive permettant de compenser la baisse de rentabilité liée à la forte évolution de la parité EUR/USD, et le retour à un exercice normatif pour la division Télécommunications après une année 2014 exceptionnelle tant en niveau d'activité que de résultats.

Toutes les dettes non courantes respectent les ratios financiers. En conséquence, aucune demande de waiver ni aucun reclassement n'a été effectué.



Au 31 décembre 2015, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Prêts soumis à covenant				Covenant		Respect (3)		Reclassement en Dette Courante (4)	
Catégorie (1)	Année de souscription	Solde au 31/12/2015 en k€	Échéance finale	Ratios	Base de calcul (2)	A fin 2014		A fin 2015	
						A	R	A	R
Emprunts									
E	2011	58	août 2016	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	CC AG	R	R	0	0
E	2011	150	août 2016	Dettes Nettes / EBE < 3,0	CC AG	R	NR	0	0
E	2012	129	juin 2016	Dettes Nettes (> 1an) / Fonds Propres < 1,12	CC AG	R	R	0	0
E	2012	300	juin 2017	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dette Nette / EBITDA < 5	CC AG CC AG CC AG	R R R	R R R	0 0 0	0 0 0
E	2012	1 050	sept. 2017	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Dettes Nettes / EBITDA < 4	CC AG CC AG	R R	R R	0 0	0 0
E	2013	668	juil. 2017	Fonds Propres / Dettes Nettes ≥ 1 SN N ≥ 90% x SN N-1	CC DA CC DA	R R	R R	0 0	0 0
E	2013	274	août 2018	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG CC AG CC AG	R R R	R R R	0 0 0	0 0 0
E	2013	299	nov. 2018	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG CC AG CC AG	R R R	R R R	0 0 0	0 0 0
E	2014	1 719	juil. 2018	Fonds Propres / Dettes Nettes ≥ 1 SN N ≥ 90% x SN N-1	CC AG CC AG	R R	R R	0 0	0 0
E	2014	750	déc. 2018	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG CC AG CC AG	R R R	R R R	0 0 0	0 0 0
E	2014	756	août 2019	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG CC AG CC AG	R R R	R R R	0 0 0	0 0 0
E	2015	1 488	janv. 2020	Dettes Nettes (>1 an) / Fonds Propres ≤ 1,20 Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4	CC AG CC AG	- -	R R	- -	0 0
E	2015	2 625	juin 2019	Fonds Propres / Dettes Nettes ≥ 1 SN N ≥ 90% x SN N-1 Dettes Nettes / SN ≤ 2	CC AG CC AG CC AG	- - -	R R R	- - -	0 0 0
E	2015	3 443	sept. 2020	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4	CC AG CC AG	- -	R R	- -	0 0
E	2015	1 300	déc. 2018	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Dettes Nettes / EBE < 3,5	CC AG CC AG	- -	R R	- -	0 0
E	2015	1 839	juil. 2020	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30% Dettes Nettes / EBITDA < 5	CC AG CC AG CC AG	- - -	R R R	- - -	0 0 0
Découvert									
D	-	9	-	Dettes HG / (CP + Dette Groupe) < 3 EBITDA / Intérêts > 1 Equity > 3.500.000 \$	CS AC CS AC CS AC	R R R	R R R	- - -	- - -
Total		16 857						0	0

(1) E = Emprunt
D = Découvert

(2) { CC DA = Comptes Consolidés Division Automotive
CC AG = Comptes Consolidés ACTIA Group
CS AC = Comptes Sociaux ACTIA Corp.

(3) R = Respecté
NR = Non Respecté

(4) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"



Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § NOTE 24 : « Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

NOTE 13. CAPITAUX PROPRES

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de ses capitaux propres, le Groupe peut proposer d'adopter la distribution de dividendes aux Actionnaires ou de procéder à de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de ses capitaux propres est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

Au 31 décembre 2015, il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2013 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Epargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA Group S.A. Cette autorisation est accordée au Directoire pour d'une durée de 26 mois. Au 31 décembre 2015, elle n'a entraîné aucune émission d'actions nouvelles.

Le détail de l'évolution du nombre d'actions au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2014	Augmentation de capital	31/12/2015
Actions ACTIA Group - ISIN FR 0000076655	20 099 941	Néant	20 099 941

Au 31 décembre 2015, le Capital Social est constitué de 8 984 483 actions à droit de vote simple, 11 112 130 actions à droit de vote double et 3 328 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 12 188 397 titres nominatifs et 7 911 544 titres au porteur.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA Group S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €.

L'affectation du résultat 2015 est détaillée au § 5.11.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence. Il sera proposé une distribution de dividendes de 0,10 € par action, identique à celle au titre de l'exercice 2014.

NOTE 14. RESULTAT PAR ACTION

Note 14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2015 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable aux actionnaires du Groupe, dont le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires du Groupe (en €)	15 290 034	14 235 475
Nombre moyen pondéré d'actions		
Actions émises au 1 ^{er} janvier	20 099 941	20 099 941
Actions propres détenues en fin de période	<3 328>	<3 328>
Nombre moyen pondéré d'actions	20 096 613	20 096 613
Résultat de base par action (en €)	0,761	0,708



Note 14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2015 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable aux actionnaires du Groupe. Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20 096 613 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat dilué (en €)	15 290 034	14 235 475
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20 096 613	20 096 613
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
Nombre moyen pondéré dilué	20 096 613	20 096 613
Résultat dilué par action (en €)	0,761	0,708

NOTE 15. PROVISIONS

Elles ont évolué de la manière suivante :

❖ Au cours de l'exercice 2015 :

En k€	31/12/2014	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2015
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	7 467	2	489	<148>	<203>	7 607
Autres provisions						
Litiges	225			<131>		94
Garanties	2 524	20	444	<707>		2 282
Perte sur marché	266		27	<53>		240
Amende/Pénalité	981	<16>	124	<283>		805
Autres risques	1 256	26	637	<177>		1 742
Impôt	0			<7>	7	0
Autres charges	286	2	22	<42>		268
Autres provisions	5 536	33	1 254	<1 399>	7	5 431
Total	13 003	35	1 743	<1 547>	<196>	13 038

❖ Au cours de l'exercice 2014 :

En k€	31/12/2013	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2014
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	5 620	<0>	2 216	<158>	<211>	7 467
Autres provisions						
Litiges	225					225
Garanties	2 517	18	928	<939>		2 524
Perte sur marché	236		186	<156>		266
Amende/Pénalité	418	<55>	755	<123>	<15>	981
Autres risques	1 107	54	276	<182>		1 256
Impôt	0			<7>	7	0
Autres charges	738	<1>	97	<538>	<10>	286
Autres provisions	5 241	16	2 242	<1 945>	<18>	5 536
Total	10 861	16	4 458	<2 103>	<229>	13 003



Les provisions pour autres risques sont principalement constituées de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Au 31 décembre 2015, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA.

Conformément à la Norme IAS 19 – Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période. L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée et non couverte par des actifs dédiés.

Au cours de l'année 2015, les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont augmenté de 140 k€ et s'élèvent à 7 607 k€ au 31 décembre 2015. Cet accroissement de la provision correspond à :

❖ coût du service :	471 k€
❖ coût financier :	173 k€
❖ écart actuariel :	<504 k€>

L'écart actuariel comptabilisé en OCI (Autres éléments du résultat global) résulte du changement du :

❖ taux d'actualisation 2,03 % (1,49 % en 2014) pour les sociétés françaises, 6,60 % (6,50% en 2014) pour les sociétés tunisiennes.
--

Les autres hypothèses de calcul n'ont pas évolué :

- ❖ âge de départ à la retraite : 67 ans pour les sociétés françaises, 60 ans pour les sociétés tunisiennes ;
- ❖ taux d'évolution des salaires : 2,25 % pour les sociétés françaises, 3% pour les sociétés tunisiennes ;
- ❖ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de mortalité Hommes	99 076	98 187	96 849	93 532	86 496	81 202
Table de mortalité Femmes	99 382	99 080	98 464	96 858	93 667	91 188

❖ taux de turnover faible ou fort selon les sociétés et catégories de salariés (cadres ou non-cadres) :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de turn-over faible	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%
Taux de turn-over fort (cadres et non-cadres)	18,30%	10,90%	6,30%	4,20%	1,00%	0,00%

L'étude de la sensibilité à une variation du taux d'actualisation montre que :

- ❖ Une variation du taux de +1 % aurait un impact positif sur le résultat consolidé de 882 k€ ;
- ❖ Une variation du taux de <1 %> aurait un impact négatif sur le résultat consolidé de <1 070 k€>.

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à :

	2015	2014
❖ Pour l'ensemble des filiales françaises du Groupe	6 245 k€	6 218 k€
❖ Pour la filiale italienne	1 206 k€	1 111 k€
❖ Pour les filiales tunisiennes du Groupe	156 k€	138 k€

Les provisions engagements de retraite prises à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :

❖ au 31 décembre 2014	7 467 k€ ;
❖ au 31 décembre 2013	5 620 k€ ;

Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31/12/2016) devraient s'élever à environ à 7 008 k€.

Les indemnités de retraite versées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 148 k€.

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2015 s'élèvent à 3 318 k€ contre 3 181 k€ au titre de 2014.



NOTE 16. AUTRES DETTES COURANTES

Le détail des **autres dettes courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2014	Variations de la période	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2015
Fournisseurs de biens et de services	45 462	927	3 856	158	50 403
Avances et Acomptes reçus	7 637	<1 957>		24	5 704
Dettes sociales	17 036	734		104	17 874
Dettes fiscales	6 590	<51>		69	6 608
Autres dettes d'exploitation	31 263	<1 274>	0	197	30 186
Dettes fiscales (IS)	1 083	140		9	1 232
Dettes sur immobilisations	1	32		0	33
C/C Crédeurs	18	73		<1>	90
Dettes diverses	672	<533>		<6>	132
Autres dettes diverses	690	<428>	0	<7>	255
Total	78 498	<636>	3 856	357	82 076

Les avances et acomptes reçus sur commandes ont diminué de 1 933 k€ en 2015 et concernent principalement :

	2015	2014
❖ ACTIA Automotive	355 k€	270 k€
❖ ACTIA I+ME	3 683 k€	4 272 k€
❖ ACTIA Telecom	1 263 k€	1 834 k€

NOTE 17. SECTEURS OPERATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe ACTIA, le Président du Directoire représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- ❖ Le secteur Automotive qui regroupe les produits « Original Equipment Manufacturers », « Aftermarket », « Manufacturing-Design & Services » ;
- ❖ Le secteur Télécommunications qui regroupe les produits « Satcom (SAT) », « Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) », « Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) » et « Infrastructures-Réseaux-Télécommunications (IRT) ».

A ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- ❖ Une rubrique « Autres » comprenant la holding ACTIA Group S.A. et la société civile immobilière SCI Les Coteaux de Pouvourville (Mise en équivalence).



En 2015, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2015			
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires				
<i>(Chiffre d'affaires)</i>				
* hors Groupe (clients externes)	347 808	33 313	88	381 208
Achats consommés	<192 989>	<10 601>	<285>	<203 875>
Charges de personnel	<80 663>	<13 314>	<818>	<94 795>
Charges externes	<45 570>	<4 365>	<2 862>	<52 797>
Dotations aux amortissements (A)	<12 572>	<1 110>	<3>	<13 685>
Résultat opérationnel courant	19 115	1 538	<841>	19 812
Dépréciation des goodwill (C)	<118>	0	0	<118>
Résultat opérationnel	18 859	1 757	<864>	19 752
Intérêts et charges financières (B)	<2 371>	<85>	<164>	<2 620>
Impôts (D)	<1 388>	<150>	<95>	<1 633>
RESULTAT NET (E)	15 083	1 554	<476>	16 160
EBITDA (F) = (E)-(A)-(B)-(C)-(D)	31 533	2 898	<215>	34 216
ACTIFS SECTORIELS				
Actifs non courants	85 747	17 643	608	103 998
Stocks	80 755	9 973	0	90 728
Créances clients	92 314	17 000	2	109 315
Autres créances courantes	11 617	1 613	76	13 306
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 295	1 541	202	21 039
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	289 729	47 769	888	338 386
INVESTISSEMENTS				
Incorporels	9 422	1 804	1	11 227
Corporels	7 162	205	0	7 368
Financiers	11	42	0	53
TOTAL INVESTISSEMENTS	16 595	2 051	1	18 647
PASSIFS SECTORIELS				
Passifs non courants	47 540	4 487	4 580	56 607
Dettes financières à moins d'un an	66 751	1 386	6 728	74 865
Dettes fournisseurs	45 539	3 969	895	50 403
Autres dettes courantes	34 831	9 970	706	45 507
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	194 661	19 812	12 910	227 382



En 2014, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2014			
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires				
<i>(Chiffre d'affaires)</i>				
* hors Groupe (clients externes)	300 728	39 088	77	339 893
Achats consommés	<158 092>	<13 164>	<5>	<171 262>
Charges de personnel	<74 441>	<12 992>	<680>	<88 114>
Charges externes	<40 253>	<4 789>	<2 605>	<47 647>
Dotations aux amortissements (A)	<9 951>	<2 827>	<6>	<12 784>
Résultat opérationnel courant	18 880	3 327	<724>	21 482
Dépréciation des goodwill (C)	0	0	0	0
Résultat opérationnel	18 927	3 149	<724>	21 351
Intérêts et charges financières (B)	<2 377>	<100>	<193>	<2 669>
Impôts (D)	<4 560>	<92>	<66>	<4 719>
RESULTAT NET (E)	12 657	2 851	<382>	15 126
EBITDA (F) = (E)-(A)-(B)-(C)-(D)	29 545	5 871	<118>	35 298
ACTIFS SECTORIELS				
Actifs non courants	78 205	16 985	537	95 727
Stocks	66 330	10 370	0	76 700
Créances clients	79 612	17 451	6	97 069
Autres créances courantes	9 836	598	74	10 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 608	2 517	375	24 500
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	255 592	47 920	993	304 505
INVESTISSEMENTS				
Incorporels	8 024	1 282	0	9 305
Corporels	6 526	255	19	6 800
Financiers	12	0	0	12
TOTAL INVESTISSEMENTS	14 561	1 537	19	16 117
PASSIFS SECTORIELS				
Passifs non courants	38 011	4 161	5 110	47 282
Dettes financières à moins d'un an	60 326	1 137	8 205	69 669
Dettes fournisseurs	41 275	3 400	787	45 462
Autres dettes courantes	34 700	11 686	689	47 075
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	174 312	20 385	14 790	209 487

NOTE 18. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le détail des **contrats de construction** du Groupe en cours au 31 décembre 2015 est le suivant :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Produits comptabilisés au cours de la période	16 268	18 944
Avances et acomptes reçus (<Passif>)	<470>	<960>
Créances clients	3 954	2 161



NOTE 19. IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

Le détail des impôts sur les bénéfices du Groupe est le suivant :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Résultat des sociétés intégrées	16 017	14 998
Impôt courant <crédit>	2 540	3 164
Impôt différé <crédit>	<906>	1 555
<i>Dont</i> <i>Impôt différé sur différences temporaires</i>	<895>	1 582
<i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	<11>	<27>
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	17 650	19 717

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Impôt théorique calculé au taux français normal (taux d'impôt théorique : 33,33%)	5 883	6 572
Crédit Impôt Recherche	<1 067>	<1 030>
CICE	<369>	<356>
Taxe sur les dividendes	165	147
Effet sur l'impôt théorique		
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	<835>	<864>
- Effet des variations de taux d'impôts différés	11	27
- Pertes fiscales non activées	816	414
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	<2 615>	<139>
<i>Dont</i> <i>Bénéfices liés à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<868>	<612>
<i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	<1 500>	<488>
<i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	<247>	961
- Impôt sur plus-values	0	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	<367>	<18>
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours	<144>	0
- Autres (y compris différences permanentes)	154	<34>
Impôt comptabilisé (taux d'impôt réel : 9,25%)	1 633	4 719

Les impôts différés sont détaillés au § NOTE 10 : « Impôts différés » des notes annexes aux comptes consolidés.

NOTE 20. NOTE SUR LE COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier est détaillé dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Produits de trésorerie et équivalents	73	25
Intérêts et charges financières	<2 620>	<2 669>
<i>Dont</i> <i>Intérêts sur dettes financières</i>	<2 620>	<2 669>
Autres produits financiers	1 381	1 806
<i>Dont</i> <i>Intérêts perçus</i>	91	66
<i>Dividendes reçus</i>	12	27
<i>Produits sur instruments financiers</i>	1 237	1 640
Autres charges financières	<936>	<797>
<i>Dont</i> <i>Charges sur instruments financiers</i>	<632>	<797>
Coût de l'endettement financier net	<2 102>	<1 635>

NOTE 21. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées au Groupe ACTIA ont été définies conformément à la norme IAS 24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015.



Note 21.1 Avec la Société holding : LP2C S.A.

La **nature des relations** avec LP2C est définie par la convention signée entre les deux sociétés le 14 juin 2013 :

- ❖ Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :
 - politique générale du Groupe et management,
 - animation des activités,
 - communication,
 - assistance comptable, juridique et administrative,
 - assistance financière.
- ❖ Missions exceptionnelles : LP2C peut mettre en place, à la demande de la Société ACTIA Group et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes et devront être préalablement autorisées en conseil.

Cette convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2017.

Les **éléments chiffrés** relatifs à 2015 sont les suivants :

En k€	Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2015
Missions permanentes		1 951
<i>Dont</i>		
<i>Direction et Management</i>	4	467
<i>Animation des activités</i>	5	768
<i>Communication</i>	5	214
<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	5	352
<i>Assistance à caractère financier</i>	4	150
Missions exceptionnelles	-	

Les **éléments chiffrés** relatif à l'année 2014 :

En k€	Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2014
Missions permanentes		1 721
<i>Dont</i>		
<i>Direction et Management</i>	4	412
<i>Animation des activités</i>	5	698
<i>Communication</i>	5	187
<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	5	298
<i>Assistance à caractère financier</i>	4	126
Missions exceptionnelles	-	

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 5.16.3 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés » du Document de Référence.



Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

En k€	2015	2014
Montant de la transaction nette (<charge>)	<1 858>	<1 639>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation convention</i>	<i><1 951></i>	<i><1 720></i>
<i>Prestation de services divers à la holding</i>	<i>93</i>	<i>81</i>
Solde net au bilan (<passif>)	<804>	<696>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dette Fournisseur</i>	<i><804></i>	<i><696></i>
<i>Créance Client</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Conditions de facturation	Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses	0	0

Note 21.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI Los Olivos, la SCI Les Coteaux de Pouvoirville et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- ❖ La SCI Los Olivos possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA System,
- ❖ La SCI Les Coteaux de Pouvoirville a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA Group et ACTIA Automotive au prorata de la surface utilisée.

Les **éléments chiffrés** concernant SCI Los Olivos sont les suivants :

En k€	2015	2014
Montant de la transaction nette (<charge>)	126	132
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	<i>126</i>	<i>132</i>
<i>Intérêts et charges financières</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Solde net au bilan (<passif>)	0	<20>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dette Fournisseur</i>	<i>0</i>	<i><20></i>
<i>Créance Client</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Conditions de facturation	Mensuelle	Mensuelle
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses	0	0

Les **éléments chiffrés** concernant SCI Les Coteaux de Pouvoirville sont les suivants :

En k€	2015	2014
Montant de la transaction nette (<charge>)	<802>	<791>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	<i><764></i>	<i><761></i>
<i>Refacturation de frais divers</i>	<i><74></i>	<i><66></i>
<i>Facturation gardiennage</i>	<i>36</i>	<i>36</i>
Solde net au bilan (<passif>)	43	43
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dette Fournisseur</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Créance Client</i>	<i>43</i>	<i>43</i>
Conditions de facturation	Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses	0	0



Note 21.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés, comme toutes transactions entre sociétés du Groupe en intégration globale. Elles sont de différente nature :

- ❖ achat ou vente de biens et de services,
- ❖ location de locaux,
- ❖ transfert de recherche et développement,
- ❖ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ❖ contrat de licence,
- ❖ management fees,
- ❖ comptes courants,
- ❖ prêts...

Note 21.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux dans la Société ACTIA Group S.A.** :

- ❖ Par ACTIA Group : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- ❖ Par LP2C, société contrôlante : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- ❖ Par les Sociétés contrôlées, filiales du Groupe ACTIA.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

En k€	2015	2014
Rémunérations des dirigeants sociaux	424	553
<i>Dont</i>		
<i>Fixes</i>	<i>366</i>	<i>456</i>
<i>Variables</i>	<i>50</i>	<i>91</i>
<i>Exceptionnelles</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Avantages en nature</i>	<i>8</i>	<i>6</i>
Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants	176	174
Jetons de présence	0	0
Total	599	727

A ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ACTIA Group S.A. ou sur les autres sociétés du Groupe.

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au § 5.15.1 « Rémunérations et jetons de présence » du Document de Référence.

Note 21.5 Avec les autres parties liées

- ❖ GIE PERENEO

La société ACTIA Automotive S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de maintien en condition opérationnelle (MCO) ou de pérennisation des systèmes électroniques, Cassidian Tests & Services, co-partenaire du GIE.



Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Montant de la transaction (<Charges>)	1 735	1 632
Solde au bilan (<Passif>)	903	948
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Total Actifs	2 069	3 567
Dettes	2 033	3 543
Chiffre d'Affaires	4 429	4 614
Résultat	12	6

NOTE 22. EFFECTIF

En nombre de salarié	2015	2014
France	1 005	974
Etranger	2 062	1 788
Total	3 067	2 762

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2015 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salarié	Cadres	Non cadres	Total
AUTOMOTIVE	944	1 880	2 824
TELECOMMUNICATIONS	124	113	237
Autres (dont Holding)	4	2	6
Total	1 072	1 995	3 067

Pour plus d'informations, voir § 5.7.1 « Les salariés » du Document de Référence.

NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Engagements reçus		
Cautions bancaires	3 553	613
Total des engagements reçus	3 553	613

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- ❖ Les encours de location financement qui sont traités au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ❖ Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § NOTE 26 : « Autres informations » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ❖ Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ❖ Les engagements de ventes à terme en devises et de swap de taux d'intérêt qui sont traités au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.



NOTE 24. GARANTIES SUR ELEMENTS D'ACTIF

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2015				31/12/2014			
	Division Automotive	Division Telecom	Autres filiales	Total	Division Automotive	Division Telecom	Autres filiales	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)	199	1 290	0	1 489	199	1 290	0	1 489
<i>Solde de la dette garantie</i>	339	0	0	339	632	0	0	632
Nantissement de créances professionnelles	34 540	0	0	34 540	31 063	0	0	31 063
<i>Dont : Dailly sous garanties</i>	15 096	0	0	15 096	10 343	0	0	10 343
<i>Dailly avec recours</i>	19 444	0	0	19 444	20 720	0	0	20 720
<i>Effet escomptés non échus</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nantissement CIR & CICE	8 973	0	0	8 973	7 352	0	0	7 352
Nantissement stocks	9	0	0	9	9	0	0	9
Nantissement autres créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Nantissement matériel	1 680	0	0	1 680	1 980	0	0	1 980
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)	4 621	0	0	4 621	5 334	0	0	5 334
Total	50 023	1 290	0	51 312	45 937	1 290	0	47 226

(*) Valeur Comptable des Titres Nantis

NOTE 25. FACTEURS DE RISQUES

Outre les autres informations contenues dans le Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Le Groupe ACTIA considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

Note 25.1 Les risques juridiques et fiscaux

Il n'existe pas à notre connaissance de risques juridiques ou fiscaux liés à l'environnement réglementaire et/ou à l'exécution des contrats, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 25.2 Les risques industriels et environnementaux

Comme mentionné dans notre rapport environnemental inclus dans le Document de Référence au § 5.7.2 « Les conséquences environnementales de l'activité », le Groupe ne présente pas d'exposition particulière aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement et le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.



Note 25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie

Le Groupe est peu exposé au risque de crédit du fait de la nature des principales contreparties, de la solvabilité de ses principaux clients et de la grande dispersion de ses autres clients. Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients représente 51,8 % du chiffre d'affaires total. Le premier client en termes de chiffre d'affaires représente 10,1 % de l'activité globale du Groupe. Il est cependant important de préciser que ces entités sont, pour la plupart d'entre elles, des groupes internationaux avec de nombreuses filiales qui déclinent des marchés différenciés tant en termes juridique (filiales / branches) qu'en termes de produits répondant à des segments ayant des activités indépendantes. Les neuf clients suivants ont un poids variant de 9,8 % à 2,3 % du chiffre d'affaires consolidés. Cette situation n'a que peu évolué pendant l'année 2015, malgré la croissance de l'activité enregistrée et l'arrivée dans le TOP 3 d'un client n'apparaissant pas dans le TOP 10 de l'exercice 2014.

Le Groupe ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. § NOTE 8 « Clients et Autres créances » des notes annexes aux comptes consolidés).

Par ailleurs, le Groupe peut faire appel à des organismes d'assurance-crédit dans des cas particuliers. En 2015, l'assurance-crédit a couvert 3 % du chiffre d'affaires consolidé, ce qui a généré un coût global de 24 k€.

Pour les zones géographiques présentant un risque particulier, les livraisons produits ne sont effectuées qu'au travers des outils reconnus, tels que le crédit documentaire. Ces livraisons concernent toutefois seulement 0,4 % du chiffre d'affaires en 2015.

Note 25.4 Les risques opérationnels

Comme indiqué plus avant dans le présent Document de Référence (cf. § 3.2, 4.2, 5.2.3, 5.3, 5.14.3 et § NOTE 2 NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés), la division Automotive a été impactée par la fusion absorption d'ACTIA Muller par ACTIA Automotive, ce qui a donné lieu à la nouvelle organisation de la division en trois départements :

- ❖ OEM – Original Equipment Manufacturers (Constructeurs de véhicules) pour les clients 1ère monte ;
- ❖ Aftermarket pour les marchés de la 2ème monte ;
- ❖ MDS – Manufacturing-Design & Services, pour la conception, l'industrialisation et la production électronique pour compte de tiers.

Cette évolution est une nouvelle étape pour accompagner le déploiement des solutions ACTIA®, dans les domaines de la gestion de flotte notamment.

Cependant, en continuité des actions menées, visant à améliorer la qualité et la productivité du Groupe, les efforts se sont poursuivis sur les usines et le plan d'actions sur les stocks s'est poursuivi, voire renforcé sur certaines filiales, sans toutefois atteindre l'objectif de stabilité.

Avec la poursuite de la croissance à un rythme soutenu, l'impact de l'évolution de la parité EUR/USD sur le prix de composants et la nécessité de procéder à des dernières commandes (last buy orders) pour les composants arrivant en fin de cycle de fabrication, le stock des matières premières a fortement progressé (+24,6%). La mise en place de stocks de sécurité plus importants à la demande de nos clients, notamment dans le domaine des véhicules légers, a aussi fait croître nos stocks de sécurité (+14,7%) au-delà de la croissance de l'activité du Groupe (+12,2%). Impactant fortement le besoin en fonds de roulement, ce sujet fait partie des actions prioritaires dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

Il n'est pas apparu de risque particulier dans les relations avec les fournisseurs. L'action menée depuis 2012 auprès des principaux fournisseurs pour la mise en place de stocks de consignation, pour sa principale structure de production tunisienne, n'a pas encore impacté significativement l'organisation des stocks. Le sujet très complexe dans sa mise en œuvre juridique, organisationnelle, informatique et logistique a pu démarrer avec un fournisseur. De nouveaux accords devraient être signés au cours du 1^{er} semestre 2016 et fort de l'expérience acquise, pouvoir se mettre en place d'ici fin 2016.

Malgré des équipes de R&D en constante progression (+13,4% en effectif), le Groupe continue à faire appel à de la sous-traitance R&D extérieure, notamment sur des points à très haute technicité et période d'intense activité, comme en 2015, où les équipes ont été sollicitées tant sur des projets directement liés à un développement client, que sur des projets propres au Groupe.

Il est à préciser que l'évolution du contexte politique en Tunisie conforte la position du Groupe dans ce pays. L'activité tant production que R&D n'a pas connu de perturbation en 2015, les équipes locales œuvrant à l'amélioration continue des process et de la qualité, pour une reconnaissance renouvelée de nos clients quant à notre savoir-faire.



Note 25.5 Les risques de liquidité

La Société procède à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cette revue régulière permet d'anticiper toute tension et d'y apporter une réponse rapide le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

Au sein du Groupe ACTIA, le risque de liquidité est concentré sur la maison mère ACTIA Group et sa filiale ACTIA Automotive, puisqu'elles représentent 83,0 % de l'endettement global. De plus, la diversification des sources de financement permet de limiter la dépendance vis-à-vis des prêteurs.

En 2015, le Groupe a augmenté son recours aux financements à court terme de + 1 121 k€ :

❖ Dailly :	+ 678 k€,
❖ Découvert :	<1 257> k€,
❖ Financement CIR :	+ 984 k€,
❖ Financement CICE :	+ 637 k€,
❖ Crédit SPOT :	+ 79 k€.

Le niveau d'endettement brut a augmenté de + 14 098 k€.

Il est à préciser que la progression de la mobilisation du CIR en 2015 est liée à la différence entre le CIR 2014 mobilisé en 2015 et le CIR 2010, remboursé par l'Etat en 2015. La mobilisation globale du CIR s'élève à hauteur de 7 236 k€.

Par ailleurs, en 2015, les disponibilités ont diminué de <3,5> M€, cf. § Note 9.1 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des notes annexes aux comptes consolidés, témoignant de la forte pression sur le besoin en fonds de roulement avec une variation qui progresse de 10,3 M€ (<23,3> M€ en 2015, contre <13,0> M€ en 2014). Avec le très faible niveau de rendement du marché et la répartition de la trésorerie disponible dans le Groupe, ACTIA Group a utilisé ses liquidités et a réduit l'utilisation de ses découverts. Globalement, les lignes de financement court terme ont été maintenues par les partenaires bancaires en 2015, avec une progression des autorisations pour la mobilisation de créances sous toutes ses formes (Dailly, factor, CIR, CICE).

Toutes les dettes non courantes respectent les ratios financiers (cf. § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés).

Le niveau de l'endettement, notamment en dehors de la mobilisation de créances (cf. § NOTE 12 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés) et l'amélioration constante des fonds propres permettent de confirmer que le risque de liquidité est maîtrisé par le Groupe.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée au § NOTE 11 : « Actifs et passifs financiers » des notes annexes aux comptes consolidés. Elle est reprise dans les tableaux suivants, par échéance :

❖ Au 31 décembre 2015 :

En k€	<31/12/16	>01/01/17 <31/12/20	>01/01/21	Total
Total des actifs financiers	138 025	10 239	789	149 053
Total des passifs financiers	<125 774>	<43 791>	<2 370>	<171 935>
Position nette avant gestion	12 251	<33 552>	<1 582>	<22 882>
Engagements hors bilan	<3 553>			<3 553>
Position nette après gestion	8 698	<33 552>	<1 582>	<26 435>

❖ Au 31 décembre 2014 :

En k€	<31/12/15	>01/01/16 <31/12/19	>01/01/20	Total
Total des actifs financiers	127 720	8 701	732	137 153
Total des passifs financiers	<116 499>	<35 422>	<1 837>	<153 758>
Position nette avant gestion	11 221	<26 721>	<1 105>	<16 605>
Engagements hors bilan	<613>			<613>
Position nette après gestion	10 608	<26 721>	<1 105>	<17 218>



Dans le Groupe ACTIA, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe ACTIA gèrent de façon autonome leurs besoins de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements importants sont décidés au niveau de la Direction du Groupe (bâtiments, outils de production, projets significatifs de R&D) et sont financés partiellement par des emprunts ou des crédits baux souscrits par l'entité concernée. ACTIA Automotive S.A., en tant que société tête de la division Automotive, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : investissement télématique avec sa filiale ACTIA Nordic).

En 2015, face à la très forte augmentation des intérêts bancaires au Brésil et ce depuis de nombreux mois, le Groupe a décidé de porter le financement court terme de cette structure depuis la France et de lui apporter les sommes nécessaires pour une activité courante, en compte courant depuis sa maison mère. Ainsi, une économie significative sera opérée en termes d'intérêts bancaires dès 2016 (environ 250 k€).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie.

A ce jour, ACTIA Automotive S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA Systems (ESPAGNE), ACTIA I+Me (Allemagne), ACTIA Italia (Italie), et ACTIA PCs (France) afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe. Au cours de l'année 2015, ACTIA Automotive S.A a disposé de 1 900 k€ en provenance de ses filiales :

- ❖ ACTIA PCs : 900 k€,
- ❖ ACTIA I+Me : 1 000 k€.

Au 31 décembre 2015, la somme de 1,0 M€ est toujours à disposition d'ACTIA Automotive S.A. et sera principalement remboursée dans le courant du 1^{er} semestre 2016.

De même, ACTIA Telecom a signé une convention bilatérale de trésorerie avec sa maison mère ACTIA Group S.A. pour un montant de 3,0 M€, utilisé à hauteur de 2,0 M€, au 31 décembre 2015.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires sur les filiales.

Note 25.6 Les risques de marché

- ❖ Risque de taux

La Société a procédé à l'analyse de son risque de taux et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers* (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux Variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	138 025		62 867	62 906	75 158	<62 906>	21 000	<21 000>	54 158	<41 906>
De 1 à 2 ans	3 239		7 412	9 789	<4 173>	<9 789>			<4 173>	<9 789>
De 2 à 3 ans	3 292		6 384	6 942	<3 092>	<6 942>			<3 092>	<6 942>
De 3 à 4 ans	3 708		4 984	4 097	<1 276>	<4 097>			<1 276>	<4 097>
De 4 à 5 ans			2 975	1 207	<2 975>	<1 207>			<2 975>	<1 207>
> 5 ans	789		2 370		<1 582>	0			<1 582>	0
Total	149 053	0	86 992	84 943	62 060	<84 943>	21 000	<21 000>	41 060	<63 943>

* Le détail des Actifs et Passifs financiers est donné au § Note 11 des annexes aux comptes consolidés.

Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué sur la répartition du risque global de taux afin d'avoir un coût raisonnable de la dette bancaire.



Dans la majorité des cas, les dettes bancaires sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'Euribor 3 mois. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée au § NOTE 12 : « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés. Anticipant une forte tombée de ses outils de couverture de taux à fin 2015 et début 2016, ACTIA Group a mis en place quatre swaps de taux à départ différé d'un an, pour moitié amortissable, pour moitié in fine. Cependant, au vu du niveau des taux d'intérêts sur les marchés et n'anticipant pas une hausse significative à court terme, le Groupe n'a pas jugé bon de couvrir l'intégralité de sa dette à taux variable. Des outils seront progressivement mis en place pour bénéficier, avec le risque le plus faible possible, du niveau exceptionnellement faible des marchés.

Ainsi, le Groupe a mis en place des outils de couverture qui ramènent la part des dettes bancaires à taux variable à 46 %. Les caractéristiques des swap de taux souscrit par la Société ACTIA Automotive S.A. sont décrites au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2015	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	<639>	<639>
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	639	639

Il est important de signaler que de nombreux établissements bancaires imposent un floor à 0% qui ne permet pas à ACTIA Group de bénéficier des taux négatifs du marché financier.

❖ Risque de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe facture, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en dollar américain (USD) ou en yen (JPY) par des entités de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change.

Au 31 décembre 2015, la société ACTIA Automotive, principale structure acheteuse du Groupe, a souscrit des contrats de couverture de change dont les caractéristiques sont détaillées au § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés, en vue d'assurer un cours d'achat moyen de dollars (USD) pour 2016 lui permettant de répondre au mieux aux contraintes de prix des produits vendus à ses clients.

Début 2015, la très rapide évolution de la parité EUR/USD a eu des conséquences très différentes en fonction de la vision court terme ou moyen terme que l'on adopte pour le Groupe :

- ❖ A court terme, cela a pénalisé nos achats de composants qui sont pour partie achetés en dollars et qui sont essentiellement fabriqués en zone sous influence dollar. Au-delà des outils de couverture qui permettent de limiter l'impact d'évolution très rapide de la parité, des actions ont été menées pour trouver les ajustements nécessaires sur les prix tant auprès des fournisseurs, qu'auprès des clients. Cependant, du fait de notre taille tant face à nos clients qu'à nos fournisseurs, peu de produits ont bénéficié d'un réajustement de prix en notre faveur.
- ❖ A moyen terme, l'évolution de la parité doit permettre au Groupe de retrouver de la compétitivité dans les appels d'offres internationaux mais qui ne se traduiront dans l'activité qu'avec 18 mois à 3 ans de retard, du fait du cycle de développement (R&D) et d'industrialisation.

Face à cette difficulté brutale et grâce à une politique active de couverture depuis de nombreux mois, ACTIA Group a pu conserver une partie de ses marges avec une parité moyenne d'achat à 1,171, contre 1,110 si le Groupe avait acheté ses dollars sur le marché au comptant. Cependant, comparé au cours d'achat moyen de 2014, situé à 1,342, l'impact est significatif, dans un volume croissant d'activité.



Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et les dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	97 970	<36 582>	0	61 388		61 388
USD	3 623	<8 328>		<4 705>	6 320	1 615
Autres devises	9 937	<5 492>		4 444	145	4 590
Total	111 530	<50 403>	0	61 127	6 465	67 592

La majeure partie des transactions sont donc réalisées en Euro. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar américain, 2^{ème} devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR/USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Position nette après couverture en USD	1 615	1 615	1 615	1 615
USD	0,91853	0,92772	0,90934	0,92772
Estimation du risque	+ 15	-15	+ 15	-15

❖ Les risques sur actions et autres instruments financiers

Aucun investissement n'est réalisé en actions. Seules quelques actions sont en nom propre pour ACTIA Group S.A (cf. § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux). Aucun instrument financier n'a été mis en place, hormis ceux présentés dans le cadre des couvertures de taux ou les couvertures de change (cf. § Note 9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés).

❖ Les risques sur matières premières

Le Groupe ACTIA n'a pas d'opération de couverture liée à des approvisionnements de matières premières et/ou énergétiques. En effet, les achats effectués par le Groupe ne se font pas au niveau de la matière brute et ne sont donc pas directement affectés par les tensions actuelles sur certains marchés.

En matière énergétique, le Groupe n'est qu'un faible consommateur (cf. § 5.7.2 « Consommations et rejets » du Document de Référence) et une hausse du coût dans ce domaine n'impacterait pas de manière significative la structure des coûts.

❖ Politique de financement

Le savoir-faire du Groupe étant basé sur une politique active en termes d'innovation, les deux tiers des investissements concernent donc la R&D. Cette situation guide donc la politique de financement qui se décompose en deux éléments :

- Financements à moyen terme : le Groupe s'appuie sur cet outil pour pérenniser ses développements et construire son avenir. En effet, les financements moyen terme sont mis en place sous forme de prêts bancaires ou de crédit baux, d'une durée moyenne de 4 à 5 ans. Les prêts bancaires financent des projets structurant de R&D, qui représentent en moyenne 35 à 45 % des dépenses de R&D du Groupe (cf. § 5.6 « Investissements » du Document de Référence). Le reste du financement de la R&D est porté soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Les autres investissements concernent le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité et de capacitaire en termes de production pour les produits du Groupe et sont, en règle générale, financés par des crédits baux (France), ou prêts moyen terme (Tunisie).
- Financements court terme : les lignes de financement court terme sont stables depuis plusieurs années et sont généralement demandées en renouvellement, à l'exception des lignes de financement du poste client qui sont adaptées à l'évolution de l'activité. Ces outils servent à la gestion du BFR.

Il est précisé que les lignes court terme sont rarement notifiées. Le Groupe a donc demandé leur renouvellement à l'identique et n'a pas rencontré de difficulté à l'utilisation au 31 décembre de ces lignes.



NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS

❖ Contrats de location simple

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels informatiques.

Au 31 décembre 2015, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	31/12/2015			
	<31/12/16	>01/01/17 <31/12/20	>01/01/21	Total
Bâtiments	1 091	1 566	92	2 749
Matériels et véhicules	783	603	14	1 400
Total	1 874	2 169	106	4 149

Au 31 décembre 2014 :

En k€	31/12/2014			
	<31/12/15	>01/01/16 <31/12/19	>01/01/20	Total
Bâtiments	1 143	2 488	305	3 935
Matériels et véhicules	902	859	18	1 779
Total	2 045	3 346	323	5 714

❖ Contrats de location financement

Les contrats de location financement concernent des locations de logiciels, de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2015, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

En k€	31/12/2015			
	<31/12/16	>01/01/17 <31/12/20	>01/01/21	Total
Logiciel				0
Bâtiments	669	359		1 029
Installations techniques	672	1 712	384	2 768
Total	1 342	2 071	384	3 797

❖ Au 31 décembre 2014 :

En k€	31/12/2014			
	<31/12/15	>01/01/16 <31/12/19	>01/01/20	Total
Logiciel				0
Bâtiments	639	1 029		1 668
Installations techniques	415	808	0	1 224
Total	1 055	1 837	0	2 892

NOTE 27. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2015.



7.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- ❖ le contrôle des comptes consolidés de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ❖ la justification de nos appréciations ;
- ❖ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- ❖ Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les critères retenus d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que ceux retenues pour leur amortissement et l'estimation de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 1.7 du paragraphe 7.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- ❖ La note 1.5 du paragraphe 7.1.7 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui implique une part d'estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier par sondage les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la société ;
- ❖ La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill selon les modalités décrites dans la note 1.10 du paragraphe 7.1.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous nous sommes assurés que la note 3 du paragraphe 7.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- ❖ La note 1.15 du paragraphe 7.1.7 aux états financiers expose les modalités de reconnaissance et d'évaluation des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes,

Labège, le 19 avril 2016

Paris, le 19 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Eric Blache



7.2 Comptes sociaux

7.2.1 Bilan social

Bilan actif (en €)	31/12/2015			31/12/2014
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	62 585	62 145	441	75
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	11 627	11 627		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	134 914	116 970	17 944	19 980
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48 587 303	57 314	48 529 988	48 529 988
Créances rattachées à participations	9 433 875		9 433 875	6 895 951
Autres titres immobilisés	15 550		15 550	15 550
Prêts	1 138	104	1 035	1 034
Autres immobilisations financières	4 573		4 573	4 573
ACTIF IMMOBILISE	58 251 565	248 159	58 003 405	55 467 152
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 132 447		1 132 447	944 998
Autres créances	6 376		6 376	31 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	316 933	146 549	170 383	166 746
dont actions propres :	162 076			
Disponibilités	48 297		48 297	224 620
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	69 217		69 217	41 977
ACTIF CIRCULANT	1 573 270	146 549	1 426 720	1 410 225
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
BILAN ACTIF	59 824 834	394 709	59 430 126	56 877 377



Bilan passif (en €)	31/12/2015	31/12/2014
Capital social et individuel (dont versé : 15 074 956)	15 074 956	15 074 956
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 560 647	17 560 647
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	1 507 496	1 394 945
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves règlementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189 173	189 173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau	6 189 394	4 906 922
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 353 577	3 402 633
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	44 875 244	42 529 277
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 225 058	11 322 181
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0)	2 145 540	1 881 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 660	790 027
Dettes fiscales et sociales	158 231	133 718
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 893	55 931
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	82 500	165 000
DETTES	14 554 882	14 348 099
Ecarts de conversion passif		
BILAN PASSIF	59 430 126	56 877 377

7.2.2 Compte de résultat social

Compte de résultat (en €)	France	Exportation	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services			2 527 501	2 264 219
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			2 527 501	2 264 219
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			650 667	350 322
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 178 168	2 614 541
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 175 458	2 628 878
Impôts, taxes et versements assimilés			23 525	22 434
Salaires et traitements			564 687	472 840
Charges sociales			244 267	200 748
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 740	6 972
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				30
CHARGES D'EXPLOITATION			4 010 677	3 331 902
RESULTAT D'EXPLOITATION			<832 509>	<717 361>
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 097 271	4 025 610
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			323 316	343 399
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			309 314	6 001
Différences positives de change			510	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			38 305	396
PRODUITS FINANCIERS			5 768 717	4 375 406
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 604	532
Intérêts et charges assimilées			179 486	213 104
Différences négatives de change			15	20
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			34 653	
CHARGES FINANCIERES			216 758	213 656
RESULTAT FINANCIER			5 551 959	4 161 750
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 719 449	3 444 388



Compte de résultat (en €)	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 168	451
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 198	451
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 870	4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	306 724	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	309 606	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	<295 408>	448
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	70 465	42 203
TOTAL DES PRODUITS	8 961 083	6 990 398
TOTAL DES CHARGES	4 607 506	3 587 765
BENEFICE OU PERTE	4 353 577	3 402 633

7.2.3 Notes annexes

NOTE 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société ACTIA Group S.A. a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2015.

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2012 et 2013, étendu jusqu'au 30 septembre 2014 pour la TVA, et qui s'est achevé en mai 2015. Trois régularisations mineures ont conclu favorablement ce contrôle.

NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Note 2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur un ou deux ans.

Note 2.2 Immobilisations corporelles

Les actifs immobilisés sont décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- ❖ Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- ❖ Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- ❖ Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant, faute d'immobilisation significative.



Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- ❖ Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- ❖ Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Note 2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont les plus probables à la date d'arrêt de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

Note 2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

Note 2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ❖ taux d'actualisation : 2,03 % (1,49 % en 2014),
- ❖ taux d'évolution des salaires : 2,25 %,
- ❖ âge de la retraite : 67 ans,
- ❖ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (cadres et non cadres)	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%

- ❖ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99 076	98 187	96 849	93 532	86 496	81 202
Table de Mortalité Femmes	99 382	99 080	98 464	96 858	93 667	91 188

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 83 198 €.



NOTE 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Les comptes sont établis au 31 décembre 2015 pour une période de douze mois.

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations incorporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/2014	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2015
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	61 642	1 081	138	62 585
Total	61 642	1 081	138	62 585

et les amortissements :

En €	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	61 567	715	138	62 145
Total	61 567	715	138	62 145

Note 3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/2014	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2015
Terrains	0			0
Constructions	11 627			11 627
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	135 441		527	134 914
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total	147 068	0	527	146 541

et les amortissements :

En €	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Terrains	0			0
Constructions	11 627			11 627
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	115 461	2 037	527	116 970
Total	127 088	2 037	527	128 597



Note 3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des titres au Bilan				Détection au 31/12/15 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/15	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2015	Résultats nets au 31/12/15
	31/12/2014		31/12/2015					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
TITRES DE PARTICIPATIONS								
Filiales et participations > 10 %								
ACTIA AUTOMOTIVE	24 891 882	24 891 882	24 891 882	24 891 882	99,98%	43 157 018	223 137 865	7 064 370
ACTIA TELECOM	23 225 509	23 225 509	23 225 509	23 225 509	91,51%	31 344 892	33 785 216	1 572 897
MORS INC	0	0	0	0	100,00%	N.C.	N.C.	N.C.
CYT	33 494	0	33 494	0	15,00%	N.C.	N.C.	N.C.
ARDIA (*)	151 680	151 680	151 680	151 680	53,33%	852 279	6 530 496	492 978
SCI ORATOIRE	199 098	199 098	199 098	199 098	86,00%	6 307	448 560	238 688
SCI POUVOURVILLE	41 161	41 161	41 161	41 161	27,50%	1 212 614	764 300	74 043
Filiales et participations < 10 %								
CIPI-ACTIA (*)	10 138	10 138	10 138	10 138	0,20%	2 820 007	10 783 465	1 379 231
SCI SODIMOB	7 030	7 030	7 030	7 030	2,00%	217 671	100 896	63 985
Hors-Groupe								
MPC	3 489	3 489	3 489	3 489	0,02%	N.C.	N.C.	N.C.
CONTINENTALE	47	0	47	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
STEM	22 812	0	22 812	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
CGC	960	0	960	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
Total	48 587 303	48 529 988	48 587 303	48 529 988				
AUTRES TITRES IMMOBILISES								
1% Construction	15 550	15 550	15 550	15 550				
Total	15 550	15 550	15 550	15 550				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Prêt	1 138	1 034	1 138	1 035				
Créances diverses	4 573	4 573	4 573	4 573				
Total	5 712	5 608	5 712	5 608				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(*) Filiales étrangères dont les données bilan sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen

Note 3.4 Stocks

Néant.

Note 3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Néant.



Note 3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Échéances < 1 an	Échéances > 1 an
Créances rattachées à des participations	9 433 875	9 433 875	5 487 496	3 946 379
Clients, comptes rattachés	1 132 447	1 132 447	1 132 447	
Comptes courants rattachés à des participations				
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	75 593	75 593	75 593	
Total	10 641 915	10 641 915	6 695 536	3 946 379

Note 3.7 Actions propres

ACTIA Group détient 1 399 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153 043 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Depuis la fusion avec MORS S.A., le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 28 mai 2015 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- ❖ D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- ❖ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- ❖ D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- ❖ D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2015, ACTIA Group a racheté 61 996 actions propres.

ACTIA Group a également transféré :

- ❖ en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- ❖ en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Le 20 septembre 2010, à l'issue d'une période d'attribution de deux ans, 60 000 actions propres ont été transférées à titre gratuit à Christian DESMOULINS, Président du Directoire jusqu'au 30 juin 2014.

Au 31 décembre 2015, ACTIA Group S.A. détient désormais au titre des programmes de rachat, 1 929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 9 033 €, soit un prix moyen de 4,68 €.

Une provision sur les actions propres (1 929 actions du programme de rachat et 1 399 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2015, une provision de 145 740 € pour un cours de 5,22 €.

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2015 :

Origine de la détention	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette
Fusion avec MORS S.A. en 2000	1 399	153 043 €	145 740 €	7 303 €
Programmes de rachat d'actions propres	1 929	9 033 €	- €	9 033 €
Total	3 328	162 076 €	145 740 €	16 336 €

Au 31 décembre 2015, à travers le **contrat de liquidité** confié à Portzamparc, ACTIA Group détient 16 983 actions propres et 60 678,88 € de liquidité.



Note 3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2015, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société et le Capital Social s'élève donc à 15 074 955,75 €. Il est constitué de 20 099 941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 €. La prime d'émission s'élève à 14 693 643,96 €.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/2014 avant affectation	Affectation du résultat 2014			Augmentation de capital social	Solde au 31/12/2015 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
			Versés aux actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15 074 956					15 074 956
Prime d'émission	14 693 644					14 693 644
Prime de fusion	2 867 003					2 867 003
Réserves légales	1 394 945	112 550				1 507 496
Réserves indisponibles	189 173					189 173
Report à nouveau	4 906 922	1 280 089		2 383		6 189 394
Résultat exercice 2014	3 402 633	<1 392 639>	<2 007 611>	<2 383>		<0>
Résultat exercice 2015	0					4 353 577
Total	42 529 277	0	<2 007 611>	0	0	44 875 244

Au 31 décembre 2015, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 16 336 €.

Note 3.9 Provisions pour charges

Néant.

Note 3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	31/12/2015			Total
	<31/12/16	>01/01/17 <31/12/19	>01/01/20	
Emprunts & dettes établis. Crédit	6 728 036	4 497 023		11 225 058
<i>Dont Emprunts MLT</i>	2 371 303	4 497 023		6 868 326
<i>Billet très. et concours bancaires CT</i>	4 348 119			4 348 119
<i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	8 614			8 614
Emprunts & dettes financières diverses		2 145 540		2 145 540
Av. et acomptes reçus sur commandes				0
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	895 660			895 660
Dettes fiscales & sociales	158 231			158 231
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	130 393			130 393
Total	7 912 320	6 642 562	0	14 554 882

Certains emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants. Ces covenants s'appliquent à des prêts pour un montant de 3 976 931 €, soit 57,9 % de l'endettement à moyen et long terme. Ils doivent être contrôlés annuellement, à chaque fin de période, sur la base des comptes consolidés du Groupe ACTIA.



Au 31 décembre 2015, le détail des emprunts à moyen et long terme et des covenants est le suivant :

Montant initial en €	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/2015	Covenant				
				Ratios à fin 2015 (calculés sur la base des comptes consolidés)	Respect		Reclassement en Dette Courante (2)	
					(1)			
					A fin 2014	A fin 2015	A fin 2014	A fin 2015
700 000	2011	5 ans	111 417	-				
400 000	2011	5 ans	57 577	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	R	R	-	-
				Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R		
1 000 000	2011	5 ans	159 442	-				
1 000 000	2012	5 ans	300 000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20	R	R	-	-
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	R	R		
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	R	R		
1 000 000	2012	5 ans	362 310	-				
500 000	2013	5 ans	274 423	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	R	R	-	-
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	R	R	-	-
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	R	R	-	-
2 000 000	2013	5 ans	1 121 083	-				
1 000 000	2014	5 ans	756 306	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	R	R	-	-
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	R	R		
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	R	R		
1 000 000	2014	4 ans	750 000	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	R	R	-	-
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	R	R		
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	R	R		
1 500 000	2014	5 ans	1 137 142	-				
2 000 000	2015	5 ans	1 838 625	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,15	/	R		
				Coût Endettement Financier / EBITDA < 30%	/	R		
				Dettes Nettes / EBITDA < 5	/	R		
Total			6 868 326				0	0

En 2015, l'évolution de l'activité du Groupe ACTIA a eu de forts impacts sur les ratios « Dettes Nettes / Fonds Propres » et « Dettes Nettes / EBITDA » avec :

- ❖ L'amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé, faiblement distribué (dividendes au titre de l'exercice 2014 = 13,9% du résultat consolidé 2014) ;
- ❖ L'accroissement de l'endettement brut, lié à une levée de financement importante permettant de répondre au besoin de BFR et d'investissements (R&D, production) et une légère diminution des disponibilités ;
- ❖ Une légère baisse de l'EBITDA, la croissance de l'activité permettant de compenser la baisse de rentabilité liée à la forte évolution de la parité EUR/USD.

Ces éléments ont conduit au respect de tous les covenants au 31 décembre 2015, comme au 31 décembre 2014.

Note 3.11 Chiffre d'affaires

Du fait de la nature de son activité de holding, le chiffre d'affaires réalisé par ACTIA Group S.A. correspond à de la refacturation de charges à ses entreprises liées.



Note 3.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI Les Coteaux de Pouvoirville, détenue à 27,5 %, à ACTIA Group S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990 000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI Les Coteaux de Pouvoirville. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

Note 3.13 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les transferts de charges concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales :

❖ Déplacements, missions et frais divers :	6 827 €
❖ Licences :	287 826 €
❖ Assurances (y compris courtage) :	356 013 €

Note 3.14 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

❖ Les dividendes reçus des filiales :	4 919 796 €
❖ Les intérêts sur comptes courants des filiales :	177 475 €
❖ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales :	323 246 €

Les **charges financières** sont principalement constituées :

❖ Des intérêts sur billets de trésorerie :	42 590 €
❖ Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit :	113 305 €
❖ Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs :	7 617 €

Note 3.15 Résultat Exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel significatif n'est à signaler au titre de la période 2015.

Note 3.16 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2015 est calculé sur la base d'un résultat social de 4 353 577 € divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/2015	31/12/2014
Résultat social	4 353 577	3 402 633
Actions émises au 1 ^{er} janvier	20 099 941	20 099 941
Actions nouvelles émises	0	0
Actions propres	<3 328>	<3 328>
Résultat par action	0,22	0,17



Note 3.17 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 30 080 067 € au 31 décembre 2015, contre 25 322 751 € au 31 décembre 2014.

Les garanties délivrées par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non banquiers s'élèvent à 207 283 228 € et se décomposent de la façon suivante :

❖ Garanties clients ⁽¹⁾ :	206 450 728 €
❖ Garantie sur paiement de loyers :	832 500 €

⁽¹⁾ Dont une garantie de 200 000 000 € couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA Group S.A. a donné en garantie de prêts bancaires :

❖ 125 000 titres de sa filiale ACTIA Telecom ;

Et en garantie de crédit-bail :

❖ 1 650 titres de sa filiale SCI Les Coteaux de Pouvoirville ;

❖ 860 titres de sa filiale SCI Oratoire.

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

Note 4.1 Charges à payer

Les charges à payer correspondent aux honoraires de commissariat aux comptes pour 47 570 €.

Note 4.2 Dividendes

L'affectation du résultat 2015 est détaillée au § 5.11.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence. Il sera proposé une distribution de dividendes de 0,10 € par action, identique à celle au titre de l'exercice 2014.

Note 4.3 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2015, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 6 924 027 €.

Note 4.4 Effectifs en fin d'année

	2015	2014
Cadres et agents de maîtrise	4	4
Employés	2	1
Stagiaires		
Ouvriers		
Total	6	5

Le DIF a été remplacé par le CPF au 1^{er} janvier 2015 qui est non valorisé par les entreprises et géré individuellement par le salarié.



Note 4.5 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/2015	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
Bilan ACTIF			
Créances rattachées à des participations		9 433 875	
Provisions sur créances rattachées à des participations			
Créances clients et comptes rattachés		1 130 318	
Autres créances			
Bilan PASSIF			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 076	2 145 710	
Compte de résultat			
Charges d'exploitation	1 951 009	92 047	
Charges financières		15 934	
Charges exceptionnelles			
Produits d'exploitation	93 368	3 073 434	
Produits financiers		5 420 518	
Produits exceptionnels			

Les charges d'exploitation avec la société mère correspondent aux facturations de prestations de service.

Note 4.6 Risques et politique de couverture

❖ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières d'ACTIA Group S.A. au 31 décembre 2015 :

En €	2015			2014		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	2 470 625	4 397 700	6 868 326	1 146 635	6 671 119	7 817 754
Billets / Concours bancaires CT		4 348 119	4 348 119		3 489 587	3 489 587
Total en valeur	2 470 625	8 745 819	11 216 444	1 146 635	10 160 706	11 307 341
Total en %	22%	78%	100%	10%	90%	100%

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture. Au 31 décembre 2015, elle s'élève à 87 k€ dont 44 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (102 k€ au 31 décembre 2014 dont 67 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

Cependant, des couvertures de taux sont mises en place au niveau de la principale filiale ACTIA Automotive S.A., avec une analyse du risque de taux au niveau du Groupe, qui ramène celui-ci, en consolidé, à 56 %.

❖ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2015, ACTIA Group S.A. possède 3 328 actions propres. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse s'élève donc à 3 k€.

❖ Risque de change :

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

Note 4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Aucun membre du Conseil de Surveillance d'ACTIA Group S.A. n'est rémunéré par celle-ci, seul le Président du Directoire est rémunéré au titre de son mandat. Pour plus d'informations voir § 5.15 « Rémunérations et avantages ».



Note 4.8 Evènements post clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2015.

Note 4.9 Société consolidante

S.A. **LP2C** au capital de € 6 751 560

Siège Social : 5 rue Jorge Semprun – 31432 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352



7.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- ❖ le contrôle des comptes annuels de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- ❖ la justification de nos appréciations ;
- ❖ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 2.3 « Immobilisations Financières » du paragraphe 7.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Labège, le 19 avril 2016

Paris, le 19 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint Pierre
Associé

Eric Blache



7.3 Informations financières diverses

7.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2015 dans les comptes de la Société ACTIA Group S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale. A noter que le solde des honoraires de Commissariat aux Comptes relatif à la période est souvent facturé au cours du 1^{er} semestre de l'exercice suivant. C'est le cas pour le solde des honoraires de 2014 qui a été facturé début 2015.

Pour une meilleure lecture de l'information concernant la société mère et ses filiales, nous avons opté pour une présentation des montants convenus dans la lettre de mission.

Globalement, les honoraires de Commissariat aux Comptes sont stables d'une période à l'autre.

En k€	KPMG				Éric BLACHE			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
Émetteur : ACTIA Group S.A.	82	82	16,6%	16,3%	41	41	100,0%	100,0%
Filiales intégrées globalement	400	408	81,5%	81,6%	0	0	0,0%	0,0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes :								
Émetteur : ACTIA Group S.A.	7	10	1,4%	2,0%	0	0	0,0%	0,0%
Filiales intégrées globalement	2	0,5	0,4%	0,1%	0	0	0,0%	0,0%
SOUS-TOTAL	491	500	100,0%	100,0%	41	41	100,0%	100,0%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement :								
Juridique, fiscal, social	4	4	100,0%	79,8%	0	0	0,0%	0,0%
Autres	0	1	0,0%	20,2%	4	1	100,0%	100,0%
SOUS-TOTAL	4	5	100,0%	100,0%	4	1	100,0%	100,0%
TOTAL Groupe	495	505	100,0%	100,0%	44	41	100,0%	100,0%

Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

Les autres prestations de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou par Eric BLACHE et son Cabinet aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux Comptes, réalisés à l'étranger.



7.3.2 Politique de distribution des dividendes

Exercice	Dividende par action en €	Dividende global distribué en €
2007	0,05	992 997,05
2008	0,05	992 997,05
2009	0,00	0,00
2010	0,00	0,00
2011	0,00	0,00
2012	0,07	1 406 995,87
2013	0,07	1 406 995,87
2014	0,10	2 009 994,10

Après une période de soutien au Groupe, notamment liée aux besoins d'investissements en R&D pour le diagnostic électronique et à l'émergence du chronotachygraphe digital, ACTIA Group a mis en place une politique de distribution de dividendes depuis l'exercice comptable 2007, conformément à sa politique sur les Capitaux Propres, telle que décrite au § NOTE 13: « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés et en rapport avec ses résultats consolidés. Cette politique a marqué une pause sur les exercices 2009 à 2011 en raison de la conjoncture économique ; elle a été reprise dès que les résultats ont rattrapé le niveau initialement budgété de fonds propres pour permettre le désendettement de l'ensemble des structures du Groupe.

Il est également précisé que cette politique s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution défini en fonction des besoins en investissements autorisés et des contraintes légales.

7.3.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de contentieux ou litiges (prud'hommes, clients, fournisseurs, ...). Ces litiges sont provisionnés conformément aux principes comptables en vigueur.

Ainsi comme nous l'évoquons depuis le Document de Référence 2010, nous vous rappelons que notre filiale ACTIA Muller S.A., (aujourd'hui absorbée par sa société mère ACTIA Automotive, venant aux droits et obligations de celle-ci), avait été mise en cause par le Ministère du Travail, consécutivement à deux accidents mortels survenus sur son banc expert pour les poids lourds, intervenus dans des circonstances très similaires, une erreur des victimes ayant été relevée dans les deux cas.

Mise en examen en 2012 dans les deux affaires pour homicide involontaire dans le cadre du travail, ACTIA Muller S.A. a obtenu le 8 janvier 2013, une ordonnance de non-lieu dans l'une des affaires.

Elle s'est vue renvoyée devant le Tribunal Correctionnel par ordonnance du juge d'instruction en date du 7 août 2013 pour l'autre affaire. Dans le cadre de cette procédure, la Société ACTIA Muller a comparu devant le Tribunal Correctionnel le 2 Juillet 2015 ; elle s'est vue condamnée pour homicide involontaire par personne morale dans le cadre du travail. Compte tenu notamment de la faible motivation du jugement, la Société a immédiatement interjeté appel de cette décision.

Pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'y a aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont il serait menacé) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Concernant les litiges en cours à la clôture de l'exercice 2015, ils font l'objet de provision au cas par cas, selon le degré de risque ou de durée de la procédure (cf. détail donné dans les notes annexes aux comptes consolidés § NOTE 15 : « Provisions »). Cependant, aucun de ces litiges ne représente un risque significatif pour le Groupe.



7.3.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture du 31 décembre 2015 concernant la situation financière ou commerciale du Groupe.



8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1 Capital Social

Au 31 décembre 2015, et jusqu'à la publication du présent document, les actions d'ACTIA Group S.A. sont classées en Compartiment C du marché NYSE Euronext à Paris, correspondant aux capitalisations inférieures à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 (cf. § NOTE 13 « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés).

8.1.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15 074 955,75 euros, divisé en 20 099 941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification et ce jusqu'à la date de signature de ce document.

8.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

8.1.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué au § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

8.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

8.1.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

8.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

8.1.7 Historique du Capital Social

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
1993		50 F	113 645 832 F	142 727 000 F	2 854 540
Juin 1994	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F	10 F	(113 645 832) F	28 545 400 F	2 854 540
Juillet 1994	Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription	10 F	129 917 897 F	92 772 550 F	9 277 255
Janvier 1995	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	6 696 F	92 775 340 F	9 277 534
Août 1997	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	2 400 F	92 776 340 F	9 277 634
Juin 1998	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F	4 F	(129 926 993) F	37 110 536 F	9 277 634



Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Février 1999	Emission de Bons de Souscription d'Actions au profit d'ÉLECTROPAR	4 F	1 F	37 110 536 F	9 277 634
Mai 2000	Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	0,5 F	-	4 638 817 F	9 277 634
Mai 2000	Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC	0,5 F	31 737 488 F	77 341 042 F	154 682 084
Mai 2000	Regroupement d'actions et réduction de capital	5 F	-	77 341 040 F	15 468 208
Mai 2000	Conversion du capital en euros	0,75 €	-	11 601 156 €	15 468 208
Octobre 2000	Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5 ^{ème} tranche)	0,75 €	327 168 €	11 792 856 €	15 723 808
Décembre 2000	Augmentation du capital en numéraire	0,75 €	9 148 160 €	12 864 906 €	17 153 208
Octobre 2004	Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA	0,75 €	4 875 000 €	14 271 156 €	19 028 208
Avril 2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3 606 685 €	14 879 024 €	19 838 699
Mars 2006	Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action	0,75 €	79 466 €	14 894 956 €	19 859 941
Septembre 2008	Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock-options	0,75 €	280 800 €	15 074 956 €	20 099 941

8.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions

Cf. § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

8.2 Acte constitutif et statuts

8.2.1 Objet social

« Article 3 des statuts : Objet

La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- ❖ L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après-vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- ❖ Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;



- ❖ La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- ❖ La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- ❖ La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

8.2.2 Membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

ACTIA Group S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 5.14.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Document de Référence.

Conseil de Surveillance

« Article 22 des statuts : Missions et pouvoirs du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

Directoire

« Article 16 des statuts : Pouvoirs et obligations du Directoire – Direction Générale

Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de Surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- ❖ Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- ❖ Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,



- ❖ Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la Société,
- ❖ Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- ❖ Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,
- ❖ Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
 - La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
 - Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
- ❖ Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
 - La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
 - La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- ❖ Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. »

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de sept membres depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2014, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque division, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement, maillon essentiel à la pérennité du Groupe, de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- ❖ Direction Générale de la principale filiale du Groupe,
- ❖ relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- ❖ remontée de l'information,
- ❖ négociation des contrats déterminants,
- ❖ décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- ❖ contrôle des objectifs qu'il fixe.

8.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

« Article 10 des statuts : Droits attachés aux actions ordinaires - vote

La possession d'une action ordinaire emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les Assemblées Générales.

Les Actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.



Chaque action ordinaire donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation.

Le cas échéant et sous réserve de prescriptions impératives, il sera fait masse entre toutes les actions ordinaires indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions ordinaires reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Droit de vote :

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- ❖ À toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- ❖ Aux actions nominatives ordinaires attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ordinaire convertie au porteur ou transférée en propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :

- ❖ Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
- ❖ Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
 - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,
 - qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

Les principaux actionnaires de ACTIA Group S.A. ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors des droits de vote double, dont tout actionnaire peut bénéficier (cf. ci-dessus).

« Article 12 des statuts : Cas de rompus

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de Capital, de fusion ou autre opération sociale pouvant entraîner l'existence de "rompus", les propriétaires de titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente de titres nécessaires. »

8.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

8.2.5 Assemblées Générales

Résumé des articles 29 et suivants des statuts :

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné avant le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt, pour les actions au porteur, d'un certificat de l'intermédiaire habilité.

Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'action. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par un autre Actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité (PACS).



Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

8.2.6 Éléments de changement de contrôle

À la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur ne pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 5.12.3 « Pacte d'Actionnaires » du Document de Référence.

8.2.7 Franchissement de seuil

« Article 7 des statuts : Emission de valeurs mobilières avantages particuliers - actions de préférence - forme des titres de capital et autres valeurs mobilières - tenue des comptes - indetification des actionnaires - franchissement de seuils et participation

La Société peut émettre des valeurs mobilières donnant accès à son capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. L'émission de ces valeurs mobilières est autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'émission d'obligations est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans les conditions fixées par la Loi, la Société peut aussi émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société qu'elle contrôle ou qui la contrôle. Les Actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des valeurs mobilières donnant accès au capital, selon les modalités prévues en cas d'augmentation de capital immédiate par émission d'actions de numéraire. A dater de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Société doit prendre les dispositions nécessaires au maintien des droits des titulaires de ces valeurs mobilières, dans les cas et dans les conditions prévues par la Loi.

Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit de personnes associées ou non.

La Société peut créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Les actions de préférence sans droit de vote ne peuvent représenter plus de la moitié du Capital Social. Les actions de préférence peuvent être rachetées ou converties en actions ordinaires ou en actions de préférence d'une autre catégorie, dans les conditions fixées par la Loi. En cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire détermine les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence.

Sauf dispositions contraires du contrat d'émission ou de la Loi, les titres de capital et toutes autres valeurs mobilières pouvant être émis par la Société revêtent la forme nominative ou au porteur au choix de leur titulaire. Ils ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

À la demande du porteur de titre de capital, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la Loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la Loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »



8.2.8 Conditions de modification du capital

« Article 41 des statuts : Augmentation de capital

Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

« Article 42 des statuts : Réduction du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

À défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »



9. CONTRATS IMPORTANTS

En dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires qui sont détaillés au § 5.3 « Aperçu des activités » du Document de Référence, dans la limite des autorisations données par nos clients en termes de communication aux tiers (accords et / ou clauses de confidentialité), le Groupe n'a signé aucun contrat important au cours des deux années précédant immédiatement la publication du présent Document de Référence.



10. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Sans objet.



11. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 5, rue Jorge SEMPRUN – BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site Internet : <http://www.actiagroup.com>.

Pour nous contacter



ACTIA Group

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 15 074 955, 75 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

5, rue Jorge SEMPRUN
BP 74215
31432 TOULOUSE Cedex 4
Tél. : 05.61.17.61.98
Par email : contact@actiagroup.com
Informations Actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site Internet :

www.actiagroup.com



12. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant ce chapitre sont communiquées dans le chapitre § NOTE 2 : « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.



13. TABLES DE CORRESPONDANCE

13.1 Table de correspondance du Document de Référence

Conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 et à l'article 212-13 alinéa 1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et afin de faciliter la lecture du Document de Référence, le tableau ci-dessous renvoie à l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers N° 2005-11 du 13.12.2005 et aux pages du Document de Référence correspondantes.

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
1.	PERSONNES RESPONSABLES		
1.1.	Responsable du Document de Référence	1.1	7
1.2.	Attestation du Responsable	1.2	7
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1.	Nom et adresse des Commissaires aux Comptes	2.1 2.2	8 8
2.2.	Démissions, écarts et non-redésignation des Commissaires aux Comptes	N.A.	-
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
3.1.	Informations financières de la période	5.2	16
3.2.	Informations intermédiaires	-	-
4.	FACTEURS DE RISQUES	NOTE 25	179
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1.	Historique et évolution de la Société	3.2 5.4.2	9 38
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	3.1.1	9
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	3.1.2	9
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	3.1.3	9
5.1.4.	Siège Social et forme juridique	3.1.4	9
5.1.5.	Évènements importants	5.4.1	38
5.2.	Investissements	5.6	45
		5.6.1	45
5.2.1.	Investissements réalisés	5.6.2 NOTE 3 NOTE 4	45 150 155
5.2.2.	Investissements en-cours	5.6.1 5.6.2	45 45
5.2.3.	Engagements d'investissements	5.6.3	47
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1.	Principales activités	5.3	21
6.1.1.	Nature des activités et produits	5.3	21
6.1.2.	Nouveaux produits	5.3	21
6.2.	Principaux marchés	5.3	21
6.3.	Évènements exceptionnels	5.3	21
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats	-	-
6.5.	Position concurrentielle	5.3.3	36
7.	ORGANIGRAMME	4.1	11
7.1.	Description du Groupe	4.1 4.3	11 11
7.2.	Liste des filiales et pourcentages de capital	NOTE 2	149
8.	PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS		



Informations		Document de Référence	
		§	Pages
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	5.6.1	45
		5.6.3	47
		5.9.1	78
8.2.	Influence de l'utilisation de ces immobilisations sur l'environnement	5.7.2	66
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1.	Situation financière	7.1.2	136
		7.1.3	137
		7.1.4	138
		7.1.5	138
		7.1.6	139
		7.2.1	188
		7.2.2	191
		5.2	16
		5.3	21
		9.2.	Résultat opérationnel
9.2.1.	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	5.3.4	37
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires net	5.3	21
		NOTE 17	171
9.2.3.	Stratégie influant les opérations	5.3	21
		5.4	38
		5.9	78
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1.	Capitaux à court et moyen terme	7.1.2	136
		NOTE 11	162
		NOTE 12	164
		NOTE 13	168
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	7.1.5 NOTE 12	139 164
10.3.	Conditions d'emprunt et structure du financement	Note 25.5	181
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	NOTE 12	164
10.5.	Sources de financement attendues	NA	-
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES		5.5.2	42
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES			
12.1.	Principales tendances	5.4	38
12.2.	Incertitudes sur les tendances	5.4	38
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		N.A.	-
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	5.14	91
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	5.12.3	89
		5.14.4	107
15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES			
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	5.15	108
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages provisionnés	5.15	108
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1.	Période et date d'expiration des mandats	5.14.2	92
16.2.	Contrats de services	5.16	112
16.3.	Comité d'audit et comité de rémunération	6.1.1	120
16.4.	Conformité du gouvernement d'entreprise	6.1.1	120
17. SALARIÉS			
17.1.	Répartition des effectifs	5.7.1	48



Informations		Document de Référence	
		§	Pages
17.2.	Participations et stock-options	5.13	91
		5.15	108
17.3.	Accord de participation au capital	5.12.7	90
		5.13	91
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1.	Actionnariat hors organe d'administration, direction et surveillance	5.12	83
18.2.	Droit de vote simple ou double des principaux Actionnaires	5.12	83
18.3.	Contrôle et détention	5.12.2	89
18.4.	Accord en vue d'un changement de contrôle	N.A.	-
19.	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	5.16	112
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
20.1.	Information financière historique	7.1	134
20.2.	Information financière pro forma	N.A.	-
20.3.	États financiers sociaux	7.2	188
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1.	Attestation sur les informations financières historiques	7.1.8	186
		7.2.4	202
20.4.2.	Autres informations vérifiées par les Commissaires aux Comptes	N.A.	-
20.4.3.	Informations financières non vérifiées par les Commissaires aux Comptes	-	-
20.5.	Date des dernières informations financières	-	-
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	-	-
20.7.	Politique de distribution des dividendes	7.3.2	205
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	7.3.3	205
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	7.3.4	206
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1.	Capital Social	8.1	207
21.1.1.	Capital Social souscrit	8.1.1	207
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	8.1.2	207
21.1.3.	Actions auto-détenues	8.1.3	207
21.1.4.	Valeurs mobilières converties	8.1.4	207
21.1.5.	Conditions d'acquisition	8.1.5	207
21.1.6.	Options ou accords	8.1.6	207
21.1.7.	Historique du Capital Social	8.1.7	207
21.2.	Acte constitutif et statuts	8.2	208
21.2.1.	Objet social	8.2.1	208
21.2.2.	Règlement organes d'administration, direction et surveillance	8.2.2	209
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	8.2.3	210
21.2.4.	Actions pour modifier les droits des Actionnaires	8.2.4	211
21.2.5.	Convocations et admissions aux Assemblées Générales	8.2.5	211
21.2.6.	Disposition entravant un changement de contrôle	8.2.6	212
21.2.7.	Déclaration de franchissement de seuil	8.2.7	212
21.2.8.	Conditions de modifications de capital	8.2.8	213
22.	CONTRATS IMPORTANTS	9	214
23.	INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS		
23.1.	Déclaration d'expert	10	215
23.2.	Autres déclarations	10	215
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	11	216



Informations	Document de Référence	
	§	Pages
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	12	217

13.2 Table de correspondance du Rapport Financier

Informations du Rapport Financier		Document de Référence	
		§	Pages
1.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	5	13
2.	COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015	7.1	134
2.1.	Bilan Consolidé	7.1.2	136
2.2.	Compte de Résultat Consolidé	7.1.3	137
2.3.	Notes Annexes aux Comptes Consolidés	7.1.7	140
2.4.	Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	7.1.6	140
2.5.	Tableau de variation des Capitaux Propres	7.1.5	139
2.6.	Rapport des Commissaires aux Comptes	7.1.8	186
3.	COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015	7.2	188
3.1.	Bilan	7.2.1	188
3.2.	Compte de Résultat	7.2.2	190
3.3.	Notes Annexes aux Comptes Sociaux	7.2.3	191
3.4.	Rapport Général et Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	7.2.4	202
4.	ORDRE DU JOUR & RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MAI 2016	5	13
4.1.	Ordre du Jour	5.1.1	13
4.2.	Résolutions	5.1.2	13

13.3 Incorporation par référence des comptes 2014 et 2013

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- ❖ Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes sociaux établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- ❖ Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes sociaux établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- ❖ Les informations financières sélectionnées.

Ces informations sont contenues dans le Document de Référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2015 et dans le Document de Référence 2013 déposé par l'Autorité des Marchés Financiers le 14 avril 2014.



14. GLOSSAIRE

Pour faciliter la compréhension du lecteur, les principaux termes techniques et autres acronymes sont définis ci-après :

- ❖ **ACTIA Connect** : portail de type extranet proposant des web-services connectés directement accessibles à partir d'un outil de diagnostic Multi-Diag®. Ces services offrent un support en ligne au garagiste. Le portail est un espace sécurisé réservé aux clients Multi-Diag® via un identifiant et un mot de passe.
- ❖ **ACT-IES (ACTIA Entertainment System)** : système de divertissement embarqué pour les véhicules de transport de passagers permettant à ces derniers d'accéder sur leur matériel personnel (smartphone ou tablette) à un choix de médias, vidéo, musique... sur leur temps de trajet. Ce système se compose d'un serveur embarqué hébergeant les médias, d'un module de communication embarqué wifi et d'une application à télécharger.
- ❖ **ACTIA Fleet** : solution globale d'équipements et de services conçue et développée par ACTIA® permettant de gérer les flottes de véhicules commerciaux. ACTIA Fleet propose une approche modulaire d'équipements – boîtiers de télématique, afficheurs...- et de services – géolocalisation, gestion de la consommation de carburant, gestion et exploitation des données sociales.
- ❖ **Actimux** : solution d'architecture embarquée multiplexée développée et commercialisée par ACTIA® destinée aux bus et cars. Cette solution regroupe une gamme de calculateurs électroniques, d'afficheurs de tableau de bord (ou clusters), de jauges de tableaux de bord (ou gauges).
- ❖ **Actuateur** : Dispositif permettant de réguler le débit et la pression d'un fluide (air, gasoil, huile) afin de piloter un autre système dans des conditions particulières.
- ❖ **Aftermarket** : terme anglais désignant le secteur de l'après-vente. Dans le domaine de l'industrie des véhicules, on distingue le marché de la 1^{ère} monte qui regroupe les équipements qui interviennent dans la fabrication initiale du véhicule et le marché de l'après-vente qui regroupe des activités de post-équipements, de maintenance et de réparation des véhicules.
- ❖ **Chronotachygraphe, Tachygraphe** : le chronotachygraphe est un équipement permettant d'enregistrer l'activité des véhicules commerciaux de transport de passagers et de marchandises. Obligatoire au sein de l'UE, cet équipement enregistre les temps de conduite et la vitesse afin de réguler la circulation des véhicules commerciaux par une meilleure sécurité.
- ❖ **Cluster** : terme anglais désignant dans notre domaine d'activité (le terme anglais de cluster pouvant avoir d'autres significations dans d'autres domaines) un cluster display c'est-à-dire un afficheur de tableau de bord composé de différents modules d'affichages : écrans, jauges (voir « gauge »).
- ❖ **CMS** : acronyme pour Composant Monté en Surface. Le CMS est une technique de fabrication des cartes électroniques dans laquelle les composants sont soudés (brasage) directement sur la carte et non brochés (composant maintenu par des broches).
- ❖ **COMCEPT** : acronyme pour COMplément de Capacités en Elongation, Projection et Théâtre, contrat attribué par la DGA (voir « DGA ») à la société Airbus Defence and Space (ex Astrium) et à son partenaire ACTIA Telecom (ex ACTIA Sodielec) permettant aux armées françaises d'accéder, dès 2014, à des capacités satellitaires haut-débit.
- ❖ **DGA** : acronyme pour Direction Générale de l'Armement. C'est une direction du ministère de la Défense française, qui a pour mission de concevoir, d'acheter et d'évaluer tous les systèmes d'armes destinés aux forces de l'armée française.
- ❖ **DMT** : le portail télématique DMT (Diagnostic Multiplexage Telematics) combine les informations captées des trois systèmes embarqués fournis par ACTIA, afin d'améliorer l'exploitation des véhicules de transport de public en Chine.
- ❖ **EasyTach** : logiciel développé et commercialisé par le Groupe ACTIA permettant le téléchargement automatique et à distance des données légales contenues dans le chronotachygraphe qui équipe les véhicules commerciaux (voir « chronotachygraphe »).
- ❖ **EBSF** : acronyme pour European Bus System of the Future. EBSF est le premier projet commun sur le bus urbain qui regroupe sous la forme d'un consortium 49 partenaires présents dans 11 pays européens. Initié en 2008 et coordonné par l'UITP (Union Internationale des Transports Publics), ce projet intègre, dans une perspective globale, les besoins des passagers, des exploitants, des opérateurs, des conducteurs et s'attache aux problématiques liées à l'infrastructure urbaine ou à la place du bus dans la ville de demain.
- ❖ **ECOfleet** : un des services numériques du portail télématique ACTIA Fleet permettant le suivi et l'analyse des comportements de conduite (carburant et confort).
- ❖ **Electre** : projet de qualification de postes automates numériques mené par RTE (voir « RTE »).



- ❖ **EnR** : acronyme pour Energie Renouvelable qui est une énergie que se constitue ou se reconstitue plus vite qu'elle n'est utilisée.
- ❖ **ErDF** : Electricité Réseau Distribution France.
- ❖ **FAR** : Fonctions Avancées de Régulation (ou réseau électrique) optimisant le rendement des lignes électriques et des transformateurs grâce à des mesures beaucoup plus nombreuses qui permettent de mieux répartir les flux d'énergie.
- ❖ **Gauge** : terme anglais désignant les jauges et indicateurs des tableaux de bord des véhicules. Les jauges fournissent différentes indications au conducteur : vitesse, régime moteur, consommation de carburant...
- ❖ **Hyperfréquence** : la technologie hyperfréquence se base sur l'émission puis l'analyse d'une onde radio de fréquence très élevée. Le Groupe ACTIA utilise cette technologie dans les équipements de transmission des stations terriennes (voir « stations terriennes »).
- ❖ **IATF** : International Automotive Task Force.
- ❖ **iCAN** : boîtier de télématique destiné à équiper des flottes de véhicules légers en seconde monte (marché Aftermarket). Il se connecte dans l'habitacle du véhicule à la prise OBD du véhicule afin de transmettre des données de fonctionnement du véhicule vers une application logicielle de type gestion de flotte.
- ❖ **IHM-I** : gamme de calculateurs intelligents et communicants équipée d'une interface de contrôle pour les bus et cars. Ces produits sont disponibles en post-équipement. Ils intègrent des protocoles de communication pour proposer aux passagers l'internet à bord, la téléphonie ou différents services de navigation urbaine et au chauffeur et à l'opérateur des services d'exploitation tels que l'antivol et la détection de chocs, l'appel d'urgence, l'ouverture des portes, l'autorisation de démarrage ou la gestion de flottes.
- ❖ **Infotainment** : terme anglais désignant, dans les domaines d'activité d'ACTIA®, les gammes de produits qui concourent au divertissement et à l'information des passagers des bus, des cars, des métros, tramways et trains.
- ❖ **IRIS** : acronyme pour International Railway Industry Standard. Il s'agit de la norme référentielle standard pour l'industrie ferroviaire internationale. Créé en 2006 à l'initiative de l'UNIFE (voir « UNIFE »), ce standard est le référentiel qualité reconnu qui intègre toutes les exigences spécifiques de ce secteur.
- ❖ **ISO/TS 16949** : référentiel international traitant de la démarche Qualité dans le secteur automobile. Elaboré par l'IATF (voir « IATF »), groupe de travail composé de représentants des constructeurs et des organisations professionnelles d'équipementiers automobiles européens et américains, son objectif est d'harmoniser les exigences des parties prenantes en termes de système qualité.
- ❖ **Lean** : ce terme anglais désigne une théorie de gestion développée au Japon notamment par Toyota dont l'objectif est de réduire les gaspillages par une démarche d'amélioration continue de l'ensemble de l'organisation. Littéralement « Lean » signifie « maigre ».
- ❖ **MCO** : acronyme pour Maintien en Condition Opérationnelle. Le MCO est un ensemble de procédés permettant de garantir le fonctionnement d'un système dans le temps. Dans le cas des systèmes électroniques, ces procédés couvrent le redesign éventuel de cartes, leur réparation, le stockage de composants...
- ❖ **Multi-Diag®** : est la marque des appareils et des logiciels de diagnostic électronique multimarque développés et commercialisés par le Groupe ACTIA. L'objectif de cette gamme est de maintenir et de réparer les organes électroniques des véhicules légers et commerciaux quelle que soit la marque du véhicule. Elle est commercialisée auprès des réseaux après-vente de maintenance et de réparation de véhicules partout dans le monde.
- ❖ **NADCAP** : acronyme pour National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program. NADCAP est un programme de certification qualité pour les sous-traitants et fournisseurs des secteurs aéronautique et défense. Ce programme définit les critères standards de qualité pour chaque produit, chaque procédé de fabrication et chaque service. Il résulte de la coopération des grands donneurs d'ordre tels que Boeing, Airbus, Safran, Rolls Royce, Bombardier ou Zodiac.
- ❖ **OBD** : On Board Diagnostic (ou prise diagnostic).
- ❖ **ONCF** : acronyme pour Office National des Chemins de Fer au Maroc.
- ❖ **OTAN** : acronyme pour Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Fondée le 4 avril 1944, c'est une organisation politico-militaire réunissant 28 pays membres (Europe et Amérique du Nord) et dont l'objectif est la sauvegarde de la liberté et de la sécurité de tous ses membres.
- ❖ **OTC-Lan** : nouveau protocole de communication obligatoire pour tout matériel neuf installé dans un centre de contrôle technique depuis le 1^{er} juillet 2014. A compter du 1^{er} juillet 2016, tout équipement d'un centre de contrôle technique devra être mis en conformité ou remplacé par un équipement conforme. Ce protocole permet de normaliser et de sécuriser toutes les informations recueillies et transmises par les différents équipements lors d'un contrôle technique.



- ❖ **PES** : Plateforme d'Exécution des Services qui désigne le calculateur adapté à l'environnement véhicule (bus, tramway) et équipé des interfaces de communication nécessaires, permettant d'héberger toutes les applications logicielles essentielles à l'exploitation du véhicule (billettique, multimédia, gestion de flottes, informations voyageurs...).
- ❖ **PCCN** : acronyme pour Poste Contrôle Commande Numérique. Il est utilisé par ErDF (voir « ErDF ») et il définit un nouveau palier technique (palier PCCN) qui équipe tous les ouvrages neufs et remplace les matériels anciens nécessitant un maintien en condition opérationnelle trop coûteux.
- ❖ **RTE** : gestionnaire du réseau de transport d'électricité français ayant pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension en étant garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique).
- ❖ **RTU (Remote Terminal Unit)** : organe de communication (fiable) qui permet au dispatching régional de réaliser des commandes dans le poste électrique (ouverture disjoncteur, régulation...).
- ❖ **SAM ATOM** : PC embarqué pour bus et car permettant de gérer les applications et services tels que la localisation, l'information et le divertissement des passagers, les interfaces entre le chauffeur et les passagers, la billettique, la vidéosurveillance...
- ❖ **SAMI** : boîtier embarqué en post équipement qui permet de remonter des données de fonctionnement des véhicules de transport pour en réaliser la maintenance avancée. Il comprend également une fonction dite boîte noire, permettant un enregistrement détaillé des paramètres techniques, qui pourront être analysés en cas de défaillance véhicule ou d'accident.
- ❖ **SMARTGRID** : terme anglais désignant un réseau de distribution d'électricité intelligent dont le pilotage informatique à distance permet l'optimisation de la performance énergétique.
- ❖ **Station terrienne** : une station terrienne est le point de réception et/ou d'émission d'un système de communication par satellite. Elle répond à des besoins de transmission civils ou militaires.
- ❖ **Systèmes embarqués** : terme générique désignant des ensembles électroniques à bord des véhicules. Ces systèmes se localisent majoritairement au niveau du châssis mais communiquent avec des éléments de la cabine notamment des afficheurs (voir « cluster », « gauges », « switch pack »).
- ❖ **Tachygraphe** (voir « chronotachygraphe »).
- ❖ **Télématique** : étymologiquement technologie associant les télécommunications et l'informatique. Dans les domaines d'activités d'ACTIA®, la télématique désigne la connectivité des véhicules et regroupe non seulement des boîtiers de communication embarqués capables de transmettre des données mais aussi les services utilisateurs permis par l'exploitation de ces données : géolocalisation, gestion des flottes de véhicules, suivi de la consommation de carburant...
- ❖ **TGU2** : acronyme pour l'anglais Telematic Gateway Unit 2 qui signifie Passerelle de télématique 2. Le TGU2 est un boîtier électronique conçu et fabriqué par ACTIA® qui équipe les véhicules commerciaux et industriels et assure la communication de ces véhicules avec leur environnement. Cette communication sert de nombreuses fonctions : géolocalisation, suivi de la consommation de carburant, maintenance...
- ❖ **TNT** : acronyme pour Télévision Numérique Terrestre. La TNT est une évolution de la télédiffusion permettant la diffusion de contenu numérique. Elle a progressivement remplacé la télévision analogique terrestre.
- ❖ **UNIFE** : Union des Industries Ferroviaires Européennes.
- ❖ **VCI** : acronyme pour Vehicle Communication Interface, terme anglais désignant un boîtier qui se connecte à la prise OBD (voir « OBD ») pour la connexion du véhicule. Cette prise normalisée située dans l'habitacle du véhicule est reliée aux calculateurs électroniques du véhicule et donne accès à de nombreuses données liées à son fonctionnement. L'exploitation de ces données via la VCI donne l'état de santé électronique du véhicule et permettra donc sa maintenance. Une VCI est donc un boîtier de télématique débarqué.